This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ZEY
Mesli

ZEY
Me

LE

TESTAMENT

DE

JEAN MESLIER.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
264246B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1944 L

IMPRIMERIE DE W. J. DE ROUVER KRÖBER.

XXIX.

(*Suite.*)

L'accouchement de deux enfans de Thamar * est aussi mystérieux; l'un qui fut nommé Zara, qui montra sa main auparavant que de naître et à qui la sage-femme y attacha un ruban d'écarlatte, qui ensuite retira sa main, et l'autre enfant vint le premier au monde et fut apellé Phares. Ce Zara, disent les St. Pères, étoit une figure du peuple fidèle, qui tient un ruban d'écarlatte, c'est-à-dire la foi aux mérites de la passion de Jésus-Christ. Il a pour ainsi dire montré sa main avant que de naître, parce qu'il a paru peu avant la publication de la foi. Ensuite Phares est né, qui signifie le peuple juif, qui a été entre ceux qui précédoient la loi de Moïse et ceux qui sont sous la loi de Jésus-Christ. Et enfin Zara est né, qui est la figure de tous ceux qui sont dans la véritable Eglise et qui croïent en Jésus-Christ. Ambros. lib. III in Lucam. Theodoret. Quest. 95 in Gen.

La conduite de Joseph à l'égard de la dame, † qui le sollicitoit au péché, est encore une figure de l'innocence de Jésus-Christ. La femme Egyptienne, qui le sollicitait au péché, est une figure de la synago-

* Gen. 38: 27. † Gen. 39: 7.

gue des juifs, qui, regardant le Messie comme un Seigneur temporel, n'attendoient de lui que des biens charnels et temporels. Joseph, qui laisse son manteau à cette femme impudique et qui s'enfuit, figuroit Jésus-Christ, qui laisse aux juifs la lettre et les cérémonies de la loi, qui le couvroient comme d'un manteau et s'en va vers les Gentils pour les éclairer de sa lumière. Ruper et Prosper.

Le même Joseph, * en prison avec deux autres, dont l'un est sauvé, et l'autre pendu, est une figure de Jésus-Christ en la croix, entre deux larrons, dont Jésus-Christ sauve l'un, et l'autre périt abandonné. Joseph est mis hors de prison, figure de Jésus-Christ, qui sortit glorieux des enfers. Il est enlevé en honneur, figure que le même Jésus-Christ seroit honoré des Gentils. Il fait des amas de vivres pour le tems de la famine, figure de Jésus-Christ, qui fait un amas de grâces et de bénédictions spirituelles. La bénédiction, que Jacob † donna à son fils Juda, est apliquée aussi figurativement à Jésus-Christ, car il est apellé le lion de la tribu de Juda, au contraire celle qu'il donna à son fils Dan convient figurativement à l'Antechrist, aussi croïent ils qu'il doit naître de sa race. Greg. Amb. Theod.

Moïse étoit aussi une figure de Jésus-Christ: il est exposé à sa naissance aux vagues des eaux de la mer, pour éviter la cruauté de l'édit de Pharaon, qui commandoit de tuer tous les enfans mâles des juifs, il figuroit Jésus-Christ, § qui a été exposé en sa nais-

* Gen. 40. † Gen. 49. § Exod. 2.

sance à la cruauté d'Hérodes, qui fit mourir tous les enfans nouveaux nés à Bethléem et aux environs. La fille de Pharaon retire Moïse des eaux, figure de Jésus-Christ, qui revient d'Egypte ou il s'étoit sauvé. Moïse est rendu à celle qui l'a enfanté, figure de Jésus-Christ, qui après son retour d'Egypte, est rendu à la synagogue qui l'avoit enfanté. Moïse vécut longtems dans le désert, en paissant les brebis, figure de Jésus-Christ qui vécut longtems dans la solitude. Moïse fit de grands prodiges devant Pharaon, pour obtenir la liberté du peuple de Dieu, figure de ceux que Jésus-Christ feroit devant les juifs, pour les retirer de leur aveuglement. Enfin Moïse delivra le peuple de Dieu de la captivité d'Egypte, figure que Jésus-Christ délivreroit les hommes de la captivité du péché et des Démons. Aug. Serm. 88 de temp. Isid. cap. 5 in Exod.

Dieu aparut à Moïse * dans un buisson ardent, sans le consumer, figure, dit S. Bernard, que Dieu aparoitroit et s'incarneroit dans une vierge, sans blesser sa virginité. Serm. 2 *super missus est* et Greg. lib. 25 mor. capt. 2 l'expose autrement et dit que cela figuroit que la Divinité se revêtiroit de notre chair et qu'elle en ressentiroit les douleurs, comme des pointes d'épines, sans consumer néanmoins la nature humaine. Les 10 plaïes de l'Egypte † sont apliquées figurativement et mystiquement aux 10 préceptes du Décalogue par Aug. in frag. Serm. 10 et selon le même Aug. les grenouilles figuroient les grands par-

* Exod. 3 : 2. † Ibid. 7.

leurs et notamment les hérétiques, qui font du bruit de leurs paroles contentieuses et de leurs disputes captieuses, qui criaillent comme des grénouilles, qui croassent dans les marais.

L'agneau paschal, que les juifs immoloient tous les ans, en mémoire de ce qui se fit au tems de leur délivrance de la captivité d'Egypte, comme aussi toutes les circonstances, qui accompagnoient cette action, étoient une excellente figure de Jésus-Christ, qui a été immolé pour le salut des hommes. Cet agneau, ou ce chevreau devoit être mâle et sans tâches, figure de la candeur et de l'innocence de Jésus-Christ. Il devoit être roti à la broche, figure du suplice de la croix. Les poteaux et le haut des portes des maisons devoient être arrosés de son sang, figure que nous serons arrosés, lavés et purifiés par le sang de Jésus-Christ. Il devoit être immolé et mangé au soir, figure que Jésus-Christ seroit immolé à la fin des siècles. Il n'y avoit que les juifs qui mangeassent cet Agneau immole, figure que le véritable agneau, qui est Jesus-Christ ne devoit être mangé que par les Chrétiens. Il devoit être mangé avec des pains sans levain, * figure de la sincérité et de la pureté de conscience, avec laquelle il faut recevoir le vrai agneau de Dieu. Il falloit le manger avec des laituës amères, figure qu'il faut avoir une douleur amère dans le coeur, de tous ses péchés. Il falloit manger la tête avec les piés, figure de l'humanité et de la divinité de Jésus-Christ, que l'on reçoit dans le divin sacrement de

* Exod. 12.

l'Eucharistie. On ne devoit pas lui rompre aucun os, figure que les os de Jésus-Christ demeureroient entiers en la croix, sans en casser un seul. Enfin le peuple juif devoit célébrer tous les ans la Pâque et immoler cet agneau, en mémoire du passage de l'Ange et du passage qu'ils firent de la Mer rouge, figure que les peuples chrétiens célébreroient tous les ans leur Pâques spirituellement, avec l'Agneau divin Jésus-Christ, en mémoire de ce passage qu'ils ont fait des ténèbres à la lumière, du péché à la grâce et de l'état de la damnation à l'état du salut, lorsque le divin fils de Dieu les réconcilia à son Père, par sa mort. C'est ce que dit St. Paul, * puisque Jésus-Christ, dit-il, a été immolé pour être notre Agneau paschal, vous devez rejetter tout levain. Célébrons donc, dit-il, notre Pâque, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la méchanceté, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité.

La colonne de feu, † qui conduisoit de nuit les Israëlites dans le désert, figuroit le fils de Dieu, et la nuée, qui les conduisoit de jour, figuroit le St. Esprit, dit Orig. hom. 27, et de même que le feu éclaire de sa lumière, de même le fils de Dieu éclaire l'Esprit de ses vérités éternelles; et comme la nuée couvre, de même le St. Esprit couvre les âmes de sa grâce. De là vient, qu'il est dit de la vierge Marie, que le St. Esprit la couvrit de son ombre. Marie, soeur d'Aaron et de Moïse, étoit aussi une figure de la vierge Marie.

* 1 Cor. 5. 7. † Exod. 13. 21.

Le bois * que Moïse jetta dans les eaux du désert, pour les rendre douces, d'amères qu'elles étoient auparavant, étoit une figure du glorieux bois de la croix, qui rend douces les plus grandes amertumes des souffrances et des afflictions. Et les eaux, rendues douces, étoient une figure des eaux du Baptême, qui répandent dans les âmes la douceur de la grâce du sauveur. Aug. Tert. Orig. Hier.

La manne, que les Israëlites mangèrent dans le désert, étoit une figure de cette manne céleste, que Jésus-Christ nous a laissé dans le sacrement de l'Eucharistie, en nous y donnant son corps, pour servir de nourriture et son sang, pour servir de breuvage à nos ames. Cette manne tomboit du ciel et étoit comme un pain du ciel, mais le corps de Jésus-Christ est véritablement un pain du ciel. Cette manne étoit ainsi apellée, d'un nom qui tient d'admiration, figure que le sacrement d'Eucharistie seroit tout plein de miracles, dignes d'admiration. Cette manne ne tomboit que pendant les ténèbres de la nuit, figure que cette manne Eucharistique ne se verroit et ne se connoitroit qu'à travers les ténèbres de la foi. Cette manne étoit la nourriture de ceux, qui étoient sortis de la captivité d'Egypte, figure que celle de l'Eucharistie seroit la nourriture de ceux, qui sont sortis de la captivité du Démon et du péché. Cette manne † étoit la nourriture de ceux, qui s'en alloient à la terre promise, figure que l'Eucharistie seroit la nourriture de ceux, qui aspirent à la céleste Patrie. Cette manne avoit toutes sortes de suavité, figure que

* Exod. 15. 25. † Exod. 16.

celle de l'Eucharistie feroit sentir aux âmes pures toutes sortes de douceurs spirituelles. Cette manne étoit blanche, figure que celle de l'Eucharistie ne demanderoit que de la pureté. Cette manne devoit être pilée et broïée pour être mangée, figure qu'il faut piler et broïer la dureté du coeur, pour manger dignement celle de l'Eucharistie. Ceux qui ramassoient beaucoup de cette manne, n'en avoient pas plus, que ceux qui en ramassoient moins, figure que ceux qui reçoivent la St. Eucharistie n'en reçoivent pas plus les uns que les autres, Jésus-Christ étant aussi entier sous un petit volume, que sous un plus grand.

Moïse étendant les mains, pendant que les Israëlites combattoient contre les Amalecites, figuroit Jésus-Christ attaché à la croix, les mains étendues. Moïse eut les mains étendues jusqu'au soleil couché, figure que Jésus-Christ demeureroit attaché à la croix jusqu'à vêpres. Lorsqu'il tenoit les mains élevées, les Israëlites étoient victorieux, lorsqu'il les baissoit tant soit peu *, les Amalecites étoient vainqueurs et cela étoit-ainsi, dit Justin, non pas tant à cause de la prière qu'il faisoit, qu'à cause de cette posture qu'il tenoit, qui représentoit la croix du Sauveur; car si ce n'eut été cela, ajoute-t'-il, il n'eut pas été nécessaire, qu'on lui eut soutenu les bras, lorsqu'il étoit las, il eut suffit qu'il eut continué sa prière. Justin contra Triphon. Les Israëlites combattans figuroient les bons Chrétiens, qui sont les vrais Israëlites, qui combattent les péchés, les mauvaises inclinations de la chair et les Ennemis

* Ibid. 17. 11.

du salut, qui sont figurés par les Amalécites. Ils vainquent ces Ennemis, lorsqu'ils s'apliquent à la prière, et qu'ils s'apuïent sur les secours de la grâce, mais ils sont vaincus, lorsqu'ils abandonnent la prière.

Vous ne ferez cuire le chevreau dans le lait de sa mère. * Ce précepte, dit S. Augustin, a été donné en figure de ce que Jésus-Christ ne devoit pas être tué par Hérodes, ni par les juifs, dans son enfance ou dans son bas-âge. Augt.

Moïse, aïant offert des veaux en sacrifice, il arrosa de leur sang le peuple d'Israël, en leur disant: c'est ici le sang de l'Alliance, que le Seigneur a faite avec vous, ce qui étoit, disent les Pères de l'Eglise, une figure du nouveau Testament, qui se devoit faire par l'effusion du sang de Jésus-Christ; car l'ancien Testament, suivant leur dire, n'est qu'une figure du nouveau.

Les septantes anciens, qui virent Dieu avec Moïse et Aaron, Nadab et Abiu, † figuroient les prédestinés, qui verront Dieu à tout jamais dans le ciel. Le saphir qui parut sous les piés de Dieu, figure la vie sainte et les âmes innocentes des prédestinés, dans lesquels Dieu se repose, comme sur un Trône. Aug.

Le Tabernacle, § que Dieu ordonna à Moïse de faire, est une figure de la demeure, que nous devons préparer à Dieu dans nous-mêmes et dans nos âmes. Lorsqu'il lui cómmanda d'emploïer à ce Tabernacle ce qu'ils avoient de plus précieux, or, argent etc, l'or figure

* Exod. 23. 19. † Exod. 24. 9. Idem. 24: 1.
§ Exod. 26.

la sagesse et l'intelligence des mistères par la foi, l'argent la parole de Dieu, qui est marquée dans les Stes Ecritures, l'airain figure la prédication de la foi, l'hyacinthe figuroit l'espérance des choses célestes, la pourpre figure l'amour de la croix et des souffrances, l'écarlatte, teinte deux fois, figuroit le double précepte de charité qu'il faut avoir dans le coeur, à l'égard de Dieu et à l'égard du Prochain. Le lin figuroit la pureté de la chair et des affections du coeur. Les poils de chèvre figuroient les rigueurs de la pénitence. Les peaux de mouton, teintes en rouge, figuroient le bon exemple des Pasteurs qu'il faut suivre, les peaux hyantines figuroient l'immortalité des corps célestes, l'huile des lampes figuroit les doux fruits des oeuvres de charité et de miséricorde, les bois de setim, qui sont incorruptibles, figuroient la pureté incorruptible, qu'il faut conserver dans le corps et dans le coeur. Les baumes aromatiques figuroient l'odeur agréable de la bonne vie et du bon exemple, les pièrres précieuses figuroient toutes sortes d'actions des vertus chrétiennes. Aug. Bern. et autres.

L'arche d'Alliance figuroit l'humanité de Jésus-Christ. Greg. L'arche dans le Sanctuaire figuroit les Saints, qui sont dans le ciel et qui ont Jésus-Christ au-dessus d'eux, qui leur sert de propitiatoire, comme il est écrit: *ipse est propitiatio pro peccatis* * et ils sont entourés d'Anges, comme l'Arche, qui étoit entre deux Chérubins. Aug.

Le chandelier du Tabernacle figuroit Jésus-Christ.

* Exod. 26.

Il est fait d'or pur, parce que Jésus-Christ étoit sans aucun péché; il étoit de fonte, pour marquer que Jésus-Christ seroit comme fondu sous les coups, qu'il reçut en sa passion. La tige de ce chandelier figuroit l'Eglise chrétienne et ses branches figuroient les prédicateurs. Greg. hom., ou autrement, le chandelier figuroit l'Eglise, le tronc figuroit Jésus-Christ, les branches figuroient les prédicateurs, les sept lampes figuroient les sept dons du St. Esprit ou les sept Sacrements de l'Eglise. v. Béde.

Le Tabernacle construit et portatif figuroit l'Eglise militante, comme le temple de Salomon, qui étoit stable, figuroit l'Eglise triomphante, qui se repose et qui est stable en Dieu. Les dix courtines de diverses couleurs figuroient tous les Elus, ornés de différentes sortes de vertus. La couverture de ce Tabernacle figuroit les Pasteurs, sous la conduite desquels les peuples sont à couvert *. Les peaux de mouton rouges figuroient les martyrs, qui ont teint leur chair de leur propre sang, pour la défense de la foi. Les peaux hyantines figuroient les autres Saints, ornés de diverses vertus et surtout ceux qui ont excellé en chasteté. Les vases d'argent figuroient les livres de la Loi et des Prophètes. Les Tables figuroient les travaux des Apotres et des hommes apostoliques. Les léviers et les anneaux, qui étoient d'or, figuroient les promesses du ciel, qui tiennent les fidèles attachés au service de Dieu. Je ne me lasserois point d'écrire de si belles choses. Continuons donc, le Saint des Saints

* Exod. 26.

figuroit le ciel même, où sont les bienheureux, l'arche signifioit les Saints, qui sont dans le ciel. Le Propitiatoire, qui étoit sur l'arche, figuroit Jésus-Christ, qui est au-dessus des Saints. Les Tables figuroient les Résurrections spirituelles des fidèles dans les Sacremens et surtout dans l'Eucharistie. Le chandelier avec ses lampes figuroient la lumière de la foi et celle qui vient de la doctrine chrétienne, comme aussi les sept dons du S. Esprit. L'autel des parfums figuroit les oraisons et les prières des fidèles, dont la bonne odeur monte jusqu'au ciel. Red. Grég. Cir. Aug.

Les habits sacerdotaux n'étoient pas non plus sans nous figurer quelque chose. La tunique de lin figuroit la terre, celle d'hyacinthe figuroit l'air, les pommes de grénades et grelots, qui y pendoient, figuroient les foudres et tonnère, ou bien la combinaison des quatre élémens. La ceinture figuroit l'Océan, qui environne la terre. L'Ephod figuroit le ciel des étoiles. Les deux pierres d'onix figuroient le soleil et la lune; les 12 pierres du rational les 12 mois de l'année où les 12 signes du zodiaque. La lame d'or où étoit le nom du Dieu Tetragrammaton, * figuroit Dieu même, qui précide à toutes ses créatures. La thiare figuroit le ciel. Le Pontife figuroit donc ainsi toutes choses, pour montrer par ses habits, comme par ses paroles, que toutes choses auroient besoin du Sauveur et de la miséricorde de Dieu. Hieron. Epist. 128. Joseph. Antiq. L. 3 C. 8. Béde, Greg.

Dieu dit à Moïse †, qu'il ne verroit pas sa face,

* Exod. 28. † Ibid. 33. 23.

mais bien son derrière, la figure est que la face de Dieu signifie la divinité, que l'on ne peut voir par les yeux du corps et son derrière figure la nature humaine en Jésus-Christ, laquelle on peut voir. Il dit donc qu'il verroit son derrière, parce que les Juifs, qui étoient ici figurés par Moïse, ont vu le fils de Dieu dans son humanité. Aug.

Le sacerdoce de l'ancien Testament n'étoit non plus qu'une figure du sacerdoce de la loi Evangélique, comme aussi tout les sacrifices de cet ancien Testament, suivant cette doctrine de nos Christicoles, n'étoient que des figures du sacrifice de la loi nouvelle de Jésus-Christ.

Le veau qu'on offroit en holocauste, figuroit Jésus-Christ, qui s'est offert à son Père, en sacrifice d'holocauste sur la croix. Ce veau étoit tiré des troupeaux, figure que Jésus-Christ descendroit des anciens patriarches, c'est pourquoi il étoit figuré par le veau tiré du troupeau; il étoit aussi figuré par l'agneau, à cause de son innocence et de sa douceur; il étoit pareillement figuré par le bélier, à cause de sa souveraine puissance, il étoit aussi figuré par le bouc, * à cause qu'il portoit la ressemblance du péché dans sa chair, il étoit encore figuré par la tourterelle et par la colombe, à cause de sa divinité et de son humanité.

Les sacrifices anciens se faisoient hors du Tabernacle, pour figurer que Jésus-Christ devoit souffrir la mort, hors la ville de Jérusalem *extra portam passus est*, dit S. Paul. Les victimes étoient écor-

* Levit. 1.

chées, figure que Jésus-Christ seroit dépouillé de sa robe, le sang des victimes étoit répandu autour de l'autel, figure que le sang de Jésus-Christ seroit répandu autour de sa croix, qui étoit son autel. Les victimes étoient mises en pièces, en figure de ce que la chair de Jésus-Christ seroit déchirée et comme mise en pièces par les coups de fouët. La chair des victimes étoit brulée, en figure de ce que Jésus-Christ brûleroit en lui-même du feu de la charité. Aug. Cir. Alex. et autres.

Par les deux boucs, dont il est parlé au 16 Ch. du Levitique, sont figurées les deux natures de Jésus-Christ. Celui qui a été immolé, figurait la nature humaine de Jésus-Christ, qui a été immolé en la croix et celui qu'on laissoit aller au désert, figuroit la nature divine, qui est impassible. Theod. Ciril. et d'autres disent que ce bouc * émissaire, que l'on chargeoit des péchés du peuple, et que l'on chasseoit au désert avec imprécations et malédictions, figuroit Jésus-Christ, qui s'est volontairement chargé de tous les péchés des hommes, qui en a été le rebut des Juifs et qui en a reçu mille malédictions. Aug. D'autres disent encore que l'un de ces deux boucs figuroit Jésus-Christ et que l'autre figuroit Barrabas. Ciril. Tertul.

La défense de semer dans une même terre, différentes espèces de grains ou de vêtir des habits faits de différentes tissures, † figuroit qu'il ne faut avoir dans le coeur des moeurs contraires, mais qu'elles doivent être uniformes, pour éviter la duplicité.

* Ibid. 16. 10, 21. † Ibid. 19. 19.

Le Sabath des Juifs figuroit le repos de l'âme, que Jésus-Christ devoit procurer à ses fidèles, en les délivrant des soins superflus de la vie et des inquiétudes du siècle. Leur jubilé * figuroit le temps de la rémission générale, qui se fera à la fin des siècles, lorsque tous les fidèles entreront en la possession du Paradis, qui est véritablement leur héritage. Le son des trompettes, dans le tems du jubilé, figuroit le son des trompettes des Anges, qui apelleront tous les morts à la résurrection et au jugement géneral. Cyril. et autres.

L'ordre, † que les Israëlites gardoient dans leur camp, lorsqu'ils marchoient dans le désert, figuroit l'Église militante et les différens ordres, qui sont dans l'Église, laquelle, pour ce sujèt, est terrible, disent-ils, comme une armée rangée en bataille, *terribilis ut castrorum acies ordinata*. L'arche, qui étoit au milieu des escadrons du camp des Israëlites, figuroit Jésus-Christ, qui est la véritable Arche d'alliance et qui réunit les hommes à Dieu, qui est au milieu de son Eglise. Le camp des Israëlites étoit composé des douze tribus des Israelites, figure que l'Eglise Chrétienne seroit d'abord composée des douze Apôtres de Jésus-Christ. Les principaux enseignes des escadrons des Israëlites avoient pour figure, l'un, savoir Juda, un lion; un autre, savoir Ruben, avoit une face d'homme; l'autre, savoir Ephraïm, avoit une figure de boeuf; le quatrième enfin, savoir Dan, avoit une figure d'aigle, tenant un serpent dans ses griffes, fi-

* Levit. 25. 10. † Num. 2.

gure que les quatre Evangelistes seroient marqués par ces figures-là; Mathieu par une face d'homme, Marc par un lion, Luc par un boeuf, et Jean par un aigle. Aug. Orig.

Les Nazaréens *, mot qui veut dire être séparé, consacré et saint, figuroient Jésus-Christ, qui a été séparé du siècle, consacré à Dieu et rempli de sainteté. Cyril. Jerom. Amb. Les bénédictions que les prêtres donnoient au peuple, en répétant trois fois de suite le nom du Seigneur, figuroient le mistère de la trinité des personnes divines. Aug. Rup.

Le murmure de Marie et d'Aaron contre Moïse, pour avoir épousé une femme Ethiopienne, étoit tout figuratif. Moïse, qui épousa une femme Ethiopienne, figuroit Jésus-Christ, qui épouse l'Eglise des Gentils, figurée par l'Ethiopienne. Marie et Aaron, qui figuroient la Sinagogue et le Sacerdoce de la loi, en murmurèrent, pour figurer, que la Sinagogne † murmureroit de ce que leur Sacerdoce et leur loi sont comme transférés à des Gentils, qui font du fruit. Dieu aprouve ce mariage de Moïse, figure que Dieu recevroit l'Eglise des Gentils. Marie, en punition de son murmure, devient lépreuse, de même la Sinagogue, figurée par cette Marie, devient comme lépreuse et difforme, à cause de son aveuglement et de ses péchés. Marie, devenue lépreuse est séparée pour un tems, en figure de ce que la Sinagogue seroit rejettée de Dieu pour un tems, enfin, après sept jours d'exil elle revient, figure que la Sinagogue, après les sept âges du monde, c'est à

* Num. 6. † Ibid. 12.

dire, à la fin des tems, se réunira à l'église. Orig. Ambros.

La verge d'Aaron, * qui poussa des boutons et des fleurs, figuroit la Vierge Marie, qui, seule par la vertu du St. Esprit, a poussé et mis au monde la fleur divine, c'est-à-dire Jésus-Christ. Ciryl et selon d'autres la verge d'Aaron figuroit la croix de Jésus-Christ. Les boutons et les fleurs, qu'elle produisit, figuroient les Gentils, qui se convertissoient à la prédication de la croix du Sauveur. Orig. Selon d'autres encore la verge d'Aaron figuroit la puissance de Jésus-Christ, les boutons sa beauté spirituelle, procédant de la grâce et les fleurs la douceur de son esprit.

La vache rousse, dont il est parlé au 19 chap. des Nombres, étoit figurative, la vache figuroit l'humanité de Jésus-Christ, sa couleur rousse figuroit sa passion, son âge entier et parfait figuroit l'âge viril de Jésus-Christ, elle étoit sans tâche, pour marquer son innocence de tous péchés, elle n'avoit point portée le joug, pour marquer la liberté des enfans de Dieu et surtout de Jésus-Christ. Elle étoit tuée ou immolée par Eléasar Prêtre, pour figurer que Jésus-Christ souffriroit des prêtres de la loi, elle étoit tuée hors du camp, pour figurer que J. C. souffriroit la mort hors de Jerusalem. La flamme, qui brûloit cette vache et qui alloit en montant, figuroit, suivant ces mêmes Docteurs, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ. Le bois de cèdre, qui servoit à la brûler, figuroit la croix de Jésus-Christ. L'hyssope figuroit la vertu du baptême et l'écarlatte figuroit le sang de Jésus-Christ.

* Ibid. 17.

Aug. Isid. Greg. Theod. etc. Pouvoit-on dire de plus belles choses que celles-là?

La vache, * qui devoit être immolée, lorsque l'on trouvoit le cadavre d'un homme mort, dont on ne connoissoit point le meurtrier, figuroit encore la chair ou l'humanité de Jésus-Christ, qui a été immolée pour le salut des hommes, qui étoient morts dans le péché. Cette vache ne devoit point avoir porté le joug, pour marquer que Jésus-Christ étoit sans péchés, elle étoit tuée à cause d'un homicide trouvé, figure que Jésus-Christ seroit mis à mort pour les tués par le péché. Cette vache étoit tuée dans une vallée âpre, pour figurer le calvaire, ou la Nation juive, qui étoit revêche, infidèle et désagréable. Par le taureau, dont il est parlé au 33 chap. du Deuteronome, est figuré Jésus-Christ, et par ses cornes sont figurés les bras de la croix. Aug. Tert. Ambros.

Vous ne lierez point la bouche du boeuf, † qui foule le grain, ce qui a été dit par figure, pour marquer les Prédicateurs de l'Evangile, qui, en prêchant l'Evangile et convertissant les infidèles, relèvent et multiplient la race de Jésus-Christ, en tant que les convertis s'apellent chrétiens du nom de Christ, que s'ils refusent de prêcher et d'aller convertir comme le frère, il est comme lui rejetté et méprisé de l'Eglise. Aug. contre Faust. Orig. Ce qui est figuré par le frère, § qui épousoit la femme de son frère, pour relever sa race.

Les Enfans d'Israël résistoient pendant 40 jours

* Deut. 21. 3. † Deut. 25. 4. § Ibid. 25. 7.

à Goliath et aux Philistins, qui étoient leurs ennemis. Pourquoi pendant 40 jours? Cela figuroit, dit S. Augustin, les quatre tems et les quatre parties de la terre, qui signifient la vie présente, dans laquelle les Chrétiens, figurés par les Israëlites, sont obligés de combattre contre le Diable et ses Anges, qui étoient figurés par Goliath et son Armée. David, qui vient avec son bâton pour combattre contre ce Goliath, étoit la figure de Jésus-Christ, qui devoit combattre contre le Goliath spirituel, c'est-à-dire contre le Diable, avec le bois de sa croix. Goliath fut frappé au front d'un coup de pierre, que David lui jetta. Pourquoi fut-il ainsi frappé au front? C'étoit, dit le même S. Aug. parce qu'il n'avoit pas fait le signe de la croix sur son front. Car de même, dit-il, que le bâton de David figuroit la croix; de même aussi, dit-il, la pierre dont ce Goliath fut frappé, figuroit le Seigneur Jésus-Christ. Aug. Serm. 197 *de Temp.* Voyez le 4me Dimanche après la Pentecôte.

Le Temple si magnifique, que Salomon fit bâtir à Dieu, n'étoit, dit le même S. Aug. qu'une figure de celui que Jésus-Christ lui bâtiroit, et qui seroit fait, dit-il, non de bois, ni de pierres, comme celui de Salomon, mais qui seroit fait d'hommes vivans, tel, disoit-il, que nous avons maintenant la joïe de le voir. Aug. de civit. lib. 17 cap. 8. Qui ne riroit de toutes ces inépties-là?

Enfin toute la loi ancienne n'étoit, suivant cette doctrine de nos Christicoles, qu'une figure de leur loi nouvelle; car, suivant leur dire, les actions mêmes, aussi bien que les paroles, y étoient figuratives et

prophétiques. La terre promise, dont il est dit qu'elle étoit toute coulante de lait et de miel, pour marquer l'abondance de ses biens, n'étoit, suivant leur dire, qu'une figure de la vie bienheureuse, qu'ils espèrent dans le ciel, et qui est, comme ils disent, leur seule véritable Patrie. Tous les biens temporels, que Dieu promettoit aux juifs, n'étoient qu'une figure des biens spirituels de la grâce ou des récompenses éternelles du ciel, et comme aussi les menaces, qu'il leur faisoit, des châtimens temporels de cette vie, n'étoient qu'une figure des châtimens éternels de l'enfer. Les captivités, où les juifs furent réduits, n'étoient qu'une figure de la captivité du Démon et du péché, où étoient tous les hommes. La délivrance promise de leur captivité, n'étoit qu'une figure de la délivrance spirituelle de la captivité du Démon et du péché. Le puissant Redempteur, qui leur étoit promis, comme un très-puissant prince et Seigneur, qui domineroit sur la terre, n'étoit, suivant leur dire, qu'une figure de Jésus-Christ, dont la puissance spirituelle a delivré tous les hommes de cette captivité du Démon et du péché, où ils étoient réduits. La Jerusalem terrestre, qui devoit être à tout jamais glorieuse et si triomphante, n'étoit aussi, suivant leur dire, qu'une figure de la Jerusalem céleste, où ils prétendent que toutes sortes de biens se trouvent en abondance, de sorte que tout ce qui est dit dans les prophètes, ou dans la loi de cette Jerusalem terrestre, ou de ce puissant redempteur qui étoit promis, ou même des sacrifices et des cérémonies, qui se faisoient en ce tems-là, ne devoient s'entendre figurativement et allégo-

riquement, que de ce qui se fait maintenant dans la Religion Chrétienne et ne doivent s'entendre que de la Jerusalem céleste, que de la puissance spirituelle de Jésus-Christ et de la redemption spirituelle des hommes, faites par les mérites prétendus infinis de sa mort et passion; et même tout le peuple juif, selon la chair, n'étoit, suivant leur dire, qu'une figure des Chrétiens, qui sont, disent-ils, les vrais Israëlites, ou l'Israël de Dieu, comme dit leur grand S. Paul, de sorte que tout ce qui est dit littéralement de ce peuple et de toutes les grandes et magnifiques promesses, qui lui avoient été faites de la part de Dieu, ne devroit s'entendre que spirituellement et allégoriquement que des Chrétiens et de ce qui se fait dans leur Réligion, si bien que, suivant cette doctrine de nos Christicoles, tout ce qui auroit jamais été dit et promis de plus beau, de plus grand, de plus magnifique et de plus avantageux, touchant la venue d'un prétendu si puissant Redempteur et touchant sa prétendue future possession et jouissance de tant de si grands et si inestimables biens, que Dieu auroit promis à son peuple d'Israël, qui étoit son peuple choisi et son peuple bien-aimé, se termineroit seulement à des biens imaginaires, à une Redemption imaginaire et à un vil et ridicule fanatisme, qui se seroit trouvé et qui se trouveroit encore maintenant dans le Christianisme, à l'occasion de quoi on auroit certainement bien raison d'apliquer ici ce qui est dit de ce tant renommé et si prodigieux enfantement prétendu d'une montagne, qui se termina seulement à la production d'une chétive souris. *Parturiunt montes nascitur ridiculus mus.*

Ce qui est manifestement abuser des termes de la susdite loi et des susdites promesses et prophéties, c'est en pervertir le sens et la véritable signification, de sorte que quand on voudroit même suposer qu'elles séroient véritablement de Dieu, elles se trouveroient entièrement détruites et anéanties par ces sortes d'interprétations allégoriques et mistiques, qu'ils en font, lesquelles sont entièrement vaines et frivoles, d'autant qu'elles ne sont dans le fond, que des imaginations creuses et des vaines et ridicules fictions de l'esprit humain, qui se plait dans la vanité et dans le mensonge.

Ainsi elles ne méritent pas que l'on y fasse la moindre attention et si j'en ai raporté ici un si grand nombre d'exemples, ce n'est que parce qu'elles sont tout à fait dignes de risée et qu'elles sont très-propres à faire manifestement voir la vanité des susdites promesses et prophéties, qui ne sont pas moins vaines et frivoles, que les interprétations spirituelles et allégoriques ou mistiques, que nos dits Christicoles affectent de leur donner.

Je trouverois fort étonnant, que tant de si grands et de si illustres personnages se seroient amusés à nous dire et à nous débiter tant de sotises sur de si vains sujèts, si je ne savois d'ailleurs qu'ils peuvent y avoir été portés par quelques fausses vûës, et par quelques vaines considérations particulières. Les plus grands hommes sont quelques fois capables de mille foiblesses, aussi bien que les autres. Il y a mille plis et replis dans le coeur et dans l'intention des hommes, qu'il seroit difficile de développer. On ne

voit pas toujours par quels motifs ils parlent, ni dans quelles vûës ils agissent. Pour moi, j'aurois peine à croire, comme dit le Sr de Montagne, que ces grands hommes, dont je viens de parler, aïent parlé sérieusement, lorsqu'ils nous ont débité tant de sotises sur ce sujèt: Si ce n'est peut-être, qu'ils se soïent ensuite persuadés à eux-mêmes, ce qu'ils vouloient d'abord faire seulement accroire aux autres; semblables en cela, comme dit encore le Sr de Montagne, à ces enfans, qui s'effraïent de ce même visage, qu'ils ont barbouillé et noirci à leurs compagnons, ou semblables à ces sots idolâtres, qui révèrent religieusement des troncs de bois ou de pierres, auxquels ils auront donné quelque figure. Et nos Christicoles eux-mêmes, qui adorent maintenant de foibles petites images de pâte, après que leurs Prêtres ont mistérieusement et secrètement prononcé seulement quatre paroles sur les susdites petites images de pâte. Y a t-il rien de plus sot, de plus vain et de plus ridicule?

Je croirois donc bien plûtôt, que ces grands hommes ont voulu en cela se jouer de notre commune ignorance et bêtise, sachant bien qu'il n'y a rien qu'on ne puisse facilement faire accroire aux ignorans; et si on veut néanmoins, qu'ils aïent véritablement dit leurs pensées en cela, comme ils le croïoient, je ne saurois dans ce cas-là m'empêcher de penser qu'ils n'aïent eux-mêmes été en cela des ignorans et des sots. On me pardonnera, si on veut, cette expression, car j'écris ici naïvement ce que j'en pense, après y avoir néanmoins réfléchi plusieurs fois, et en suivant toujours, autant qu'il m'étoit possible, les plus

claires lumières de la raison, pour voir si je ne me trompois pas moi-même: Car la raison naturelle est le seul chemin, que je me suis toujours proposé de suivre dans mes pensées, étant celui qu'il me paroit évidemment que chacun devroit toujours suivre, pour ne pas marcher aveuglément, comme on fait dans des chemins et dans des Païs, que l'on ne connoit pas; et plus j'y ai passé, plus ai-je trouvé de quoi me confirmer dans mes pensées.

Comme donc les susdites promesses et prophéties, prises dans le sens propre et naturel des paroles, n'ont point eu leur accomplissement; et que de l'aveu même de nos Christicoles, elles ne peuvent l'avoir eu que dans un sens spirituel, allégorique et mistique, qui n'est dans le fond, qu'un sens étranger et un sens ridicule et imaginaire; il s'en suit manifestement, que ces promesses et prophéties sont fausses, puisqu'elles ne sauroient être vraïes ou véritables que dans un sens, qu'elles n'ont point en elles-mêmes et qui dans le fond n'est qu'imaginaire. Et si ces promesses ou prophéties se trouvent fausses dans un sens litteral, qui leur est propre et naturel et qui est le seul propre et véritable sens, il est clair et évident, qu'elles ne viennent point de Dieu, et qu'elles ne peuvent, en aucune manière, servir de preuves, ni de témoignages assurés de la vérité d'aucune Réligion, non plus que les prétendus miracles, dont j'ai ci-devant parlé; et ainsi tous ces prétendus motifs de crédibilité, sur lesquels nos Christicoles prétendent fonder la certitude de la vérité de leur Religion, n'étant d'aucun poids, ni d'aucune autorité, pour prouver ce qu'ils pré-

tendent, il s'en suit manifestement, que leur Religion est fausse, et que tout ce qu'ils en disent, comme venant de la part et de l'autorité de Dieu, n'est, comme j'ai dit, qu'erreur, illusion, mensonge et imposture, et c'est la quatrième preuve démonstrative qui j'avois à en donner.

XXX.

CINQUIÈME PREUVE.

Passons à la cinquième preuve, que je tirerai de la fausseté de leur doctrine. Il n'y a point de Religion, qui ne prétende enseigner la plus pure, la plus sainte et la plus véritable doctrine. Cependant il n'y en a pas une, qui ne soit toute mêlée et comme paitrie d'erreurs, d'illusions, de mensonges et d'impostures: c'est ce que l'on peut par conséquent véritablement dire de la Religion Chrétienne, Apostolique et Romaine, aussi bien que de toutes les autres Religions: d'où je tire cet argument: Une Religion qui reçoit, qui aprouve et qui autorise même des erreurs dans sa doctrine et dans sa morale, ne peut être une véritable Religion, et ne peut véritablement être d'institution divine. Or la Religion Chrétienne, et principalement la secte Romaine, reçoit, aprouve et autorise des erreurs dans sa doctrine et dans sa morale, c'est ce qu'il est facile de faire voir: 1°. elle reçoit, aprouve et autorise des erreurs dans sa doc-

trine, puisqu'elle enseigne et qu'elle oblige de croire, non seulement des choses qui sont fausses, mais aussi des choses qui sont ridicules et absurdes, et qui sont entièrement contraires à ce que l'on devroit penser de la bonté, de la sagesse, de la justice et de la miséricorde d'un Dieu, qui seroit infinement parfait. En second lieu elle reçoit, aprouve et autorise aussi des erreurs dans sa morale. 2°. Parce qu'elle aprouve et autorise des maximes, qui tendent au renversement de la justice et de l'équité naturelle. 3°. Parce qu'elle blâme et qu'elle condamne comme vicieuses, les plus légitimes inclinations de la nature, et qu'elle souffre, qu'elle favorise et autorise des abus, qui choquent ouvertement la droite raison, et qui sont entièrement contraires à la justice et au bon gouvernement des hommes. C'est ce qu'il est facile de faire manifestement voir, par la seule exposition de ces erreurs et de ces abus-là: car les exposer simplement et naïvement, tels qu'ils sont, avec toutes leurs circonstances et dépendances, c'est suffisamment les rechercher.

XXXI.

Prémièrement donc la Réligion Chrétienne, Apostolique et Romaine enseigne et oblige de croire, qu'il n'y a qu'un seul Dieu et en même tems elle enseigne aussi et oblige de croire, qu'il y a trois personnes divines, chacune desquelles personnes est véritablement Dieu.

Trinum Deum unicumque cum fervore praedicat: car s'il y en a trois, qui soient véritablement Dieu, ce sont véritablement trois Dieux, et si ce sont véritablement trois Dieux, il est faux de dire qu'il n'y ait qu'un seul Dieu; ou s'il est vrai de dire qu'il n'y a véritablement qu'un seul Dieu, il est faux de dire qu'il y en ait véritablement trois, qui sont Dieu, puisqu'un et trois ne se peut véritablement dire d'une seule et même chose. La même Réligion Chrétienne enseigne et oblige de croire, que la prémière de ces prétenduës personnes divines, qu'elle apelle le Père, a engendré la seconde personne, qu'elle apelle le Fils, et que ces deux premières personnes ensemble ont produit la troisième, qu'elle apelle le Saint Esprit, et néanmoins elle enseigne et oblige de croire, que ces trois prétendues divines personnes ne dépendent nullement l'une de l'autre, et qu'elles ne sont pas même plus anciennes l'une que l'autre, l'une n'aïant jamais été avant l'autre, ce qui est encore manifestement absurde, puisqu'une chose ne peut recevoir son être d'une autre; sans quelque dépendance de cette autre; et qu'il faut nécessairement qu'une chose soit, pour qu'elle puisse donner l'être à une autre. Si donc la seconde et la troisième de ces prétendues personnes divines, ont reçu leur être de la prémière, il faut nécessairement qu'elles dépendent dans leur être de cette prémière personne, qui leur auroit donné l'être, ou qui les auroit engendré et produit, et il faut nécessairement aussi, que cette prémière, qui auroit donné l'être aux deux autres, ait été, avant que de leur pouvoir donner l'être,

puisque ce qui n'est point, ne peut donner l'être à rien.

Si donc la prémière personne a véritablement donné l'être aux deux autres, et que ces deux autres aïent véritablement reçu leur être de cette prémière, il faut nécessairement que la prémière ait été, lorsque les deux autres n'étoient pas encore, et par conséquent, qu'elles aïent été l'une avant l'autre. D'ailleurs il répugne et il est absurde de dire, qu'une chose, qui auroit été engendrée ou produite, n'auroit point eu de commencement: Or, selon nos Christicoles, la seconde et la troisième personne divines ont été engendrées ou produites, donc elles ont eu un commencement: et si elles ont eu un commencement, et que la prémière personne n'en ait point eu, comme n'aïant point été engendrée, ni produite d'aucune autre, il s'en suit nécessairement, que l'une ait été avant l'autre, c'est-à-dire, que la prémière ait été avant la seconde et que la seconde ait été avant la troisième: étant absurde de dire, qu'elles soient produites l'une de l'autre, sans aucune dépendance l'une de l'autre, et sans aucune priorité, ou postériorité l'une de l'autre. Que si cela est absurde, il n'est certainement pas moins absurde de dire, qu'il n'y ait véritablement qu'un seul Diéu et qu'il y ait cependant trois personnes en Dieu. Nos Christicoles, qui sentent ces absurdités, et qui ne sauroient s'en parer par aucune bonne raison, n'ont point d'autres ressources que de dire, qu'il faut pieusement fermer les yeux de la raison humaine, qu'il faut captiver son esprit sous l'obéissance de la Foi, et qu'il faut adorer humblement de

si hauts et si adorables mistères, sans vouloir les comprendre. Mais, comme ce qu'ils apellent Foi, n'est véritablement qu'un principe d'erreurs, d'illusions et d'impostures, comme je l'ai ci-devant démontré; lorsqu'ils nous disent, qu'il faut se soumettre pieusement et aveuglement à tout ce que leur Foi leur enseigne et les oblige de croire, c'est comme s'ils disoient, qu'il faut pieusement et aveuglement croire et reçevoir toutes sortes d'erreurs, d'illusions et d'impostures, par un principe même d'erreurs, d'illusions et d'impostures.

Voici, comme un de nos fameux Deïchristicoles Romains parle de cette aveugle soumission à leur Foi, à l'occassion de ce pretendu mistère de leur Dieu en trois personnes: »Rien ici d'humain, dit-il, * rien de »charnel, que la raison soit captive sous le joug de »la Foi, pour adorer des mistères, qu'elle ne peut »comprendre. Un Dieu, dit-il, qui est la même chose »que son Fils, et qui n'est pas la même personne. »Un Fils qui réside dans son Père et un Père dans »son Fils et qui sont distingués réellement l'un de »l'autre; un Fils qui reçoit tout et l'être même de »son Père, sans indigence, sans dépendance et sans »postériorité, un Père qui donne et communique tout »ce qu'il est à son Fils, sans lui donner commence»ment, sans rien perdre de ce qu'il donne à son Fils »coéternel, consubstantiel et opérant avec lui par la »même Toute-puissance; ce sont, dit-il, des vérités »ou la raison se perd."

* Quesnel sur St. Jean. Chap. 14. 10.

Il a raison ici de dire qu'elle se perd, parce qu'il faut effectivement l'avoir perdu et renoncer entièrement à ses lumieres, pour vouloir soutenir des propositions aussi absurdes que celles-là. Voilà cependant un des principaux points de la doctrine de nos Deïchristicoles, ils voïent bien eux-mêmes que la raison se perd dans les absurdités de ces beaux prétendus mistères, et cependant ils jugent, qu'ils doivent plûtôt perdre leur raison, que d'aller contre leur Foi, en suivant les lumières de leur raison: c'est pour eux, dit Mr. de Montagne, * une raison de croire, que de rencontrer une chose incroïable et elle est selon eux d'autant plus selon la raison, qu'elle est contre l'humaine raison; mais c'est cela même, qui prouve évidemment leur aveuglement et la fausseté de leur doctrine.

Nos Deïchristicoles blâment et condamnent ouvertement l'aveuglement des anciens Païens, qui reconnoissoient et adoroient plusieurs dieux, ils se raillent de ce qu'ils disoient de la généalogie de leurs Dieux, de leur naissance, de leur mariage et de la génération de leurs enfans. Et ils ne prennent pas garde eux-mêmes, qu'ils disent des choses, qui sont beaucoup plus ridicules et plus absurdes, que tout ce que les Païens ont dit de leurs Dieux; car si les Païens ont reconnu et adoré plusieurs Dieux, ils ne disoient pas, qu'ils n'avoient tous qu'une même nature, qu'une même puissance, et qu'une même Divinité; ils attribuoient ingénuement et sans mistère à chacun d'eux leur propre nature, leur propre puissance, leur propre volonté, leurs

* Essai pag. 406.

propres inclinations et leur propre Divinité; mais nos Deïchristicoles, en reconnoissant de nom un seul Dieu, ils en admettent effectivement trois, auxquels cependant ils n'attribuent qu'une même nature, qu'une même puissance et qu'une même Divinité; ce qui est certainement beaucoup plus absurde, que ce que disoient les Païens de la pluralité des Dieux.

Si ces mêmes Païens ont cru, qu'il y avoit des Déesses comme des Dieux, et que ces Dieux et ces Déesses se marioient ensemble, et qu'ils engendroient des enfans, ils ne pensoient en cela rien que de naturel, car ils ne s'imaginoient pas encore que les Dieux fussent sans corps et sans sentimens. Et croïant qu'ils avoient des corps et du sentiment, aussi bien que les hommes, il ne faut pas s'étonner, s'ils croïoient qu'il y eut des Dieux mâles et des Déesses femelles: car s'il y en avoit effectivement quelques uns, pourquoi n'y en auroit-il point de l'un et de l'autre sexe? On ne voit point qu'il y ait plus de raison de nier, ou de reconnoitre plutôt l'un que l'autre, et suposant, comme faisoient les Païens, qu'il y avoit des Dieux et des Déesses, pourquoi ne se marieroient-ils pas? Et pourquoi ne prendroient-ils pas leurs plaisirs ensemble, ces Dieux et ces Déesses, en engendrant des enfans, et cela en la manière que font les hommes? Il n'y auroit certainement rien de ridicule, ni d'absurde dans cette doctrine et dans cette croïance des Païens, si le fondement de leur doctrine et de leur croïance étoit vrai, c'est-à-dire, s'il étoit vrai qu'il y eut effectivement des Dieux.

XXXII.

Mais dans la doctrine et dans la croïance de nos Deïchristicoles il y a quelque chose de plus ridicule et de plus absurde, car, outre ce qu'ils disent d'un Dieu qui en fait trois, ou de trois qui ne font qu'un, ce qui est déjà, comme j'ai remarqué, une absurdité assez grande, ils disent que ce Dieu triple et unique n'a ni corps, ni forme, ni figure aucune. Ils disent que la prémière personne de ce Dieu triple et unique, qu'ils apellent le Père, a engendré toute seule, par sa propre pensée et par sa propre connoissance, une seconde personne; qu'ils apellent le Fils, et qui est tout semblable à son Père, étant comme lui, sans corps, sans forme et sans figure aucune, qui est ce qui fait que la prémière personne se nomme le père plutôt que la mère, et qui est ce qui fait que la seconde se nomme plutôt le fils que la fille? Car si la prémière est véritablement père, plutôt que mère et si la seconde est véritablement fils, plutôt que fille, il faut nécessairement, qu'il y ait quelque chose dans l'un et dans l'autre de ces deux personnes, qui fasse que l'une soit père, plutôt que mère, et que l'autre soit plutôt fils, que fille. Or qu'est-ce qui feroit cela, si ce n'est qu'elles seroient tous deux mâles et non fémelles? Mais comment seront-elles plutôt mâles que fémelles, puisqu'elles n'ont ni l'une, ni l'autre, ni corps, ni forme, ni figure aucune? Cela n'est pas imaginable, cela se détruit de soi-même; mais n'importe, ils disent et il leur plait de dire toujours

à bon compte que ces deux personnes, qui sont ainsi sans corps, sans forme et sans figure aucune, et qui par conséquent ne peuvent être d'aucun sexe, c'est-à-dire ni mâles, ni fémelles, sont néanmoins père et fils, et qu'ils ont produit par leur mutuel amour une troisième personne, qu'ils apellent le St. Esprit, laquelle personne n'a, non plus que les deux autres, ni corps, ni forme, ni figure aucune. Et ainsi, suivant l'admirable et sainte doctrine et croïance de nos subtils et savants Deïchristicoles, il n'y a qu'un seul triple et unique Dieu, qui est sans corps et sans forme, sans figure et sans couleur aucune: et dans ce seul triple et unique Dieu, il y a cependant trois personnes divines, lesquelles sont toutes trois sans corps, sans forme et sans figure aucune. On ne peut pas dire qu'elles soient d'aucun sexe, c'est-à-dire, qu'elles soient mâles, ni fémelles, et quoiqu'elles ne soient ni mâles, ni fémelles, elles n'ont pas laissé néanmoins que de s'engendrer et de se produire les unes les autres, ce qui s'est fait, disent nos Christicoles, non charnellement, mais spirituellement et d'une manière toute spirituelle et mistérieuse et ineffable, c'est-à-dire, d'une manière que nos Christicoles eux-mêmes ne sauroient exprimer, ni conçevoir.

Jugez si cette doctrine et si cette croïance n'est pas incomparablement plus ridicule et plus absurde, que toutes celles des anciens Païens? Elle est certainement incomparablement plus ridicule et plus absurde: car ces anciens Païens croïoient, suivant le cours ordinaire de la nature, dans ses générations, que les Dieux pouroient en engendrer plusieurs et

plusieurs enfans, et que leurs enfans pouroient en engendrer plusieurs et plusieurs autres et continuer toujours ainsi de générations, en générations, dans tous les siècles. Et, suivant leur principe, il n'y avoit encore rien de ridicule, ni d'absurde, dans leur pensée et dans leur croïance. Mais par quelle raison, nos Christicoles veulent-ils borner la puissance générative de leur Dieu, le Père, à la génération d'un seul fils? Est-ce qu'il n'auroit pu, ou qu'il n'auroit pas voulu engendrer davantage? Ou seroit-ce peut-être, qu'il ne lui auroit pas été convenable, d'avoir plusieurs fils et plusieurs filles? Ce ne doit pas être pour cette dernière raison, qu'il n'auroit voulu avoir qu'un seul fils, car la multitude des enfans, lorsqu'ils sont tous bien nés, qu'ils sont tous beaux, sages et honnêtes, fait l'honneur et la gloire d'un père, qui les a engendrés; et il ne faut point douter, que le Dieu Père n'auroit engendré toujours que de beaux enfans, qui auroient tous été aussi sages et aussi parfaits, qu'il auroit voulu, et par conséquent, auroient fait l'honneur et la gloire de leur père. D'ailleurs ce divin Père n'avoit pas lieu de craindre, comme des hommes, de voir jamais aucun de ses enfans dans l'indigence et dans la misère, puisqu'étant le souverain Maître et Seigneur du ciel et de la terre, il auroit pu leur donner à tous des apanages convenables à leur divine naissance, et il auroit pu même leur donner à chacun d'eux un monde entier à gouverner et à y faire tout ce qu'ils auroient voulu, et se réserver ce monde-ci pour lui, s'il l'avoit trouvé bon. Ainsi il ne paroit pas, que ce puisse avoir été pour une telle, ou autre sem-

blable raison, qu'il n'auroit voulu engendrer qu'un seul fils.

Dire qu'il n'auroit pû en engendrer aucun autre, attendu que sa puissance générative auroit été entièrement épuisée par la génération de ce premier fils, ce seroit dire une chose ridicule et absurde, parce qu'il seroit ridicule et absurde de vouloir borner si court une puissance, que l'on dit être infinie. Or, nos Christicoles disent que la puissance de ce divin Père est infinie, et si elle est infinie, elle ne sauroit donc jamais être épuisée par la génération de ce prémier fils, et ainsi ils n'auroient pas raison de dire, que sa puissance générative seroit épuisée par la génération d'un seul Fils. Quoi! Cette puissance d'engendrer se trouve t'-elle épuisée dans les hommes, par la génération d'un seul enfant? Point du tout, bien loin de cela elle ne l'est pas même toujours par la génération de 12, ni de 15, puisqu'il y en a plusieurs, qui en ont eu un plus grand nombre. Ægypte, par exemple, prémier Roi du Roïaume de ce nom, eut 50 fils, qu'il maria à 50 filles, que son frère Dardanus avoit. On dit qu'Amurat, troisième Roi des Turcs, eut 102 enfans. On dit que Hiérôme, Roi des Arabes, en eut 600! On dit aussi que Scieure, Roi des Tartares, laissa 80 enfans mâles. Il y a aparence, que le Roi Salomon en avoit eu encore un bien plus grand nombre, que tous ceux-ci, puisqu'il n'avoit pas moins que 700 femmes, qui étoient comme autant de Reines, et qu'il avoit encore 300 concubines, en sorte que s'il avoit seulement eu un enfant de chacune, il n'en auroit pas eu moins qu'un millier. Cette

puissance d'engendrer ne se borne pas non plus dans les femmes à la génération d'un seul enfant, il y en a beaucoup, qui en font jusqu'à plus d'une douzaine, et il y en a même eu plusieurs; et il y en a encore plusieurs, qui en font deux on trois d'une seule ventrée. Le Journal historique du Mois de Mai 1709 raporte que la femme d'un artisan de Londre mit au monde 3 garçons et 3 filles d'une même couche. On dit qu'une comtesse de Pologne, nommée Marguerite, enfanta d'une seule portée 36 enfans. Bien plus qu'une Comtesse de Hollande, nommée aussi Marguerite, s'étant moquée d'une pauvre femme, qui étoit fort chargée d'enfans, eut d'une seule ventrée autant d'enfans, qu'il y a de jours en l'an, savoir 365, qui furent tous mariés *.

Je ne parle pas de plusieurs espèces d'animaux, qui d'ordinaire font 10 ou 12 petits de leur espèce, d'une seule ventrée. Il paroit bien par tous ces exemples, et par l'expérience de ce que l'on voit tous les jours, que la puissance d'engendrer dans les hommes et dans les bêtes, ne se borne point à la génération d'un seul, mais qu'elle va beaucoup plus loin; pourquoi donc nos Christicoles veulent-ils borner si court, dans leur Dieu, une si douce, si charmante et si estimable puissance que celle-là? Ils n'en sauroient donner aucune raison solide, et c'est en quoi aussi ils se rendent ridicules, et plus ridicules que n'étoient les païens, dans la croïance qu'ils avoient de la génération de leurs Dieux.

* Voïez sur cela les Annales de Hollande et de Pologne.

Mais pourquoi encore ne veulent-ils pas que la seconde, ni que la troisième personne de leur triple et unique Divinité aïent, comme la prémière, la puissance d'engendrer chacun un fils semblable à eux? Si cette puissance d'engendrer un fils est une perfection dans la prémière personne, c'est donc une perfection et une puissance, qui n'est point dans la seconde, ni dans la troisième personne, et ainsi ces deux personnes, manquant d'une perfection et d'une puissance, qui se trouvent dans la prémière, elles ne seront certainement pas égales entr'elles, comme nos Christicoles prétendent qu'elles le soient. Si, au contraire, ils disent que cette puissance d'engendrer un fils n'est pas une perfection, ils ne devroient donc pas l'attribuer à la prémière personne, non plus qu'aux deux autres, parce qu'il ne faut attribuer que des perfections à un Être, qui seroit souverainement parfait. D'ailleurs ils n'oseroient dire, que la puissance d'engendrer une divine personne, ne soit pas une perfection. D'un autre côté, s'ils disent que cette prémière personne auroit bien pû engendrer plusieurs fils et plusieurs filles, mais qu'elle n'auroit voulu engendrer que ce seul fils, et que les deux autres personnes pareillement n'en auroient point voulu engendrer, ni produire d'autres, on pouroit prémièrement leur demander, d'où ils savent que cela soit ainsi: car on ne voit point dans les prétendues Ecritures saintes, qu'aucune de ces prétendues divines personnes se soient positivement déclarées la-dessus. Comment nos Christicoles peuvent-ils savoir ce qui en est? Ils n'en peuvent certainement rien savoir, et ils n'en parlent donc, que suivant leurs idées et leurs

imaginations et qui sont des imaginations creuses. C'est en quoi ils se rendent encore ridicules et téméraires; car c'est se rendre ridicule et téméraire, que de vouloir juger et parler si positivement des intentions et des volontés des Dieux, sans savoir ce qui en est. En second lieu, on pouroit dire, que si ces pretenduës et divines personnes avoient véritablement la puissance d'engendrer plusieurs fils et plusieurs filles, et qu'elles n'en voulussent cependant point engendrer, il s'en suivroit, que cette divine puissance demeureroit en elles sans effèt et comme inutile; elle seroit tout-à-fait sans effèt dans la troisième personne, qui n'engendre et ne produit aucune personne, et elle seroit presque sans effèt dans les deux autres, puisqu'elles voudroient la borner à si peu d'effèts: et ainsi cette puissance qu'elles auroient, d'engendrer ou de produire quantité de fils et de filles, demeureroit en elles comme oisive et inutile, ce qui ne seroit nullement convenable à dire de divines personnes.

D'ailleurs on pouroit dire, que ce seroit dans la personne du Père une marque assez évidente, qu'elle n'auroit eu guères de plaisir et de contentement dans la génération de son fils, puisqu'il n'en auroit point voulu engendrer d'autres, et ce seroit dans les trois personnes une marque évidente, qu'elles n'auroient voulu guères de bien à tant d'autres divines personnes, qu'elles auroient pû engendrer, puisqu'elles n'auroient pas voulu leur donner l'être, qui leur auroit été si glorieux et si avantageux d'avoir. C'est certe bien dommage, que ces divines personnes aïent eu si peu d'inclination à l'amour de la génération, et qu'elles aïent

si peu aimé la multiplication de leur espèce: car si elles l'eussent aimée, seulement autant que les hommes aiment la multiplication de la leur, et qu'elles eussent voulu multiplier leur divine race, seulement autant que celle de Jacob multiplioit en Egypte, et qu'elles eussent voulu donner des corps à tous leurs enfans, ou que tous ces divins enfans eussent bien voulu s'incarner dans des corps humains, comme a fait le prétendu fils unique de Dieu le Père, la terre et les cieux seroient maintenant tout peuplés de divins enfans et de divines personnes, qui vaudroient beaucoup mieux que toute cette multitude d'hommes vicieux et corrompus, qui remplissent la terre de crimes et de méchancetés, et ainsi, de quelque côté que nos Christicoles puissent rendre ce prémièr et capital point de leur doctrine, elle se trouve toujours manifestement fausse, ridicule, et absurde en ce point.

Nos Deichristicoles ou Christideicoles blâment et condamnent les païens, de ce qu'ils attribuoient la Divinité à des hommes mortels, comme aussi de ce qu'ils les adoroient comme des Dieux, aprés leur mort. Ils ont certainement raison de les blâmer et de les condamner en cela. Mais ces Païens-là ne faisoient en cela, que ce que font encore maintenant nos Christicoles eux-mêmes, qui attribuent la Divinité à leur Christ, qui n'étoit véritablement qu'un homme comme les autres; de sorte, que si nos Deichristicoles blâment et condamnent les païens, de ce qu'ils adoroient comme des Dieux des hommes mortels, ils devroient donc bien se condamner aussi eux-mêmes, puisqu'ils sont dans la même erreur, que ces Païens étoient, et qu'ils

adorent comme leur Dieu, un homme qui étoit mortel, et qui étoit même si bien mortel, qu'il mourut honteusement sur une croix, après avoir été condamné à la mort. Il ne serviroit de rien à nos Deichristicoles, de dire ici, qu'il y a une grande différence entre leur Jésus-Christ et les Dieux des Païens, sous prétexte que leur Christ seroit, comme ils disent, vrai Dieu et vrai homme tout ensemble, attendu que la Divinité se seroit incarnée en lui, au moïen de quoi la nature divine, se trouvant jointe et unie hypostatiquement, comme ils disent, avec la nature humaine, ces deux natures auroient fait, dans Jésus-Christ, un vrai Dieu et un vrai homme, ce qui ne s'étant jamais fait, comme ils disent, dans les Dieux prétendus des anciens Païens, c'étoit manifestement erreur et folie en eux de les adorer comme des Dieux, puisqu'ils n'étoient que des hommes foibles et mortels comme les autres.

Mais il est facile de faire voir la foiblesse et la vanité de cette réponse, et de cette prétendue différence de l'un aux autres; car, d'un côté, n'auroit-il pas été aussi facile aux Païens, qu'aux chrétiens, de dire que la Divinité, ou la nature divine, se seroit véritablement incarnée dans les hommes, qu'ils adoroient comme Dieux, et qu'elle se seroit véritablement incarnée dans leur Saturne, dans leur Jupiter, dans leur Mars, dans leur Apollon, dans leur Mercure, dans leur Bacchus, dans leur Esculape et dans tous les autres, qu'ils adoroient comme Dieux? Pareillement, que la Divinité se seroit véritablement incarnée dans leur Junon, dans leur Diane, dans leur Pallas, dans leur Minerve, dans leur Cérès, dans leur Venus et

dans toutes les autres Déesses, qu'ils adoroient? Il leur auroit certainement été aussi facile, de dire cela de leurs Dieux et de leurs Déesses, qu'aux Chrétiens de le dire de leur Jésus-Christ. D'un autre côté, si la Divinité avoit bien voulu s'incarner et s'unir hypostatiquement, comme disent nos Deichristicoles, à leur nature humaine, dans leur Jésus-Christ, que savent-ils, si cette même Divinité n'auroit pas bien voulu aussi s'incarner et s'unir hypostatiquement à la nature humaine, dans ces grands hommes et dans ces admirables femmes, qui par leurs vertus, par leurs belles qualités et par leurs belles actions ont excellé par dessus le commun des hommes, et se sont fait ainsi adorer comme des Dieux et comme des Déesses? Certainement la Divinité auroit pu aussi facilement s'incarner dans les Dieux des Païens, comme dans le Christ des Chrétiens. Et si nos Deichristicoles ne veulent pas croire, que la Divinité se soit jamais incarnée dans ces grands personnages, pourquoi veulent-ils nous faire croire, qu'elle se seroit incarnée dans leur Christ? Quelle raison et quelle preuve en ont-ils? Point d'autre que leur foi et que leur croïance aveugle, qui est, comme j'ai dit, un principe d'erreurs, d'illusions et d'impostures, et qui étoit dans les Païens, également comme dans eux, ce qui fait manifestement voir, qu'ils sont à deux de jeu à cet égard, et qu'ils sont également dans l'erreur, les uns comme les autres.

Mais ce qu'il y a en cela de plus ridicule dans le Christianisme, que dans le Paganisme, c'est que les Païens n'ont ordinairement attribué la Divinité, qu'à de grands hommes et à de grands personnages, comme

à des Empereurs, à des Rois, à de puissans Princes, ou à des personnes, qui ont excellé en quelques vertus, en quelques belles et rares perfections, qui ont, par exemple, inventé les sciences et les arts, qui ont rendu quelques signalés services au public, ou qui ont fait quelques grandes et généreuses actions; mais nos Deichristicoles, à qui attribuent-ils la Divinité? A un homme de néant, qui n'avoit ni talent, ni esprit, ni science, ni adresse et qui étoit tout à fait méprisé dans le monde. A qui l'attribuent-ils? Le dirai-je? Oui je le dirai, ils l'attribuent à un fou, à un insensé, à un misérable fanatique et à un malheureux pendart.

Oui, mes chers amis, c'est à un tel personnage, que vos Prêtes et vos Docteurs attribuent la Divinité; c'est un tel personnage, qu'ils vous font adorer comme votre divin Sauveur et Redempteur, lui qui ne s'est pu sauver lui-même du supplice honteux de la croix. Car ce Jésus-Christ, qu'ils vous font adorer comme un Dieu fait homme, n'étoit, suivant même le portrait, que nous en font les Evangélistes et ses disciples, qu'un misérable fanatique et un malheureux pendart, qui a été attaché et pendu en croix, et que l'on pouroit, pour cette raison, dire avoir été maudit de Dieu et des hommes, suivant ce qui est écrit dans leurs propres livres, que maudit de Dieu, celui qui est pendu en croix, *maledictus a Deo est qui pendet in ligno* *. Il n'est pas besoin que je prouve, qu'il n'étoit qu'un homme vil et méprisable dans le monde, car,

* Deut. 21. 23.

outre qu'il disoit lui-même, qu'il n'avoit pas seulement un lieu, où il puisse reposer sa tête, * vous savez qu'il est venu au monde dans un étable, qu'il est né de pauvres parens, qu'il a toujours été pauvre, qu'il n'étoit fils que d'un charpentier et que, depuis qu'il avoit voulu paroitre dans le monde et faire parler de lui, qu'il n'a passé que pour un insensé, pour un fou, pour un démoniaque et pour un séducteur, qu'il a toujours été méprisé, moqué, persécuté, fouetté et qu'enfin il a été pendu à une croix, où il a misérablement fini ses jours: *maledictus a Deo qui pendet in ligno.* Ainsi on ne peut nier, qu'il n'ait été misérable et malheureux dans le monde, de sorte que pour prouver qu'il n'étoit en effèt qu'un fou, qu'un insensé, qu'un misérable fanatique et un malheureux pendart, il ne s'agit que de prouver et faire voir, qu'il étoit véritablement un fou, un insensé, un fanatique, c'est ce que je vais prouver évidemment par ces trois choses.

XXXIII.

Premiérement par le jugement, que l'on faisoit de lui dans le monde. 2°. Par ses propres pensées et discours. 3°. Par ses actions et ses manières d'agir. Quant au jugement que l'on faisoit de lui dans le monde, on voit clairement par les Evangiles mêmes,

* Luc. 9. 58.

qu'il ne passoit que pour un homme, tel que je viens de dire. On voit dans l'Evangile St. Luc, que la premiére fois, qu'il voulut se mêler de prêcher dans sa ville de Nazareth, où il avoit été nourri et élevé *, les peuples furent tellement indignés, de ce qu'il leur disoit, que, s'étant mis tous en colère contre lui, ils le chassèrent de leur ville et le menèrent sur le haut d'un précipice, pour le jetter en bas. Une autre fois, comme il faisoit plusieurs reproches injurieux aux Scribes et Pharisiens et même aux Docteurs de la loi et qu'il leur donnoit plusieurs maledictions, un d'entre eux fut obligé de lui dire: Maître, ne voyez-vous pas, qu'en parlant de la sorte, vous nous faites injure †. Mais lui, continuant ses reproches injurieux et ses outrageantes malédictions, ils furent obligés de le reprendre plus sévèrement et de lui fermer entiérement la bouche, comme il est marqué dans cet Evangile: *Coeperunt Pharisoei et legisperiti graviter insistere et os ejus opprimere de multis,* Luc. 11: 53. Une autre fois, comme il parloit aux Juifs, et ces Juifs, voïant qu'il ne leur disoit que des sotises et des impertinences, qui les choquoient, ils lui dirent: N'avons nous pas bien raison de dire que tu es un Samaritain et que tu as le Démon dans le corps, et comme il continuoit nonobstant cela de leur dire des sotises, ainsi qu'on le peut voir dans l'Evangile selon St. Jean, ils lui dirent pour une seconde fois, c'est maintenant que nous connoissons que tu es un fol, ou que tu as le démon dans le corps, nous savons

* Luc. 4: 29. † Luc. 11: 45.

qu'Abraham est mort et que tous les prophètes sont morts, et que tu dis, lui dirent-ils *: Que si quelqu'un garde ta parole, qu'il ne mourra jamais. Et comme il persistoit encore à leur dire des sotises, ils lui dirent encore: Quoi! Tu n'a pas encore 50 ans et tu as vu Abraham, qui est mort depuis tant de siècles. Enfin, voïant qu'il leur répondoit et qu'il leur disoit toujours quelques sotises, ils prirent des pières pour le lapider et pour lors il fut contraint de se retirer et de se cacher d'eux.

Un jour, aïant dit aux Juifs qu'il leur donneroit sa chair à manger et son sang à boire, que s'ils ne mangeoïent sa chair et ne buvoient son sang, qu'ils n'auroient point la vie en eux †, ils trouvèrent ce discours si dur et si absurde, qu'ils en furent fort scandalisés, et se dirent les uns aux autres, comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger, et son sang à boire? Plusieurs de ses Disciples ne pouvant souffrir la dureté et l'absurdité d'un tel discours, se séparèrent de lui et l'abandonnèrent, jugeant bien par ce discours qu'il n'étoit qu'un insensé! Une autre fois, comme il les entretenoit encore, suivant son ordinaire, de quelques vains discours, ceux qui l'entendoient parler jugèrent diversement de lui §, les uns disant qu'il étoit bon, les autres disant que non, mais qu'il étoit un séducteur de peuple; mais la plûpart le regardoient comme un fol et comme un insensé et disoient: il est possédé du Démon et est hors d'esprit, pourquoi l'écoutez-vous **: *dicebant*

* Joan. 8: 48. 52. 59. † Joan. 6: 53. § Idem 7: 12.
** Joan. 10: 20.

multi demonium habet et insanit, quid eum auditis? Ses Frères mêmes ne croïoient pas en lui, ils ne le regardoient que comme un insensé. Nous en voïons un témoignage bien clair dans l'Evangile selon St. Marc, * car il y est expressément marqué, qu'étant un jour entré dans une maison, il s'y assembla tant de monde, que l'on n'y † pouvoit plus entrer, et que ses Parens, en aïant été avertis, ils vinrent là pour le retirer, disant qu'il étoit hors d'esprit. *Exiérunt sui tenere eum dicebant enim quoniam in furorem versus est.* Et il y a bien aparence, qu'il parut effectivement tel, lorsqu'il fut mené devant le Roi Herodes, car ce Roi, aïant fort desiré de le voir, il fut d'abord, dit-on, réjoui de voir qu'on le lui menoit, croïant qu'il lui verroit faire quelques merveilles, mais lui aïant fait quelques questions, et voïant qu'il ne lui répondoit rien, § il n'en eut que du mépris et le renvoïa, par moquerie, revêtu d'une robe blanche; enfin, ce n'étoit que par dérision de sa personne, que les Juifs se moquoient de lui et de sa Roïauté imaginaire, lorsqu'ils lui mirent, par dérision, une couronne d'épines sur sa tête et un roseau à la main, pour lui servir de sceptre et qu'ils fléchissoient le genouil devant lui, en lui disant **: nous vous saluons, Roi des Juifs. Sur quoi l'Apôtre S. Paul dit formellement, qu'aucun Prince du monde ne connut sa prétenduë sagesse et que, s'ils l'eussent connue, qu'ils ne l'auroient jamais crucifié. *Si enim,* dit-il, *cognovissent, numquam Dominum glo-*

* Marc. 3: 21. † C'est l'ordinaire de la menuë populace de s'assembler autour des fous, de courir après eux.

§ Luc. 23: 9. ** Math. 27: 25.

riae crucifixissent. 1 Cor. 2: 8. Tous ces témoignages nous font évidemment voir, qu'il n'étoit véritablement regardé dans le monde, que comme un fou, comme un insensé et comme un fanatique.

C'est ce que l'on peut encore évidemment voir par ses propres pensées et par ses propres discours; car 1°. * ses pensées et son imagination étoient, qu'il étoit né pour sauver le monde et pour être Roi des Juifs, † et pour régner éternellement sur eux; § il s'imaginoit, qu'il les délivreroit de la servitude de toutes les nations, ** et qu'il alloit rétablir leur Roïaume dans un état beaucoup plus florissant, qu'il n'avoit jamais été ††. Il s'imaginoit, qu'on le verroit descendre du ciel avec ses Anges, tout plein de gloire et de puissance, avec une grande Majesté pour juger, c'est-à-dire pour gouverner, tous les vivans et les morts, qu'il croïoit devoir faire ressusciter, §§ et pour gouverner toute la terre dans la justice et dans la vérité ***. Il s'imaginoit qu'il alloit bientôt créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habiteroit et où il régneroit éternellement avec ses Elus †††. Il s'imaginoit, qu'il feroit régner ses Apôtres avec lui, et qu'il les feroit asseoir sur 12 Trônes, pour juger, §§§ c'est-à-dire pour gouverner, les 12 Tribus d'Israël, et qu'il les feroit boire et manger à sa table, lorsqu'il seroit dans son Roïaume ****. Il s'imaginoit, ou au moins il disoit, que tous ceux, †††† qui auroient, pour l'amour de lui, quitté

* Joan. 3. 16. 17. † Ibid. 18. 33. § Luc. 4. 18. 22.
** Act. 1. 6. †† Matth. 17. 11. §§ Matth. 24. 30. 31.
*** Luc. 21. 27. 28. ††† 2 Petr. 3. 13. §§§ Matth. 19. 28. 29.
**** Luc. 22. 30. †††† Matth. 19. 29.

en ce monde-ci père, mère, frère, soeurs, enfans, maisons, terres ou héritages, qu'il leur en donneroit cent fois davantage, qu'ils n'en auroient quitté pour l'amour de lui *. Il s'imaginoit, qu'il alloit bientôt faire entendre sa voix à tous les morts †, qu'il alloit les ressusciter et faire sortir de leurs tombeaux, par la Toute-puissance de sa voix, et qu'il empêcheroit même de mourir, ou garantiroit pour tout jamais de la mort, tous ceux qui observeroient sa parole §. Il s'imaginoit qu'il étoit le grand et puissant libérateur, qui avoit été tant de fois promis ** aux Juifs et à la ville de Jérusalem, dans la loï de Moïse et dans tous les Prophètes. Il croïoit donner le St. Esprit et la puissance de remettre tout péché, par le seul soufle de sa bouche. *Insufflavit et dixit eis: accipite spiritum sanctum* ††. Il croïoit être un pain vivant, descendu du ciel pour donner la vie aux hommes, et que ceux qui le mangeroient, vivroient éternellement; et enfin il s'imaginoit, que c'étoit en lui que Dieu alloit accomplir toutes les grandes et magnifiques promesses, qu'il avoit faites à ce peuple, et que tous ses Élus seroient éternellement bénits en son nom etc. et croïoit être le Tout-puissant et le Fils éternel d'un Dieu tout-puissant et éternel §§.

* Joan. 5. 25. † Joan. 5 28. § Joan. 8. 51. ** Luc. 24. 44. 47. De son tems il y eut encore plusieurs autres semblables imposteurs, qui se disoient aussi être le vrai Messie, promis par la Loi, comme étoit aussi entr'autres, un certain Juda Galiléen, un Théodas, un Barcobas et autres, qui, sous ce vain prétexte, abusoient les peuples et tâchoient de les faire soulever, pour les attirer à eux, mais qui sont tous péris. Act. 5. 36.

†† Joan. 20. 22. §§ Joan. 3. 16. 17.

Ne sont-ce pas-là assez évidemment des pensées et des imaginations de fanatique. Jamais Don Quixote, le fameux fanatique et chevalier errant, en eut-il de pareilles? En eut-il jamais de semblables? Non certainement, ses imaginations et ses pensées, toutes déréglées et toutes fausses qu'elles étoient, n'ont jamais été dans un tel excès de déréglement. Il faut être archifanatique, comme le Christ des Chrétiens, pour avoir des pensées et des imaginations aussi vaines, aussi ridicules et absurdes et aussi extravagantes, qu'il a eu. Quand il reviendroit maintenant lui-même, ou quelqu'autre semblable personnage, nous dire et nous faire voir, qu'il auroit de telles pensées et de telles imaginations dans l'esprit, nous ne le regarderions certainement encore maintenant, que comme un visionnaire, comme un fou et comme un fanatique, ainsi qu'il a passé pour tel dans son tems.

XXXIV.

Venons à ses paroles et à ses discours; ils nous montreront encore assez évidemment le caractère de son Esprit, qui étoit tel que je le viens de dire. On le voit déjà assez évidemment dans ce prémier discours, qu'il fit dans la Sinagogue de Nazareth. Car, quoiqu'il soit marqué dans un Evangile *, que tout le

* Luc. 4. 22.

monde lui donnoit d'abord des louanges et que chacun étoit surpris d'entendre les paroles pleines de grâce, qui sortaient de sa bouche, cela néanmoins ne dura guères, puisque leur admiration changea bientôt, et un moment après, en mépris et en indignation, jusqu'à le vouloir chasser, comme j'ai dit, de leur Sinagogue et à vouloir le jetter en bas d'un précipice. La folie qui paroit dans ce discours, (sans parler de quelques autres sotises, qui choquoient sans doute plus particulièrement les Juifs, car il semble qu'ils n'auroient pas dû se choquer si fort contre lui pour celle que je veux raporter ici), consistoit en ce qu'il vouloit s'attribuer la gloire, de faire voir en lui l'accomplissement de toutes ces grandes et magnifiques promesses, qui avoient été faites dans la Loi, et dont les Prophètes avoient tant de fois si bien parlé et notamment le Prophète Isaïe, le témoignage duquel il rencontra à l'ouverture du livre qui lui fut présenté: car, aïant pris son texte du témoignage de ce Prophète, * qu'il trouva, comme je viens de dire, à l'ouverture du livre, il voulut persuader au peuple, que c'étoit en lui que toutes ces grandes et magnifiques promesses, que Dieu avoit faites à leurs Pères, s'alloient accomplir. En quoi paroit manifestement le déréglement de son imagination, puisqu'il s'imaginoit si vainement de pouvoir faire tant de si belles choses, dont il étoit si peu capable de faire voir aucun effet, et cela prouve en même tems, qu'il doit avoir dit dans son discours quelque chose de plus choquant

* Luc. 4. 17.

et de plus injurieux aux Juifs, puisqu'ils en étoient si fort indignés contre lui: car s'il n'eut rien dit de plus choquant, un tel discours n'auroit dû, ce semble, exciter que leur risée et leur mépris, et non pas leur colère et leur indignation.

Que nos Christicoles ne prétendent pas dire ici, que leur Christ a suffisamment montré des effets de l'accomplissement de la parole du Prophète, qu'il lisoit, par les miracles surprenans qu'il a faits, en guérissant miraculeusement toutes sortes de maladies et infirmités. Car, outre que j'ai ci-devant fait voir assez clairement la vanité et la fausseté de ces prétendus miracles, c'est que quand bien même ils seroient vrais, ce ne seroit rien en comparaison de ce qu'il auroit dû faire, ou de ce qui se seroit fait, pour montrer véritablement l'accomplissement de ce que disoit ce Prophète. Car ce prophète (en l'endroit que Jésus-Christ lisoit, dans l'occasion dont je viens de parler) ne prédisoit rien moins que la délivrance, le bonheur, la gloire et la félicité de tout un peuple entier, et non pas seulement de la délivrance de quelques Démoniaques ou la guérison de quelques maladies particulières et douteuses, laquelle délivrance de tout le peuple devoit, suivant ce que dit le même Prophète, se faire par un puissant Prince, qui prendroit le gouvernement de l'empire sur ses épaules, qui, pour ses belles et admirables qualités, seroit apellé * l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle avenir, le Prince de paix, qui seroit assis sur le Trône

* Isaïe 9. 5.

de David, qui régneroit à tout jamais dans son Roïaume, qui l'établiroit et l'affermiroit dans la justice et dans la vérité, pour durer à tout jamais, ne devant jamais y voir aucune fin à la paix, ce qui est certainement bien éloigné d'être arrivé dans le tems de Jésus-Christ, ni dans aucun autre tems. Dire que cette prophétie se seroit accomplie spirituellement en Jésus-Christ, comme nos Christicoles le pretendent, c'est une pure illusion, puisque ce prétendu accomplissèment spirituel ne peut être qu'imaginaire, et qu'il seroit aussi facile de l'attribuer à un autre, qu'à Jésus-Christ même, et ainsi c'est vouloir s'aveugler et s'en imposer à soi-même, que de prétendre que Jésus-Christ ait, par ses prétendus miracles, suffisamment montré des effèts de l'accomplissement de la prophétie, qu'il lisoit dans cette prémière occasion, dont je viens de parler.

Passons à ses autres discours et à ses prédictions, qui sont certainement des plus singulières et des plus remarquables dans leurs espèces. Voici comme il commença à prêcher *: faites pénitence, disoit-il aux peuples, car le Roïaume du ciel est proche. Croïez cette bonne nouvelle-là, disoit-il †, et il alloit par toute la Province de Galilée, prêchant ainsi dans les villes, bourgs et villages cette bonne nouvelle de la prétendue venue prochaine du Roïaume du ciel, et comme personne n'a encore vû et que l'on ne voit encore présentement aucune aparence de l'avenue de ce prétendu Roïaume, c'est une preuve évidente, que ce Roïaume n'étoit qu'imaginaire et qu'il falloit avoir

* Matth. 4. 17. † Marc. 1. 15.

l'esprit de travers, ou avoir l'esprit renversé pour aller et courir de côté et d'autre, comme il faisoit, prêcher ainsi la venue prochaine d'un tel Roïaume. Mais voïons comme il faisoit, dans ses autres prédications, l'éloge et la description de ce beau prétendu Roïaume, pour en faire connoitre la grandeur et l'excellence et pour en faire concevoir une haute idée et une haute estime. Voici comme il en parloit aux Peuples. Le Roïaume des cieux, leur disoit-il *, est semblable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ, mais pendant que les hommes dormoient, son ennemi est venu, qui a semé la zizanie parmi le bon grain. Le Roïaume du ciel, leur disoit-il †, est semblable à un trésor, caché dans un champ; l'homme, aïant trouvé le trésor, l'a caché de nouveau, et il a tant de joie de l'avoir trouvé, qu'il a vendu tout son bien et a acheté ce champ. Le Roïaume du ciel, § leur disoit-il, est semblable à un marchand, qui cherche de belles perles, et qui, en aïant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il a et achette cette perle. Le Roïaume du ciel, leur disoit-il **, est semblable à un filet, qui a été jetté dans la mer et qui renferme toutes sortes de poissons; étant plein, les pêcheurs l'ont retiré et ont mis les bons poissons ensemble dans des vaisseaux et ont jetté dehors les mauvais. Le Roïaume du ciel, leur disoit-il ††, est semblable à un grain de senevé, qu'un homme a semé dans son champ, il n'y a point, disoit-il, de grain

* Matth. 13. 24. † Ibid. 44. § Ibid. 45.

** Ibid. 47. †† Ibid. 31.

si petit que celui-là; néanmoins, disoit-il, quand il est crû, il est plus grand que toutes les légumes, et il devient comme un arbre, où les oiseaux du ciel viennent se reposer sur les branches. Le Roïaume du ciel, leur disoit-il encore, est semblable à un levain, qu'une femme a pris et qu'elle a mis dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que tout ait été levé. *. Enfin il prêchoit et enseignoit toujours les peuples sous des paraboles et il ne leur parloit point sans paraboles, comme il est expressément marqué dans les Evangiles †.

Voilà certainement bien des belles et subtiles prédications, pour un homme, qui se disoit être le fils de Dieu, et que nos Christicoles prétendent avoir été la sagesse même et la sagesse éternelle. Voilà de bien belles et bien ingénieuses paraboles, ou comparaisons, et qui sont bien capables de donner une haute idée de la grandeur et de l'excellence de ce beau Roïaume du ciel, puisqu'il est semblable à tant de si belles et si admirables choses, qui sont: un grain de senevé semé dans un champ, où un filet jetté dans la mer, ou un levain mêlé dans une quantité de pâte ou de farine, etc. Si quelques-uns de nos Docteurs et de nos Prédicateurs nous faisoient maintenant de semblables prédications, ne se moqueroit-on pas d'eux? On n'en feroit certainement que rire et on n'en auroit que du mépris. Et nos Deichristicoles voudroient encore nous persuader, que ce sont-là des discours d'une sagesse infinie et d'une sagesse éternelle. Et ce qui

* Ibid. 33. † Matth. 13. 34.

est encore à remarquer en ceci, est, que cette prétendue admirable et divine sagesse * ne parloit ainsi aux peuples en telles paraboles, qu'afin, comme elle disoit elle-même †, qu'en voïant, ils ne vissent point et qu'en écoutant, ils ne comprissent point ce qu'elle leur disoit, et qu'ainsi ils ne se convertissent point et que leurs péchés ne leur soient point pardonnés. Et dans une autre occasion elle disoit, cette prétendue divine sagesse §, qu'elle étoit venue pour aveugler ceux qui voïent clair. *Ego veni,* disoit Jésus-Christ, *ego veni in hunc mundum ut qui vident coeci fiant.* Cela étant, il y auroit donc non seulement de la folie, mais aussi de la malice et de la méchanceté dans ses discours et dans ses Prédications, puisqu'il auroit parlé exprès en termes ambigus et obscurs, afin que l'on ne comprit point ce qu'il disoit et que personne n'en fit son profit. Il est dans le sage Ecclésiastique, que celui qui parle sophistiquement, c'est-à-dire, que celui qui parle d'une manière ambigue et trompeuse est odieux **, *qui sophistice loquitur odibilis est.* A plus forte raison, celui qui parle exprès dans le dessein de tromper et d'aveugler et de perdre ceux à qui il parle, doit-il être odieux; et ainsi le Christ des Chrétiens, aïant parlé exprès, comme il disoit lui-même, en paraboles aux peuples, afin qu'en voïant ils ne vissent point, et qu'en écoutant ils ne comprissent point ce qu'il leur disoit, et qu'ainsi ils ne se convertissent point, et que leurs péchés ne leur soient pas pardonnés, il s'en suit manifestement qu'il

* Matth. 13. 13.
† Marc. 4. 12.
§ Jean. 9. 39.
** Eccles. 37. 23.

y avoit ou qu'il y auroit eu non seulement de la folie, mais aussi de la malice et de la méchanceté dans ses discours et dans ses prédications, en quoi il se rendoit non seulement méprisable, mais aussi digne de la haine des peuples. D'un côté il disoit qu'il était venu pour sauver les hommes, pour chercher et sauver tout ce qui étoit perdu; qu'il étoit venu pour apeller et sauver les pécheurs; qu'il ne demandoit point de sacrifices, mais qu'il vouloit seulement faire miséricorde; qu'il étoit la lumière du monde; qu'il étoit la voie et la vérité et la vie; qu'il étoit un bon pasteur, et qu'il donnoit même sa vie pour le salut de ses brebis. Et d'un autre côté il disoit, qu'il étoit venu pour aveugler ceux qui voïoient clair; qu'il ne falloit point penser *, qu'il soit venu pour aporter la paix sur la terre, mais plutôt pour y allumer le feu de la guerre. Ne pensez pas, disoit-il lui-même, que je sois venu aporter la paix sur la terre, je n'y suis point venu pour aporter la paix, mais l'épée, car je suis venu, disoit-il, mettre la division entre le fils et le père, entre la mère et la fille, entre la belle-mère et la belle-fille, et les domestiques d'un homme seront ses ennemis. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, disoit-il encore, n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi, et quiconque, ajoutoit-il, ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi †. Ne faut-il pas être fou et extravagant, pour faire de tels discours et de telles prédications, qui se contredisent et se détruisent entièrement les uns les autres.

* Matth: 10. 34. † Matth. 10. 38.

Car s'il étoit venu pour éclairer les hommes et les instruire de sa sagesse, comment disoit-il, qu'il étoit venu pour aveugler ceux qui voïent clair? Et pourquoi parloit-il aux peuples en paraboles, afin qu'ils n'entendissent point et ne comprissent point ce qu'il leur disoit? Ce n'étoit pas-là le moïen de les instruire, ni de les éclairer par sa sagesse. Et s'il étoit venu, comme il disoit, pour sauver les hommes, pour sauver les pécheurs et pour leur faire miséricorde, pourquoi avoit-il peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés, s'ils venoient à se convertir et à faire pénitence? Et enfin s'il étoit, comme il disoit, le bon pasteur, et s'il venoit pour donner sa vie pour le salut de ses brebis, c'est-à-dire pour le salut des hommes et pour les sauver tous, comment pouvoit-il dire qu'il étoit venu pour les perdre, pour allumer entr'eux le feu de la guerre et de la division, et mettre la discorde partout et même entre les plus proches parens et amis? Tout cela se contredit et se détruit manifestement de soi-même, et il n'apartient qu'a un fou et à un fanatique de parler de la sorte.

Voici encore comment il prêchoit. Se voïant un jour suivi par des troupes de peuples, * il monta sur une montagne, et s'étant assis, il ouvrit sa bouche, et regardant ses disciples, il leur dit, comme en prononçant des oracles: Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le Roïaume du ciel est à eux; bienheureux sont ceux qui ont l'esprit doux, car ils auront la terre

* Matth. 5. 1.

pour héritage; bienheureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolés; bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés; bienheureux sont les miséricordieux, car ils recevront la miséricorde; bienheureux sont ceux, qui ont le coeur pur, parce qu'ils verront Dieu; bienheureux sont les pacifiques, car ils seront apellés les enfans de Dieu; bienheureux sont ceux, qui souffrent persécution pour la justice, car le Roïaume du Ciel est à eux. Vous serez bienheureux, leur disoit-il, lorsqu'à mon sujèt on vous aura fait des affronts, qu'on vous aura persécuté et que l'on aura dit faussement toute sorte de mal contre vous; * vous devez vous en réjouir et en être ravis de joie, leur dit-il, parce qu'une grande recompense vous attend dans le ciel. *Gaudete et exultate quoniam merces vestra copiosa est in coelis.* Il n'y a point d'imposteurs, ni de fanatiques, qui n'en pouroient dire et promettre autant à leurs disciples. Voici encore comme il prêchoit. En vérité, en vérité, disoit-il, aux troupes qui le suivoient, je vous dis que si un grain de froment, qui tombe en terre, ne meurt, il demeure tout seul et ne fait aucun fruit, mais étant mort il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime son âme †, disoit-il, la perdra; mais celui qui hait son âme en ce monde-ci la conservera pour la vie éternelle. Que celui qui me sert, me suive, disoit-il, car il faut que celui qui me sert, soit avec moi, et celui qui me sert, mon Père l'élevera en honneur. Mais voici, disoit-il en même tems, que

* Matth. 5. 12. † Joan. 12. 24.

j'ai l'ame troublée. Que dirai-je dono, mon Père délivrez-moi de cette heure et glorifiez votre nom. Que vos reins soient ceints, leur disoit-il *, et que vos lampes soïent toujours allumées entre vos mains, étant en cela semblables à des hommes, qui attendent que leur maître vienne des noces, afin de lui ouvrir promtement la porte, lorsqu'il arrivera et qu'il frapera à la porte. Si quelqu'un vient à moi, disoit-il, aux troupes qui le suivoient, si quelqu'un vient à moi, † et qu'il ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses soeurs, et sa propre âme, il ne peut être mon disciple, et quiconque ne porte pas sa croix (ou sa potence) et ne me suit pas, ne peut-être mon disciple. C'est une bonne chose que le sel, leur disoit-il, mais si le sel devient insipide, avec quoi le salera-t'-on? § Que celui, qui a des oreilles pour entendre, m'entende, disoit-il, *qui habet aures audiendi audiat* etc. Ne voilà-t'il pas de belles prédications pour une sagesse toute divine et éternelle. Voici encore comme il prêchoit. Un semeur, disoit-il, sortit un jour de sa maison, pour aller semer son grain; lorsqu'il semoit, une partie du grain, dit-il, tomba sur le bord du chemin, et les oiseaux du ciel vinrent, qui le mangèrent aussitôt; une autre partie, dit-il, tomba sur des pierres, où il y avoit peu de terre, où elle poussa, mais comme la terre n'étoit pas profonde, le soleil s'étant levé, elle fut brûlée et devint sêche, parce qu'elle n'avoit point de racine; une autre partie, dit-il, tomba sur des épines, et les

* Luc. 12. 35. † Luc. 14. 26. § Ibid. v. 35.

épines étant cruës, l'étoufèrent. Enfin l'autre partie tomba, dit-il, dans une bonne terre et raporta du fruit au centuple *, un des grains, dit-il, en rendoit cent, l'autre 60 †. Et en disant toutes ces belles choses, il crioit tout haut ces paroles: que celui qui a des oreilles entende bien ce que je dis: *Haec dicens clamabat, qui habet aures audiendi audiat.* Un jour, comme il prêchoit dans le temple de Jérusalem, les Juifs, par railleries, faisoient semblant d'admirer sa doctrine, et croïant qu'ils l'admiroient véritablement, il leur dit ces paroles: ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de celui qui m'a envoïé. Moïse, leur disoit-il, vous a donné une loi et pas un de vous n'observe cette loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir §. Les Juifs, étonnés de ces dernières paroles, lui dirent, tu es fol ou tu es possedé du Démon, qui est ce qui a cherché à te faire mourir? Et comme il continuoit de les prêcher en sa manière, et voïant aparemment que les Juifs ne faisoient pas grand état de l'entendre, ni de l'écouter, il se mit à crier tout haut dans le temple ces paroles-ci: Eh vous me connoissez bien, et vous savez bien d'où je suis, et je ne suis pas venu de moi-même **, mais celui qui m'a envoïé est véritable et vous ne le connoissez point, mais pour moi je le connois, parce que je viens de lui, et que c'est lui qui m'a envoïé. Une autre fois il leur disoit encore ceci: en vérité, en vérité, je vous dis, que si quelqu'un

* Matth. 13. 3.
† Luc. 8. 8.
§ Joan. 7. 16. 20.
** Joan. 7. 28.

garde ma parole, il ne moura jamais *. Une autre fois il leur disoit: je suis le pain vivant qui est descendu du ciel, si quelqu'un mange de ce pain, il ne moura jamais, et le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde: car ma chair, leur disoit-il, est une véritable nourriture et mon sang un véritable breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui, et je lui donnerai la vie éternelle. En vérité, en vérité, leur disoit-il, je vous dis que si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous: car celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour †. Une autre fois, qui étoit le dernier jour d'une grande fête solemnelle, il se mit au milieu d'une place publique, dans la ville de Jerusalem, et commença tout d'un coup à crier tout haut et à dire ces paroles §: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Il sortira, dit-il, des fleuves d'eau vive des entrailles de ceux qui croiront en moi, et plusieurs autres semblables discours, qu'il seroit trop long de raporter ici. En bonne foi ne sont-ce pas là des discours de fous et de fanatiques? Il faut certainement avoir perdu l'esprit, pour faire de tels discours. Si quelques uns venoient maintenant nous en faire de pareils, nous les regarderions certainement tous, tant qu'ils seroient, pour des fous et pour des fanatiques.

Voici encore quelques autres discours plus particuliers, que le Christ faisoit un jour à un Pharisien,

* Joan. 8. 51. † Ibid. 6. 51. § Ibid. 7: 37.

qui l'avoit invité à diner chez-lui avec quelques autres personnes. Y étant allé et s'étant mis à table sans laver ses mains, le Pharisien, qui l'avoit invité, ne trouva pas cela honnête, sans témoigner néanmoins qu'il ne trouvait pas cela bon; voici comme Jésus-Christ le traita *. Vous autres Pharisiens, lui dit-il, vous nettoïez le dehors de la coupe et du plat et au dedans vous êtes pleins de rapines et d'injustices. Insensés que vous êtes, lui dit-il, celui qui a fait le dehors, n'a t'il pas aussi fait le dedans? Malheur à vous, Pharisiens, continue-t-il, malheur à vous, qui païez la dixme de la menthe et de la rue et de toute autre légume et qui abandonnez le jugement et la charité de Dieu; il falloit bien observer ces choses-là, mais il ne falloit pas omettre celui-ci. Malheur à vous, Pharisiens, poursuivit-il, qui aimez que l'on vous donne les..... parceque vous êtes semblables à des sépulchres blanchis, dont le dehors paroit beau aux yeux des hommes, mais dont le dedans est plein d'ossemens de morts et de pourriture. Ainsi vous, † lui disoit-il, au dehors vous paroissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'injustices. Pharisiens aveugles, lui disoit-il, nettoyez prémiérement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors soit aussi rendu nèt! Peut-on s'imaginer qu'un homme de bon-sens puisse jamais faire un tel discours à une personne, qui l'auroit invité honnêtement à venir manger chez-elle et qui seroit actuellement à sa table? Cela ne se peut, il n'y a

* Luc. 11. 37. † Math. 23. 26.

assurément qu'un fol, qu'un insensé et un imprudent fanatique, qui puisse venir à un tel excès d'impertinence et de folie.

Voici encore un raisonnement, qu'il faisoit et qui montre assez clairement le déréglement de son esprit. Les juifs lui aïant dit un jour, que c'étoit lui-même qui rendoit témoignage de sa personne et que pour cette raison son témoignage n'étoit pas recevable : Quoique je me rende témoignage à moi-même, leur dit-il, mon témoignage ne laisse pas que d'être véritable, parceque je sais, leur dit-il, d'où je suis venu et où je vais, mais vous autres vous ne savez pas d'où je viens, ni où je vais, et si je jugeois quelqu'un, mon jugement seroit juste, parce que je ne suis pas seul, mais que mon père, qui m'a envoïé est avec moi, et il est écrit dans votre loi, leur dit-il, * que le témoinage de deux personnes est reçu pour véritable, or, leur disoit-il, je rends témoignage de moi-même et mon père aussi, qui m'a envoïé, rend témoignage de moi ..... etc. Donc, suivant son raisonnement, son témoignage, qu'il rendoit de lui-même, devoit être reçu pour véritable. Ne voilà-t-'il pas une belle preuve? qui ne riroit d'un tel raisonnement? Il est facile de voir, par tous ces discours-là et par tout ce que je viens de raporter, qu'il n'étoit véritablement qu'un fol et un fanatique, et il est certain, que quand il reviendroit encore présentement parmi nous, si cela se pouvoit faire, et qu'il fit encore les mêmes choses, nous ne le regarderions certainement encore nous-mêmes, que comme un fol et un fanatique.

* Joan. 8. 13.

On fera encore facilement le même jugement de lui, si l'on examina de près ses actions et ses manières d'agir; car 1°. courir par toute une Province dans les villes, bourgs et villages, comme il a fait, en prêchant, comme il faisoit, la venue prochaine d'un Roïaume imaginaire des cieux, cela n'apartient qu'à un fanatique, et on prendroit encore maintenant pour fanatique tout homme qui feroit la même chose. 2°. Avoir été, comme il est dit dans son Evangile, transporté par le Diable * sur une haute montagne, d'où il auroit cru voir tous les Roïaumes du monde, cela certainement ne peut convenir qu'à un visionnaire et à un fanatique; car il est certain, qu'il n'y a point de montagne sur la terre, d'où on puisse seulement voir tout un Roïaume entier, si ce n'est peut-être le petit Roïaume d'Yvetot, qui est en notre France. Ce ne fut donc que par l'imagination, qu'il vit tous ces Roïaumes du monde, et ce ne fut aussi sans doute que par l'imagination, qu'il fut transporté sur cette montagne, aussi bien que sur le pinacle du temple, dont il est parlé dans les mêmes Evangiles. Or il n'apartient encore qu'à un fou, à un visionnaire et à un fanatique, d'avoir de telles visions et de tels transports d'imagination. 3°. Lorsqu'il guérit le sourd et muet, dont il est parlé dans S. Marc †, il y est dit qu'il le tira en particulier, qu'il lui mit ses doigts dans les oreilles, et qu'aïant craché, il lui toucha la langue, puis, jettant les yeux au ciel, il jetta un grand soupir et lui dit: *Eppheta,* qui signifie: ouvrez vous!

* Math. 4. 5, 8. Luc. 4. 5. † Marc. 7. 32.

Toutes ces particularités-là et ces manières d'agir-là, ne conviennent certainement encore qu'à un fanatique. Un autre jour il se trouva tout d'un coup ému de joïe dans son esprit et dit: je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens et que vous les avez découvertes aux petits. Oui, mon père, disoit-il, en parlant tout seul, c'est parce qu'il vous a plû ainsi; puis, se tournant vers ses disciples, il leur dit: * bienheureux sont les yeux, qui voïent ce que vous voïez, car je vous déclare, leur disoit-il, que plusieurs Prophètes et plusieurs Rois ont desiré de voir ce que vous voïez et ne l'ont point vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. Voilà encore justement ce que diroient et ce que feroient des visionnaires et des fanatiques.

Lorsqu'il ressuscita le Lazare, ou qu'il fit semblant de le ressusciter, il fit le pleureur; il frémit en son esprit et s'émeut, puis, s'étant aproché du sépulchre du prétendu mort, il frémit encore en lui-même, puis, levant les mains au ciel, il dit: mon Père je vous rends grâce de ce que vous m'avez écouté, alors il cria tout haut: Lazare, sortez dehors! Toutes ces manières-là ne conviennent encore qu'à un fanatique.

Un jour, comme il alloit à Jerusalem, lorsqu'il aprocha de cette ville, et qu'il la vit, il se mit à pleurer sur elle, en disant: Ah! si tu connoissais au moins en ce jour, qui seroit favorable pour toi, les choses qui se présentent pour te donner la paix! mais non,

* Luc. 10. 21, 23.

elles sont maintenant cachées à tes yeux : car il viendra un tems malheureux pour toi, auquel tes ennemis t'environneront * de tranchées, t'assiégeront et te serreront de toutes parts, razeront tes maisons, extermineront tes habitans et ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le tems de ta visite. Lorsqu'il fut entré dans le temple, il chassa avec un fouët ceux qui y vendoient et y achetoient, renversa leurs tables, et leurs siéges et leur dit †: il est écrit, ma maison est une maison de prières et vous en faites une caverne de larrons. Voilà encore de véritables actions et de véritables discours de fanatiques.

La veille de sa mort, comme il parloit à ses disciples, tout d'un coup il se troubla dans son esprit et leur dit, en protestant: en vérité, en vérité, quelqu'un d'entre vous me trahira §. Un moment après, celui qui devoit le trahir, étant sorti, Jésus dit : c'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié et que Dieu est glorifié en lui; Dieu le glorifiera aussi en lui-même et il le glorifiera bientôt. Mes petits Enfans, dit-il, à ses disciples, je ne suis plus avec vous que pour peu de tems; puis levant les yeux au ciel, il dit: Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre fils, afin que votre fils vous glorifie, comme vous avez établi sa puissance sur tous les hommes, afin qu'il fasse part de la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez

* Cela ne s'accorde guères avec ce qu'en ont prédit tous les anciens Prophètes. Voïez ci-devant toutes ces belles choses, qu'ils en ont prédites.

† Luc. 19. 41. § Joan. 13. 21. 31.

donnés; la vie éternelle consiste à vous connoitre, vous qui êtes le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que vous avez envoïé *. Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai accompli l'oeuvre que vous m'aviez donné à faire, vous aussi, mon Père! glorifiez-moi maintenant en vous-même de la gloire que j'ai eu en vous avant que le monde fut fait.... Mon Père, poursuivit-il, je désire que ceux que vous m'avez donné, soïent où je suis, afin qu'ils voïent ma gloire, que vous m'avez donné. Je leur ai donné la gloire, que vous m'avez donné, afin qu'ils soïent un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous êtes en moi, afin qu'ils soïent consommés dans l'unité. Père juste †, continuoit-il, le monde ne vous a pas connu, mais moi je vous ai connu et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoïé etc, et plusieurs autres semblables exemples de pareils discours que je pourois raporter. Il est certain, encore un coup, que si on voïoit maintenant dans le monde de tels personnages, qui parloient ainsi, ils ne manqueroient jamais de passer tous, tant qu'ils seroient, pour des fols et pour des fanatiques.

Tous ces témoignages donc, que je viens de raporter ici de la personne de Jésus-Christ, de ses pensées, de ses imaginations, de ses paroles, de ses actions, de ses manières d'agir et des jugemens que l'on faisoit de lui dans le monde, montrent évidemment qu'il n'étoit qu'un homme du néant, un homme vil et méprisable, qui étoit sans esprit, sans talens, sans science, et enfin qu'il n'étoit qu'un fol, qu'un insensé, qu'un misérable fanatique et un malheureux

* Joan. 17. 1. † Ibid. 21. 25.

pendart. Et cependant c'est à un tel personnage que celui-là, que nos Deichristicoles attribuent la Divinité, c'est un tel personnage, qu'ils adorent comme leur aimable et divin Sauveur et comme le Fils tout-puissant d'un Dieu tout-puissant; c'est en quoi aussi ils se rendent évidemment plus ridicules et plus blâmables que les Païens, qui n'attribuoient ordinairement la Divinité qu'à de grands hommes et à des personnages qui avoient quelques rares et singulières perfections. Cela étant, il est évident que le Christianisme n'étoit dans son commencement qu'un véritable fanatisme, puisque ce n'étoit d'abord qu'une secte de gens vils et méprisables, qui faisoient profession de suivre aveuglement les fausses pensées, les fausses imaginations, les fausses maximes et les fausses opinions d'un vil et méprisable fanatique, sorti de la plus vile et de la plus misérable de toutes les nations, qui leur avoit déjà si bien persuadé, ce qu'il leur disoit touchant le prétendu rétablissement du Roïaume d'Israël et touchant toutes les autres belles promesses qu'il leur faisoit, qu'ils lui demandoient déjà si ce seroit bientôt qu'il rétabliroit le Roïaume d'Israël et qu'il accompliroit toutes les autres belles promesses qu'il leur avoit faites *. *Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israël.* Et pour preuve que le Christianisme n'étoit véritablement qu'un vil et méprisable fanatisme, il ne faut que voir comme les Historiens de ce tems-là en parlent, et comme les premiers Christicoles en parlent eux-mêmes.

* Act. 1. 6.

XXXV.

Les Historiens de ce tems-là ne parlent du Christianisme que comme d'une secte pernicieuse, vile et méprisable et comme d'une détestable superstition. Voici comme Tacite, historien romain, en parle: »Néron, dit-il, voulant décharger le crime de l'embrasement de la ville de Rome sur quelques autres que »lui, fit mourir cruellement les Chrétiens, comme incendiaires, et ils étoient, dit-il, des gens haïs pour »leur infamie, que le peuple apelloit Chrétien à cause »de Christ, leur auteur, qui fut puni du dernier supplice sous le règne de Tibère par Ponce-Pilate, Gouverneur de la Judée. Mais cette pernicieuse secte, »dit-il, après avoir été réprimée pour quelque tems, »pulluloit tout de nouveau, non seulement dans le lieu »de sa naissance, mais dans Rome même, qui est, »dit-il, le rendez-vous et comme l'égoût de toutes »les ordures du monde. On insulta même, dit-il, à »leurs morts, * en les couvrant de peaux de bêtes »sauvages et les faisant dévorer par les chiens, où »les attachant en croix et les brûlant pour servir la »nuit de feu et de lumière..... Encore que ces misérables, dit-il, ne fussent pas innocens et eussent »mérités les derniers supplices, on ne laissoit pas »néanmoins d'en avoir compassion, parceque le Prince »ne les faisoit pas tant mourir pour l'utilité publique,

* Tacite.

»que pour satisfaire sa cruauté." Voilà comme cet historien en parle.

Lucien * n'en parle pas plus honorablement, il les traite de misérables. »Ces misérables, dit-il, méprisent toutes choses et la mort même sur l'espérance »de l'immortalité de l'âme, et s'offrent volontairement »aux supplices, car leur prémier législateur, qui a été, »dit-il, crucifié dans la Palestine, pour avoir introduit »cette secte, leur a fait accroire qu'ils sont tous frères, depuis qu'ils ont renoncé à notre Religion, et »qu'adorant le crucifié ils vivent selon ses loix et »croïent que tout est commun, recevant ses dogmes »avec une aveugle obéissance."

La haine contre les Chrétiens, † dit l'histoire romaine, étoit si grande dans l'empire romain, qu'on les accusoit d'être la cause de tous les malheurs qui arrivoient dans l'empire, de sorte que si le Tibre s'enfloit, si le Nile ne montoit pas assez haut, si le ciel s'arrêtoit, si la terre trembloit, s'il venoit une famine ou une contagion, le peuple enragé contr'eux, crioit qu'il falloit les exposer aux lions et aux bêtes farouches.

Mais aprenons d'eux-mêmes l'estime que l'on faisoit d'eux et de leur doctrine et de leur manière de vivre, car leur témoignage ne doit pas être suspect en ce qu'ils disent à cet égard. Nous prêchons, disoit leur grand S. Paul §, un Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs et qui paroit une folie aux Gentils. Mais comme il s'imaginoit qu'il y avoit

* Lucien. † Hist. Rom. § 1 Cor. 1. 23.

une grande sagesse cachée dans cette folie, il s'en glorifioit aussi, comme d'une véritable et toute extraordinaire et divine sagesse. A Dieu ne plaise * disoit-il, que je me glorifie en autre chose, qu'en la croix de Jésus-Christ. Je pense, disoit-il ailleurs, que Dieu nous a exposé comme des personnes condamnées à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde; nous sommes fous, disoit-il, pour l'amour de Jésus-Christ, nous sommes faibles, nous sommes dans le mépris jusqu'à présent, dit-il, nous souffrons la faim, la soif, la nudité, les mauvais traitemens, et nous n'avons point de demeure assurée, nous rendons des bénédictions pour les malédictions que l'on nous donne, † on nous persécute et nous le souffrons, on nous dit des injures et nous prions que l'on nous pardonne et on nous traite comme des victimes, que l'on immole pour les crimes publics, et comme les ordures, que toute la terre rejette. Nous sommes pressés de toutes parts, disoit-il encore, nous sommes persécutés §, nous portons toujours dans notre corps la mortification de Jésus-Christ. Nous montrons en toutes choses, disoit-il encore, que nous sommes serviteurs de Dieu, par une grande patience dans l'affliction, dans les adversités, dans les oppressions, dans les plaïes, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles et dans les jeunes, nous passons par l'infamie et par les calomnies des séducteurs, ** quoique nous soïons prédicateurs de la vérité, comme des in-

* Gal. 6. 14. † 1 Cor. 4. 9.

§ 2 Cor. 4. 8. ** 2 Cor. 6. 4.

connus, quoique nous soïons connus, comme des hommes que l'on châtie et qui sont toujours prêts de souffrir la mort. Souvenez-vous, disoit-il, en parlant à ses confrères Chrétiens, souvenez-vous de ce prémier tems, auquel, après avoir été baptisés, vous eûtes de grands et rudes combats à soutenir, étant d'une part exposés aux oprobres et aux afflictions, et de l'autre sentant la douleur de ceux que l'on traitoit de la même sorte: car vous avez compati, leur disoit-il, à ceux qui étoient dans les chaines et vous avez souffert avec joie, que l'on vous ravit vos biens, sachant que vous aviez des biens incomparablement plus grands et qui ne périront jamais. Et le même Apôtre, parlant de ceux qui étoient morts dans les persécutions, il disoit: les uns ont été tourmentés sur des chevalèts, d'autres ont souffert les oprobres, les fouëts, les liens, la prison, d'autres ont été lapidés, sciés, tentés et passés par le fil de l'épée, d'autres ont été errans ça et là, vêtus de peaux de brébis et de chèvres, étant pauvres, affligés et maltraités. D'autres se sont retirés dans les déserts, sur les montagnes, dans des antres et dans les cavernes de la terre.... etc. Voilà des témoignages, qui sont bien contraires à tout ce que les anciens prétendus prophètes avoient prédit de si glorieux et de si avantageux pour les peuples, lorsque leur prétendu Messie et libérateur viendroit les délivrer de leur captivité, mais ils montrent bien évidemment aussi, que le Christianisme n'étoit et ne passoit dans son commencement que pour une folie et pour un vil et méprisable fanatisme; car pourquoi les prémiers Chrétiens étoient-

ils ainsi traités, haïs, méprisés et persécutés partout, ce n'étoit certainement qu'à cause de la fausseté, de la folie et de l'absurdité de leur doctrine et à cause de leur folle et ridicule manière de vivre, c'étoit cela qui les rendoit si odieux et si méprisables partout: et ce qui est encore de plus remarquable est, que nonobstant cela ils ne laissoient pas que de se croire plus sages que tous les autres hommes: car ils s'imaginoient que leur folie étoit une sagesse toute surnaturelle et divine: c'est pourquoi ils disoient avec leur grand Mirmadolin S. Paul, que ce qui sembloit folie en Dieu, étoit plus sage que tous les hommes et que c'étoit par la folie de leurs prédications * et de leur doctrine, que Dieu vouloit sauver ceux qui embrasseroient leur foi, et qu'il avoit changé la sagesse du monde en folie: *Stultitiam Deus fecit sapientiam hujus mundi.* C'est pourquoi ils disoient encore, en parlant d'eux-mêmes, que Dieu avoit choisi dans le monde ceux qui sembloient être sans esprit, afin de confondre les sages; qu'il avoit choisi les foibles pour confondre les puissans et qu'il s'étoit servi de ceux, qui étoient vils et méprisables dans le monde, et qui étoient comme rien, pour détruire ce qui étoit grand. *Quae stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia et ignobilia mundi et contemptibilia mundi elegit Deus ut ea quae sunt destrueret.* Et cela, suivant leur imagination, afin que personne ne puisse se glorifier devant Dieu *ut non glorietur omnis caro in con-*

* *Placuit Deo,* disoit-il, *per stultitiam praedicationis salvos facere credentes.* 1 Cor. 1. 21.

spectu ejus. Tout cela fait évidemment voir, que le Christianisme n'étoit dans son commencement qu'un vil et ridicule fanatisme, et par conséquent il est évident, que nos Christicoles sont dans des erreurs grossières sur ce point, et qu'ils sont même dans des erreurs plus ridicules et plus absurdes, que n'étoient autrefois les Païens; car les Païens n'ont jamais prétendu faire tourner la sagesse humaine en folie, ni la folie humaine en sagesse surnaturelle et divine, comme font les Chrétiens et ainsi il ne faut pas s'étonner, s'il y a en Italie un Proverbe qui dit: qu'il faut être fou pour être Chrétien.

XXXVI.

Nos Christicoles Romains, aussi bien que les autres qui ne sont pas Romains, blâment et condamnent les Païens de ce qu'ils adorent des idoles de bois, de pierre, de cuivre, de bronze, de plâtre, d'or ou d'argent, et ils trouvent que c'étoit et que c'est encore maintenant une grande folie et un grand aveuglement dans les hommes d'adorer ainsi des statuës et des idoles immobiles, qui n'ont ni vie ni sentiment aucun, et qui ne sont nullement capables de faire aucun bien, ni aucun mal à personne, ils se moquent eux-mêmes, nos Christicoles Romains, de ces idoles et de ces prétenduës Divinités de bois ou de pierre, d'or ou d'argent, etc, qui ont, comme ils disent, des yeux et qui

ne voïent point, des oreilles et qui n'entendent point, qui ont des bouches et qui ne parlent point, qui ont des piés et qui ne marchent point, et qui ont des mains et qui ne peuvent rien faire, etc. Ils ont effectivement raison de se moquer de telles Divinités et de ceux qui les adorent. Mais pourquoi donc sont-ils si sots ou si fous eux-mêmes, que de faire la même chose et d'adorer eux-mêmes, comme ils font, de foibles petites idoles ou images de pâte, qui sont en un sens moins que des idoles d'or ou d'argent: c'est pourquoi on pouroit fort bien à cette occasion apliquer à nos Christicoles Romains le reproche: que le chaudron noir faisoit à la marmite, lorsqu'ils se reprochoient leur noirceur et qu'ils se disoient l'un à l'autre: *voe tibi, voe nigroe dicebat cacabus olloe!* Ils voïent, comme disoit Jésus-Christ, un fétu dans l'oeil de leur frère et de leurs compagnons, les Païens, et ils ne voïent pas une poutre qui leur crève l'oeil, c'est-à-dire, qu'ils voïent dans les Païens, leurs frères, la folie de leurs idolatries et ils ne voïent point dans eux-mêmes de plus grandes folies, de plus grandes idolatries et de plus grandes superstitions, que celles des Païens. Je ne dis pas ceci pour les idoles de bois et de pierre, ni pour les idoles de cuivre ou de plâtre, d'or ou d'argent, auxquelles nos Christicoles Romains rendent extérieurement les mêmes honneurs, que les Païens rendoient à leurs fausses Divinités: car je sais bien, que ce n'est pas leur intention de les adorer comme des Divinités, ainsi que faisoient les Païens; mais je parle principalement pour leurs petites idoles de pâte et de farine, qu'ils font cuire entre

deux fers, qu'ils consacrent ensuite et qu'ils mangent tous les jours, quoiqu'ils les adorent véritablement comme leur Dieu et leur Sauveur.

Si la Divinité veut bien, comme nos Christicoles Romains le prétendent, se faire adorer dans le pain et dans le vin, ou comme ils disent, sous ces espèces ou aparences visibles du pain et du vin, pourquoi ne voudroit-elle pas bien aussi et pourquoi n'auroit-elle pas bien voulu aussi se mettre ou se faire adorer dans le bois et dans la pierre, dans le plâtre et dans le cuivre, dans l'or et dans l'argent, ou si on veut, sous les espèces ou aparences visibles de ces mêmes choses ou d'autres semblables? Car il n'y a certainement pas plus d'impossibilité, ni plus d'indécence d'un côté que de l'autre. Nos Christicoles n'oseroient nier que leur Dieu Christ ne puisse aussi facilement changer le bois ou la pierre, ou l'or et l'argent en son corps et en son sang, comme ils prétendent qu'il y change le pain et le vin; car s'ils nioient l'un, il y auroit autant de raison de nier l'autre, et ainsi, suivant leur principe, la possibilité de faire telle chose seroit égale dans l'un comme dans l'autre, c'est-à-dire, qu'elle seroit égale d'un côté comme de l'autre, et par conséquent la Divinité pouroit aussi véritablement se trouver dans les idoles de bois ou de pierre, d'or ou d'argent et de plâtre, si on veut, que dans les petites idoles ou images de pâte, que les Christicoles Romains adorent, et ainsi ils seront encore de ce côté-là à deux de jeu avec les Païens, et ils seront aussi bien fondés les uns que les autres dans leurs opinions, parcequ'il leur sera aussi facile aux uns

qu'aux autres, de dire que la Divinité réside véritablement dans les idoles de bois ou de pierre, d'or ou d'argent, comme dans les idoles de pâte ou de farine.

Mais d'ailleurs, si on faisoit réflexion sur ce qui sembleroit à cet égard devoir être plus convenable à la majesté d'un Dieu, il semble certainement qu'il lui seroit plus convenable de se faire adorer dans quelque sujet ferme et solide, comme dans le bois et la pierre, ou dans quelqu'autre riche et précieuse matière, comme l'or et l'argent, plutôt que de vouloir se faire adorer dans de viles et foibles petites images de pâte et de farine, qui n'ont en elles-mêmes aucune solidité, qui fondroient à la pluïe et qui se laisseroient aller au vent, et qui se laisseroient manger par les rats et par les souris. Certainement si c'est un aveuglement et une folie dans les Païens, de croire que la Divinité réside véritablement dans leurs idoles de bois, de pierre, d'or ou d'argent, ou de plâtre, c'est bien un plus grand aveuglement et une bien plus grande folie dans nos Christicoles, de croire que leur Dieu réside véritablement en corps et en âme, en chair, en os et en sang dans de foibles petites images de pâte et de farine, que le moindre vent seroit capable d'emporter et que la moindre souris seroit capable de manger.

Si on vous disoit, mes chers amis, qu'il y a dans certains païs étrangers une nation et une religion, où les peuples et les prêtres mangent les Dieux, qu'ils adorent, et où les Dieux ne sont que de foibles et petites images de pâte, qu'ils font cuire entre deux

fers, que les prêtres consacrent avec quatre paroles, qu'ils prononcent secrètement dessus, et qu'ils ont soin de conserver précieusement leurs Dieux dans des boëtes, de peur que les rats et les souris ne les mangent avant eux, ou de peur que le vent ne les emporte, ne ririez-vous pas de leur simplicité, ou plutôt de la bêtise de ces pauvres ignorans-là, d'adorer ainsi des Dieux que des rats et des souris mangeroient et que le moindre vent seroit capable d'emporter, s'ils n'avoient soin de les conserver, comme je viens de dire? Vous ne manqueriez certainement pas de rire, si vous ne sentiez déjà bien que la risée retomberoit sur vous, puisque vous êtes vous-même ce peuple qui croit si sotement adorer et manger son Dieu, en adorant et en mangeant pieusement et dévotement, comme vous faites, vos petites images de pâte, que vos prêtres vous font accroire être votre Dieu et votre divin Rédempteur.

XXXVII.

Il y a une étrange bizarrerie dans le Christianisme, car les peuples y font profession de manger dévotement leurs Dieux *, et ils se mangent et se

* Et croïant manger mystérieusement leur Dieu, ils chantent: ô merveille! *ô res mirabilis! manducat Dominum pauper servus et humilis.*

déchirent inhumainement les uns les autres, cela est bien barbare! Comment a-t'-on pû persuader à des hommes, qui ont tant soit peu de bon sens, des choses si étranges et si absurdes! Comment a-t'-on pû leur persuader que tout le corps et tout le sang, l'âme et la divinité d'un Homme-Dieu seroient véritablement et réellement sous la forme et la figure d'une vaine, petite image de pâte, et sous la forme et la figure d'une fort petite goûte de vin, et que tout ce corps et tout ce sang seroient non seulement dans toute la figure de l'image de pâte et de la goûte de vin, mais qu'ils seroient en même tems tout entier sous chacune partie de cette petite image et sous chaque partie de cette goûte de vin? Comment a-t-'on pû persuader, que toute la substance de cette image de pâte et que toute la substance de ce vin seroient entiérement changées au corps et au sang de cet Homme-Dieu, et que ce changement se feroit en un instant par la vertu et puissance de 4 paroles seulement, qu'un Prêtre prononceroit sur les dites petites images et sur le dit vin! Et qu'autant de fois que les Prêtres voudroient prononcer les susdites paroles sur différentes images de semblable nature, ou sur différentes quantités de vin, autant de fois ils changeroient leurs substances en celle du corps et du sang de cet Homme-Dieu, qui se trouveroit par ce moïen en même tems en mille et mille milliers et millions de différens endroits et cela sans aucune multiplication de son Etre et sans aucune division de lui-même? Il n'y a certainement rien de si ridicule, et de si absurde, dans toutes les Religions des

Païens. Comment donc a-t'-on pû persuader à des hommes raisonnables et judicieux des choses si étranges et si absurdes? Je ne suis pas fort surpris que des peuples ignorans et grossiers se soient laissés persuader telles choses: car on fait assez facilement accroire tout ce que l'on veut aux ignorans et aux simples d'esprit. Mais que des personnes sages et éclairées; et que des hommes doctes et savans, et que des gens d'esprit, et même d'un esprit éminent en vivacité et en pénétration, se soient laissés aller, aussi bien que les ignorans, à des erreurs si grossiéres et si absurdes, qu'ils s'en soient rendus et qu'ils s'en rendent encore tous les jours les protecteurs et les défenseurs, pour les apuïer et les maintenir par de laches motifs d'intérêts temporels et de respect humain, ou par de ridicules entêtemens de vouloir soutenir un mauvais parti, plutôt que de se faire un plaisir, de désabuser de bonne foi les peuples, en leur faisant clairement voir la vanité et la fausseté de tout ce qu'on leur fait si sotement accroire; c'est ce qui m'a toujours paru fort étrange. Quoi! des Docteurs et de fameux docteurs, qui savent si bien blâmer et condamner les erreurs de l'idolatrie dans des Païens, n'ont pas honte de se prosterner eux-mêmes devant des idoles muettes et devant de foibles petites images de pâte, comme feroient les plus ignorans du peuple? Ils ne rougissent pas de prêcher publiquement et hautement parmi eux, ce qu'ils condamnent si ouvertement dans les Païens? N'est ce pas un abus et une manifeste prévarication de leur ministère? Pensent-ils que la vaine et ridicule consécration, qu'ils font

de leurs foibles idoles de pâte, a plus de force et plus d'effèt que la vaine consécration, que les Païens font de leurs idoles de bois ou de pierre, d'or ou d'argent? Pensent-ils que les 4 paroles de leur prétendue consécration auroient plus de force et plus de vertu que cette fameuse, pompeuse, magnifique prétendue consécration, qui se fit par exemple en Babylone, de cette fameuse et prodigieuse statuë d'or que le Roi Nabucadenazar fit dresser dans la plaine de Dura, dans son Roïaume? Cette statue, qui étoit toute d'or, étoit de 60 coudées de hauteur et de six coudées de largeur. Le Roi, l'aïant fait dresser dans le champ que je viens de nommer, voulut en faire la dédicace et la consécration, de la manière la plus solemnelle qu'il lui fut possible. Pour cet effèt il commanda à tous les grands Seigneurs, à tous les Princes, à tous les Gouverneurs, à tous les Magistrats et à tous les Officiers de son Roïaume, de venir et de se rendre à tel jour qu'il leur marqua, devant cette statue pour en faire solemnellement la dédicace et la consécration, et fit en même tems commandement à tous les peuples, que du moment qu'ils entendoient le son des trompettes, des hautsbois et de tous les autres instrumens de musique, qui commenceroient à jouer aussitôt après la consécration de la statue, ils aïent tous à se prosterner devant elle et à l'adorer comme un Dieu, menaçant de faire sévèrement punir tous ceux, qui ne l'adoreroient point. Ce que le Roi commanda, fut ponctuellement exécuté, tous les grands Seigneurs, tous les Princes, tous les Gouverneurs, tous les Magistrats et tous les Officiers de son Roïaume se rendirent au

jour marqué devant cette statue, avec une multitude infinie de peuples, qui se rendirent de tous côtés, pour voir cette prodigieuse statue et pour voir la magnificence de cette consécration, qui se fit effectivement devant tout ce peuple, de la manière la plus solemnelle, qui se peut faire. Aussitôt que cette consécration prétendue fut faite, les trompettes et les hauts-bois et tous les autres instrumens de musique commencèrent à sonner, et en même tems chacun se prosterna, pour adorer cette statue, comme un Dieu nouvellement fait. Voilà peut-être la consécration la plus solemnelle et la plus magnifique, qui s'est jamais faite. Nos Christicoles penseroient-ils, qu'une telle consécration auroit pû avoir la force ou la vertu de faire de cette statue d'or un véritable Dieu, soit en changeant toute la substance de l'or de cette statue en Dieu, soit en attirant ou en arrêtant la Divinité même dans cette statue? Non, sans doute, ils ne voudroient pas le penser, et ils auroient même honte de le dire! Pourquoi donc pensent-ils, que leur vaine et frivole prétendue consécration de quatre paroles seulement, qu'ils disent sur de foibles petites images de pâte et sur quelques goûtes de vin, auroit la vertu de changer du pain et du vin au corps et au sang de leur Dieu-Christ? D'où tireroit-elle cette prétendue force et puissance, de faire ainsi d'une petite image de pâte et de quelques goûtes de vin un Dieu tout-puissant, et de changer, comme ils disent, en un moment toute la substance du pain et du vin, au corps et au sang d'un Homme-Dieu? ô les insensés Docteurs! Comment osent-ils soutenir, ou même seu-

lement avancer et proposer publiquement des choses si ridicules et si absurdes? Il faut que la prévention, que l'habitude, que la naissance et que l'éducation fassent d'étranges effèts dans l'esprit des hommes, puisqu'elles les aveugle jusqu'à ce point. Car il n'y a que la prévention, que l'habitude, que la naissance et que l'éducation, qui puisse maintenant faire recevoir aveuglement des choses si ridicules et si absurdes. Il n'y en a certainement point de pareilles dans tout le Paganisme, et il semble que la Religion Chrétienne n'a été inventée, que pour faire voir jusque à quel excès de folie les hommes sont capables de se laisser aller; car il n'y a rien de si ridicule, ni de si absurde qu'il soit, que nos Deichristicoles Romains ne pensent devoir aveuglement croire, sous prétexte de leur foi divine. C'est aux Chrétiens, dit le Sr. de Montagne *, une occasion de croire, que de rencontrer une chose incroïable: elle est d'autant plus selon la Religion, qu'elle est contre l'humaine Raison

Omnia jam fiunt, fieri quae posse negabam,
Et nihil est de quo non sit habenda fides!

En effèt on ne peut rien s'imaginer de plus ridicule et de plus absurde, que ce que cette Religion enseigne et oblige de croire. Pour preuve de quoi il n'y a qu'à remarquer encore sur quel fondement nos Christicoles Docteurs se fondent, pour établir de si beaux et si admirables mistères que les leurs, vous seriez surpris de l'aprendre, si je ne vous l'avois

* Essai de Montagne p. 466.

déjà moitié fait entendre: mais il faut vous le dire tout clairement et tout ouvertement!

Ils ne se fondent précisément, que sur quelques paroles équivoques d'un misérable fanatique, leur Christ, qui leur a dit que lui et son père n'étoient qu'un et qu'il leur envoïeroit un Esprit de vérité, qui procéderoit de son Père et de lui, et de là ils concluent leur prétendu Très-Haut, Très-Saint et Très-Adorable mystère de la Trinité, qu'ils disent être un seul Dieu en trois Personnes, qu'ils nomment le Père, le Fils et le St. Esprit, comme si des paroles équivoques, comme celles-là de leur Christ, ne pouvoient avoir qu'un seul sens. Tenant du pain, qu'il donnoit à manger à ses Apôtres, il leur dit *; prenez et mangez, car ceci est mon corps, pareillement présentant du vin à boire dans un calice, il leur dit: buvez en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour le salut de plusieurs; et sur ces paroles nos Christicoles Docteurs veulent et soutiennent absolument que leur Christ ait changé dans ce moment le pain et le vin, qu'il tenoit, en son corps et en son sang, et qu'il donna véritablement et réellement son corps et son sang, son âme et sa Divinité à ses Apôtres, sous les espèces et apparences du pain et du vin, qu'il leur donnoit à boire et à manger, comme si ces paroles de leur Christ ne pouvoient avoir d'autre sens, que celui qu'ils leur donnent. Et d'autant qu'il dit dans ce même tems à ses Apôtres, de faire la même chose, en mémoire de

* Matth. 26. 28.

lui, ils concluent encore, qu'il donna dans ce même tems à ses Apôtres, et en leurs personnes, à leurs successeurs, qui sont maintenant les prêtres, le pouvoir de changer comme lui, le pain et le vin en son corps et en son sang et conséquemment que son âme et sa Divinité s'y trouvent aussi; d'autant qu'un corps vivant comme il étoit, et qu'ils prétendent qu'il est encore, n'est point sans son âme, ni un Dieu sans sa Divinité! Et voilà comme sur des paroles équivoques d'un homme fanatique, nos Docteurs Christicoles bâtissent des mistères imaginaires, qu'ils apellent surnaturels et Divins. Voilà comme sur les paroles équivoques d'un fanatique, ils adorent un Dieu en trois personnes, ou trois personnes en un seul Dieu, et c'est sur ce même fondement de paroles équivoques de ce fanatique, qu'ils s'attribuent le pouvoir ou la puissance de faire des Dieux de pâte et de farine et même d'en faire tant qu'ils veulent. Car, suivant leur principe, ils n'ont qu'à dire seulement quatre paroles sur telle quantité qu'ils voudront de ces petites images de pâte, ou sur telle quantité qu'ils voudront de verrés de vin, ils en feront autant de Dieux, qu'ils auront devant eux de ces petites images de pâte, et qu'ils auront de verres de vin devant eux, y en eut-il des milliers et des millions; car ils prétendent, qu'avec leurs quatre paroles: *ceci est mon corps* où *ceci est mon sang*, qu'ils disent être efficaces par elles-mêmes, il leur est, ou il leur seroit aussi possible de consacrer des centaines de milliers et des milliers de millions de ces petites images de pâte, que d'en consacrer une seule, et par conséquent qu'il leur est ou qu'il leur

seroit aussi possible de faire par ce moïen des centaines de milliers et des milliers de millions de Dieux, que d'en faire un seul. Quelle folie! Ils ne sauroient, ces hommes vains, ces prêtres, et ces abuseurs de peuples, ils ne sauroient avec toute la prétendue Puissance de leur Dieu-Christ faire la moindre mouche ni le moindre ver de terre, et ils croïent pouvoir faire des Dieux à milliers! Leur Dieu-Christ n'auroit pû leur donner le pouvoir de faire un seul grain de froment, ni un seul grain d'orge, ni d'avoine, il n'auroit sû leur donner le pouvoir de faire, quand ils voudroient et tant qu'ils voudroient, des Dieux, en changeant avec quatre paroles le pain et le vin en son corps et son sang! Il faut être frappé d'un étrange aveuglement et d'une étrange prévention d'esprit, pour croire et pour vouloir soutenir des choses si ridicules et si absurdes, et cela sur un si léger et si vain fondement, que celui de quelques paroles équivoques d'un fanatique. Il a dit pareillement à ses Disciples *, qu'il leur donneroit une pleine puissance et autorité sur les esprits impurs, pour les chasser tous, et pour guérir toutes sortes de maladies et d'infirmités. Nos docteurs et nos prêtres s'attribuent-ils pour cela le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies et d'infirmités? Ils se feroient bien moquer d'eux.

* Matth. 10. 1.

XXXVIII.

Ne voïent-ils pas, ces aveugles Docteurs, que c'est ouvrir une porte large et spacieuse à toutes sortes d'idolâtries, que de vouloir adorer et faire adorer ainsi des images et des idoles de pâte, sous prétexte, que des Prêtres auroient le pouvoir de les consacrer et de les faire changer en Dieux, en prononçant seulement 4 paroles vaines et frivoles? Tous les prêtres des idoles n'auroient-ils pas pû, et ne pouroient-ils pas encore maintenant, se vanter, d'avoir un semblable pouvoir? S'il ne tenoit qu'à alléguer et à trouver d'aussi vains et d'aussi foibles prétextes, que ceux de nos Christicoles, pour s'attribuer un tel pouvoir, il seroit facile à tous les idolâtres d'en trouver, et même d'en trouver de plus spécieux et de plus vraisemblables. Il est dit dans les prétendus saints livres de nos Christicoles, que * Dieu confondoit la sagesse des sages et qu'il changeroit la sagesse du monde en folie. Mais qui que ce soit, qui ait dit ces paroles, on peut dire qu'elles se trouvent bien véritablement accomplies dans nos Christicoles Docteurs. Car leur sagesse † se trouve dans cette occasion-ci bien véritablement changée en folie, puisqu'ils ont la foiblesse et la bassesse, d'adorer de foibles petites idoles de pâte, et qu'ils sont si fous, que de croire avoir reçu d'un misérable fanatique la puissance de faire des Dieux.

* *Adducit consiliarios in stultum finem et judices in stuporem.* Job. 12. 17. *Periit enim sapientia a sapientibus ejus.* Isaie 29. 14.

† 1 Cor. 1. 20.

Quand je vois ou que je me représente nos Docteurs et même un docteur angélique à leur tête, qui se prosternent tous très-humblement devant leurs petites idoles, ou images de pâte, et qu'ils disent dévotieusement, avec leur Docteur angélique: je vous adore dévotement, suprême Déité, qui êtes véritablement sous ces figures cachée, *adoro te devote latens Deitas quoe sub his figuris vere latitas;* ou qu'ils chantent dévotement ces paroles: *Tantum ergo sacramentum veneremur cernui*..... etc, je trouve que c'est un spectacle tout-à-fait digne de risée et d'indignation tout ensemble. Je dis digne de risée, parceque tous ces beaux docteurs-là mériteroient bien effectivement d'être ris et moqués, de faire telle chose, mais il y a en même tems bien de quoi s'indigner, de voir que ceux-là-mêmes, qui devroient tirer les autres de l'erreur et les désabuser d'une si vaine et si folle superstition, sont ceux-là-mêmes, qui les y enfonceroient tous les jours de plus en plus, s'ils pouvoient par leurs discours et par leurs exemples, et cela principalement afin d'en tirer pour eux d'autant plus de profit. Car il est bien sûr, que s'ils ne trouvoient point en cela leur profit et leur avantage, ils ne se mettroient guères en peine d'entretenir, ni de faire valoir une si vaine et si odieuse superstition que celle-là, et s'il y en avoit quelques-uns parmi eux, qui fussent assez ignorans, ou assez sots, que de croire bonnement ce qu'ils en disent aux autres, je les trouverois certainement en cela plus dignes d'être attachés aux rateliers des ânes, et de manger des chardons avec eux, que d'être assis au rang des sages: encore ne voit-on

pas que des ânes, ni des boeufs soient si sots que de se prosterner devant des idoles, et ainsi j'ose bien dire que tous ceux qui les adorent, se mettent en cela au dessous des ânes et des boeufs. O les insensés Galates! Qui est ce qui a pû les aveugler jusqu'à ce point? *O insensati Galatæ? Quis vos fascinavit?* Gal. 3. 1.

Ne voïent-ils pas aussi, ces habils et subtils Docteurs, ne voïent-ils pas que les mêmes raisons ou argumens, qui démontrent la vanité des Dieux ou des idoles de bois ou de pierre, d'or ou d'argent, que les Païens adoroient, démontrent pareillement et également la vanité des Dieux et des idoles de pâte et de farine, que nos Christicoles adorent? Par quelle raison et par quel droit, par exemple, nos Christicoles Docteurs se moquent-ils de la vanité et de la fausseté des Dieux et des idoles des Païens? N'est ce point-là cette raison claire et évidente et que ce ne sont que des ouvrages des mains des hommes, et que ce ne sont que des images muettes et insensibles, qui ont des yeux et qui ne voïent point, qui ont des oreilles et qui n'entendent point, qui ont une bouche et qui ne parlent point, qui ont des mains et qui ne font rien, qui ont des piés et qui ne marchent point, et enfin qui ne sauroient faire aucun bien à ceux qui les révèrent, ni aucun mal à ceux qui les méprisent. C'est sur ce ferme et solide fondement de vérité, que tous les hommes sages et éclairés, que tous les prétendus St. Profètes, et que les Apôtres mêmes de Jésus-Christ, tout fanatiques qu'ils étoient, ont condamné l'idolâtrie et qu'ils ont rejeté avec mépris le culte su-

perstitieux des idoles de bois et de pierre, aussi bien que le culte des idoles d'or ou d'argent, ou de quelqu'autre matière que ce pût être.

Voici comme les Prophètes en parlent. Les Dieux des nations, dit le Prophète Roi David *, ne sont qu'or et argent et des ouvrages faits des mains des hommes. Ils ont, dit-il, des yeux et ne voïent point, des oreilles et n'entendent point, ils ont une bouche et ne parlent point; ils ont des narines et ne flérent point, ils ont des mains et ne touchent rien, ils ont des piés et ne marchent point et ne rendent aucun son, ni aucune voix par le gosier. Que tous ceux qui les font, dit-il, leur deviennent semblables et tous ceux qui mettent leur confiance en eux. *Similes illis fiant qui faciunt ea et omnes qui confidunt in eis.* L'auteur du livre de la sagesse † apelle tous les idolâtres des insensés, d'autant, dit-il, qu'ils croïent que toutes les idoles des Nations sont des Dieux, quoiqu'ils ne puissent se servir de leurs yeux pour regarder, ni de leurs narines pour respirer l'air, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher quelque chose, non plus que de leurs piés pour marcher. Misérables, dit-il, sont ceux qui ont apellés Dieux les ouvrages de leurs mains, l'or et l'argent mis en oeuvre par artifice, ou le bois et la pierre à qui ils auront donné quelque ressemblance d'homme ou d'animal, pour les adorer, puis les maintenir dans quelques lieux honorables, contre une muraille, à laquelle ils les attachent fortement avec du

* Psalm 113. 15. (115. 4.)

† Sap. 13. 10.

fer, de crainte qu'ils ne tombent, car ils ne sauroient se tenir fermes tous seuls et sans apuï, ni s'aider en aucune manière; et nonobstant cela ils n'ont point de honte, dit-il, de se prosterner devant ces idoles; ils n'en ont point de parler et de faire des voeux pour eux et pour leurs enfans, à des choses qui sont sans vie et sans âme; ils n'ont point de honte de demander la santé à des choses mortelles et inanimées; ils n'ont point de honte de demander un heureux voyage à celui qui ne sauroit marcher, ni faire un seul pas; ils demandent force, adresse, industrie à celui qui n'a aucun sens; ils consultent sur tout ce qu'ils doivent faire celui qui ne sauroit leur rendre aucune réponse; et enfin ils invoquent et apellent a leur secours des choses qui sont entièrement inutiles. Maudit soit, dit le même auteur de la sagesse, maudit soit le bois et toute autre matière, dont les idoles sont faites, et maudits soient ceux qui les font, parceque le commencement de tous vices et de toute corruption vient, dit-il, de l'invention des idoles, et que le culte de ces malheureuses idoles, est l'origine, la source, le commencement et la cause de tous les maux et de toutes les méchancetés dont la terre est remplie *. *Infandorum enim idolorum cultura omnis mali causa est initium et finis.*

Voici comme le Prophète Jérémie parloit de la vanité de ces idoles, en écrivant à ceux de sa Nation, qui avoient été emmenés captifs, pour être conduits en Babylone, où il y avoit quantité de ces idoles.

* Sap. 14. 12.

Quand vous serez arrivés en Babylone, leur disoit-il, vous y verrez porter sur les épaules avec magnificence des Dieux d'or et d'argent, de pierres et de bois, qui inspirent aux peuples de la crainte et de la vénération pour eux. Gardez-vous bien, leur disoit-il, de devenir semblables à ces peuples idolâtres, et gardez-vous bien d'adorer ces Dieux, ni d'avoir pour eux aucune crainte, ni aucune dévotion, car ce ne sont, leur disoit-il, que de faux Dieux, leurs langues ont été polies par des ouvriers, elles sont dorées et argentées, mais ils ne sauroient parler; ils ont des couronnes d'or sur la tête, mais les Prêtres les leur mettent et les leur ôtent quand ils veulent et eux ne sauroient se garder de la rouille, ni de la vermine. Ils sont quelques fois revêtus de pourpre et de soie, mais ils ne sauroient secouer la poussière de dessus leurs visages; ils ont quelque fois un sceptre à la main, mais ils ne sauroient s'en servir, pour faire rendre justice à personne. Pareillement ils ont quelque fois une épée à la main, mais ils ne sauroient s'en servir pour se défendre contre les voleurs qui viendroient les dépouiller *, d'où vous devez savoir qu'ils ne sont pas des Dieux, ainsi ne les craignez point, leur disoit ce Prophète; on allume devant eux, continue-t'-il, quantité de chandelles, mais ils n'en voïent aucune (il en est de même des idoles de nos Christicoles, la même chose que dit ce Prophète, se voit dans les Eglises) les chauve-souris, les hirondelles et les hiboux viennent se reposer sur leurs têtes

* Baruch 6.

et y font leur fiente et ils n'en sentent rien. Sachez-donc, leur disoit-il, que ce ne sont point des Dieux et ne les craignez en aucune manière. On les porte, continue ce Prophète, on les porte sur les épaules, (il semble qu'il parle autant des idoles des Chrétiens, que des idoles mêmes des Païens) parcequ'ils ne sauroient marcher, s'ils tombent par terre, ils ne sauroient se relever, si on ne les redresse, ils ne sauroient se tenir debout, ni se mouvoir; ils ne sauroient rien donner, ni rien ôter à personne, ils ne sauroient récompenser personne des services qu'on leur rend, ni punir les injures qu'on leur fait; ils ne sauroient secourir la veuve, ni l'orphelin, ils sont comme des pierres brutes, que l'on tire des montagnes et comme des troncs de bois inutiles. Tous ces Dieux de bois ou de pierres, et tous ces Dieux d'or et d'argent, les plus viles bêtes de la terre, dit ce même Prophète, valent mieux qu'eux, parce qu'elles peuvent se réfugier sous quelque toit et dans quelque trou et qu'elles peuvent être utiles à quelque chose: mais ces Dieux de bois, dit-il, ces Dieux de pierre et ces Dieux d'or et d'argent ne peuvent être utiles à rien. Sachez, sachez donc, conclut-il, qu'ils ne sont point des Dieux et ne les craignez en aucune manière. *Unde sciatis quia non sunt Dii, ne ergo timueritis eos.*

C'est pourquoi aussi il étoit très-expressement défendu dans la Loi des Juifs, sur laquelle néanmoins nos Christicoles fondent leur Religion et tous leurs principaux mistères, il y étoit expressement défendu non-seulement d'adorer ces Dieux d'or et d'argent, de bois ou de pierre; mais il étoit aussi très-expres-

sement défendu de faire aucune image taillée, ni aucune image de toutes les choses, qui sont dans le ciel, sur la terre ou dans la mer, * *non facies tibi sculptile neque omnem similitudinem quoe est in coelo desuper et quoe est in terrâ deorsum vel eorum quoe sunt in aquis sub terrâ non adorabis ea neque coles* † de peur, dit la Loi, que les hommes, venant à se laisser séduire par la ressemblance de quelque chose, qui seroit dans le ciel, sur la terre ou dans les eaux, ils ne les adorent comme des Divinités. Et l'Apôtre S. Paul, § parlant de ces insensés Docteurs idolâtres, ne dit-il pas qu'ils seront perdus dans la vanité de leur raisonnement, et que leur esprit insensé a été rempli de ténèbres, et qu'en se disant sages, ils sont devenus fous, en ce qu'ils ont, dit-il, transféré la gloire de Dieu incorruptible à la figure de l'homme corruptible, des oiseaux, des bêtes à 4 piés et des serpens. Et ailleurs il exhorte ses confrères de fuir l'idolâtrie **: *fugite ab idolorum culturâ.* Tous les Apôtres de Jésus-Christ défendoient unanimement l'idolâtrie et le culte des idoles. C'est-ce qu'ils défendoient mêmes aux Païens, qui embrassoient leur foi. Pour ce qui est, disoient-ils, de ceux d'entre les Gentils, qui ont reçu la foi, nous leur avons écrit de s'abstenir du culte des idoles et même des viandes, qui auroient été immolées aux idoles ††. Que si ils leur défendoient ainsi le culte des idoles,

* Exod. 20. 4. † Deut. 4. 16—19. Voiez aussi Deut. 4. 15. 16. 17. § Rom. 1. 21. ** 1 Cor. 10. 14.

†† Act. 15. 29 et 21. 25.

qui sont de bois et de pierres, d'or et d'argent, ce n'étoit certainement pas pour leur proposer des idoles et des images de pâtes à adorer. Effectivement on ne voit point qu'ils les aïent adoré, ni qu'ils les aïent jamais voulu faire adorer, et quand ils les auroient voulu faire adorer, ce n'auroit été en eux qu'un surcroit de folie et d'extravagance, de défendre absolument le culte des idoles et de vouloir en même tems faire adorer de foibles petites images de pâte; mais on ne voit point que leur folie soit venue jusques-là en ce point, et il est étonnant, qu'aujourd'hui même que le monde paroit si déniaisé et être revenu de tant d'autres erreurs grossières, il y ait cependant encore des hommes assez fous, pour vouloir se donner la peine de traverser les mers et d'aller au péril de leur vie dans les païs étrangers, sous prétexte de convertir, ou plutôt de pervertir, des peuples à leur fausse Religion. Il est étonnant que nos Missionnaires osent entreprendre de faire connoître à ces peuples étrangers, la vanité des idoles et des Dieux de bois et de pierre, d'or et d'argent, qu'ils adorent, et qu'ils osent en même tems leur proposer des idoles et des Dieux de pâtes et de farine à adorer, et il est étonnant que ces zèlés Missionnaires et Ministres d'erreurs aïent pû, et qu'ils puissent encore persuader telles choses à des peuples, qui ont de la Raison, et qu'ils puissent leur faire quitter le culte des idoles d'or et d'argent, pour leur faire adorer de foibles petites images de pâte. Que ceci soit dit en passant.

Pareillement on ne voit point que Jésus-Christ lui-même ait jamais prétendu vouloir se faire adorer dans

le pain, ni dans les images de pâtes, et quoiqu'il ait dit, qu'il étoit le Fils de Dieu, qu'il étoit le pain vivant, qui étoit descendu du ciel, que celui, qui le mangeroit, ne mourroit jamais, mais qu'il auroit la vie éternelle, et qu'il ait dit, que si on ne mangeoit sa chair, et que si on ne buvoit son sang, qu'on n'auroit point la vie en soi, il ne paroit point néanmoins qu'il ait jamais dit, qu'il étoit Dieu lui-même, ni qu'il falloit l'adorer comme Dieu, bien loin de cela, il s'apelloit souvent lui-même le Fils de l'homme; et un certain quidam, lui aïant dit un jour *: Bon Maître, que faut-il que je fasse, pour avoir la vie éternelle? il lui répondit: Pourquoi m'apellez-vous bon, puisqu'il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Il ne se croïoit donc pas Dieu, et ne prétendoit pas qu'on le crut Dieu, ni qu'on l'apellât Dieu, puisqu'il n'aprouvoit pas même qu'on l'apellât simplement bon. Et après sa prétendue résurrection, voulant disparoître entièrement d'avec ses Apôtres, il dit à une femme, qu'il rencontra: Allez dire † à mes frères, que je m'en vais monter à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu. Il paroit encore assez manifestement par-là, qu'il ne se croïoit pas Dieu, puisqu'il reconnoissoit avoir un même Dieu, et un même Dieu pour père, avec ses Apôtres. D'ailleurs il disoit lui-même aussi qu'il étoit descendu du ciel, non pour faire sa volonté, mais pour faire la volonté de Dieu, son Père, qui l'avoit envoïé, et qui étoit plus grand que lui §. Cela étant, il ne se croïoit donc pas Dieu,

* Luc. 18. 19. † Joan. 20. 17.
§ Natu major me est. Joan. 14. 28.

puisqu'il disoit que son Père étoit plus grand que lui, et qu'il ne prétendoit pas faire sa volonté, mais celle de Dieu; et s'il ne se croïoit pas Dieu, il n'y a point d'aparence, qu'il auroit voulu se faire adorer dans sa personne et par conséquent encore moins dans du pain, ni dans de foibles petites images de pâte. Et ce que confirme d'autant plus cette pensée, c'est qu'il aprouvoit la Loi, qui défend de faire ni d'adorer aucune image. Il a dit expressement qu'il étoit venu, non pour détruire cette loi, ni pour la violer, mais pour l'accomplir. Si donc il étoit venu pour l'accomplir, ce n'étoit donc pas pour vouloir introduire des idoles, ni des images de pâte, pour s'y faire adorer, puisque cette loi le défendoit si expressement et si rigoureusement, * que ceux, qui adoroient les idoles, ou qui les auroient voulu faire adorer, n'auroient rien moins mérité que la mort. D'ailleurs Jésus-Christ lui-même recommandoit encore aux peuples de faire et d'observer soigneusement ce que leurs Docteurs, les Scribes et les Phariséens leur diroient et leur enseigneroient de faire, conformément à cette loi. Car ils leur enseignoient, conformément à cette Loi, qu'il ne falloit pas adorer des idoles, ni faire aucune image pour les adorer. Et Jésus-Christ lui-même recommandoit aux peuples d'observer fidèlement cette Loi et qu'il falloit même l'observer jusqu'au plus petit trait et jusqu'au plus petit point, disant que † celui, qui violeroit un de ses moindres préceptes, seroit le moindre dans le Roïaume des cieux. *Jota unum aut unus apex non praeteribit a lege donec omnia fiant.*

* Deut. 13. 9. † Math. 5. 18.

Cela étant, il n'y a donc point d'aparence, qu'il auroit voulu lui-même leur faire faire, ce que leur loi et ce que leurs docteurs leur auroient expressément défendu de faire, et par conséquent il n'y a point d'aparence, qu'il ait pensé à vouloir se faire adorer dans des idoles, ni dans des images de pâte ; car ç'auroit été comme s'il leur auroit voulu faire faire, ce qu'il leur auroit d'ailleurs recommandé expressément de ne point faire. C'est à quoi, ce semble, nos idolâtres Christicoles Romains devroient faire un peu plus d'attention qu'ils ne font.

A quoi, si on ajoute qu'il est dit dans les Prophètes, que les idoles seroient quelques jours entièrement détruites et que ce seroit particulièrement à la venue du Messie, que cette prétendue prophétie auroit son accomplissement, il n'y a certainement aucun lieu de penser, que ce Messie auroit voulu multiplier les idoles, au lieu de les abolir. Et il les auroit cependant multiplié, en ajoutant de nouvelles idoles de pâte et de farine aux idoles de bois et de pierre et aux idoles d'or et d'argent, que les hommes adoroient déjà, au lieu qu'il auroit dû les détruire entièrement. Nos docteurs savent bien tout cela, ils voïent bien la force et l'évidence de tous ces argumens-là et de tous ces raisonnemens-là : car s'ils ne la voïoient point, ils ne seroient que des ignorans, et s'ils la voïent, ils sont manifestement des prévaricateurs de la Loi, qui tiennent injustement la vérité captive et qui changent la vérité en mensonge : *Veritatem in injustitiä detinent..... commutaverunt veritatem Dei in mendacium*, comme dit leur S. Paul *, puisque

* Rom. 18. 25.

contre tant de si forts, de si clairs et de si convaincans témoignages de vérité, ils veulent maintenir et soutenir des erreurs et des idolâtries, si contraires à la Loi, qu'ils aprouvent et qu'ils reconnoissent comme avoir été véritablement donnée de Dieu, et qui sont si contraires au bon sens et aux lumières de la droite raison; car enfin il faut que nos Docteurs reconnoissent la force ou la foiblesse, la certitude ou l'incertitude de cet argument-ci, de tous les Prophètes et de toutes les personnes sages, contre l'idolâtrie des Païens. Voici leur argument et leur raisonnement.

Tous les simulacres et idoles des Païens ne sont que bois, que pierre, or ou argent, et ne sont que des ouvrages faits des mains des hommes; donc, concluent-ils, ce ne sont point des Dieux. Cet argument-là ou ce raisonnement-là est fort ou il est foible, il conclut certainement vrai ou il ne conclut pas certainement vrai. Pareillement celui-ci: les simulacres ou les idoles des Païens n'ont ni vie, ni sentiment, ni mouvement, et ne sauroient faire ni bien, ni mal à personne, donc ce ne sont pas des Dieux. Pareillement encore celui-ci: les simulacres ou idoles des Païens ont des yeux et ne voïent point, ils ont des oreilles et n'entendent point, une bouche et ne sauroient parler, des mains et ne sauroient rien faire, des piés et ne sauroient marcher, donc ce ne sont point des Dieux. Ces argumens-là, dis-je et ces raisonnemens-là et tout autre semblable, que l'on pouroit faire sur ce sujet, sont forts ou ils sont foibles, ils concluent vrai, ou ils ne concluent pas vrai; il faut que nos Deichristicoles reconnoissent l'un ou

l'autre. S'ils osent taxer de faiblesse et d'incertitude ces raisonnemens et ces argumens-là de leurs Prophètes, il faut donc 1°. qu'ils taxent en même tems de foiblesse et d'incertitude tous les plus forts et les plus convaincans raisonnemens des hommes: car il est constant que la raison naturelle et humaine n'en peut fournir de plus forts, ni de plus convaincans sur ce sujèt.

Or, taxer de faiblesse et d'incertitude les plus forts et les plus convaincans raisonnemens des hommes, c'est en quelque façon détruire la raison même, ou au moins, c'est détruire entièrement toute certitude et toute assurance de vérité, et par conséquent, c'est détruire aussi toute certitude et toute assurance de vérité en matière de Foi et de Religion, aussi bien qu'en toute autre matière de science, ce que nos Christicoles ne voudroient pas dire, puisqu'ils prétendent que la vérité de leur Religion est plus certaine que toute autre vérité, et qu'ils ne pouroient prétendre telle chose, s'ils ne suposeroient qu'il y a de la certitude dans les raisonnemens humains. En second lieu, s'ils taxent de foiblesse ou d'incertitude les susdits argumens et raisonnemens des Prophètes et de toutes les personnes bien sensées, il faut aussi qu'ils taxent en même tems tous les Prophètes et toutes les personnes sensées d'ignorance ou de faute de jugement: car c'est ignorance et c'est manquer de jugement, que de croire être bien fondé en raison, lorsque l'on n'est pas bien fondé; c'est ignorance et c'est manque de jugement, que de prendre des raisonnemens et des argumens foibles et incertains pour des

264246B

raisonnemens et des argumens les plus forts, les plus sûrs et les plus convaincans qui puissent être. Or les Prophètes et toutes les personnes les plus sensées, en raisonnant comme ils ont fait, contre l'idolâtrie des Païens, ont cru être bien fondés en raison, et ils ont cru démontrer clairement la vanité des idoles et la fausseté des Dieux des Païens, par les plus forts, par les plus assurés et par les plus convaincans témoignages de vérité, que l'on puisse donner sur ce sujèt; de sorte que si leurs argumens et leurs raisonnemens sur ce sujèt se trouvent faibles et incertains, c'étoit en eux ignorance et faute de jugement de les produire, comme ils ont fait, pour des raisonnemens et pour des argumens si sûrs et si convaincans; et comme nos Christicoles prétendent encore que ces Prophètes parloient alors par inspiration de Dieu même, il s'en suivroit encore de-là, que Dieu lui-même ne leur auroit inspiré que des raisonnemens et des argumens foibles et incertains, et qu'il n'auroit peut-être même pû leur en inspirer de plus forts, ni de plus convaincans: car s'il avoit pû leur en inspirer de plus forts et de plus convaincans, il n'auroit sans doute point manqué de les leur inspirer; et comme Dieu ne leur en a point inspiré d'autres, il y auroit lieu de dire et de penser, qu'il n'auroit effectivement pû leur inspirer que des argumens foibles et incertains, et c'est néanmoins ce que nos Christicoles n'oseroient dire: il faut donc, malgré eux, qu'ils reconnoissent la force et la certitude des susdits raisonnemens et des susdits argumens de leurs Prophètes, contre l'idolatrie des Païens et contre la fausseté de

leurs Dieux, et s'ils en reconnoissent la force et la certitude, il faut nécessairement aussi, qu'ils reconnoissent, que ces mêmes argumens et que ces mêmes raisonnemens-là concluent également, avec autant de force et avec autant d'évidence, contre eux-mêmes et contre leurs idolâtries, que contre les Païens et contre leurs idolâtries et il faut qu'ils reconnoissent, que ces mêmes argumens-là démontrent également la vanité de leurs idoles et la fausseté de leurs Dieux de pâte et de farine, comme ils démontrent la vanité des idoles des Païens, la fausseté de leurs Dieux de bois et de pierre et de leurs Dieux d'or et d'argent. Et la raison évidente de cela est, que les idoles ou les Dieux de pâte et de farine sont également les ouvrages des mains des hommes, comme le sont les Dieux de bois et de pierre et les Dieux d'or et d'argent. Et quand nos Deichristicoles feroient ou formeroient à leurs Dieux de pâte des yeux et des oreilles, des narines et une bouche, des mains et des piés, ils leur seroient aussi inutiles, qu'ils le sont aux Dieux de bois et de pierre et aux Dieux d'or et d'argent: car ils ne verroient point par leurs yeux et n'entendroient point par leurs oreilles, ils ne respireroient point par leurs narines, et ne parleroient point par leur bouche, et ils ne feroient rien par leurs mains et ne marcheroient point par leurs piés, non plus que les Dieux de bois et de pierre et que les Dieux d'or et d'argent, dont ces Prophètes parloient, et ainsi il est évident, que les Dieux de pâte que nos Deichristicoles Romains adorent, ne sont point à cét égard de meilleure condition, que ne sont les Dieux des

Païens. Et il n'y auroient point d'idolâtres, qui, en se prosternant devant ces idoles de plâtre ou de pierre, d'or ou d'argent, de cuivre ou d'airain, ne prétendroient pouvoir dire, aussi bien que le Docteur Angélique: je vous adore dévotement, suprême Déité, qui êtes véritablement sous ces figures cachée, *adoro te devote latens Deitas, quae sub his figuris vere latitas.* Ce qui tend manifestement à justifier toutes sortes d'idolâtries.

Mais on pouroit dire, que sous quelqu'autre considération les idoles Païens seroient de meilleure condition et qu'elles seroient préférables à celles des Chrétiens, non seulement parcequ'elles sont plus fermes et plus solides en elles-mêmes et qu'elles sont aussi de plus riche et de plus précieuse matière, mais aussi parcequ'elles sont d'une forme, d'une grandeur, et d'une figure plus noble et plus avantageuse, que celle des Chrétiens. Car les idoles des Païens, étant d'une forme, d'une grandeur et d'une figure majestueuse, comme celle par exemple de cette grande statue d'or, dont j'ai ci-devant parlé, ou d'une figure monstrueuse et hideuse, comme quelques autres que les mêmes Païens adorent, elles peuvent par leur forme et figure inspirer des sentimens de crainte ou de respect, au moins dans le coeur et dans l'esprit des ignorans et des simples. Mais les idoles des Chrétiens Romains, n'étant que de foibles et vils petites images de pâte, elles ne peuvent d'elles-mêmes inspirer à leurs adorateurs aucun sentiment de crainte, ni de vénération; elles ne peuvent résister, pour ainsi dire, deux momens à la pluïe, ni au vent, et les moindres bêtes de la

terre sont capables de les manger. C'est pourquoi aussi il faut que les Prêtres les tiennent continuellement et fort soigneusement renfermées dans des boëtes, de peur, comme j'ai dit, que le vent ne les emporte, ou que les rats et les souris ne les mangent; en quoi il est manifeste que nos idolâtres Christicoles sont beaucoup plus fous, plus ridicules et plus insensés que les Païens, qui adorent les idoles de bois et de pierre, ou des idoles d'or ou d'argent; de sorte que si les susdits raisonnemens et argumens des Prophètes devoient faire manifestement voir aux Païens la vanité et la fausseté de leurs Dieux de bois et de pierre, et de leurs Dieux d'or et d'argent, à plus forte raison devroient-ils faire voir à nos idolâtres Christicoles la vanité et la fausseté de leurs Dieux de pâte; et ils devroient bien avoir honte d'adorer, comme ils font, des Dieux, qui fondroient incontinent à la pluïe, qui se laisseroient incontinent emporter par le vent, et qui se laisseroient incontinent manger par les rats et par les souris.

Que nos idolâtres Deichristicoles ne prétendent pas éluder ici la force de cet argument, en distinguant et en séparant, comme ils voudroient faire, la substance; qu'ils ne prétendent pas dire ici, pour couvrir leur honte, que ce n'est point le pain, ni la pâte, qu'ils adorent dans leur prétendu sacrement, que le pain, ni la pâte n'y sont plus, qu'il n'en reste seulement que les accidens, c'est-à-dire les espèces et aparences visibles, mais que toute leur substance est changée au corps et au sang de leur Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, et par conséquent

qu'ils ne sont point idolâtres, comme les Païens, qui n'adorent que des images ou des statuës de bois ou de pierres, ou d'or et d'argent et non pas le véritable Dieu; qu'ils ne prétendent pas, dis-je, alléguer de si vains raisonnemens, pour tâcher de couvrir la honte de leurs idolâtries; car il est évident, que s'il ne tenoit qu'à dire, comme ils font, que la substance du pain et du vin seroit changée au corps et au sang de leur Christ, et que son âme et sa divinité seroient par concomitance dans ce prétendu saint sacrement, il seroit aussi facile à tous les idolâtres Païens, de dire que la substance du bois en de la pierre et que la substance de l'or ou de l'argent des images et des statuës, qu'ils adorent, seroit véritablement changée au corps et au sang, à l'âme et à la divinité de leur Dieu Jupiter par exemple, ou à la divinité de leur Dieu Mars, de leur Dieu Mercure, de leur Dieu Apollon, de leur Dieu Esculape.... etc. et à la Divinité de leur Déesse Cibelle, de leur Déesse Junon, de leur Déesse Cérés, de leur Déesse Minerve, de leur Déesse Diane ou de leur Déesse Vénus.... ou même dire, s'ils vouloient, que leurs Divinités se trouveroient véritablement dans leurs images, ou dans leurs statuës, conjointement avec la substance du bois et de la pierre et avec la substance de l'or et de l'argent, dont elles seroient composées, et par conséquent qu'ils ne seroient point idolâtres.

Si les Païens prétendoient justifier par-là le culte de leurs idoles (et il faut bien, en effet, que ce soit par cette ou autre semblable raison, qu'ils se portent à adorer leurs idoles, car il n'est pas à croire que

leur intention soit d'adorer seulement du bois ou de la pierre dans leurs idoles; mais ils prétendent, sans doute, adorer quelque Divinité, qu'ils croïent résider d'une façon toute particulière dans le bois, dans la pierre, dans l'or ou dans l'argent, dont leurs idoles sont composées) si, dis-je, ces Païens prétendoient justifier par-là le culte de leurs idoles, nos Christicoles ne laisseroient pas pour cela que de les blâmer et de les condamner, et même de se moquer d'eux et de leur prétendue croïance. Qu'ils se reconnoissent donc eux-mêmes dignes de blâme, dignes de condamnation et dignes de honte et de confusion, puisqu'ils disent et font eux-mêmes, ce qu'ils jugent être dignes de condamnation et de confusion dans les autres. Si, par exemple, les Prêtres de l'idole de Bel, dont il est parlé dans le prophète Daniel, eussent eu l'adresse, l'avisement ou l'industrie, de savoir distinguer, comme font nos Christicoles, la substance des accidents, et de dire que leur Dieu Bel mangeoit seulement la substance de toute cette grande quantité de pain, de viande et de vin, qu'on lui donnoit tous les jours, et qu'il leur laissoit à eux, à leurs femmes et à leurs enfans seulement les accidens à manger, et qu'on les eut cru sur leur parole, dans une si belle et si subtile doctrine, ils n'auroient eu que faire, de manger en cachette ce que l'on présentoit à cette idole; ils auroient pû se repaître agréablement eux, leurs femmes et leurs enfans, des bons restes de leur Dieu, et cela à la vûe de tout le monde, sans courir aucun risque; ils auroient certainement bien mieux joué leur jeu et bien mieux couvert leurs tromperies et n'au-

roient pas eu la confusion d'être surpris en fraude, comme ils furent, et n'auroient pas eu le déplaisir, d'en porter si tragiquement la peine. Il y a aparence, qu'on ne s'étoit pas encore avisé en ce tems-là d'un si beau secrèt, pour tromper impunément les hommes.

Mais comme ce prétendu beau secret, n'est qu'une invention et une fiction chimérique de l'esprit humain, et que cette fiction ne tend manifestement, qu'à justifier toutes sortes d'idolâtrie et à donner lieu à toute autre semblable imposture, et qu'il n'y a point d'imposteur, qui ne pouroit se prévaloir d'une telle ou autre semblable fiction, si on y avoit égard, et même s'en prévaloir aussi avantageusement et avec autant d'assurance, que celui, qui diroit la vérité; et que cette fiction chimérique anéantiroit entièrement toute la force de la preuve de l'argument, ou du raisonnement, que faisoient les Prophètes, pour démontrer la vanité et la fausseté des Dieux des Païens, et la vanité du culte de leurs idoles (lequel argument est néanmoins le plus fort, le plus convaincant et le plus démonstratif, que l'on puisse faire sur tel sujet) il n'est nullement croïable, qu'un Dieu tout-puissant, qui seroit infiniment bon, infiniment sage, voudroit par telle voïe, ou par telle manière se faire adorer des hommes, puisque ce seroit manifestement vouloir les induire en erreur, et leur donner lieu de l'adorer également dans le bois et dans la pierre, ou dans le plâtre, et dans l'or et dans l'argent, ou, si on veut, sous les accidens, ou aparences visibles de ces sortes de choses, comme de l'adorer dans le pain et dans le vin, puisqu'on ne peut nier, dans le sentiment même de nos

Christicoles, que Dieu ne pouroit également se mettre et se cacher dans le bois et dans la pierre, dans le plâtre, ou dans l'or, ou dans l'argent, et dans toute autre chose que ce puisse être, comme il se mettroit et se cacheroit dans le pain et dans le vin, ou sous leurs accidens et aparences visibles.

Or, suivant le témoignage des susdits Prophètes, que nos Christicoles ne sauroient recuser, Dieu auroit clairement et manifestement témoigné, qu'il ne vouloit pas se faire adorer, ni qu'on l'adorât dans le bois, ni dans la pierre, ni dans l'or, ni dans l'argent, ni dans aucune autre chose semblable, ni même sous aucune forme ou figure, ni sous aucune image de ce qu'il y auroit dans le ciel, ou sur la terre et dans les eaux. Tout cela est évident, par les témoignages mêmes que nos Christicoles ne sauroient recuser, donc il n'est pas croïable; on ne doit pas même croire, qu'il auroit jamais voulu se faire adorer dans le pain, ni sous aucune image de pâte, puisqu'il seroit expressément défendu, de l'adorer sous aucune forme ou figure. Et c'est pour cette même raison, que l'on ne doit pas croire non plus, qu'il auroit jamais voulu s'incarner et se faire homme, ni prendre en aucune manière la forme ou figure d'homme, puis qu'il défendoit, ou qu'il auroit expressément défendu de l'adorer sous aucune forme ou figure.

C'est pourquoi l'Apôtre S. Paul regardoit comme fous et comme insensés, ceux qui changeroient, disoit-il, la gloire de Dieu incorruptible en la figure de l'homme corruptible, ou en la figure des oiseaux,

et des bêtes à quatre piés, et disoit, * qu'ils changeroient la vérité de Dieu en mensonge — *Commutaverunt veritatem Dei in mendacium.* Et comme, suivant le témoignage de cette même loi, prétendue divine, Dieu défendoit, ou auroit expressément défendu, et même sous peine de mort, de manger du sang et de la chair humaine, il n'est pas croïable, que ce même Dieu, dans le Christ, auroit véritablement voulu donner sa chair à manger et son sang à boire aux hommes, puisqu'il auroit voulu auparavant si expressément et si rigoureusement défendre de manger le sang, et qu'il auroit ordonné d'observer à tout jamais cette loi † *carnem cun sanguine non comedetis, sanguinem universae carnis non comedetis;* § *quicumque comederit illum interibit, anima quoe ederit sanguinem peribit de populis suis* **. *Hoc solum cave ne sanguinem comedas* ††. Et cet autre: *Mandavit in aeternum testamentum suum* §§. *Legitimum sempiternum erit vobis in cunctis generationibus vestris* ***. Tous ces témoignages et tous ces raisonnemens-là sont clairs et évidens, et montrent manifestement que la Religion Chrétienne est fausse, et qu'elle enseigne des erreurs et même des erreurs plus ridicules et plus absurdes, que celles qui étoient dans le paganisme. A quoi, si on ajoute que toutes ces idolâtries-là des Dieux de pâte et de farine ne sont fondeés, comme

* Rom. 1: 23. † Gen. 9. 4. § Levit. 17. 14.
** Ibid. 7. 27. †† Deut. 12. 23.
§§ Psalm. 111. 9. et Gen. 17. 7. *** Levit. 23. 31.

j'ai dit, que sur quelques paroles vaines et équivoques d'un misérable et malheureux fanatique, il y aura lieu de s'étonner encore plus, qu'une telle idolâtrie ce soit pû établir et se maintenir, comme elle fait parmi des peuples, où il y a tant de gens d'esprit et éclairés. Or, que les susdites paroles soient équivoques, nos Christiçoles eux-mêmes le font assez manifestement voir, puisqu'ils n'ont encore pû eux-mêmes s'accorder entr'eux, sur le sens des susdites paroles de leur divin Christ, et que les uns leur donnent un sens contraire à celui que les autres prétendent leur donner, et que Jésus-Christ lui-même a suffisamment déclaré à ses Disciples, qu'il les entendoit d'un autre sens qu'eux, lorsqu'il leur dit à cette occasion, que les paroles qu'il leur disoit, étoient esprit et vie, c'est-à-dire qu'ils devoient les entendre en un sens spirituel et figuré, et non pas dans le sens propre des paroles mêmes, comme ils les entendoient. D'ailleurs on sait, que sa coutume étoit de parler toujours en paraboles, qui sont des discours obscurs et figurés, et par conséquent aussi des discours équivoques, qui peuvent se prendre en divers sens.

XXXIX.

Passons à d'autres erreurs. La Religion Chrétienne enseigne et oblige de croire, que Dieu avoit créé le premier homme et la prémière femme dans un état

de perfection, quant au corps et quant à l'âme, c'est-à-dire dans une parfaite santé, dans une parfaite raison et dans une parfaite innocence, exemts de toutes les infirmités du corps et de tous les vices de l'âme; qu'il les avoit mis dans un lieu de délices et de félicité, qu'ils apelloient un Paradis terrestre, où ils auroient vécu, eux et toute leur posterité, dans un parfait contentement, s'ils eussent toujours demeuré fidèls et obéissans à leur Dieu; mais qu'aïant, par l'instigation d'un serpent, indiscrètement mangé d'un fruit, que Dieu leur avoit défendu de manger, ils méritèrent, pour cette faute, d'être incontinent chassés de ce paradis terrestre, et d'être, eux et toute leur postérité, c'est-à-dire tout le genre humain, assujétis à toutes les misères de cette vie; et non seulement à toutes les misères de cette vie, mais encore à une réprobation et à une damnation éternelle, qui consiste, suivant la doctrine de cette Religion Chrétienne, à être éternellement rejetté de Dieu, à être éternellement les objets de sa colère et de son indignation, et à souffrir éternellement dans des enfers les suplices et les tourmens les plus cruels et les plus effroïables, que l'on puisse imaginer: laquelle dammation éternelle et lesquels suplices tous les hommes généralement, sans exception d'aucun, auroient été obligés de souffrir éternellement, si ce même Dieu, comme disent nos Christicoles, n'eut bien voulu avoir pitié d'eux et avoir la bonté de leur donner un Rédempteur pour les en délivrer, lequel prétendu Rédempteur est, selon nos Christicoles, leur Jésus-Christ, qui étoit un homme juif de nation, fils d'un charpentier, nommé Joseph et

d'une femme, nommée Marie, laquelle néanmoins nos Christicoles disent avoir toujours été vierge, aussi bien après que devant son enfantement, lequel Jésus-Christ, après avoir parcouru toute la Galilée, comme un fanatique, en prêchant une nouvelle doctrine de la venue prochaine d'un prétendu Roïaume du ciel, fut enfin crucifié à Jerusalem, comme un séducteur de peuple et comme un séditïeux, nonobstant quoi nos Christicoles ne laissant pas que de le reconnoitre et de l'adorer comme un homme tout divin et divinement descendu du ciel, dans le sein de la susdite prétendue vierge * *intacta nesciens virum verbo concepit filium*, où s'étant fait homme, en prenant un corps et une âme pour le salut du monde, ils disent qu'il s'est volontairement soumis à la mort et même à la mort honteuse de la croix, pour sauver tous les hommes, pour expier leurs péchés, et pour satisfaire, par sa mort et par l'effusion de son sang, à la justice de Dieu, son père, qui avoit été indignement offensé par les péchés des hommes, et notamment par la désobéissance de ce premier homme, qu'il avoit créé, au moïen de laquelle satisfaction, qui étoit, disent nos Christicoles, d'un mérite infini, ils prétendent qu'il a racheté tous les hommes de la dammation éternelle et des suplices éternels de l'enfer. C'est pourquoi aussi ils l'apellent, comme j'ai déjà dit, leur divin

* Combien, dit le Sr. de Montagne, y-a t-'il ès histoires de pareils cocuages, procurés par les Dieux contre les pauvres humains? En la Religion de Mahomed il se trouve, par la croïance de ce peuple, assez de Merlins, c'est-à-dire des enfans sans pères, nés divinement au ventre des pucelles. Essai pag. 500.

Sauveur et leur divin Rédempteur; voilà quelle est la doctrine et la croïance de nos Christicoles sur ce sujét, c'est leur Religion, qui leur enseigne cette belle doctrine, et qui les oblige de la croire, sous peine de damnation, de réprobation et de malédiction éternelle.

Mais comme cet erreur renferme plusieurs choses ridicules et absurdes, il faut tâcher d'en faire manifestement voir la ridiculité et l'absurdité: je ne m'arrêterai cependant point ici à réfuter en particulier cette fable de la prétendue création du prémier homme et d'une prémière femme, ni cette fable d'un jardin, ou d'un Paradis terrestre, ou Dieu les auroit mis; ni celle d'un prétendu fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, qu'il leur auroit défendu de manger, ni celle d'une prétendue séduction de ce prémier homme et de cette prémiére femme, causée par les discours trompeurs d'un serpent, qui auroit été plus fin et plus rusé que l'homme même, avec toute sa prétendue perfection, dans laquelle il auroit été créé; ni celle de la prétendue punition particulière de ces deux prémiers chèfs du genre humain, non plus que de la prétendue punition de ce serpent, ni enfin celle d'une prétendue vierge, qui auroit divinement enfantée un fils. Je ne m'arrêterai point, dis-je, à réfuter en particulier toutes ces fables là, ni plusieurs autres semblables, il y auroit trop de choses à dire sur ces sortes de sujèts et cela me mèneroit trop loin, il suffira ici de remarquer seulement trois principaux points de la susdite doctrine, et d'en faire manifestement voir la fausseté, la ridiculité et l'absurdité.

Prémièrement elle est fausse, ridicule et absurde

en ce qu'elle enseigne, que les vices et les péchés des hommes offensent griévement Dieu et qu'ils irritent sa colère et son indignation. 2°. Elle est fausse, ridicule et absurde, en ce qu'elle enseigne et assure, que Dieu punit les péchés des hommes, non seulement par des châtimens temporels dans cette vie, mais aussi par des châtimens éternels dans une autre vie, et même par des châtimens les plus terribles que l'on puisse imaginer. 3°. Elle est fausse, ridicule et absurde, en ce qu'elle enseigne et oblige de croire, que Dieu lui-même se seroit fait homme et qu'il se seroit livré lui-même à la mort et au supplice honteux de la croix, pour racheter des hommes, qui l'auroient si griévement offensé et qui auroient mérité par leurs péchés la damnation éternelle. Tout cela, dis-je est faux, ridicule et absurde; c'est ce qu'il faut un peu plus amplement faire évidemment voir.

XL.

Premièrement il est sûr et constant et même évident, que la Religion Chrétienne enseigne, que les vices, que les péchés et que les mauvaises actions des hommes, et même plusieurs de ceux, qui sembleroient ne devoir être que de légères fautes, comme par exemple celle qu'Adam et Ève, qui étoient les prémiers du genre humain, commirent dans le Paradis terrestre, en mangeant dans un jardin d'un fruit que

Dieu leur avoit défendu de manger, offensent néanmoins très-griévement Dieu, excitent sa colère et son indignation. C'est ce que toutes les prétendues Stes Écritures de nos Deichristicoles témoignent expressément; c'est ce que nos Christicoles disent eux-mêmes dans tous leurs livres de piété, c'est ce qu'ils prêchent publiquement dans leurs temples, et ce qu'ils enseignent dans leurs écoles et dans toutes les instructions particulières et publiques, qu'ils font au temple. Leur St. Chrysostome * assure en général, que le péché est la chose du monde, qui déplait le plus aux yeux de Dieu. Leur grand St. Augustin † dit, que ceux qui commettent le péché, offensent Jésus-Christ, régnant dans le ciel. Leur grand St. Paul § dit, que ceux qui commettent le péché, crucifient de nouveau Jésus-Christ dans leur âme. Et St. Augustin ** dit, que ceux qui péchent, l'offensent plus griévement, que les Juifs ne l'ont offensé, lorsqu'ils le crucifioient sur la terre. Le Concile de Trente †† apelle le péché une offense de Dieu et même une très griève offense. *Tantam Dei offensionem;* c'est pourquoi nos Christicoles Romains chantent d'un ton lugubre, dans le commencement de leur carême, ces paroles-ci: *Nostris malis offendimus tuam Deus clementiam.....* comme aussi ces autres: *Nostra te conscientia grave offendisse monstrat.* Et ces autres: *multum quidem peccavimus, sed parce confitentibus §§. Ibis et tu ad populum tuum..... quia offendisti me in deserto sin*

* Hom. 41. † In nativat. 17. § Heb. 6. 6.
** Sup. Psalm 6. 7. †† Sess. 14. 61. §§ Hymn. Quadrg.

in contradictione multitudinis *. *Ne offendas quia abominatio est Domini Dei tui* †. *Constat enim Deum nostrum sic peccatis offensum ut mandaverit per prophetas suos* §. Et dans leur prétendu St. Livre de la Genèse ** il est marqué, qu'au tems de Noé Dieu fut si griévement offensé par les péchés des hommes, qu'il s'en sentit frapé de douleur, jusque dans le coeur, et dit pour ce sujèt, qu'il se repentoit d'avoir fait l'homme.... *Tactus dolore cordis intrinsecus*.... Suivant quoi tous les Théologiens.... etc. *Deus qui culpâ offenderis poenitentiâ placaris.* Orat.

Tous les Théologiens Christicoles demeurent d'accord, que la griéveté du péché est si grande, que quand même tout ce qu'il y a d'hommes et tout ce qu'il y a d'anges dans le ciel seroient assemblés, pour déplorer l'injure qu'il fait à Dieu, et pour en faire toute la pénitence, qu'ils seroient capables de faire, jamais, suivant ce qu'ils disent, ils ne pouroient par leurs larmes, ni par leur pénitence, ni par toutes les meilleures actions, qu'ils pouroient faire, dignement satisfaire à la justice de Dieu, offensé par un seul péché mortel. De sorte, suivant leur dire, que tout le sang des martyrs, par exemple, toute la pureté des vierges et tout le mérite des anges et des saints ne seroient pas suffisans par eux-mêmes, pour satisfaire dignement à la justice de Dieu offensé par le péché; il falloit pour cela, disent nos Christicoles, les mérites infinis d'un Homme-Dieu, pour y satisfaire digne-

* Num. 27. 14. † Deut. 7. 25.
§ Judith. 2. 8. ** Ch. 6. 6.

ment, parceque, suivant ce qu'ils disent, l'injure que le péché fait à Dieu, étant en quelque manière infinie, il ne falloit pas moins que des mérites infinis pour y satisfaire dignement. Et comme tout le mérite des créatures, joint ensemble, n'est pas d'une valeur infinie, il s'en suit, disent-ils, que tout le mérite des créatures ensemble n'étoit pas suffisant, pour satisfaire dignement à la justice de Dieu, offensé par le péché mortel; et c'est pour cela aussi, ajoutent-ils, que le fils de Dieu lui-même, voulant racheter les hommes, a bien voulu s'incarner lui-même et se faire homme comme nous, afin de satisfaire dignement à la justice de Dieu, son Père éternel, pour tous les péchés des hommes et par les mérites infinis de sa mort et passion.

L'offense ou l'injure, que le péché fait à Dieu, disent nos Christicoles, est si grande, qu'il n'est pas possible de la bien concevoir; elle est, disent-ils, en un sens incompréhensible. Voici la raison qu'ils en alléguent: c'est, disent-ils, que pour bien comprendre ou connoitre la grandeur d'une offense, il faut connoitre la qualité de celui qui est offensé, et la qualité de celui qui offense, d'autant, disent-ils, que la grandeur se tire non seulement de la qualité ou de la nature de l'offense même, mais qu'elle se tire aussi de la grandeur, de l'excellence et de la dignité de la personne qui est offensée, comme aussi de l'indignité et de la bassesse de celui qui offense. C'est pourquoi, suivant leur raisonnement, pour bien comprendre l'excès de l'injure ou de l'offense, que le péché fait à Dieu, il faudroit pouvoir connoitre et mesurer, pour ainsi dire, la grandeur et la sainteté de Dieu même, parce

que le péché tire sa griéveté de l'oposition, qu'il a avec sa grandeur et sa sainteté; et comme il n'y a personne, qui puisse comprendre la grandeur et l'excellence de Dieu, puisqu'il est infini en toutes sortes de perfections, il est impossible aussi aux hommes de pouvoir bien connoitre la griéveté de l'offense et de l'injure, que le péché mortel fait à Dieu. Cette griéveté, ou cette énormité du péché mortel est si grande, suivant leur dire, que toutes les flames de l'enfer même ne sont pas capables de l'effacer. C'est pourquoi leur grand S. Augustin dit, et tous les Théologiens Christicoles après lui disent, qu'il vaudroit mieux laisser périr tout le monde, c'est-à-dire le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent, que de commettre volontairement un seul péché mortel. Pécher, dit ce grand Docteur, c'est déshonorer Dieu, et c'est, dit-il, ce que nulle personne ne doit jamais faire, quand toutes les créatures en devroient périr. Cette injure, qui se fait à Dieu par le péché, est si terrible, qu'elle a fait dire à saint Anselme, que s'il voïoit d'un côté l'enfer ouvert, avec toutes ses flames et d'un autre côté un seul péché mortel à commettre, et qu'il lui fut de nécessité de choisir l'un ou l'autre, il aimeroit mieux, disoit-il, se jetter tout vif dans l'enfer, que de commettre volontairement un seul péché mortel.

Voici ce qu'ils disent des moindres péchés, qu'ils apellent des péchés véniels; dès-là qu'ils disent, que le péché véniel est une offense et un mal de Dieu, il s'en suit que c'est un plus grand mal, que tous les maux des Créatures joints ensemble, que les saints aimeroient mieux perdre mille vies que de commettre

un seul péché véniel de propos déliberé *, qu'on ne pouroit pas en conscience dire le moindre mensonge, pour rendre à Dieu la plus grande gloire, et que toutes les créatures devroient s'estimer heureuses de sacrifier leur être, pour empêcher le plus petit péché véniel, plus qu'il est un mal incomparablement plus grand que tous les maux du monde et que ne seroit la désolation de tous les peuples, la ruine de toutes les créatures et la destruction de tout l'univers. Ne faut-il pas être fou, pour parler ainsi?

Voilà cependant comme nos pieux et superstitieux Christicoles parlent de l'offense et de l'injure prétendue, que le péché fait à Dieu. Il y auroit bien des réflexions à faire sur cette belle doctrine, si on en vouloit faire distinctement voir tout le ridicule, mais passons. Voici comme ils parlent, ou comme ils font parler leur Dieu, dans sa colère et dans son indignation. Ces peuples, lui font-ils dire, m' ont provoqué à courroux, par leurs vices et par leurs méchancetés, mais je les provoquerai aussi moi à mon courroux, par mes châtimens: car le feu, qui s'est allumé dans ma colère, brûlera jusqu'au fond des plus bas lieux, il dévorera toute la terre, et brûlera les fondemens des montagnes; j'emploïerai sur eux, lui font-ils dire, toutes sortes de maux et je décocherai sur eux toutes mes flêches, ils seront brûlés de famine et rongés d'ardeurs et de destructions amères..... † J'envoïerai, lui font-ils dire, mes flêches de sang, et mon épée dévorera la chair de ceux qui auront été occis, je

* Retraite de S. Ignace, pag. 17. 73. † Deut. 32. 21.

ferai vengeance sur ceux qui me haissent *. Ce même Dieu, parlant par la bouche de son Prophète Isaïe, de la punition, qu'il avoit faite de quelques peuples, disoit †: j'ai marché sur eux dans ma colère, et je les ai foulé dans ma fureur. Voici ce qu'il disoit par son Prophète Jérémie §: Les enfans d'Israël et de Juda ne cessoient point tous les jours de mal faire; c'est pourquoi ils ont excité ma colère, ma fureur et mon indignation;.... mais après que je les aurai dispersé dans ma colère, dans ma fureur et dans mon indignation,.... Et parlant par son Prophète Ezèchiel, voici ce qu'il disoit **: Parceque vous avez violé mes loix et que vous vous êtes abandonnés à toutes sortes de vices et de méchancetés, je ne vous épargnerai point, je n'aurai point compassion de vous, vous périrez par la peste, par la faim et par l'épée, mais quand j'aurai, dit-il, satisfait ma colère et mon indignation sur vous, pour lors ma colère s'apaisera, mon indignation prendra fin, et je vous consolerai. Je ferai de cruelles vengeances sur eux, dit-il, par ce même Prophète ††, je les reprendrai dans ma fureur et ils sauront que je suis leur Dieu, lorsque j'exercerai ma vengeance sur eux. Et plusieurs autres semblables manières de parler, que les susdits Prophètes attribuent à leur Dieu.

Voici aussi comme ils parloient eux-mêmes de la colère, de l'indignation et de la fureur de leur Dieu. Le peuple d'Israël aïant murmuré contre Moïse, de ce qu'il n'avoit point de la chair à manger, il est dit, §§

* Deut. 32. 42. † Isaie 63. 3. § Jeremie 32. 30. 37.
** Ezech. 5. 11. †† Ibid. 24. 17. §§ Num. 11. 10.

que Dieu entra dans une grande colère contr'eux et que, leur aïant envoïé des cailles en abondance, ils en mangèrent tout leur saoul; mais, qu'incontinent après la fureur de Dieu s'étant allumée contr'eux, il les frapa d'une cruelle plaïe. Ils ont rejetté la loi de Dieu, disoit le Prophète Isaïe *, ils ont méprisé sa parole; c'est pourquoi, dit-il, la fureur de Dieu s'est allumée contre son peuple, il a étendu sa main sur lui, il l'a frapé, les montagnes en ont été ébranlées, et les cadavres des morts ont été jettés comme des charognes au milieu des ruës, et néanmoins sa colère, dit-il, n'a pas été apaisée pour cela, mais son bras est encore étendu pour fraper, il a brisé, dit Jérémie, † toute la force d'Israël dans la fureur de sa colère. Toute la terre s'est ébranlée dans la colère du Seigneur, disoit Isaïe §. Seigneur, disoit le Roi David, ** ne me reprenez point dans votre colère, et ne me châtiez point dans votre fureur. Je mélois, disoit-il, †† la cendre avec mon pain et mes larmes avec ma boisson, dans la crainte que j'avois de votre colère et de votre indignation. Le Seigneur, disoit-il encore, se moquera des pécheurs, il leur parlera dans sa colère et il les perdra dans sa fureur. Enfin il est expressément marqué dans leur livre de la création du monde, que Dieu maudit la terre à cause du péché, que le prémier homme commit en mangeant du fruit, qu'il lui avoit défendu de manger; il est expressément marqué, qu'il fut chassé du Paradis ter-

* Isaïe 5. 25. † Jeremie, Lam. 2. 3. § Isaïe 9. 18.
** Psalm 6. 1. †† Psalm 101. 11. (102. 9.)

restre pour cette seule faute, et que pour ce seul sujèt lui, et tous ses descendans, furent condamnés à la mort et à toutes les misères de cette vie; et non seulement à toutes les misères de cette vie, mais aussi, comme disent nos Christicoles, à la damnation éternelle; de sorte que tous les hommes, qui sont venus depuis, ou qui viendront ci-après, jusqu'à la fin des siècles, ne sont et ne seront dès leur naissance, comme dit leur S. Paul, * que des enfans de colère, dignes de punition éternelle. *Eramus enim naturae filii irae....† Venit enim ira Dei in filios diffidentiae.*

Tous ces témoignages et quantité d'autres semblables, que l'on pouroit alléguer, montrent évidemment que la Religion Chrétienne croit et enseigne, que les vices et que les péchés des hommes, et mêmes ceux qui ne sembleroient être que des fautes légères, offensent très-griévement Dieu, et qu'ils excitent sa colère, son indignation et sa fureur. Or c'est une erreur de croire et de penser, qu'un être tout-puissant et infiniment parfait, tel que seroit un Dieu, puisse être véritablement offensé par aucun vice, ni par aucune méchanceté des hommes, et pareillement c'est une erreur de croire et de penser, qu'un être immuable, infiniment parfait et infiniment sage, tel que seroit un Dieu, puisse véritablement être ému de colère, de fureur et d'indignation, ni même d'aucune autre passion.

C'est ce que je prouve évidemment par cet argument-ci. Un être qui seroit infinement au-dessus de toute offense et de toute injure, ne peut être vérita-

* Ephes. 2. 3. † Ibid. 5. 6.

blement offensé par aucune chose, ni recevoir véritablement aucune injure, de qui, ni de quoi que ce soit. Or un être qui seroit tout-puissant et infiniment parfait, seroit, par sa nature, infiniment au-dessus de toute offense et de toute injure, non seulement parce qu'il éloigneroit et qu'il empêcheroit, par sa toute-puissance, tout ce qui sembleroit être capable de lui nuire, ou de lui faire aucune injure ou déplaisir, mais aussi parce qu'il seroit, par sa nature-même invulnérable, inaltérable et impassible et étant, par sa nature-même, invulnérable, inaltérable et impassible, il s'en suit évidemment, qu'il séroit entiérement au-dessus de toute offense, et de toute injure, et par conséquent, qu'il ne pouroit être aucunement offensé par les vices, ni par les méchancetés des hommes, aussi bien loin, que cette prétendue infinie grandeur et majesté de Dieu soit une raison pour dire, que les vices et les péchés des hommes offensent d'autant plus griévement, qu'il est plus élevé que les hommes en grandeur et toutes perfections; ce seroit plutôt, au contraire, une raison de dire, qu'ils ne l'offenseroient nullement, et qu'ils ne seroient pas même capables de pouvoir l'offenser en aucune manière, puisqu'il seroit infiniment au-dessus de tout ce que les hommes pouroient faire pour l'offenser; quand tous les hommes, par exemple, lanceroient toutes leurs flêches et qu'ils tireroient tous leurs mousquêts et leurs gros canons contre le soleil et contre la lune, pouroient-ils y faire quelques brèches, ou y donner la moindre atteinte? Point du tout! Pourquoi? c'est parcequ'ils sont trop élevés au-dessus des flêches, que les hommes pouroient lancer con-

tr'eux, et qu'ils sont entiérement hors de la portée de leurs mousquêts et de toute leur artillerie. Pareillement quand ces mêmes hommes voudroient jetter de la boue contre le soleil ou la lune, pouroient ils y faire aucune tache? Point du tout! Pourquoi? C'est parcequ'ils sont trop élevés au-dessus de tout ce que les hommes pouroient faire, pour eux ou contr'eux. A plus forte raison, Dieu étant infiniment au-dessus de tout ce que les hommes pouroient faire pour lui, ou contre lui, tout le bien, ni tout le mal qu'ils sauroient faire, n'est pas capable de faire aucun bien, ni aucun mal à Dieu, et par conséquent, tous leurs vices, tous leurs péchés et toutes leurs méchancetés ne sont pas capables de l'offenser en aucune manière. C'est ce que nos Christicoles eux-mêmes sont enfin obligés de reconnoitre, suivant ce qui est marqué dans leurs prétendus St. livres, notamment dans celui de Job *, où il est dit: Quoi! L'homme peut-il être comparé à Dieu? Si l'homme est juste, Dieu en vaudra-t'-il mieux? Et si sa vie est sans tache, quel bien cela lui fera-t-'il? Et ailleurs, regardez le ciel, dit-il, contemplez les astres, qui sont au dessus de vous: si vous péchez, quel mal ferez-vous à Dieu? Et si vous multipliez vos crimes et vos iniquités, quel tort lui ferez-vous? Pareillement, dit-il, si vous êtes juste, quel bien ferez-vous à Dieu? Quel profit lui en reviendra-t-'il? Point du tout, c'est à l'homme même que nuit son iniquité, et à lui-même que sa vertu est utile et avantageuse, et non pas à Dieu.

* Job. 22. 3. et 35. 6. 7.

A l'égard de l'exemple, que l'on pouroit alléguer, d'une injure ou d'une offense, qu'une personne de basse qualité commettroit à l'égard d'un Roi, ou à l'égard d'une personne de haute qualité, laquelle injure seroit, dit-on, beaucoup plus griève et plus criminelle, que si cette même personne commettoit une pareille offense à l'égard de son semblable : on en convient; mais cet exemple ne prouve pas que ce seroit de même à l'égard d'un Dieu, parcequ'un Roi, ni aucune autre personne de quelque qualité que ce puisse être, n'est entièrement au-dessus des rigoureuses atteintes des injures et des offenses, que les personnes de la plus basse qualité pouroient leur faire, bien loin de cela, étant d'une complexion plus délicate que les autres, ils en ressentiroient eux-mêmes plus vivement la rigueur des atteintes ; c'est pourquoi aussi ils s'en tiendroient beaucoup plus offensés, que ne feroient d'autres, qui seroient de moindre qualité. Mais ce ne seroit point le même d'un Dieu, qui seroit infiniment parfait, parcequ'étant par sa nature même invulnérable, comme j'ai dit, inaltérable et impassible, il seroit infiniment au-dessus de toutes les atteintes des injures et des offenses, rien de tout ce que les hommes pouroient faire ne seroit capable de l'offenser. En effèt, si les vices et les méchancetés des hommes étoient capables d'offenser tant soit peu la divine nature, j'entends d'une offense réelle et véritable, car c'est ainsi qu'il faut l'entendre, s'ils étoient, dis-je, capables de l'offenser tant soit peu, on pouroit dire que Dieu seroit lui-même le plus offensé, le plus maltraité, le plus outragé et le plus tourmenté et par

conséquent, qu'il seroit aussi le plus malheureux et le plus misérable de tous. Car, être tous les jours en bute aux injures et offenses qu'une infinité d'hommes lui feroient tous les jours, si chaque vice et chaque péché, qui se commettent, lui faisoient seulement autant de peine, qu'une mouche ou qu'une puce seroit capable d'en faire à un homme, ce seroit assez pour le rendre le plus tourmenté et le plus malheureux du monde. Imaginez-vous quelle peine et quel tourment ce seroit pour un homme, s'il étoit continuellement et à tous momens piqué ou mordu d'un million de mouches ou de puces, qui seroient incessamment à l'entour de lui, à le mordre, ce lui seroit certainement un tourment plus fâcheux et plus insuportable, que la plus douloureuse maladie, ne lui en pouroit faire; la mort même lui seroit plus suportable et moins fâcheux qu'un tel suplice.

Voilà cependant en quelque façon l'image de l'état, où, selon nos Christicoles, leur Dieu seroit réduit, si les vices et les péchés des hommes étoient capables de l'offenser tant soit peu; car, quoique chaque vice ou que chaque péché ne l'offenseroit pas beaucoup, cependant le grand nombre et la multitude presqu'infinie de vices et de crimes et de péchés, qui se commettent tous les jours et à tous momens dans le monde, le rendroient le plus malheureux et le plus misérable de tous les êtres. Or ne seroit-il pas ridicule et absurde de dire, qu'un Dieu, qui seroit l'Etre tout-puissant, l'Etre infiniment parfait, et qui par conséquent devroit aussi être le plus heureux, le plus tranquile et le plus content, séroit néanmoins, pour

les vices et pour les péchés des hommes, le plus malheureux et le plus misérable de tous. Cela seroit entièrement ridicule et absurde; donc il est ridicule et absurde de dire, qu'un Dieu seroit véritablement offensé par les vices et par les péchés des hommes, et il est ridicule et absurde d'exagérer, comme font nos Christicoles, la griéveté et l'énormité des vices et des péchés des hommes, par raport à cette prétendue offense, qu'ils font à Dieu, puisque cette offense n'est point réelle, ni véritable, et qu'elle n'est qu'imaginaire et tout au plus métaphorique, et ainsi il est ridicule de dire, comme ils font, qu'un seul péché véniel est un plus grand mal, que tous les maux des créatures jointes ensemble; il est ridicule de dire, comme ils font, qu'il vaudroit mieux perdre mille vies, laisser même périr toutes les créatures, que de commettre volontairement un seul péché véniel. Et enfin il est ridicule de dire, comme quelques-uns d'entr'eux disent, qu'ils aimeroient mieux entrer tout vifs dans les flames de l'enfer, que de commettre volontairement un seul péché véniel, car c'est comme s'ils disoient, qu'ils aimeroient mieux souffrir tous les tourmens de l'Enfer, que de dire seulement un mensonge officieux, ou qu'une seule parole vaine ou frivole seroit un plus grand mal que tous les maux du monde joins ensemble; et qu'il vaudroit mieux laisser périr tout le monde, que de dire seulement un mensonge officieux, ou une seule parole vaine et frivole. Quelle folie, de dire telle chose. Et si cela étoit ainsi, ils devroient donc dire aussi, que Dieu auroit bien mieux fait de ne faire jamais aucune créature,

que d'avoir permis, comme il a fait, qu'il se commit jamais aucun péché véniel, ou qu'il se dise jamais aucun mensonge officieux, ou qu'il se dise jamais aucune parole vaine et frivole. Jugez s'il ne seroit pas entièrement ridicule de dire telle chose; il est donc aussi tout-à-fait ridicule de dire, que les vices ou les péchés des hommes offenseroient griévement et mortellement Dieu, comme disent nos Christicoles.

Ajoutez à cela, qu'être offensé, ou pouvoir être offensé, est un témoignage assuré de foiblesse et d'imbécillité, qui ne se peut nullement trouver dans un être, qui seroit infiniment parfait, et par conséquent, qui ne se peut trouver en Dieu.

Et pour la même raison c'est une erreur de croire, qu'il se fâcheroit et qu'il se mettroit en colère, ou qu'il entreroit en fureur et en indignation contre les hommes, à cause de leurs vices et de leurs péchés, c'est dis-je, une erreur de dire et de penser cela, non seulement parceque cela seroit indigne de la sagesse d'un être infiniment parfait, tel que seroit un Dieu, comme on le supose, mais aussi, parcequ'étant immuable et inaltérable par sa nature même, comme on le supose aussi, il ne pouroit être sujet à aucune de ces passions-là. Et la raison de cela est, que les passions sont des émotions extraordinaires de l'âme, qui changent et qui altèrent la disposition naturelle et ordinaire de l'âme, et ainsi Dieu étant, comme on le supose, immuable de sa nature et inaltérable, il est évident qu'il ne pouroit être ému par aucunes de ces passions-là. C'est ce que nos Christicoles eux-mêmes sont encore obligés de recon-

noitre, témoins ce que disent les principaux d'entr'eux. Dieu, dit St. Ambroise, ne peut penser de même que les hommes, comme si ses pensées et ses volontés lui venoient les unes après les autres; il ne se fâche pas de même que les hommes, comme s'il étoit sujèt à quelque changement. On dit néanmoins, ajoute-t'-il, qu'il se fâche et qu'il se courrouce; mais c'est seulement, dit-il, pour marquer la griéveté et la malice de nos péchés, qui est telle, dit-il, qu'il semble qu'elle provoqueroit Dieu lui-même à la colère, quoiqu'il ne puisse naturellement être ému de colère, ni de haine, ni d'aucune autre passion. »*Neque enim Deus,* dit-il, *cogitat sicut hominus ut aliqua ei nova succedat sententia, neque irascitur quasi mutabilis, sed ideo haec leguntur ut exprimatur peccatorum nostrorum acerbitas, quae divinam meruerit offensam tanquam eo usque increverit culpa ut etiam Deus qui naturaliter non movetur irâ aut odio, aut passione ullâ provocatus videatur ad iracundiam.*"

Et St. Augustin, parlant à Dieu, lui disoit: Vous êtes jaloux de votre glorie, mais vous ne craignez rien; vous vous répentez, mais c'est sans douleur, sans chagrin et sans regrèt; vous vous fâchez, mais vous êtes toujours tranquile * »*Zelus et securus es, poenitet te et non doles, irasceris et tranquillus es.*" Voici ce qu'il dit encore ailleurs, parlant à son Dieu: Mon Seigneur, dit-il, vous m'avez déjà dit d'une voix forte à l'oreille intérieur de mon coeur, que vous êtes éternel, parceque jamais vous ne changez, ni par

* Confess.

l'impression d'une nouvelle forme, ni par la vicissitude d'aucun mouvement. Votre volonté pareillement, n'est pas sujète à l'inconstance du tems, d'autant qu'une volonté, qui varie dans ses résolutions, de quelque façon que ce soit, ne peut être immortelle dans sa durée *. Je vois clairement, dit-il, cette vérité en votre présence.... etc. Ces mêmes lumières, que vous m'avez communiquées, ajoute-t'-il, me montrent que la désobéissance d'aucune de vos créatures ne nuit à votre personne, ni ne trouble l'ordre de votre empire, soit dans le ciel, soit sur la terre. Et ailleurs il dit encore, que Dieu et les Anges punissent sans se mettre en colère et qu'ils font miséricorde sans être touchés de compassion: »*Sine irâ puniunt et sine misericordia compassione subveniunt.*" Et enfin il dit encore, dans un autre endroit, que Dieu ne varie point dans ses pensées, ni dans ses volontés, par le changement des tems, comme font les hommes; il dit que Dieu ne pensoit pas autrement, avant qu'il créât le monde, qu'il ne pense présentement, après l'avoir créé, et qu'il ne pensera pas autrement, après que le monde aura pris fin, parceque, dit-il, la volonté de Dieu demeure éternellement: »*Non est,* dit-il, *in Deo cogitatio, quae temporis volubilitate varietur, neque enim, sicut homines, aliter cogitavit, priusquam mundum faceret, aliter cogitat postquam fecit mundum, aut aliter cogitaturus est postquam mundi hujus figura transiverit, quia consilium Domini,* dit-il, *manet in aeternum.* Fulgence dit la même chose etc. Et notre Apôtre S. Jacques

* Confess. C. 11.

dit formellement, que tout bienfait excellent et que tout don parfait vient de Dieu, qui n'est, dit-il, sujèt à aucun changement, ni à aucune ombre de révolution: *apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio* *. Par où il est clair et évident, que nos Christicoles eux-mêmes sont obligés de reconnoitre, qu'un Etre infiniment parfait, tel que seroit leur Dieu, † ne peut être sujèt à aucune passion, et par conséquent, que c'est une erreur de dire et de penser, et à plus forte raison d'enseigner tous les jours, comme font nos Christicoles, que les vices et les péchés des hommes excitent la colère, la fureur et l'indignation de Dieu. Il est ridicule et absurde de dire, qu'un Etre, qui seroit par sa nature même immuable et inaltérable, puisse être aucunement sujèt aux mouvemens de ces sortes de passions-là.

Les Philosophes et particulièrement les Stoïciens estiment, qu'il est indigne d'une personne sage de se laisser aller aux mouvemens d'aucune passion, ainsi à plus forte raison jugeroient-ils, qu'il seroit indigne d'un Etre infiniment parfait de s'y laisser aller. Et ce qui fait voir encore, que les vices et que les péchés des hommes n'offensent nullement Dieu, et qu'ils ne lui font aucun tort, aucun mal, ni aucun déplaisir et que même ils n'excitent aucunement sa colère ni son indignation, c'est qu'il ne les empêche en aucune manière: car s'ils l'offensoient véritablement et

* Jacob. 1. 17.

† L'offenseur et l'Etre offensé, dit le Sr de Montagne, font également témoignages d'imbécillité, ce qui ne peut convenir à un Etre infiniment parfait. Ess. de Montagne pag. 499.

s'ils excitoient véritablement sa colère et son indignation, comme disent nos Christicoles, il ne manqueroit pas de les empêcher, ou du moins, s'il ne les empêchoit point, ce ne seroit point faute de puissance. — Et ainsi ne les empêchant point, ce seroit qu'il ne voudroit pas les empêcher et en ce cas il iroit non seulement contre la nature de la bonté et de la sagesse, qui tendent toujours d'elles-mêmes, autant qu'elles peuvent, à procurer le bien et empêcher le mal. Mais il se rendroit en cela même digne de risée et de moquerie: car ce seroit folie en lui de vouloir se laisser incessamment offenser et outrager par toutes sortes de vices et de péchés, et ce seroit folie en lui, de vouloir s'en fâcher et se mettre en colère et en fureur, pour des maux que l'on pouroit empêcher, et qu'il ne voudroit pas empêcher. Mais, diront nos Christicoles, c'est que Dieu ne veut point ôter aux hommes la liberté de faire ce qu'ils veulent, et en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils veulent, ils abusent volontairement du pouvoir qu'il leur donne, en faisant le mal, en quoi ils l'offensent grièvement. Mais on peut aussi leur dire, que Dieu étant tout-puissant et infiniment sage, comme ils le suposent, il pouroit, sans ôter la liberté aux hommes, conduire et diriger si bien leur coeur et leur esprit, leurs pensées et leurs désirs, leurs inclinations et leurs volontés, qu'ils ne voudroient jamais faire aucun mal, ni aucun péché; et ainsi qu'il pouroit facilement empêcher toutes sortes de vices et de péchés, sans blesser la liberté, ni le franc arbitre des hommes, et par conséquent c'est une vaine raison, de

dire qu'il ne voudroit pas empêcher les vices et les méchancetés des hommes, sous prétexte qu'il voudroit leur laisser la liberté de faire ce qu'il leur plait.

Bien plus, comme nos Christicoles soutiennent et enseignent, que leur Dieu est lui-même le prémier principe et le prémier moteur de tout ce qui se meut et de tout ce qui se fait dans le monde, et que rien ne se fait sans lui et sans sa prémotion et coopération, il s'en suivroit de-là qu'il seroit le prémier principe, le prémier moteur et le prémier tuteur de tout ce qui se feroit de bien et de mal dans les hommes et dans toutes les créatures, et par conséquent, s'il se fâchoit et se mettoit en colère contre les vices et les déréglemens des hommes, ce seroit contre ce qu'il feroit lui-même en eux, qu'il se fâcheroit et qu'il se mettroit en colère et ce seroit lui-même qui s'offenseroit par les vices et par les péchés des hommes, comme un homme, par exemple, qui voudroit se poignarder lui-même par la main de quelqu'autre que lui, ce qu'il seroit ridicule de dire et de penser d'un Dieu, c'est-à-dire d'un Etre, qui seroit infiniment parfait, infiniment bon et infiniment sage. Car il n'apartient qu'à des fous, de s'offenser volontairement eux-mêmes et de se fâcher et de se mettre en colère contre ce qu'ils veulent bien faire eux-mêmes. Ce qui fait bien manifestement voir que nos Christicoles sont dans l'erreur, lorsqu'ils disent que les vices et les péchés des hommes offensent griévement et mortellement leur Dieu, et que pour ce sujèt ils excitent sa colère et son indignation.

Nos Christicoles, voïant bien eux-mêmes, que leur manière de parler touchant la prétendue offense et

touchant la prétendue colère et indignation de leur Dieu * et que cela ne peut subsister dans le véritable sens des paroles, dont ils expriment leurs pensées, ils ont été contraints de leur donner un sens métaphorique et figuré. C'est pourquoi aussi ils disent, que ces termes d'offense et d'injure, d'ire et de colère, de fureur et d'indignation et autres semblables ne se doivent point entendre strictement au sens de la lettre, mais qu'ils doivent seulement s'entendre métaphoriquement des effets extérieurs, que ces passions là ont coûtume de produire dans les hommes, qui sont véritablement offensés, qui sont véritablement émus de colère et d'indignation. Et d'autant que c'est l'ordinaire des hommes qui se sentent offensés, de se mettre en colère, en fureur et en indignation contre ceux qui les offensent, ou qui font contre leurs volontés et contre leurs commandemens, et que dans leur colère ils usent de vengeance et de sevérité, en punissant et maltraitant violemment et rigoureusement ceux qui les offensent ou qui font contre leur volonté et contre leur commandement, de même aussi, disent nos Christicoles, Dieu, punissant souvent et sévérement les hommes, qui s'abandonnent aux vices et aux péchés, et qui violent et méprisent sa loi et ses commandemens et les punit même avec autant de rigueur et de sévérité, que s'ils l'offensoient griévement et que s'il s'en fâchoit et s'en mettoit véritablement en colère; c'est pour cela, disent-ils, que par manière de parler on dit, que les vices et les péchés des hommes

* Cette phrase est incomplète; les mots „est inexacte" semblent être omis par le copiste. R. C.

offensent Dieu et qu'ils excitent sa colère et son indignation. De sorte que, suivant leur véritable sentiment, quand ils disent que les vices et que les péchés des hommes offensent griévement et mortellement leur Dieu, et qu'ils disent qu'ils excitent sa colère, sa fureur et son indignation, toutes ces expressions-là ne signifient rien autre chose, si non que Dieu châtie et punit rigoureusement les vices et les péchés des hommes, et ils trouvent à propos de se servir de ces sortes d'expressions, afin de s'accommoder, comme ils disent, à la manière ordinaire de parler des hommes et en même tems afin d'inspirer de la crainte et de la terreur aux hommes pécheurs, afin d'humilier les superbes, afin d'exciter les négligens à la vertu, afin d'exciter les esprits curieux et afin d'entretenir l'esprit de piété dans les justes.

Mais si c'est seulement là ce qu'ils entendent par leurs susdites manières de parler et si c'est seulement-là leur intention, il est donc vrai, comme j'ai dit, que les péchés des hommes n'offensent nullement Dieu et qu'ils n'excitent nullement sa colère et son indignation, et par conséquent nos Christicoles sont dans l'erreur et ils ont tort d'exagérer vainement, comme ils font, la griéveté et l'énormité des péchés par raport à cette prétendue offense de Dieu, puisqu'elle n'est, selon eux, qu'une offense métaphorique et une offense imaginaire. D'ailleurs c'est abuser des termes que d'apeller, comme ils font, injure et offense de Dieu, ce qui n'est ni injure, ni offense de Dieu; et c'est abuser des termes que d'apeller, comme ils font, ire et colère, fureur et indignation, ce qui n'est

ni ire, ni colère, ni fureur, ni indignation. On n'apelleroit point colère, ni fureur le prononcé, ni même l'exécution de la sentence d'un juge, qui ordonneroit de punir sévèrement des criminels. Pourquoi donc apeller ire, et colère, et fureur, et indignation, le juste châtiment qu'un Dieu infiniment sage feroit des méchancetés des hommes, puisqu'il les châtieroit sans colère et sans indignation.

Mais si, suivant cette explication de la manière de parler de nos Christicoles, les vices et les péchés des hommes ne sont que métaphoriquement et improprément apellés des injures ou des offenses de Dieu, que parcequ'il les punit, il s'en suivra de-là, que s'il ne les punissoit point, ils ne seroient pas seulement, même métaphoriquement et improprement, des injures ni des offenses de Dieu, et ils ne seroient métaphoriquement et improprement des injures et des offenses de Dieu, que lorsqu'il les puniroit; de sorte que s'il ne les punissoit jamais, et qu'il ne les eut jamais puni, jamais aussi ils n'auroient été et ne seroient jamais non plus métaphoriquement, ni improprement des offenses de Dieu, et ainsi par exemple, si Dieu n'eut jamais puni le péché et la désobéissance d'Adam, que nos Christicoles disent être la seule cause du malheur et de la réprobation des hommes, jamais il n'auroit été, ni même dû être apellé une offense de Dieu. Je ne sai si nos Christicoles pouroient bien accorder ceci, avec ce qu'ils disent de la griéveté et de l'énormité de ce péché, par raport à cette prétendue offense de Dieu.

Ils sont pareillement dans l'erreur par raport à la

punition temporelle et éternelle, qu'ils disent que Dieu fait des crimes et des péchés des hommes; 1°. ils y sont par raport aux peines temporelles, que les hommes souffrent dans cette vie: car on ne peut pas certainement dire, ni même penser avec aucune aparence de vérité, que les peines et les maux de cette vie soient des châtimens, que Dieu leur envoïe en punition de leurs péchés, et la raison évidente et convaincante de cela est, que si ces peines et ces maux étoient véritablement des châtimens de Dieu, elles seroient, ces peines, et ils seroient, ces maux, toujours proportionnés à la grièveté de leurs crimes et de leurs péchés, et jamais les innocens, ni les justes ne porteroient la même punition que les coupables, parce qu'un Dieu étant infiniment bon et infiniment juste, comme on le supose, il n'est pas à croire qu'il voudroit punir rigoureusement et également les innocens, comme les coupables. Il n'est pas à croire qu'il voudroit punir rigoureusement de légères fautes dans les uns, et de ne punir que légèrement des crimes abominables dans les autres; il n'est pas à croire qu'il voudroit laisser des crimes abominables impunis, ni qu'il voudroit faire souffrir aux innocens la peine, que les méchans et les coupables auroient méritée. Or on voit manifestement tous les jours, dans le monde, mille et mille crimes et méchancetés abominables, qui demeurent impunis; on voit tous les jours manifestement dans le monde que les innocens et les justes portent la même peine que les coupables et que les justes et les innocens gémissent dans les souffrances et dans les afflictions et qu'ils y périssent souvent misérable-

ment, pendant que de méchans et de détestables impies vivent dans la joie et dans la prosperité, et qu'ils triomphent dans leurs iniquités.

Et suivant ce que nos Christicoles eux-mêmes disent, par exemple, de la punition du prémier péché d'Adam et d'Eve, de la punition des Bethsamites, qui regardèrent l'Arche, et de la punition du dénombrement, que le Roi David fit faire de son peuple et de plusieurs autres semblables exemples; suivant, dis-je, ce que nos Christicoles en disent, Dieu puniroit rigoureusement des fautes légères dans quelques-uns, pendant qu'il ne puniroit point ou qu'il ne puniroit que légèrement de très grands crimes dans les autres. Car 1°. pour ce qui est du prétendu péché d'Adam, qu'il auroit commis, en mangeant dans un jardin d'un fruit qui lui auroit été défendu, ce ne pouvoit être-là qu'une très-légère faute, en comparaison, par exemple, du péché que commit ensuite Caïn, en tuant méchamment son frère Abel. Cependant, suivant le dire de nos Christicoles, Dieu auroit très-rigoureusement puni le péché d'Adam, qui n'étoit qu'une légère faute, et il n'auroit point, ou au moins il n'auroit que très-légèrement puni le péché de Caïn, qui étoit un crime détestable. A l'égard des Bethsamites *, quel péché ou quel mal pouroient-ils avoir fait, en regardant seulement une Arche ou un coffre, qui étoit sur un char, que des vaches trainoient à l'aventure parmi des champs? Cependant cette prétendue faute, qui n'auroit pas même l'aparence de péché, auroit été très-rigoureusement

* 1 Reg. 6. 13. 19.

punie sur ces pauvres Bethsamites, pendant qu'une infinité de très-méchans crimes auroient demeurés impunis. Ce n'étoit pas un crime dans Oza, de toucher cette arche pour une bonne intention, pour l'empêcher de tomber, dans le danger où il la voïoit de tomber, il semble même que ç'auroit été en lui une action louable, plutôt qu'une action blâmable de l'empêcher de tomber. Cependant, suivant le dire de nos Christicoles, cette action auroit été bien plus rigoureusement punie, que les sacriléges des impies. Et à l'égard du dénombrement, que le Roi David fit faire de son peuple, ce ne pouvoit être qu'une très-légère faute, si faute étoit, ce n'étoit qu'une petite vaine gloire au plus, et vaine gloire qui ne nuisoit à personne; cette faute n'étoit pas comparable à celle que ce même Roi commit, en faisant tuer Uriel pour avoir sa femme, cependant, suivant le dire de nos Christicoles, Dieu auroit bien plus sévèrement puni la première faute, qui n'étoit rien, qu'il n'auroit puni cette seconde, qui étoit un très-grand crime.

Ces exemples et plusieurs autres semblables que l'on pourroit alléguer, et tous ceux que l'on voit même encore tous les jours dans le monde des malheurs et des accidens fâcheux, qui arrivent aux gens de bien, et qui n'arrivent pas à une infinité de méchans, qui mériteroient d'être sévèrement punis, font manifestement voir que Dieu puniroit souvent très-sévérement des fautes légères dans les uns, pendant qu'il ne puniroit point, ou qu'il ne puniroit que très-légèrement de grands crimes dans les autres, et qu'il puniroit même souvent également les bons comme les

méchans, et les innocens comme les coupables, et les justes comme les injustes; ce qui étant manifestement contraire à la souveraine bonté, à la souveraine sagesse et à la souveraine justice d'un être qui seroit infiniment parfait, il n'y a nulle aparence que les peines et les maux temporels de cette vie soient véritablement des punitions de Dieu. Ce ne sont que des effets naturels de la constitution des choses, qui sont corruptibles et mortelles. D'ailleurs seroit-il croïable qu'un Dieu, qui seroit infiniment bon et infiniment sage, et qui auroit créé les hommes pour les combler de biens et de faveurs et pour les rendre perpétuellement heureux et contens dans un Paradis terrestre, auroit voulu, incontinent après les avoir créés ainsi, les exclure entièrement de sa grâce et de son amitié et les réduire tous dans cette malheureuse nécessité, de souffrir toutes les peines et toutes les misères de cette vie, et cela pour la faute d'un seul homme, et même pour une faute aussi légère, que seroit celle d'avoir indiscrètement mangé dans un jardin, d'un fruit qui lui aurait été défendu? Cela n'est pas croïable! Quoi! un Dieu infiniment bon, infiniment sage, auroit voulu faire dépendre tout le bonheur ou tout le malheur temporel et éternel de tous les hommes, d'une vaine et légère obéissance, ou désobéissance d'un seul homme foible et fragile, dont il aurait connu la foiblesse et la fragilité et qu'il auroit même bien prévû devoir tomber dans cette désobéissance? Cela n'est pas croïable. Quoi! pour une telle faute et pour une telle désobéissance, qui n'étoit qu'une bagatelle, qui n'étoit de nulle conséquence en elle-

même, qui ne faisoit aucun tort, ni aucun préjudice à Dieu, ni à personne, et qui auroit même été commise sans aucun mauvais dessein, et qui présentement ne mériteroit seulement pas un coup d'étrivières, un Dieu, dis-je, infiniment bon, infiniment sage auroit voulu, pour une telle prétendue faute, perdre tout le genre humain, priver tous les hommes de la grâce, les condamner tous à la mort, et leur faire souffrir, en punition d'une telle faute, toutes les peines et toutes les misères de cette vie, et avec cela les condamner encore à une reprobation et à une malédiction éternelle, pour un tel sujèt? Cela n'est nullement croïable. C'est faire injure à la souveraine bonté et à la souveraine sagesse d'un Dieu, d'avoir seulement ces pensées-là.

Si un prince, par exemple, se mettoit en fantaisie de vouloir perdre tous les peuples d'une province, pour une légère désobéissance d'un de ses sujèts favoris, ou si un père de famille, qui seroit riche et puissant, et qui auroit bon nombre d'enfans, se mettoit en tête de vouloir les chasser tous de la succession de ses biens et les rendre tous misérables et malheureux, tout le tems de leur vie, pour la désobéissance et même pour une légère désobéissance d'un seul de ses enfans, ne diroit-on pas de ce prince et de ce père que ce seroient des insensés et des fous? On auroit raison de le dire, car en effèt, il faudroit avoir perdu tout-à-fait la raison et tomber dans un excès de brutalité et de fureur, pour en venir jusques-là. Comment est-ce donc, qu'un Dieu et qu'un être qui seroit infiniment bon et infiniment sage, auroit pû tom-

ber dans une si furieuse et cruelle démence, que de vouloir perdre et rendre malheureux à tout jamais tous les hommes, qui sont ses enfans et ses peuples? Comment, dis-je, auroit-il pû tomber dans une telle démence, que de vouloir les perdre tous et les rendre tous éternellement malheureux, par la faute d'un seul homme, qui n'auroit fait que manger indiscrètement d'une pomme, par exemple, ou d'une prune, qui lui auroit été défendue? Cela, dis-je, n'est nullement croïable; il est ridicule même d'en avoir la pensée: partant, c'est manifestement une erreur dans nos Christicoles de dire, comme ils font, que Dieu punisse les crimes et les péchés des hommes par les peines temporelles de cette vie, qui ne sont certainement, comme j'ai dit, que des suites naturelles de la constitution naturelle des choses.

Mais cette erreur paroit encore plus, en ce qu'ils disent que Dieu ne punit pas seulement les péchés des hommes par des peines temporelles de cette vie, mais les punit encore bien plus rigoureusement en l'autre vie, par des suplices éternelles de l'enfer, et par les plus effroïables châtimens que l'on puisse imaginer d'un enfer, qui est toujours, disent-ils, plein de feu et de flames et plein de toutes sortes d'horreurs et de malédictions; car c'est vouloir pousser la vengeance de Dieu jusqu'à un tel excès de cruauté et de barbarie et d'inhumanité, qu'il n'y auroit point d'homme, parmi les plus cruels tyrans, qui ont jamais été, qui auroit voulu, ou qui auroit eu le coeur de vouloir la pousser si loin; mais c'est aussi vouloir pousser à cet égard l'extravagance jusqu'au dernier

point, où elle peut aller. Quoi! tous les maux, toutes les miséres, et toutes les afflictions de cette vie ne suffiroient pas à un Dieu, pour venger sur les hommes le prétendu crime d'une légère désobéissance? Ils ne suffiroient pas pour venger le prétendu crime d'avoir indiscrètement mangé quelque pomme ou quelque prune dans un jardin. Ils ne suffiroient pas non plus pour venger le crime, d'avoir seulement transgressé indiscrètement quelque loi du jeune ou de l'abstinence, commandée par l'Eglise? Ils ne suffiroient pas pour venger le crime d'avoir fait quelqu'excés dans le boire ou dans le manger, dans un festin d'amis? Ils ne suffiroient pas pour venger dans de jeunes hommes ou dans de jeunes filles ou femmes le crime d'un doux baiser ou d'un embrassement, ni même pour venger le crime d'y avoir seulement pensé, ou de s'être seulement regardés les uns les autres avec complaisance? Mais il lui faudroit encore des châtimens éternels pour les punir, et même des châtimens les plus terribles et les plus effroïables, que l'on puisse imaginer: des feux et des flames éternelles, et tout ce que l'on peut imaginer de plus terrible? Il lui faudroit, dis-je, ces sortes de châtimens, pour satisfaire sa vengeance, et pour avoir le plaisir de les tourmenter à tout jamais? Cela passeroit tout excès de cruauté et d'inhumanité. Et vouloir soutenir telle chose, c'est vouloir, comme j'ai dit, pousser l'extravagance jusqu'au dernier point. Ne dites-vous pas, Mrs. les Christicoles, que Dieu est plein de bonté et de miséricorde? * qu'il est un Père plein de misé-

* 2 Cor. 1. 3.

ricorde, et un Dieu de toutes consolations? *Pater misericordiarum et Deus totius consolationis?* Ne dites vous pas qu'il aime à pardonner, qu'il est largiteur du pardon et amateur du salut des hommes, *Deus veniae largitor, et humanae salutis amator?* Et ne dites-vous pas même que la multitude de ses miséricordes surpasse la malice de nos péchés, *multae misericordiae ejus et prestabilis super malicia?* Vous dites tout cela. Comment donc pouvez-vous dire qu'il puniroit si sévèrement, si cruellement et si impitoïablement de si légères fautes? Cela se contredit et se détruit entièrement de soi-même. *Si flagellat occidat semel,* disoit le bon Job * *et non de poenis nocentum vel innocentum rideat.*

Réprésentez-vous un peu l'effroïable malheur, où seroient plusieurs de ces malheureux réprouvés, qui n'auroient peut-être pour tout crime, que celui d'avoir eu la foiblesse de goûter seulement quelque doux plaisir naturel; d'autres qui n'auroient peut-être que celui d'avoir eu un peu trop de complaisance pour des amis; d'autres qui n'auroient peut-être pour tout crime que celui d'avoir eu la volonté ou le desir de se venger de quelque méchant ennemi qu'ils avoient; d'autres qui n'auroient peut-être que celui d'avoir manqué quelques messes, ou de n'avoir pas observé quelques jeunes, ou de n'avoir pas cru assez fermement quelques articles de foi etc. Les voilà donc, ces pauvres malheureux, les voilà donc irrémissiblement condamnés à souffrir pour tout jamais les cruels et effroïables

* Job. 9. 23. (P)

suplices de l'enfer et à brûler éternellement dans les flames, sans espérance d'avoir jamais aucune délivrance! Que de douleurs! que de cris! que de gémissemens! que de hurlemens effroïables, ces pauvres malheureux-là ne seroient-ils pas contrains de faire continuellement! Un Dieu qui seroit, comme on le dit, infiniment doux, infiniment bon et infiniment miséricordieux, ne se laisseroit-il jamais fléchir, ou ne se lasseroit-il jamais de voir de si effroïables tourmens? ni d'entendre les cris et les gémissemens pitoïables de ces pauvres malheureux? Ne se laisseroit-il jamais toucher de compassion pour les moins coupables, non plus que pour ceux qui auroient été les plus méchans? Si un Dieu étoit capable de cela, et qu'il fit effectivement telle chose (ce qui est néanmoins tout à fait impossible et incroïable) j'oserois dire, qu'un tel Dieu mériteroit d'être haï, détesté et maudit, et même d'être maudit à tout jamais, puisqu'il seroit plus cruel que tous les plus cruels Tirans, qui ont jamais été, ou qui pouroient jamais être. Voyez si cela se peut dire d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être, qui seroit infiniment parfait, infiniment bon et infiniment sage. Or, autant qu'il est moralement ridicule et absurde de dire, qu'un être infiniment bon, infiniment sage, mériteroit d'être haï, détesté et maudit, autant il est ridicule de dire, qu'un Dieu infiniment bon et infiniment sage voudroit punir éternellement dans des enfers, non seulement des péchés de malice et de méchanceté, mais aussi des péchés de foiblesse et d'infirmité, comme sont ceux, dont je viens de parler et tout autre semblable. Cela même est contraire

à ce qui est expressément marqué dans un de leurs prétendus St. Prophètes, où ce Prophète, parlant des plus grands crimes qui s'étoient commis dans la ville de Jérusalem et de la punition rigoureuse, qu'il disoit que Dieu en avoit faite, voici ce qu'il en dit, et comme il faisoit parler son Dieu, en cette occasion, au peuple même de cette ville. Consolez-vous, consolez-vous mon peuple, dit votre Dieu, consolez-vous; dites à Jerusalem que le tems de sa malice est accompli, que son iniquité lui est pardonnée et qu'elle a reçue de la main de Dieu le double des châtimens qu'elle méritoit pour tous ses péchés *: *Consolamini, consolamini, popule meus, dicit Dominus vester, loquimini ad cor Jerusalem et advocate eam quoniam completa est malicia ejus, dimissa est iniquitas illius, suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis.* Si les châtimens temporels, dont ce Prophète dit que Dieu punit pour lors les plus grands et les plus énormes péchés, que les peuples de cette ville auroient pû avoir commis, furent, suivant son dire et suivant même le dire de son Dieu, sensés être doubles de ce qu'ils avoient mérité par leurs péchés, ou si, pour mieux dire, ils furent doublement punis de leurs péchés, par les châtimens temporels que Dieu en auroit fait pour tous, et que pour cette raison leurs péchés leur furent entièrement pardonnés, ce n'étoit pas pour vouloir encore impitoïablement les punir éternellement, par les suplices effroïables d'un Enfer, tel que nos Christicoles nous le dépeignent. Leurs prétendus saints

* Isaïe 40. 1.

et divins livres témoignent, que Dieu se repentit d'avoir si sévèrement punis les hommes de leurs méchancetés, lorsqu'il les fit tous périr par les eaux du déluge, qui auroit inondé toute la terre, au tems de Noé *; ils disent que Dieu promit pour lors, qu'il ne maudiroit plus la terre, à cause des péchés des hommes, et qu'il ne leur envoïeroit plus de déluge, parce qu'ils sont naturellement enclins au mal. Il leur dit même qu'il mettroit son arc dans les nuées, pour marque assurée de son alliance avec les hommes et avec toute créature vivante, qu'il ne leur envoïeroit plus de déluge †. Et il auroit créé et formé un effroïable enfer pour les tourmenter et les faire cruellement et éternellement brûler dans des flames? Cela se peut-il dire? Cela se peut-il seulement penser d'un Être, qui seroit infiniment bon et infiniment sage? Certainement non, cela ne se peut et ne se doit nullement dire, ni penser.

Notre prétendu Christ disoit d'un de ses disciples, qui devoit le trahir, qu'il lui auroit été avantageux et qu'il auroit mieux valu pour lui, qu'il n'eut jamais été né, etc. Mais si ce que je viens d'exposer de la doctrine de nos Christicoles étoit véritable, on pouroit bien certainement dire, qu'il auroit beaucoup mieux valu que Dieu n'eut jamais créé d'hommes, que de les avoir créés et de les avoir laissés, comme il auroit fait, dans une condition si faible et si fragile. Nos Christicoles ne sauroient nier cette conséquence: car, puisqu'ils disent eux-mêmes, et que c'est une maxime

* Gen. 8. 21. † Gen. 9. 13.

de leur morale, qu'il vaudroit mieux laisser périr toutes les créatures, que de commettre un seul péché véniel, que de dire un seul mensonge officieux, ou une seule parole oisive et frivole, qui seroient seulement des péchés véniels, suivant leur doctrine, il est évident, qu'il vaudroit donc aussi beaucoup mieux, qu'il n'y eut jamais eu d'hommes, et qu'il n'y eut jamais eu aucun monde, que d'y en avoir eu et d'y en avoir encore tant de si méchans vices et tant de si détestables crimes; il vaudroit beaucoup mieux qu'il n'y eut jamais eu d'hommes, que d'y en avoir pendant toute une éternité tant de si misérables et si malheureux reprouvés. En un mot, il vaudroit beaucoup mieux que Dieu n'eut jamais rien créé, que d'avoir permis ou laissé faire le moindre mal, c'est-à-dire le moindre péché, ou la moindre désobéissance à ses commandemens. Jugez si un Être infiniment parfait, infiniment bon et infiniment sage auroit jamais voulu, ou voudroit jamais faire, ou auroit jamais voulu permettre ce qu'il auroit mieux valu, qu'il n'eut jamais fait et qu'il n'eut jamais permis de faire. Il est ridicule et absurde de dire, qu'il auroit jamais voulu faire ou permettre, ce qu'il auroit mieux valu qu'il ne permit jamais, puisqu'il agiroit en cela même contre la nature de son infinie bonté et de son infinie sagesse. Tous ces raisonnemens-là font évidemment voir, que nos Christicoles sont encore dans l'erreur, en ce qu'ils disent, que Dieu punit les crimes et les péchés des hommes par des châtimens éternels.

Mais voïons encore une autre erreur de leur doctrine, toute contraire et opposée à celle que je viens

de réfuter; car après nous avoir représenté leur Dieu, comme un monstre terrible de colère, de fureur et d'indignation contre les hommes pécheurs, pour punir impitoïablement leurs moindres péchés mortels par les châtimens effroïables et éternels d'un enfer, et pour punir sévèrement pendant plusieurs années les moindres péchés véniels par les flames brûlantes d'un purgatoire, ils nous le répresentent comme un admirable prodige de bonté, de douceur, de clémence et de miséricorde, pour pardonner facilement les plus grands et les plus détestables crimes. Témoin ce qui est marqué dans presque tous les prétendus saints et sacrés livres, où la miséricorde de Dieu est exaltée par dessus toutes ses oeuvres *, et particulièrement dans les livres des Prophètes, où il est dit que Dieu est doux et bénin, miséricordieux, patient, que ses miséricordes sont grandes, et que sa bonté surpasse la malice des pécheurs. Et ailleurs, † où il est dit que Dieu ne veut point la mort, c'est-à-dire la perte des pécheurs, mais qu'il désire qu'ils vivent et qu'ils se convertissent. Et ailleurs encore, où il est dit, § que quand les crimes des hommes pénitens seroient rouges comme l'écarlate, qu'il les rendra aussi blancs que la neige, et que quand leurs péchés seroient rouges comme vermillon, qu'il les blanchira comme la laine, voulant dire par cette manière de parler, que quand leurs péchés seroient très-griefs et très-énormes, qu'il ne laissera pas que de leur faire grâce et miséricorde et qu'il les laveroit de toutes les ordures de leurs péchés.

* Joël 2. 13. † Ezéchiel 18. 23. § Isaïe 1. 18.

C'est pourquoi aussi la Religion Chrétienne enseigne et oblige de croire, sous peine de damnation et de malédiction éternelle, que Dieu, aïant bien voulu, par un excès de sa bonté et de sa miséricorde, avoir pitié et compassion de la perte de tous les hommes, causée par le péché d'Adam, et que voulant les racheter de tous leurs péchés, il a eu tant de bonté pour eux, que de vouloir bien se faire homme lui-même et mourir honteusement sur une croix *, pour satisfaire par sa mort à sa divine justice, qui avoit été offensée par les péchés des hommes, et par ce moïen les racheter de la damnation éternelle et leur procurer en même tems une vie éternellement bienheureuse dans le ciel. Si cela est, comme la Religion Chrétienne le dit, voilà certainement un témoignage assuré de la plus grande bonté et de la plus grande miséricorde, qu'il auroit pû faire à des pécheurs, qui l'auroient si grièvement offensé par leurs péchés. Mais il est facile de faire voir les absurdités de cette doctrine.

Car premièrement, comment accorder dans un même Dieu un si grand excès de bonté et un si grand excès d'amour pour les hommes, avec si peu de soin, qu'il auroit eu, de les conserver dans leur innocence, lorsqu'ils y étoient, et avec une si grande foiblesse et une si grande fragilité, que celle dans la quelle il les auroit volontairement laissé, pour tomber si facilement et si tôt, qu'ils ont fait, dans le péché? Car il n'auroit certainement tenu qu'à lui, de leur donner assez de

* *Deus beatos omnium, homo in fine temporum. Hymn. de ascens: Quae te vicit clementia ut ferres nostra crimina, crudelem mortem patiens ut nos a morte tolleres. ibid.*

force, assez de courage, assez de lumière, assez de sagesse et assez de vertu, pour résister aux tentations du péché et pour demeurer toujours fermes dans leur innocence, sans jamais tomber dans le péché; et pour cela il n'auroit tenu et ne tenoit qu'à Dieu, de le vouloir ainsi, et en ce cas-là jamais les hommes n'auroient tombé dans le péché, et par conséquent, suivant la doctrine de nos Christicoles, il n'y auroit jamais eu aucun mal, ni par conséquent jamais aucune créature malheureuse, ce qui auroit été le plus grand bonheur du monde. Mais Dieu, suivant la même doctrine de nos Christicoles, ne l'aïant pas voulu ainsi, comment peuvent-ils accorder cela avec une si grande bonté et un si grand amour, que celui qu'ils disent qu'il a pour les hommes? Cela ne se peut accorder. Comment encore accorder, dans un même Dieu, une si grande bonté et une si grande miséricorde envers les pécheurs et un si grand amour, avec une si grande rigueur et une si grande sévérité, avec laquelle il puniroit leurs moindres fautes? Comment accorder, dans un même Dieu, une si grande bonté et un si grand amour pour les hommes pécheurs, avec une si grande colère, avec une si grande fureur et avec une si grande indignation, qu'il auroit pour ces pécheurs, et même avec une si cruelle vengeance, que celle qu'il exerceroit contr'eux? Des extrémités si contraires et si oposées ne peuvent se trouver ensemble dans un même sujèt, puisqu'elles se détruisent nécessairement l'une l'autre. Il est donc ridicule et absurde de vouloir les attribuer à un même Dieu.

2°. Est-il croïable qu'un Dieu infiniment bon, et

qui auroit tant de douceur et de bonté pour les hommes, auroit voulu reprouver, perdre et condamner tout le genre humain, non seulement à toutes les peines et à toutes les misères de cette vie, mais aussi à brûler éternellement dans les flames effroïables d'un enfer, pour une si légère faute, que celle qu'Adam auroit commise, en mangeant dans un jardin quelques fruits qui lui auroient été défendus? Et pour une faute, qui ne méritoit pas un coup d'étrivière. Il est indigne d'avoir seulement une telle pensée d'un Dieu, qui seroit souverainement bon et souverainement sage.

3°. Si une telle faute devoit tellement irriter et offenser sa divine Majesté, que de vouloir pour un si petit sujèt réprouver, perdre et rendre malheureux tous les hommes, est-il croïable qu'un Dieu infiniment bon, infiniment sage et tout-puissant n'auroit pas voulu empêcher ou détourner cette faute, plutôt que de vouloir la laisser commettre, pour avoir des suites et des conséquences si funestes et si fâcheuses pour tout un monde? Il auroit pû facilement par sa Sagesse, par sa Providence et par sa Toute-puissance empêcher cette prétendue faute, s'il avoit voulu, et sans même qu'il lui en eut coûté aucune peine, ni aucun travail; et ne l'aïant point empêché, c'est donc qu'il n'auroit pas voulu l'empêcher ou qu'il n'y auroit pas pensé: ni l'un ni l'autre ne se peut dire d'un Dieu qui seroit tout-puissant, infiniment bon et infiniment sage; car il seroit entièrement contre la nature d'une souveraine bonté et d'une souveraine sagesse de ne pas vouloir empêcher ou détourner la source et la cause d'un si grand mal, ou plutôt la

source et la cause de tant de si grands et si détestables maux!

4°. Est-il croïable, qu'un Dieu infiniment bon, infiniment sage, auroit voulu s'offenser si griévement pour une si légère faute et même pour une faute, qu'il auroit bien voulu permettre et qu'il n'auroit pas voulu empêcher? Est-il croïable, qu'après l'avoir voulu permettre et qu'après n'avoir pas voulu l'empêcher, il auroit voulu l'expier et la punir sur lui-même, ou sur la propre personne de son prétendu divin Fils éternel et consubstantiel avec lui, comme disent nos Christicoles? Est-il croïable que ce prétendu divin Fils éternel et consubstantiel à son Père, auroit voulu se faire homme lui-même et souffrir une mort cruelle et honteuse, pour réparer une injure et une offense, qui n'étoit qu'imaginaire et métaphorique? Je dis imaginaire et métaphorique, parceque tous les crimes et les péchés des hommes ne sont par raport à Dieu, comme j'ai dit, que des injures et des offenses imaginaires? Est-il croïable, qu'un Dieu Père éternel auroit voulu livrer son propre Fils entre les mains des hommes mêmes, pour le faire honteusement * et cruellement mourir, comme un malfaiteur, avec des voleurs, afin de réparer et d'effacer par sa mort l'injure et l'offense, qui lui auroit été faite par un homme, qui auroit seulement mangé une pomme ou une prune contre son commandement? Est-il croïable, qu'un Dieu auroit regardé cette mort cruelle et honteuse de son

* Et cela après avoir dit, ou fait dire lui-même dans sa Loi, que maudit de Dieu est celui qui est pendu en croix, *maledictus a Deo est qui pendet in ligno!* Deut. 21 : 23.

divin Fils, comme une digne satisfaction et comme une digne réparation de l'injure, qui lui auroit été faite par un tel prétendu * péché? Rien de plus vain, de plus sot, de plus extravagant et de plus ridicule que tout cela: c'est comme si on disoit, qu'un Dieu infiniment sage auroit voulu, par un excès de bonté et de miséricorde, réparer ou effacer une injure et une offense imaginaire et métaphorique par la plus grande, par la plus griève et par la plus injurieuse de toutes les offenses qui s'auroit pû faire. C'est comme si on disoit, qu'un Dieu infiniment sage se seroit grièvement offensé contre les hommes et qu'il se seroit très-rigoureusement irrité contr'eux pour un rien et pour une bagatelle, et qu'il se seroit miséricordieusement apaisé et réconcilié avec eux, par le plus grand de tous les crimes et par un horrible déicide, que les mêmes hommes auroient commis en la personne de son divin Fils, en l'attachant et le faisant honteusement et cruellement mourir sur une croix.

Falloit-il qu'un Dieu tout-puissant se fit fouetter et se fit pendre lui-même, pour faire grâce et miséricorde à des hommes pécheurs? Et falloit-il, pour les retirer de la puissance d'un ennemi imaginaire, qu'il lui en coûtat la vie? Quelle folie d'avoir seulement cette pensée! C'est néanmoins sur ce prétendu beau et adorable mistère d'un Dieu homme, d'un Dieu fouetté, d'un Dieu pendu et d'un Dieu ignominieusement mort en croix, que toute la Religion Chrétienne

* *Deus qui pro nobis filium tuum crucis patibulum subire voluisti, ut inimici à nobis expelleres potestatem.* Orais. du tems de Pâques.

est fondée. Y a t'-il rien de plus ridicule, de plus absurde et de plus extravagant que tout cela? Quoi! un Dieu infiniment bon et infiniment sage, qui se seroit pour une pomme si griévement offensé contre les hommes, que de vouloir les réprouver tous, les perdre tous et les rendre tous malheureux à tout jamais, pour une faute, qui ne mériteroit pas, comme j'ai dit, un coup d'étrivière; et il se seroit ensuite apaisé et réconcilié avec eux par un horrible déicide, qu'ils auroient commis en crucifiant et en faisant honteusement et cruellement mourir son divin Fils? Etonnez-vous, Ciel et la terre, d'une si étrange doctrine * — *obstupescite coeli super hoc!* Cette seule offense, que les hommes auroient jamais commise en cela, auroit dû les perdre à tout jamais, et elle les auroit heureusement sauvé tous! Quelle folie! Quelle folie encore un coup, de dire et de penser seulement telle chose! Il faut être prodigieusement frappé d'aveuglement et d'entêtement, pour ne pas vouloir reconnoitre et condamner des erreurs si grossières, si visibles, si ridicules et si absurdes que sont celles-là. On peut certainement dire qu'il n'y en a jamais eu de pareilles dans le Paganisme †. Et c'est néanmoins ce que la Religion Chrétienne enseigne et c'est ce qu'elle oblige absolument de croire et par ainsi elle contient manifestement des erreurs dans sa doctrine.

* Jerem. 2: 12.

† *Tanta jam stultitia opressit miserum mundum ut nunc sic absurdae res credantur a Christianis quales nunquam antea ad credendum poterat quisquam suadere paganis.* S. *Agoar* Evêque de *Lyon.* Apol. Tom. I. *N.* 87.

Je ne m'arrêterai pas ici à réfuter en particulier les erreurs qu'elle enseigne, touchant ses prétendus sacremens, ni touchant les indulgences, ni touchant ses reliques des saints et ses pélerinages, ni même touchant ses vaines bénédictions et ses vaines, superstitieuses et ridicules célébrations de messes et autres choses semblables: car tout cela se trouvera suffisamment réfuté, tant par tout ce que je viens de dire, que par tout ce que je dirai dans la suite. Je passe donc aux erreurs de Morale qu'elle contient.

XLI.

J'en remarque particulièrement trois. La prémière est, qu'elle fait consister la perfection de la vertu et le plus grand bien et avantage de l'homme dans l'amour et dans la recherche des douleurs et des souffrances, suivant ces maximes de Jésus-Christ, leur divin Chef, qui disoit, que bienheureux sont les pauvres, que bienheureux sont ceux qui pleurent, que bienheureux sont ceux qui ont faim et qui ont soif, que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice..... Et suivant ces autres maximes du même Jésus, qui disoit, qu'il faut porter sa croix, qu'il faut renoncer à soi-même et à tout ce que l'on possède, et que, si on veut être parfait, il faut vendre tout ce que l'on a et le donner aux pauvres. Et au contraire qui prononce malheur et

malédiction aux riches et à ceux qui ont leurs plaisirs et leurs contentemens dans ce monde. La deuxième erreur de sa morale consiste en ce qu'elle condamne comme des vices et comme des crimes dignes des punitions éternelles, non seulement les oeuvres, mais aussi les pensées, les désirs et les affections de la chair qui sont les plus naturelles et qui sont les plus convenables et les plus nécessaires à la conservation et à la multiplication du genre humain: car elle les condamne absolument et les regarde comme des vices et comme des crimes, dignes des châtimens éternels, dans tous ceux et celles qui ne sont point légitimement conjoints ensemble selon ses loix et ses ordonnances; ce qu'elle entend non seulement de l'union charnelle et effective du mâle et de la femelle, mais aussi de toutes autres actions et attouchemens lascifs et même de tous désirs, de toutes pensées, de toutes affections et de tous regards, qui tendroient volontairement à cette fin, toutes lesquelles affections ou désirs elle regarde, dis-je, comme des crimes dignes de punition éternelle, suivant cette maxime de leur Christ, qui a dit, que * quiconque regarde une femme avec le dessein ou le desir de jouir d'elle, a déjà commis l'adultère dans son coeur, il est déjà coupable de ce crime — *jam moechatus est eam in corde suo.* De sorte que suivant cette maxime, la Religion Chrétienne, que je crois la plus pure et la plus sainte, regarde comme des péchés mortels, dignes des châtimens éternels de l'enfer, non seulement toutes les

* Math. 5: 28.

actions et tous les attouchemens lascifs, mais aussi tous les désirs, toutes les pensées, tous les regards et tous les discours, qui tendroient volontairement à cette fin dans ceux et dans celles qui ne seroient point legitimement, comme j'ai dit, engagés dans le mariage, suivant ses loix et ses ordonnances. La troisième erreur de sa morale consiste en ce qu'elle aprouve et qu'elle recommande la pratique et l'observance de certaines maximes et quasi de certains préceptes, qui tendent manifestement au renversement de la justice et de l'équité naturelle, et qui tendent manifestement aussi à favoriser les méchans et à faire oprimer les bons et les foibles: car elle aprouve et recommande la pratique et l'observance de ces préceptes et de ces maximes du Christ, qui disoit et qui commandoit à ses disciples d'aimer leurs ennemis et de faire du bien à ceux qui leur feroient du mal; qui leur recommandoit de ne point résister aux méchans, mais de souffrir paisiblement leurs injures et leurs mauvais traitemens, non seulement sans s'en venger, mais aussi sans s'en fâcher, sans en murmurer et sans s'en plaindre. C'est pourquoi il leur disoit encore, que * si quelqu'un les frapoit sur une jouë, qu'ils devoient présenter encore l'autre † et que si quelqu'un leur ôtoit leur manteau, qu'ils devoient encore laisser prendre leur robe, etc. et ainsi, conformement à ces belles maximes, un § de nos fameux Christicoles auroit eu raison de dire, que la devise de l'homme charnel étoit de vaincre pour ne pas souffrir,

* Matth. 5: 39. † Luc. 6: 32.

§ Quesnel sur S. Joan Ch. 16. 1.

mais que la devise de l'homme Chrétien étoit de souffrir pour vaincre, d'être foulé aux piés pour ne pas tomber et de mourir pour vivre; quoique l'on n'en voïe guères parmi eux qui suivent ces belles maximes. Aparemment qu'ils n'y ajoutoient point foi eux-mêmes, et qu'ils savent qu'ils ne s'en trouveroient guères bien. Car en effèt.....

C'est une erreur de dire que la perfection de la vertu consiste dans l'amour et dans la recherche des douleurs et des souffrances: car c'est comme si on disoit que la plus grande perfection de la vertu consistoit à aimer d'être misérable et malheureux; c'est comme si on disoit que la plus grande perfection de la vertu consisteroit à aimer et à rechercher ce qui seroit le plus contraire à la nature et ce qui tendroit même à sa destruction: car on ne peut nier que les douleurs et les souffrances, que la faim et la soif, que les injures et les persécutions ne soient contraires à la nature, et que toutes ces choses-là ne tendent même à la destruction de la nature.

Or c'est manifestement une erreur et c'est même une folie de dire, que la perfection de la vertu consisteroit à aimer et à rechercher ce qui seroit contraire à la nature et ce qui tendroit même à sa destruction; et c'est manifestement aussi une erreur et une folie de dire que le plus grand bien et le plus grand bonheur de l'homme consisteroit à pleurer et à gémir, à être pauvre et malheureux et à avoir faim, soif etc. Et par conséquent, c'est une erreur de dire, que la perfection de la vertu, et que le plus grand bien de l'homme consiste dans l'amour des souffran-

ces. Il est vrai que ce n'est pas précisement et formellement dans les douleurs et dans les souffrances que nos Christicoles prétendent faire consister la perfection de la vertu et le plus grand bien de l'homme, puisque c'est toujours un mal que de souffrir des douleurs, et que ceux qui souffrent le plus, ne sont pas toujours pour cela les plus vertueux; mais ils prétendent seulement dire que la perfection de la vertu consiste à souffrir constamment pour une bonne fin, et que le plus grand bien de l'homme consiste dans la possession et dans la jouissance des grands biens et des grandes récompenses, dont ils prétendent que jouiront dans le ciel tous ceux et celles, qui auront été dans les douleurs et dans les souffrances et qui les auront patiemment et vertueusement souffert. C'est pourquoi aussi le Christ disoit que: bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'ils seront, disoit-il, consolés, et que: bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce, disoit-il, que le Roïaume du ciel est pour eux..... Mais cela n'empêche pas que cette maxime de morale de nos Christicoles, qui recommande l'amour et la recherche de souffrances et de douleurs, ne soit absolument fausse, puisque c'est toujours une erreur et même une folie d'aimer et de rechercher des douleurs et des souffrances, sous prétexte d'acquérir par ce moïen des biens et des récompenses éternelles, qui ne sont qu'imaginaires. Car ce prétendu Roïaume du ciel, dont il semble que nos Christicoles font tant de cas, n'est, comme je l'ai ci-devant démontré, qu'un Roïaume imaginaire, et c'est abuser de la simplicité et de la

crédulité des peuples, que de vouloir leur faire aimer la recherche des douleurs et des souffrances réelles, sous prétexte d'acquérir par ce moïen de telles récompenses qui ne sont qu'imaginaires. D'ailleurs cette maxime, d'aimer et de rechercher les croix et les souffrances, de renoncer à soi-même et à tout ce que l'on pouroit posséder, n'est fondée que sur la parole d'un misérable fanatique, comme je l'ai ci-devant démontré, et ainsi c'est erreur et folie à des hommes de vouloir ajouter foi et de vouloir suivre une telle maxime qui est si contraire au bien de la nature et à la droite raison.

Pareillement c'est une erreur de la morale chrétienne de condamner, comme elle fait, tous les plaisirs naturels de la chair et non seulement les actions et les oeuvres naturelles de la chair, mais aussi tous les désirs et toutes les pensées volontaires d'en jouir, si ce n'est, comme ils disent, dans un légitime mariage, fait, suivant ses loix et ses ordonnances. C'est, dis-je, une erreur dans cette morale de regarder toutes ces choses comme des actions, ou comme des pensées criminelles et dignes de punition éternelle: car, comme il n'y a rien de plus naturel et de plus légitime que cette inclination, qui porte naturellement tous les hommes à ce penchant, c'est en quelque façon condamner la nature même et son auteur, si elle en avoit un autre qu'elle-même, que de condamner comme vicieuse et comme criminelle, dans les hommes et dans les femmes, une inclination qui leur est si naturelle et qui leur vient même du fond le plus intime de leur nature. Quoi! un Dieu infiniment

bon voudroit, par exemple, faire brûler éternellement dans les flames de l'enfer de jeunes gens, pour avoir pris ensemble quelques momens de plaisir, pour avoir suivi le doux penchant de leur nature, pour s'être laissés aller à un penchant; que Dieu lui-même auroit si fortement imprimé dans la nature, ou même pour avoir seulement consenti, ou pris complaisance, dans des pensées, dans des désirs ou dans des mouvemens charnels, que Dieu lui-même auroit formé et excité en eux? Cela est entièrement ridicule et absurde, et il est ridicule d'avoir seulement de telles pensées d'un Dieu et d'un Être qui seroit infiniment bon et infiniment parfait; la pensée seule d'une telle cruauté et d'une telle indignité fait horreur *meminisse horret animus*. Et ainsi c'est manifestement une erreur dans la Morale Chrétienne de condamner, comme elle fait, dans les hommes des pensées, des désirs et des inclinations qui leur sont si naturelles et qui sont si légitimes et si nécessaires à la conservation et à la multiplication du genre humain; et c'est une erreur de les regarder comme dès inclinations vicieuses ou comme des vices dignes de punition et de réprobation éternelle.

Je ne dis cependant point ceci pour aprouver ou pour favoriser en aucune manière le libertinage de ceux et de celles, qui s'abandonnent indiscrètement ou excessivement à cette inclination animale. J'en blâme et j'en condamne les excès et les déréglemens, aussi bien que tout autre excès et dérèglement, et ne prétends pas excuser ceux ou celles qui s'exposent indiscrètement à perdre leur honneur, ou à encourir par-là

quelqu'autre fâcheuse disgrâce, pour avoir un tel plaisir, ni même excuser ceux ou celles, qui par une conduite suspecte donneroient lieu ou sujet de mal parler ou de mal penser d'eux, d'autant qu'à cet égard, aussi bien qu'en beaucoup d'autres choses, il faut se conformer aux loix accoûtumés et aux usages des païs où l'on se trouve. Parmi nous le mariage entre les proches parens est absolument défendu. Ce seroit un double crime de s'unir éternellement avec une proche parente, au moins si on le faisoit sans permission et sans dispense légitimé, et ailleurs cela seroit communément permis, et ce seroit même un devoir de piété et de justice, qui perfectionneroit le mariage par ce double lien d'amour qui procéderoit de la parenté et de l'union conjugale, suivant ce que dit un Poëte de quelque nation où cela se fait communément.....

Gentes esse feruntur
in quibus et nato genitrix et nata parenti
jungitur et pietas geminato crescit amore.
Ovid. Lib. 3. 31.

Le meilleur donc en cela pour tous particuliers est de suivre sagement les loix et les coûtumes de son païs, sans faire mal parler ni mal penser de soi, suivant cette autre maxime de nos Christicoles-mêmes, qui disent: que si vous êtes à Rome, vivez comme à Rome, et si vous êtes ailleurs, vivez comme ailleurs, —

Si fueris Romae Romano vivito more,
si fueris alibi vivito sicut ibi.

Mais de dire que ces sortes d'actions, de désirs ou de

pensées et de complaisance soient des crimes, dignes des châtimens et des suplices éternels d'un Enfer, comme la Religion et la Morale Chrétiennes l'enseignent, c'est une erreur qui n'est nullement croïable, et il est indigne de penser qu'une souveraine bonté voudroit si rigoureusement punir les hommes pour de si vains et de si légers sujèts. Sages néanmoins sont ceux, qui peuvent se contenir et qui ne suivent pas aveuglement, ni indiscrètement ce doux et violent penchant de la nature. Et sage étoit celui, qui par raport à ce sujèt disoit, qu'il n'achetoit pas si cher un repentir — *non emo tanti poenitêre.* Demosthenes. Voyez Dict. Hist. Mais sots aussi, à mon avis, sont ceux, qui par bigoterie et par superstition n'oseroient goûter au moins quelque fois ce qui en est. Il y auroit encore plusieurs autres réflexions à faire sur ce sujèt, mais ce que j'en viens de dire suffit pour faire manifestement voir l'erreur de la Morale Chrétienne à cet égard.

Voici encore une autre erreur de cette même Morale Chrétienne. Elle enseigne qu'il faut aimer ses ennemis, qu'il ne faut point se venger des injures et qu'il ne faut pas même résister aux méchans; mais qu'il faut au contraire bénir ceux qui nous maudissent, faire du bien à ceux qui nous font du mal, nous laisser dépouiller, lorsque l'on veut nous prendre ce que nous avons, et souffrir toujours paisiblement les injures et les mauvais traitemens que l'on pouroit nous faire etc. C'est, dis-je, une erreur ou plutôt ce sont des erreurs, que d'enseigner telles choses et de vouloir faire suivre et pratiquer de telles maximes de morale qui sont si contraires au Droit naturel, si con-

traires à la droite Raison et si contraires à la Justice et à l'Equité naturelle et même si contraires au bon et légitime gouvernement des hommes.

Or ces maximes de morale sont entièrement contraires à tout ce que je viens de dire: car il est évidemment du droit naturel et il est évidemment de la droite raison, et il est évidemment de la justice et de l'équité naturelle de repousser le mal et de se défendre quand on est injustement attaqué; il est pareillement du droit naturel, de la droite raison et de la justice et de l'équité naturelle de conserver son corps, sa vie et ses biens, contre ceux qui voudroient nous les ôter injustement. Et comme il est naturel de haïr le mal, il est naturel aussi de haïr ceux qui nous font injustement du mal. Or les susdites maximes de la Morale Chrétienne vont directement contre tous ces droits naturels, et par conséquent elles sont fausses, et c'est erreur de vouloir les enseigner et les faire pratiquer, puisqu'elles sont contraires à tout droit naturel et qu'elles tendent manifestement au renversement de la justice, à l'opression des pauvres et des foibles, et qu'elles sont contraires à ce bon gouvernement des hommes. Il me souvient d'avoir lû quelque part, que ce fut pour une telle raison que Julien l'Empereur, surnommé l'Apostat, quitta la Religion Chrétienne, ne pouvant se persuader qu'une Religion, qui par ses préceptes et maximes de morale tendoit au renversement de la justice et de l'équité naturelle, pût être véritable.

Or ces maximes de la Morale Chrétienne tendent non seulement au renversement de la justice; mais

elles tendent encore manifestement à favoriser les méchans et à faire oprimer les bons et les foibles par les méchans: car d'un côté n'est-ce pas manifestement favoriser les méchans que de dire, qu'il ne faut point se venger des injures et des mauvais traitemens qu'ils nous feroient injustement? N'est-ce pas les favoriser que de dire, qu'il ne faut pas leur résister, qu'il faut les laisser faire, et se laisser même dépouiller, lorsqu'ils voudroient nous prendre ce que nous avons? N'est-ce pas les favoriser, que de dire, qu'il faut les aimer et leur faire du bien pour tout le mal qu'ils nous feroient? Certainement c'est trop les favoriser, c'est les autoriser dans leur malice et dans leur méchanceté; c'est leur donner lieu d'attaquer hardiment les bons et les foibles, c'est leur donner lieu de faire impunément et sans crainte tout ce qu'ils voudroient. D'un autre côté, n'est-ce pas manifestement aussi exposer les gens de bien, les bons et les foibles aux injures, aux insultes et aux mauvais traitemens des méchans, qui ne demanderoient pas mieux que de se prévaloir de ces belles maximes-là pour offenser et pour attaquer librement et plus hardiment les justes, les gens de bien et les faibles, sous prétexte qu'ils n'oseroient ou qu'ils ne voudroient pas entreprendre de se venger, ni même de se défendre contr'eux, comme ils le devroient faire? Certainement c'est les exposer aux injures et aux insultes des méchans, et c'est en quelque façon vouloir que les bons s'abandonnent eux-mêmes en proie aux méchans et à leurs ennemis. Car comme les bons et les gens de bien ne sauroient

suivre, ni pratiquer ces maximes-là, sans laisser librement faire les méchans tout ce qu'ils veulent, ou tout ce qu'ils voudroient, dire aux gens de bien qu'il faut suivre ces susdites maximes-là, c'est comme si on leur disoit qu'ils doivent laisser faire les méchans; ce qui tend manifestement, comme j'ai dit, à un renversement d'ordre et de justice et par conséquent ces maximes-là sont manifestement fausses et préjudiciables au véritable bien public.

Il est bien vrai qu'il y a quelquefois certains cas et certaines rencontres, dans lesquels il vaudroit mieux souffrir passiblement quelque tort, quelque dommage, quelque injure, et quelqu'injustice, que de vouloir s'en venger, et dans lesquels il vaudroit mieux céder quelque chose aux méchans, que de ne vouloir jamais rien leur céder. On sait bien qu'il est de la prudence, dans des occasions, de choisir un moindre mal pour en éviter un plus grand; il faut acheter la paix quand on ne peut l'avoir autrement. Mais dire généralement, suivant les maximes de la Morale Chrétienne, qu'il faille tout souffrir des méchans, qu'il faille se laisser dépouiller, se laisser maltraiter, se laisser déchirer, et si l'occasion se présentoit, se laisser brûler tout vif, et qu'il faille encore avec cela aimer les méchans et leur vouloir, ou leur faire du bien, et tout cela sous prétexte d'une plus grande perfection de vertu, et sur l'espérance vaine et trompeuse d'une plus grande récompense éternelle, qui ne viendra jamais: ce sont des erreurs ridicules et absurdes, des erreurs contraires au bon sens, contraires à la nature

et contraires à la droite raison, nuisibles aux gens de bien et préjudiciables à l'Etat et au bon gouvernement des hommes, qui demande que les gens de bien soient maintenus en paix et que les méchans soient sévèrement réprimés et punis de leurs méchancetés.

C'est pourquoi aussi il étoit ordonné par la Loi ancienne de Moïse, que nos Christicoles reconnoissent pour une Loi divine, il étoit ordonné, dis-je, par cette loi aux plus proches Parens de celui qui auroit méchamment été tué par quelque méchant ennemi, de venger sévèrement la mort de leur parent sur celui qui l'auroit méchamment tué. Voici ce que porte cette Loi. Si quelqu'un, étant méchamment frapé, meurt du coup qu'il aura reçu, sa mort sera vengée par la mort de celui qui l'aura frapé, le plus proche parent de celui qui aura été tué, tuera le meurtrier à la prémière rencontre qu'il trouvera, et si c'est par haine et par embuche qu'il l'ait tué, le plus proche parent du mort vengera sa mort sur le meurtrier et l'égorgera à la prémière rencontre où il le trouvera. *Cognatus occisi statim ut invenerit eum jugulabit.* Et ces autres paroles de la même loi: *propinquus occisi homicidam interficiet, statim ut aprehenderit eum interficiet.* Laquelle loi, étant manifestement contraire aux susdites maximes de la Morale Chrétienne, elle montre encore évidemment qu'elles sont fausses: et ainsi la Religion Chrétienne, contenant manifestement des erreurs dans sa doctrine et dans sa morale, comme je viens de le démontrer par tous ces derniers argumens et raisonnemens-ci, il s'en suit manifestement,

qu'elle est fausse, et partant, qu'elle n'est point d'institution divine, comme nos Christicoles voudroient nous le persuader. C'est la cinquième démonstration que j'avois à en donner.

XLII.

SIXIÈME PREUVE.

Voici encore une autre démonstration qui sera la sixième. Je la tirerai des abus, des vexations injustes et même de la tirannie qu'elle souffre, qu'elle aprouve et qu'elle autorise dans les Grands, au grand préjudice du bien public et du bien commun des peuples et des particuliers; d'où je forme cet argument-ci: une religion qui souffre, qui aprouve et qui autorise même des abus contraires à la justice et au bon gouvernement des hommes, et qui autorise même la tirannie des Grands, au préjudice des peuples, ne peut être véritable, ni être véritablement d'institution divine, d'autant que toutes les loix et ordonnances, qui seroient divines, seroient justes et équitables et que toute Religion, qui seroit divine, blâmeroit et condamneroit tout ce qui seroit contraire à la justice et au bon gouvernement d'hommes. Or la Religion Chrétienne souffre, aprouve et autorise plusieurs abus qui sont contraires à la justice, à la droite raison et au bon gouvernement des hommes, et qui plus est, elle souffre

et autorise plusieurs véxations injustes et même la tirannie des Rois et des Grands de la terre, au grand scandale et au grand préjudice des peuples, qui sont malheureux et misérables sous le joug de leur dure et cruelle domination. C'est ce qu'il est facile de faire assez clairement voir. Je commencerai par les abus et j'en remarque particulièrement cinq ou six.

XLIII.

PREMIER ABUS.

Le prémier est cette énorme disproportion que l'on voit partout entre les différens Etats et Conditions des Hommes, dont les uns semblent même n'être nés que pour dominer tiranniquement sur les autres et pour avoir toujours leurs plaisirs et leurs contentemens dans la vie, et les autres au contraire semblent n'être nés que pour être de misérables, de malheureux et de vils esclaves et pour gémir toute leur vie dans la peine et dans la misère; laquelle disproportion est toute-à-fait injuste, parce qu'elle n'est nullement fondée sur le mérite des uns, ni sur le démérite des autres; et elle est odieuse, parce qu'elle ne sert d'un côté qu'à inspirer et entretenir l'orgueil, la superbe, l'ambition, la vanité, l'arrogance et la fierté dans les uns, et de l'autre côté ne fait qu'engendrer des haines, des envies, des colères, des désirs de vengeance, des plaintes, des mur-

mures, toutes lesquelles passions sont ensuite la source et la cause d'une infinité de maux et de méchancetés qui se font dans le monde; lesquels maux et méchancetés ne seroient certainement pas, si les hommes établissoient entre eux une juste proportion, et telle qu'il seroit seulement nécessaire pour établir et garder entr'eux une juste subordination, et non pas pour dominer tiranniquement les uns sur les autres.

Tous les hommes sont égaux par la nature, ils ont tous également droit de vivre et de marcher sur la terre, également d'y jouir de leur liberté naturelle et d'avoir part aux biens de la terre, en travaillant utilement les uns et les autres, pour avoir les choses nécessaires et utiles à la vie; mais comme ils vivent en société, et qu'une société, ou communauté d'hommes, ne peut être bien réglée, ni même, étant bien réglée, se maintenir en bon ordre, sans qu'il y ait quelque dépendance et quelque subordination entr'eux, il est absolument nécessaire pour le bien de la Société humaine, qu'il y ait entre les hommes une dépendance et une subordination des uns aux autres. Mais il faut aussi que cette dépendance et que cette subordination des uns et des autres soit juste et bien proportionnée; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas qu'elle aille jusqu'à trop élever les uns et trop abaisser les autres, ni à trop flatter les uns et à trop fouler les autres, ni à trop donner aux uns et ne rien laisser aux autres, ni enfin à mettre tous les biens et tous les plaisirs d'un côté et à mettre de l'autre toutes les peines, tous les soins, toutes les inquiétudes, tous les chagrins et tous les déplaisirs, d'autant qu'une telle dépendance et subordination seroit

manifestement injuste et odieuse et contre le droit de la nature même: c'est aussi ce qu'un Auteur judicieux du dernier siècle a fort bien remarqué dans ses caractères. Mettez, dit-il, * l'autorité, les plaisirs et l'oisiveté d'un côté, la dépendance, les soins et la misère de l'autre, ou ces choses, dit-il, sont déplacées par la malice des hommes, ou Dieu n'est pas Dieu. Une trop grande disproportion, dit-il encore, et telle qu'elle se remarque parmi les hommes, est leur ouvrage et la loi des plus forts. Nous avons tous, dit Sénèque, † une même naissance et une même origine, il ne se trouve aucun qui soit plus noble que l'autre, si ce n'est lui qui a l'esprit meilleur et plus capable de la vertu et des sciences littérales. La nature, dit-il, nous fait naître tous parens et alliés, quand elle nous engendre de même nature et à même fin. C'est pourquoi il ajoute, que tous ces noms et qualités de Rois, de Princes, de Monarques, de Potentats, de Noble, de sujèt, de vassal, de serviteur, d'affranchi, d'esclave sont des noms que l'ambition a engendré, et que l'injure et la tirannie ont fait naître.

Nos Christicoles eux-mêmes ne sauroient aller en cela contre les sentimens de ce Philosophe Païen, puisque leur Religion même les oblige de se regarder et de s'aimer tous les uns les autres comme frères, et qu'elle leur dèfend expressément de vouloir dominer impérieusement les uns sur les autres. Ce qui se voit manifestement pas ces paroles expresses que leur Jésus-Christ disoit à ses Disciples. Vous savez, leur disoit-

* Au Chap. des Usages. † Liv. 3 des bienfaits Ch. 28.

il, * que les Princes des nations dominent sur elles et que les Grands les traitent avec autorité, mais pour vous, leur disoit-il, vous n'en userez pas de même. Que celui d'entre vous, qui voudra être le plus grand, soit le moindre de tous et le serviteur de tous, que celui qui voudra être le premier parmi vous, qu'il soit le dernier de tous. Ne prenez-pas, leur disoit-il encore † ne prenez pas ces vains noms de maître ou de Mr. parce que vous n'avez tous qu'un seul Maître et que vous êtes tous frères. Et conformément à ce précepte du Christ, fondé en ce cas-ci sur la justice et sur l'équité naturelle, l'apôtre S. Jacques représentoit fort bien à ses confrères, qu'il ne falloit avoir à cet égard aucune acception de personne, mais qu'il falloit également traiter et considérer les uns comme les autres. Mes frères, leur disoit-il, § la Foi que vous avez en Christ ne vous permet pas que vous aïez aucune acception de personne. Car s'il entre, leur disoit-il, dans votre Assemblée un homme qui ait une bague d'or et un habit magnifique, et qu'il y vienne aussi un pauvre mal vêtu, et que, regardant celui qui est richement vêtu, vous lui disiez, asseïez-vous ici dans cette place honorable, et que vous disiez au pauvre, tenez-vous-là debout, ou asseïez-vous-là à nos piés, ne faites-vous pas différence en vous-mêmes entre l'un et l'autre, et ne formez-vous pas un jugement sur des pensées injustes? Ecoutez-moi, mes Frères, leur disoit-il, si vous accomplissez le précepte de la charité, qui dit: vous aimerez votre prochain comme vous-même, vous faites

* Matth. 20. 25. † Ibid. 23. 8. § Jacq. 2. 1.

bien; mais si vous faites acception de personne, vous péchez, et vous vous rendez prévaricateurs de la Loi. C'est donc manifestement un abus et un très-grand abus dans la Réligion Chrétienne, d'y voir, comme on y voit, non seulement des injustes et odieuses acceptions de personnes, mais d'y voir aussi une si énorme, une si injuste et une si odieuse disproportion entre les différens états et conditions des hommes. Mais voïons un peu aussi d'où provient présentement cet abus, et quelle en pouroit être l'origine et la cause. Voici comme un Auteur judicieux en parle.

XLIV.

Si nous considérons, dit-il, * l'orgine de la Noblesse et de la Grandeur Roïale, et si nous suivons la Généalogie des Princes et des Potentats et que nous allions jusques à la source, nous trouverons, dit-il, que les prémiers parens de ceux qui font tant de bruit et tant de cas de leur noblesse, étoient des gens sanguinaires et cruels, des oppresseurs, des tyrans, des perfides, violateurs de la Foi publique, des voleurs, des parricides, en un mot la Noblesse la plus ancienne n'étoit que méchanceté, soutenue de la puissance et qu'impiété, accompagnée de dignité. Qu'a t-on fait en rendant jusqu'à present la noblesse successive ou par hérédité,

* Esprit Turc. Tit. de Mold. T. 5, lettre 22.

ou par élection, ou autrement, que de perpétuer un pouvoir et un honneur exorbitant, acquis et agrandi pas les vices les plus énormes, pas des pratiques indignes d'hommes et desquelles les auteurs mêmes ont de tout tems eu honte. De-là vient que l'on a couvert et que l'on couvre encore aujourd'hui les plus injustes attentats et les plus violentes usurpations du prétexte spécieux de la justice et de la vertu, et que l'on apelle conquête, ce qui n'est au pié de la lettre qu'un véritable brigandage. Ces injustes et cruels usurpateurs font semblant de maintenir les libertés et les droits des peuples, leur Religion et leurs loix, pendant qu'ils sont dans le fond les plus grands tirans du monde, des fourbes hypocrites, des athées et des proscrits. Cela, dit cet auteur, n'est pas seulement vrai de quelques-uns, mais aussi de toutes les maisons qui ont fait quelque figure considérable et quelque bruit dans le monde.

Qu'étoient-ils les quatre fameuses prémières Monarchies, qu'autant d'empires de bandits, autant d'États composés d'avanturiers, de pirates et de voleurs, dont la seule force faisoit l'apologie de leurs brigandages. Diomède le sût fort bien dire à Alexandre, surnommé le grand. On m'apelle corsaire, lui dit-il, * parceque je cours les mers avec un seul vaisseau, et toi, on t'apelle empereur, parceque tu fais la même chose avec une puissante flotte; si tu étois seul et captif, comme moi, on te regarderoit comme un brigand, et je serois respecté comme un empereur, si j'étois à la tête d'une nombreuse armée. Toute la différence qu'il

* Esp. Turc. Tit. de Mold. T. 5. Lettre 22.

y a entre nous est, que tu fais plus de mal que moi. La misère m'a forcé de voler et rien ne t'oblige à faire la même chose, qu'un orgueil insuportable et une avarice insatiable. Si la fortune m'avoit été plus favorable, peut-être aurois-j'été plus honnête homme, au lieu que tes pogrès continuels te rendent tous les jours plus méchant. Alexandre, admirant la hardiesse de cet homme et la résolution de son esprit, lui donna du commandement dans son armée, afin que désormais il put voler et piller avec autorité.

Mais prenons, dit le même Auteur, les choses de plus loin, et commençons par l'empire des Assyriens, que Ninus commença par le sang et par le carnage, par la ruine et par la destruction de tous ses voisins, et que Semiramis, son épouse, continua par les mêmes voïes. Cette femme, dont l'antiquité a tant parlé, demanda à son époux de pouvoir seulement règner 15 jours. Sa demande lui aïant été octroïée, elle prit les habits roïaux, et étant montée sur le trône, elle commanda aux gardes de déposer et de tuer son mari; ses ordres aïant été exécutés, elle succéda à l'empire, ajouta l'Ethiopie à ses autres états, porta la guerre dans les Indes, et fut enfin tuée par Nicias son fils, après avoir entouré Babylone d'une magnifique muraille. Ainsi fut fondée sur le parricide, le massacre et le carnage, la Monarchie des Assyriens.

Arbace, dit le même auteur, la fit passer aux Mêdes par les mêmes voïes et fit mourir Sardanapale, le dernier et le plus efféminé des Rois Assyriens, au milieu de ses concubines, ainsi passer de main en main avec la puissance souveraine, la trahison et le

carnage, jusqu'à ce que Cyrus, Roi des Perses, la transfera dans son pays.

Cambyses, fils de Cyrus, commença la seconde Monarchie universelle et y ajouta les ruines de plusieurs roïaumes, affermissant son empire par le sang de son frère et de son fils; cependant après tout, le sceptre fut transferé aux Macédoniens par le moïen d'Alexandre le Grand, qui ne répandit pas moins de sang et ne commit pas de crimes moins crians. D'Alexandre la monarchie passa aux Romains. Quel besoin est-il de parler de la scandaleuse naissance de Remus et de Romulus, deux enfans gémeaux d'une incestueuse vestale? Que serviroit-il de faire mention de leur éducation aussi scandaleuse que leur naissance, puisqu'ils furent élevés par une prostituée publique, que l'on a fait passer pour une louve, à cause de ses excessives lascivetés? A quoi bon raconter en détail l'horrible fratricide, commis par Romulus sur son frère Remus, ou le célèbre rapt des femmes et des filles des Sabins *. Il paroitroit odieux de raporter le détestable meurtre de Titus Latius, bon et ancien Capitaine des Sabins, et plusieurs autres cruels massacres.

Cependant ces crimes énormes furent les fondemens de la grandeur et de la noblesse romaine, qui fut ensuite si formidable à toute la terre. Les progrès de cette dernière puissance répondirent aux commencemens; le Gouvernement passa par diverses révolutions jusqu'au règne d'Auguste, où il acquit le titre de quatrième Monarchie universelle.

* Esp. Turc. Tit. de Mold. T. 5. Lettre 22.

Quoique ce Prince passât pour le meilleur et le plus juste prince de la terre, il fonda néanmoins son trône sur le sang de ses parens et sacrifia ses enfans à son oncle par des vûës de politique et pour imiter l'ingratitude des autres princes, il fit mourir barbarement les enfans de son père, qui l'avoit adopté pour lui succéder à l'empire, il n'épargna pas même les glorieux noms d'Antoine et de Cléopatre, qui lui étoient si proches et qui l'avoient mis en état de faire ces inhumanités. Je ne ferai point, dit ce même auteur, la relation des abominables vices et mauvaises actions de Néron, de Domitien, de Caligula, d'Héliogabale, de Galien et autres semblables monstres couronnés. L'Histoire même rougit de raconter de tels prodiges d'impiétés, et les noms mêmes des Princes ont été et seront odieux à toute la postérité. Si de ces puissans empires on passe aux roïaumes moins considérables, on y trouvera les mêmes vices. Les histoires anciennes et modernes sont pleines de ces sortes de tragédies. Le premier roïaume des Grecs ne doit sa naissance qu'au parricide de Dardanus, et l'empire des Amazones ne commença que par le barbare massacre que ces femmes firent de leurs maris. Tous les siècles et toutes les nations fournissent des exemples de cette nature, et les plus hautes dignités se sont de tout tems acquises par les plus hautes injustices.

Voilà certainement la vraie source et la véritable origine de toute cette fière et orgueilleuse noblesse et grandeur, qui se trouve dans les grands et dans les nobles de la terre; et cela étant, bien loin de se glorifier, comme ils font, d'une naissance et d'une source

si criminelles et si odieuses, s'ils en jugeoient bien, ils devroient plutôt en avoir honte.

C'est donc manifestement un abus et une injustice manifeste, de vouloir, sur un si vain et si odieux fondement et prétexte, établir et maintenir une si étrange et si odieuse disproportion entre les différens états et conditions des hommes, qui met, comme on le voit manifestement, toute l'autorité, tous les biens, tous les plaisirs, tous les contentemens, toutes les richesses et même l'oisiveté du côté des grands, des riches et des nobles, et met du côté des pauvres peuples tout ce qu'il y a de pénible et de fâcheux, savoir la dépendance, les soins, la misère, les inquiétudes, toutes les peines et toutes les fatigues du travail; laquelle disproportion est d'autant plus injuste et odieuse, qu'elle les met comme dans une entière dépendance des nobles et des riches, et qu'elle les rend pour ainsi dire leurs esclaves, jusques-là qu'ils sont obligés de souffrir non seulement toutes leurs rebufades, leurs mépris et leurs injures, mais aussi leurs véxations, leurs injustices et leurs mauvais traitemens. Ce qui a donné lieu à un auteur de dire, qu'il n'y avoit rien de si vil et de si abject, rien de si pauvre et de si méprisable que le païsan de France, d'autant, dit-il, qu'il ne travaille que pour les Grands et pour les Nobles, et qu'il a bien de la peine avec tout son travail de gagner du pain pour soi-même. En un mot, dit-il, les païsans sont absolument les Esclaves des Grands et des Nobles, dont ils font valoir les terres et de ceux dont ils les tiennent à ferme: ils ne sont pas moins oprimées par les taxes publiques et les ga-

belles, que par les charges particulières que leurs maitres leur imposent, sans compter, dit-il encore, ce que les Ecclésiastiques éxigent injustement de ces pauvres malheureux. En effèt on voit tous les jours les vexations, lés violences, les injustices et les mauvais traitemens, qu'ils font aux pauvres peuples. Ils ne se contentent point d'avoir partout les prémiers honneurs, ni même d'avoir partout les plus belles maisons, les plus belles terres et les plus beaux héritages, il faut encore qu'ils tâchent d'avoir par finesse et par subtilité ou par violence ce que les autres ont, il faut qu'ils se fassent païer des droits, et qu'ils se fassent faire des corvées, et qu'ils se fassent rendre des services qui ne leur sont pas dùs. Ils ne sont pas même contens, si on ne leur céde tout ce qu'ils demandent et qu'ils ne voïent tous chacuns ramper sous eux. Il n'est pas jusqu'aux moindres gentilâtres et jusqu'aux moindres petits seigneurs de villages, qui ne se fassent craindre et obéir des peuples, qui n'exigent d'eux des choses injustes et qui ne soient à charge au public, qui ne tâchent toujours d'usurper quelque chose sur les uns ou sur les autres et qui ne tâchent d'en prendre par où ils peuvent. On a bien raison de comparer ces gens-là à des vermines, car de même que la vermine ne fait qu'incommoder et qu'elle ne fait que manger et ronger continuellement le corps de ceux qui en sont infestés, de même aussi ces gens-là ne font qu'inquiéter, que tourmenter, que manger et ronger les pauvres peuples. Ils seroient heureux, ces pauvres peuples, s'ils n'étoient pas incommodés de cette méchante vermine: mais il est sûr

qu'ils seront toujours malheureux, tant qu'ils ne s'en dépouilleront point.

On vous parle, mes chers amis, on vous parle de diables, on vous épouvante, même du seul nom de Diable, parceque l'on vous fait accroire que les diables sont ce qu'il y a de plus méchant et de plus effroïable à voir, qu'ils sont les plus grands ennemis du salut des hommes et qu'ils ne s'attâchent qu'à les perdre et à les rendre éternellement malheureux, avec eux, dans les enfers. Mais sachez, mes chers amis, qu'il n'y a point pour vous de plus méchans, ni de plus véritables Diables à craindre, que ces gens-là dont je parle; car vous n'avez véritablement point de plus grands ni de plus méchans adversaires et ennemis à craindre, que les Grands, les Nobles et les Riches de la terre, puisque ce sont effectivement ceux-là qui vous foulent, qui vous tourmentent et qui vous rendent malheureux comme vous êtes. Et ainsi nos Peintres se trompent et s'abusent, lorsqu'ils nous représentent sur leurs tableaux les diables comme des monstres horribles et effroïables à voir; ils s'abusent, dis-je, et vous abusent aussi bien que vos Prédicateurs, lorsque dans leurs tableaux et dans leurs prédications, ils vous les représentent si laids, si hideux, si difformes. Ils devroient plutôt les uns et les autres vous les répresenter comme tous ces beaux Messieurs les Grands et les Nobles, et comme sont toutes ces belles Dames et Demoiselles que vous voïez si bien parées, si bien mises, si bien frisées, si bien poudrées, si bien musquées et si bien éclatantes d'or, d'argent, de pierreries si précieuses. Car ce sont ceux-là et celles-là

qui sont, comme j'ai dit, les vrais Diables et les vraïes Diablesses, puisque ce sont ceux-là mêmes qui sont vos plus grands ennemis et ceux qui vous font le plus de mal. Les Diables que vos Prédicateurs et que vos Peintres vous dépeignent et vous répresentent sous des formes et des figures si laides et si monstreuses, ne sont certainement que des Diables imaginaires, qui ne sauroient faire peur qu'aux enfans et qu'aux ignorans, et qui ne sauroient faire que des maux imaginaires à ceux qui les craignent. Mais ces autres Diables et Diablesses de Dames et de Messieurs, dont je parle, ne sont certainement pas imaginaires, ils sont bien réellement visibles, ils savent bien véritablement se faire craindre, et les maux qu'ils font aux pauvres peuples sont bien véritablement réels et sensibles. C'est donc encore un coup un abus et même un très-grand abus de voir, comme on voit, une si étrange et si énorme disproportion entre les différens états et conditions des hommes. Et comme la Religion Chrétienne souffre, aprouve et qu'elle autorise même une si étrange, une si énorme et une si injuste disproportion d'états et de conditions parmi les hommes, c'est une preuve assez évidente qu'elle ne vient point de Dieu et qu'elle n'est point d'Institution divine, puisque la droite raison nous fait évidemment voir, qu'un Dieu qui seroit infiniment bon et infiniment sage et infiniment juste ne voudroit pas établir, ni autoriser et maintenir une si grande et si criante injustice.

XLV.

DEUXIÈME ABUS.

Un second abus qui régne parmi les hommes, et particulièrement dans notre France, est que l'on y souffre, que l'on y maintient et que l'on y autorise même plusieurs autres sortes de conditions de gens qui ne sont d'aucune nécessité, ni d'aucune véritable utilité dans le monde et que non seulement on souffre et on autorise des gens qui ne font aucune utilité, mais ce qu'il y a de pis est, que l'on souffre et que l'on autorise même aussi plusieurs sortes de gens, dont les emplois ne servent qu'à fouler, qu'à piller et oprimer les peuples, ce qui est encore manifestement un abus, puisque tous ces gens-là sont injustement et inutilement à charge au public, et qu'il est contre la raison et contre la justice de vouloir charger les peuples de rudes et pesans fardeaux et de vouloir encore les exposer aux vexations injustes de ceux qui seroient pour leur mal faire. Or qu'il y ait, dis-je, parmi les hommes plusieurs sortes de conditions de gens, qui ne sont d'aucune nécessité, ni d'aucune véritable utilité dans le monde, et plusieurs même dont les emplois ne sont qu'à charge aux bons peuples. Cela paroit manifestement non seulement dans une infinité de canailles, qu'il y a de l'un et de l'autre sexe, qui ne font métier que de gueuser et de mendier lâchement leur pain, au lieu qu'ils devroient s'occuper utilement, comme ils pouroient faire, à quelque honnête travail; mais cela paroit encore dans une quan-

tité de riches fainéans, qui, sous prétexte qu'ils ont abondamment ou suffisamment de quoi vivre de ce qu'ils apellent leurs rentes et revenus annuels, ne s'occupent à aucun travail, ni à aucun négoce, mais vivent comme dans une continuelle oisiveté, n'aïant d'autres soins, ni d'autres occupations que celle de se promener, de jouer et de se divertir, de dormir, de boire et de manger et de prendre leurs plaisirs et leurs contentemens dans la vie. Il est manifeste que tous ces gens-là, gueux ou riches fainéans, ne sont d'aucune utilité dans le monde, et n'étant d'aucune véritable utilité dans le monde, il faut nécessairement qu'ils soient à charge au public, puisqu'ils ne vivent et ne subsistent que du travail des autres. Ainsi c'est manifestement un abus de souffrir et d'autoriser une telle oisiveté et une telle fainéantise dans des hommes, et c'est un abus de souffrir que des gens qui ne font rien et qui ne veulent rien faire, soient inutilement à charge au public. Bien plus sagement étoit ordonné autrefois parmi les Egyptiens, que chacun eut à aller déclarer devant le Magistrat de quel art et profession il vivoit ou prétendoit vivre, et si quelqu'un se trouvoit mentir ou se trouvoit vivre d'ailleurs que d'un juste et honnête travail, il étoit sévèrement puni.

XLVI.

Cet abus paroit encore assez manifestement dans une quantité prodigieuse d'Ecclésiastiques et de Prêtres inutiles, tant séculiers que réguliers, comme sont

quantité de Mrs., d'Abbés, de Prieurs et de Chanoines, et particulièrement dans une quantité prodigieuse de Moines et de Moinesses que l'on voit dans l'Eglise Romaine, car certainement tous ces gens-là ne sont d'aucune nécessité, ni d'aucune véritable utilité dans le monde, excepté néanmoins les Evêques et les Curés ou Vicaires des Paroisses. Car quoique leur fonction de Evêque ou de Curé soit entièrement vaine et inutile, néanmoins comme ils sont établis et qu'ils sont préposés pour enseigner les bonnes moeurs et toutes les vertus morales, aussi bien que pour enseigner et pour maintenir les erreurs et les superstitions d'une fausse Religion, on ne doit pas les regarder tout-à-fait comme inutiles, puisqu'il faut dans toutes les Républiques bien réglées, qu'il y ait des maîtres qui enseignent la vertu et qui instruisent les hommes dans les bonnes moeurs, aussi bien que dans les sciences et dans les arts, et ainsi les Evêques et les Curés ou leurs Vicaires étant chargés, comme ils disent, du gouvernement spirituel des âmes et du soin de les instruire dans les bonnes moeurs, aussi bien que dans les vaines superstitions de leur Religion, on peut dire qu'ils travaillent en quelque façon pour le bien public, et en cette considération, ils ont quelque droit de vivre et d'être entretenu du bien public.

XLVII.

Mais tous ces autres Prêtres ou Ecclésiastiques, tous ces Abbés et Prieurs, tous ces Chanoines et Chapelains et particuliérement encore tous ces pieux et ridicules mascarades de moines et de moinesses, qui sont de tant de diverses sortes et en si grand nombre dans l'Eglise Romaine et Gallicane, de quelle nécessité ou de quelle utilité sont-ils dans le monde? D'aucune! Quel service rendent-ils au Public? Aucun! Quelle fonctions font-ils dans les Paroisses? Aucune! Cependant tous ces gens-là sont encore les mieux rentés et les mieux pourvus de tous les biens et de toutes les commodités de la vie; ils sont les mieux logés, les mieux meublés, les mieux vêtus, les mieux chaussés, les mieux nourris et les moins exposés aux injures et aux incommodités des tems et des saisons; ils ne sont point, comme les autres, fatigués de travail; ils ne sont point, comme eux, frapés des afflictions et des misères de la vie. *In laboribus hominum non sunt et cum hominibus non flagellabuntur* *. S'ils tombent quelquefois dans des maladies ou dans des infirmités, ils sont si promtement et si soigneusement secourus et sollicités dans leurs besoins, que le mal même n'a presque pas le temps de les offenser; et ce qu'il y a de plus particulier encore à l'égard des Moines, c'est que, quoiqu'ils fassent des voeux de pauvreté et de renoncer au monde, à toutes ses pompes et à toutes ses vanités,

* Psal 72.

qu'ils fassent profession de vivre dans la mortification du corps et de l'esprit et dans des exercices continuels de pénitence, cependant ils ne laissent pas que de vivre agréablement dans le monde, ils ne laissent pas que de posséder les richesses et les biens et d'avoir agréablement toutes les commodités de la vie. C'est pourquoi aussi leurs couvents sont comme des Maisons de Seigneurs, ou comme des Palais de Princes, leurs jardins sont comme des Paradis terrestres, où sont toutes sortes de fleurs et toutes sortes de fruits agréables à la vûë et au goût, leurs cuisines sont toujours abondamment fournies de tout ce qui peut contenter leur apétit, tant en chair qu'en poisson, suivant les tems et les saisons, ou suivant l'institution de leurs ordres. Ils ont de tous côtés des fermes considérables, qui leur raportent de grands revenus, sans qu'ils se donnent la moindre peine de les faire valoir par leurs mains, ils perçoivent dans la plupart des Paroisses quantité de bonnes dixmes et souvent même ils jouissent des droits de Seigneurs, de sorte qu'ils ont le bonheur de moissonner abondamment et sans peine et sans travail, là où ils n'ont rien semé, et ils ont le bonheur d'amasser copieusement là, où ils n'ont rien répandu, ce qui les rend réellement riches sans rien faire, qu'ils se trouvent tous en état de vivre bien à leur aise, mollement, dans une douce et pieuse oisiveté.

Le seul Ordre de St. Benoît, dit Trithème, fameux Moine de cet Ordre, a de droit la troisième partie de tous les biens du Christianisme et que, s'il ne la posséde pas, c'est qu'on la lui a volée, et pour le présent

il est si pauvre, dit Mr. l'Evêque du Bellay, il est si pauvre qu'il n'a pas, au plus petit pié, moins que 100 millions d'or de revenu ou rente annuelle. Ses Abbés, dont St. Bernard loue d'un si beau ton et d'un air si magnifique en tant de lieux l'humilité, voulurent, dit Mr. du Bellay *, premièrement avoir toutes les marques Episcopales et pontifier en Evêque avec l'anneau, les sandales ou les bottines, les gands, les tunicelles, la mitre, les crosses, le tronc; par après, non contens de l'exemtion de la jurisdiction des Ordinaires, c'est-à-dire des Evêques, ils voulurent avoir en divers lieux la jurisdiction épiscopale, non seulement sur leurs frères, mais aussi sur les Ecclésiastiques du Clergé, avoir aussi aux Synodes grands Vicaires, Promoteurs, Tribunaux, Brèf, tout ce que l'on apelle Fort et Loi Diocésain. Presque par tous les Evêchés, continue t-'il, ils ont éléve Eglise contre Eglise, dignité contre dignité, autorité contre autorité, jurisdiction contre jurisdiction, richesse contre richesse et ont effacé tout le lustre et toute la puissance de la Dignité Episcopale. On voit peu de Cathédrale, dit-il encore, qui n'ait en front des Monastères de l'Ordre de S. Benoît, qui les contrecarrent en tout et qui même ne surpassent de beaucoup la splendeur des Episcopales. Il y en a tel qui a cent mille Ecus de rente dans une Cité, où l'Evêque n'en a que six mille, un autre qui a 50 mille Ecus de rente dans une cité, où l'Evêque n'a pas deux mille livres de rente; l'abondance et la richesse de cet Ordre est une mer, dit-il, qui n'a ni fond ni rive.

* Dans son livre à Hermodore.

De la plupart des villes Episcopales on n'en voit presqu'aucune qui n'ait quelque Abbaïe de l'Ordre de S. Bénoit, dont la magnificence, l'autorité et la richesse ne ravale entièrement l'honneur qui est dû à l'Evêque du lieu, témoin, dit-il, l'Abbaïe de Frescamp, de Jumiége, le Bec, St. Ouin au Diocèse de Rouen, de combien surpassent-elles les biens de l'Archevêque de St. Remy à Rheims, St. Liévain de Beauvais, St. Etienne de Caën, St. Servin de Toulouse, St. Martin de Tours, St. Vincent du Mans, St. Martin de Cais, St. Michel près d'Avranche et tant d'autres, que l'on pouroit nommer à centaine, sont autant d'exemples de cette vérité. L'Evêché de Paris, le plus peuplé de l'Europe et possible de tout le monde, avant que Msgr. le Cardinal de Gondy y eut augmenté les revenus de plus de cinq parts, n'étoit pas de dix mille livres de rentes, cependant il avoit devant lui l'Abbaïe de S. Denys, celle de S. Germain des Prez, et même le Prieuré de St. Martin des Champs, l'une des filles de l'Abbaïe de Clugny, dont ces deux Abbaïes, outre toutes les marques et jurisdictions Episcopales et Loi Diocésaine avoient 30 fois autant de revenus que l'Evêque, et le Prieuré 30 fois autant. Les Bénédictins ont sans doute raison, comme dit par raillerie Mr. l'Evêque du Bellay, ils ont raison de mettre aux piés de leur Fondateur les Mitres et les Crosses, pour montrer qu'ils traitent les Evêques en petits garçons. L'on tient qu'il n'y a pas moins dans cet ordre que 15 mille Abbaïes d'hommes, dont tous les Abbés sont crossés et mitrés et 15 mille Abbaïes de Moinesses ou Moniales, dont les Abbesses portent la crosse et

quelques-unes mêmes ont aussi Loi Diocésaine et jurisdiction Episcopale avec Officiaux, Vicaires-généraux, Promoteurs, Tribunaux et Synodes sur des Curés et Ecclésiastiques séculiers, et outre cela encore 14 mille Prieurés, dont les Prieurs portent la crosse et tout cela aux piés du vénérable S. Benoît et sur la tête des bénits frères Bénédictins.

La seule Abbaïe du Mont Cassin, qui est comme le chef de tout l'Ordre de S. Benoît, a, au rapport de Stillatius, moine de cet Ordre, sous sa domination cinq cités, c'est-à-dire cinq villes Episcopales, qui relèvent au temporel de cette Abbaïe, quatre Duchés, deux Principautés, vingt quatre Comtés et tant de milliers de Villages, de Fermes, de Terres, de Moulins, de Rentes, le Gouvernement perpetuel de la Campagnie et de la Terre de labour et 2 Provinces du Roïaume de Naples; d'ou l'on peut conjecturer, qu'il n'y a point de Prince Souverain en Italie qui ait tant de revenus, que cette seule Abbaïe en possède, sans compter 30 mille autres Abbaïes de ce même Ordre, dont il n'y en a pas une qui ne possède des rentes et des revenus très-considérables. C'est encore en ce sens-là que l'on peut mettre sous les piés du vénérable S. Benoît des couronnes de Ducs, de Princes, de Marquis, de Comtes, avec les Thiares, les Mitres et les Crosses. Trithème écrit que St. Placide, Bénédictin, aïant été envoïé en Sicile pour y étendre son Ordre, il réussit si bien et acquit tant de richesses depuis une mer jusqu'à l'autre, qu'avant sa mort il avoit acquis à son Ordre la plus grande partie de l'Isle, c'est-à-dire plus de la moitié; en sorte que le Roi de Sicile n'étoit qu'une petit Com-

pagnon du disciple de S. Benoit. Et puis, qui s'étonnera, dit le Mr. du Bellay, qui s'étonnera si les bénits Frères Moines Bénédictins mettent des couronnes et des sceptres, avec les Mitres et les crosses, sous les piés de leur bien aimé Père.

Tous les autres Monastères des autres différends Ordres, qui sont rentés, ont pareillement de très-grands biens et de très-grands revenus, de sorte que l'on peut dire de tous, qu'ils sont des réservoirs de tous biens, de toute abondance et de toutes richesses. Comment peuvent-ils donc accorder des prétendus voeux de pauvreté et de mortification avec la possession et la jouissance de tant de biens et de tant de richesses. Un petit Moine Bénedictin qui a, par exemple, 15 mille Monastères pour se retirer, comme dit Trithème, ou 37 mille, comme dit Fallengius, tous deux Moines de cet Ordre, lesquels Monastères sont pour la plûpart bâtis comme des Palais de Princes et de Rois, peut-il se dire ou se croire pauvre? Etre dans un des Couvents de 50, de 80, ou de 100 mille Ecus de rentes, et en un besoin être dans celui du Mont Cassin, qui a près de deux millions d'or de revenus annuels, pour entretenir cent ou six vingt cellules de Moines, est-ce être pauvre? Est-ce être affligé? Est-ce observer le voeu de pauvreté, que d'avoir la possession et la jouissance de tant de biens et vivre au milieu d'une telle abondance de richesses? Voilà des pauvres qui sont bien à plaindre! Quel abus! et quelle momerie! De prétendre faire ainsi des voeux, pour les observer si mal! Quel abus et quelle folie de souffrir et d'approuver un tel déréglement! Quel abus et quelle folie,

de donner et de laisser tant de biens et tant de richesses à des gens, qui font profession de renoncer au monde et qui devroient vivre dans la pauvreté et dans les rigoureux exercices de la pénitence! Quel abus et quelle folie de donner et de laisser tant de biens et tant de richesses à des gens, qui ne font rien qui vaille et qui sont entièrement inutiles au monde. Mais quelle folie et quelle injustice en même tems n'est ce pas, de vouloir que tant de fainéans vivent ainsi grassement du travail d'autrui, et qu'ils soient si inutilement à charge au Public; je dis qu'ils soient à charge au Public, parce que, quoiqu'ils possèdent de très-grands biens et de très-grandes richesses, on ne sauroit néanmoins dire qu'ils ne vivent pas du travail d'autrui, et qu'ils ne soient pas à charge au Public, puisqu'ils ne font point valoir leurs biens par eux-mêmes, et que ce n'est effectivement que du Public et du travail d'autrui, qu'ils tirent toute leur subsistance et toutes leurs richesses? C'est une injustice criante de faire manger ainsi à des fainéans, à des gens oisifs et inutiles, la nourriture que les seuls bons ouvriers devraient avoir; c'est une injustice criante d'arracher de leurs mains ce qu'ils gagnent et ce qu'ils font venir à la sueur de leur corps, pour le donner à tant de moines inutiles.

XLVIII.

Si c'est un abus de souffrir, que tant de moines rentés fassent des voeux de pauvreté et de mortifica-

tion continuelle, et qu'ils possèdent néanmoins ou qu'ils jouissent de tant de si grands biens et de tant de si grandes richesses, et qu'ils soient encore avec cela si inutilement à charge du Public, ce n'est pas un moindre abus de souffrir encore qu'il y en ait inutilement tant d'autres que l'on apelle Mendians et qui sont certainement encore plus à charge au public, puisqu'ils ne vivent que de quête et des aumônes qu'ils demandent et qu'on leur donne. Voici comme Mr. l'Evêque du Bellay parle de l'abus de cette quantité prodigieuse de moines mendians:

Les moines ou Cénobites mendians sont obligés, dit-il, * de gagner leur vie au travail de leurs mains, comme il est marqué, dit-il, au Vme Chap. de la règle de S. François et en son Testament qui ordonne à ses Frères de travailler, afin de vivre du loïer de leur travail, et si on ne leur donne point le loïer de leur travail, il leur permet d'avoir recours à la Table du Seigneur, en demandant l'aumone de porte en porte etc. Depuis le Pape Nicolas III, par sa déclaration, a exemté du travail manuel ceux qui seroient suffisamment occupés aux fonctions cléricales, en administrant les Sacremens ou en prêchant. Ainsi, suivant leur première institution, la mendicité ne leur est permise que lorsqu'ils ne reçoivent point le loïer de leur travail manuel ou spirituel, et elle ne leur permet aussi la quête, qu'en vûë des services qu'ils rendent au Public. Si bien, qu'auparavant de quêter, ils doivent avoir rendu service à ceux à qui ils demandent: car c'est une chose

* Dans son livre à Hermodore.

tout-à-fait blamable, dit Mr. du Bellay, qu'il y ait tant de moines mendians, nourris tous au dépend du Public, dans l'oisiveté, et qu'il y en ait si peu, qui soient capables de rendre des services au Public, ce qui est fort onéreux pour les peuples.

Touchant le nombre prodigieux de ces moines mendians, voici ce qu'il en dit: de 98 Ordres de moines qu'il y a dans l'Église, il y en a 34 tous différens, qui sont mendians, et peut-être, dit-il, un plus grand nombre. Il le prend sur le pié du Catalogue, qu'en a fait le Directeur désintéressé au Traité de l'apropriation claustrale. Un seul de ces 34 Ordres fait, dit-il, 300 mille têtes, un autre en fait 180 mille, reste pour 32 autres Ordres de ces moines mendians, où cela iroit-il; qui voudroit enfoncer cette suputation, ce seroit, dit Mr. du Bellay, pour effraïer le monde et épouvanter tous les Monarques de la terre, cela donne dans plusieurs millions. Pardonnons, dit-il, à l'Arithmétique et restraignons-nous à un nombre si bas, qu'il ne puisse être contredit, qui sera, dit-il, de 1200 mille cénobites mendians. Il est certain, continue-t'-il, que de ce grand nombre il n'y en a pas la 20me partie de prédicateurs et confesseurs. Mettons qu'il y en ait la 12me, reste pour onze cent mille bouches, tant de choristes que de serviteurs de ces choristes, qui sont les Frères Laïcs. Voilà, dit Mr. du Bellay, bien des Prébendes et des Canonicats sur le dos du Public à plein et à plat. Onze cent mille Prébendiers, qui sont tous de vrais Israëlites, qui murmurent s'ils ne sont rassassiés. Le point est de savoir, dit-il, si le pape Nicolas III et ses suc-

cesseurs ont eu dessein, en confirmant les Ordres cénobitiques non rentés, de fonder aux dépens du Public onze cent mille canonicats, sans autre obligation, que de psalmodier et chanter au choeur, les déchargeant de tout autre labeur et chargeant les peuples chrétiens de leur nourriture. Car de dire qu'ils ne sont point Prébendiers ou Chanoines, c'est une échapatoire frivole, puisque l'on sait, dit-il, que chaque cénobite mendiant est mieux et plus assurément prébendé de son pétitoire, que beaucoup de chanoines et de cénobites fondés ne le sont de leurs possessions, et qu'en un mot, n'aïant rien en aparence, ils possèdent tout en effet, et cela avec moins de soin, de travail, de peines et de fatigues. Car de même, continue-t'-il, que la plume tranche le fer dans le siècle où nous sommes, c'est-à-dire que les gens de judicature déterrent la Noblesse toute en vie, aussi pour le regard du cénobisme le pétitoire vaut incomparablement mieux que le possessoire. Ce qui est clair, dit-il, par des démonstrations tout évidentes. Tout ce qu'il y a de beau et de rare dans les cités les plus illustres, se voit dans les couvens de ceux, que l'on apelle mendians. S'il y a des ruines et des réparations, et quelque chose de délabrée, cela se rencontre dans les Monastères rentés: ceux-là, c'est-à-dire les mendians, sont les maîtres de toutes les consciences et de toutes les bourses des villes, et ils n'ont qu'à demander et ils ont; ce sont des petits Dieux, ils disent et c'est fait. Manquer à correspondre à leurs volontés ou à leur désir, pour assister de vrais pauvres, c'est, dit le même Mr. du Bellay, jouer

à se perdre d'honneur, de réputation et de crédit. Ce n'est-là, dit-il, qu'une chétive idée des secrèts du Pétitoire de ces moines mendians: car on sait qu'il y a des communautés non rentées dans les grandes villes, qui en 7 ou 8 ans ont élevé des couvens de 100 et de six vingt mille écus, sans compter l'entretien, gros et abondant de 60 et 80 Frères et tant d'ornemens d'Église et de précieuse argenterie, qu'il y a dans les sacristies de semblables pauvres couvents, qui vont à plus de 100 mille écus. A votre avis, dit Mr. du Bellay, y a-t'-il de quoi exercer la patience dans ces incommodités-là et de quoi crier au ventre et à la faim sur des monceaux d'or et de bled? Est-ce observer des voeux de pauvreté, que de vivre ainsi dans l'abondance de tous biens.

Les moines mendians, dit Mr. du Bellay, prétendent s'exemter du travail corporel et spirituel, sur ce que, disent-ils, aïant renoncé aux rentes et aux revenus en commun et en particulier, la quête et la mendicité leur tient lieu de rentes et de domaines, sans qu'ils soient obligés au travail pour gagner leur vie. Mais si cela est, voilà, dit Mr. du Bellay, une large porte ouverte à la fainéantise, à la ruine et au bouleversement de toutes les Républiques. Car si n'avoir ni rentes, ni revenus, met en état de vivre d'aumones sans travailler, voilà tous les Argotiers, les gros Grédins, les Truans, les Gueux, les Coquins et les Bélitres à couvert de reproche, puisqu'ils n'ont ni rentes, ni revenus. Que si ceux qui se disent être dans l'état de perfection, dans la Religion parfaite, non commune et vulgaire, ont droit de vivre d'aumo-

nes, sans aucune obligation au travail, ni corporel ni spirituel, selon la singulière doctrine des moines mendians, dans le livre doré des heureux succès de la Religion, si cela a lieu sur le verd pour quoi non sur le sec? Si cela est permis aux parfaits, pourquoi les imparfaits ne tâcheroient-ils pas de se former sur ce St. Exemplaire et d'aspirer par-là à la perfection de la Ste Oisiveté? Que si les Loix publiques condamnent à de grandes peines les valides mendians, et les châtient comme des larrons, qui volent par artifice et par truanderie aux vrais misérables les aumônes, qui leur apartiennent et qui leur seroient distribuées par la piété des gens de bien, qui oseroit dire que l'Église, en aprouvant leur règle, ait voulue renverser les saintes et salutaires Loix en favoir de ceux, qui devroient servir de sel à la terre et de lumière au monde, et qui devroient se glorifier, comme St. Paul, de travailler plus que les autres, et qu'elle les autorisât pour boire et manger sans travailler, et pour vivre du fruit, qui provient de la sueur du front de tous les autres hommes? Ceux, qui aspirent à la perfection, doivent travailler plus que les autres, par ce que la sueur est au front de la vertu et le temple du labeur devant celui de l'honneur et non pas pour demeurer dans la fainéantise et pour vivre de mendicité. Il est plus convenable, plus glorieux et plus louable de donner que de recevoir, comme Jésus-Christ disoit au raport de St. Paul *: *Beatius est magis dare quam accipere.* Il vaudroît mieux, dit

* Act. 20: 35.

l'Ecclésiastique, mourir que d'être toujours dans l'indigence: *melius est mori quam indigêre.* Mauvaise vie, dit-il encore, d'aller de maison en maison, mendiant son pain: *Vita nequam hospitandi de domo in domum;* c'est une vie malheureuse, dit-il *, d'aller de maison en maison, parceque, dit-il, là où l'on est étranger, on n'oseroit ouvrir la bouche. Mon enfant, disoit-il, ne mène point une vie de mendicité, car il faut mieux mourir que mendier. La vie de l'homme, dit-il, qui s'attend à la table d'autrui, ne doit point être tenue pour une vie, car il se tourmente après les viandes d'autrui; mais un homme sagé et prudent s'en gardera bien; car la mendicité, dit-il, n'est douce et plaisante qu'à ceux, qui n'ont point de honte ni d'honneur. Salomon †, qui étoit le plus sage des hommes, ne demandoit à Dieu dans ses prières, que le nécessaire à la vie et le prioit de ne lui point donner des richesses excessives et de ne le point laisser tomber dans la nécessité de mendier, de peur, disoit-il, que l'abondance ne le rende orgueilleux et superbe, ou que la mendicité ne l'induise ou le contraigne à mal faire. Voilà des maximes bien différentes de celles de nos moines mendians, et elles font assez manifestement voir que c'est une erreur et un abus en eux de vouloir, comme ils le prétendent, faire consister la perfection de la vertu dans une lâche et honteuse mendicité.

A l'égard de toutes les diverses et ridicules formes et figures de leurs habillemens, il en faut faire

* Eccles. 40: 29. † Eccles. 29: 31. § Prov. 30: 8.

le même jugement, que Tertullien faisoit autrefois de plusieurs semblables habillemens, qu'il voïoit dans son tems être en usage parmi les prêtres des Idoles et des faux Dieux. Voici comme il en parle dans son petit livre du manteau..... Je n'excepte pas, dit-il, cette nouveauté d'habits, qu'un tas d'esprits bizares, extravagans et superstitieux ont aportés, le théâtre n'en a point de si ridicules, les pantalons ne sont rien en comparaison de ceux-ci, qui sont si grotesquement vêtus, que si ceux-là nous font rire, ceux-ci nous font pâmer. Mais ce que les bouffons, dit-il, font par plaisir et pour faire rire, ces mélancoliques et hypochondriaques le font par piété, pour efaroucher moins la Raison et accompagner leur extravagance de quelque sorte de respect, qui empêche qu'on ne les sifle. Ils jurent que c'est une Divinité qui les a ainsi accoutrés, que c'est l'honneur qu'ils lui doivent et non pas leur caprice, qui leur a fait prendre cet habit, qu'ils feroient contre la religion, qu'ils prennent exprès pour garant, s'ils s'habilloient autrement. Imposteurs, dit-il, qui intéressent une chose si sacrée dans leurs fantaisies, et qui veulent qu'un Dieu soit comptable de leurs sotises. Les uns, dit-il, sont vêtus de blanc, sans aucun mélange d'autre couleur, avec une bandelette, et portent un chapeau ou une péruque, qui en a la forme, avec un gâteau qu'ils mettent par dessus. D'autres prennent un habit tout contraire et sont aussi noirs que les autres sont blancs. Vous diriez qu'ils sont habillés de ténèbres, tant la couleur de leur habit est obscure. Les prêtres de Saturne ne sont ni blancs ni noirs, ils sont tous rouges,

ils ont une tunique remplie de grandes bandes d'écarlatte et dessus un manteau couleur de feu. Ceux d'Esculape n'ont point d'autres habits que celui des Grecs et sont chaussés comme eux. Quelle diversité je vous prie, dit cet auteur, mais quelle bizarrerie! Cependant tout cela est de l'invention des Dieux. Qui le dit? Des fous, dit-il, qui ont voulu faire passer leur caprice pour un trait de Divinité et nous persuader qu'à faire ce que feroient les plus extravagans, il y a une sagesse plus qu'humaine et que pour être divin, il faut être aussi sot qu'eux. On s'arrête néanmoins, continue-t'-il, à ce qu'ils disent, comme aux réponses de quelques faux oracles, et leurs impostures sont parmi les hommes autant de mistères, et c'est la raison que l'on croit avoir d'honorer leurs habits et de déférer à leur folie, comme à quelque haute et extraordinaire sagesse. Voilà ce que cet Auteur disoit fort judicieusement de cette ridicule diversité de formes et de figures des habillemens de ceux, dont il se moquoit. Il en faut dire et penser de même de cette ridicule et bizarre diversité de formes et de figures des habillemens de nos moines; car ils ne sont certainement pas moins ridicules que ceux, dont il se moquoit.

Voici ce que Mr. l'Evêque du Bellay en disoit lui-même: Les anciens moines, dit-il, ne s'arrêtoient point à la forme, ni à la couleur de leurs habits, ils avoient plus de soin de se revêtir de vertus que non pas de frocs, de capuces et de sandales etc. Cette variété et cette différence d'habits n'a point été vue dans l'Eglise dix ou onze cent ans. Et certe, dit-il,

je ne sais, si ce n'est point cette bigarure d'habits et cette extrême variété de couleurs de capuce, de frocs et de sandales, de scapulaires et de tuniques etc., qui rendent aujourd'hui ceux qui les portent si peu considérables. Car nous voïons maintenant que ces noms de frères, de moines, de frocs et de capuces autrefois estimés, sont maintenant reçus en si mauvaise part, qu'il ne faut qu'apeller un moine par son nom pour lui déplaire. Les Fondateurs des Ordres de moines n'ont point, dit-il, déterminé la forme ni la couleur des habits, mais la simplicité et la grossièreté, pour leur inspirer des sentimens d'humilité, de pénitence et de renoncement au monde. Cette grande diversité d'habits n'a été inventée que depuis, à l'occasion de diverses réformes, qui se sont faites dans les Ordres cénobitiques, pour les distinguer les uns d'avec les autres. C'est pourquoi les uns sont tout blancs, d'autres tout noirs, d'autres blancs et noirs, d'autres tous gris, d'autres tous bruns, d'autres blancs et gris, d'autres blancs et bruns etc. Les uns ont le froc grand et large, d'autres l'ont étroit, d'autres pyramidale, d'autres long, d'autres court, les uns pointu, les autres rond et d'autres quarré, d'autres pyramidale, les uns laissent croître leur barbe, d'autres la rasent, les uns ont des ceintures de cuir, d'autres de laine, et d'autres ont des cordes qui leur servent de ceinture. Quelle étrange bigarure!

Corneille Agrippa, dans son Livre: de la vanité des sciences, les apelle des troupes de cabotins et joueurs de farces — *turba Histrionum*, dit-il, *cuculati, vorbigeri, imberbes, funigeri, loripedes, lignipedes, nigriti,*

albati, etc. Toutes difformes et ridicules, que soïent toutes ces différentes formes et figures de leurs habillemens, encore veulent-ils, comme ceux, dont parle Tertullien, qu'elles viennent d'institution divine, et qu'on les regarde comme quelque chose de saint. C'est pourquoi aussi on voit, qu'en tous les tableaux de leur sainte confrairie, ils représentent leurs Fondateurs ou le Fondateur de leurs Ordres, comme recevant du ciel quelques marques particulières de l'aprobation de leur Règle. On voit, par exemple, un St. Dominique, qui reçoit immédiatement des mains de la Vierge Marie des Chapelets; un S. François, qui reçoit du ciel des cordons; un St. Simon Stoc, qui reçoit des scapulaires; un St. Augustin, des ceintures de cuir avec des boucles de corne des propres mains de cette Reine du ciel. Après cela, dit Mr. du Bellay, qui ne rira de ces mystérieuses visions et de ces miraculeuses revélations, qui ne se trouvent que dans les chroniques des moines. Ce n'est pas, dit-il, un article de Foi, que cela soit ainsi, et on n'est pas obligé de prendre les visions ou les illusions des bénits Frères moines pour des revélations Divines.

Voici la pensée d'un Turc sur cette grande quantité et sur cette grande diversité de moines, qu'il voïoit parmi les Chrétiens: »Je ne conçois pas, disoit-il, par quelle politique on cultive ainsi des Pépinières de sangsuës spirituelles, qui ne servent qu'à succer, jusqu'à la dernière goute, le sang de la Nation." Il avoit bien raison de les qualifier ainsi; car tous ces gens-là ne sont effectivement que des sangsuës, qui, sous prétexte de vaquer plus religieusement que

les autres au culte d'une Divinité imaginaire, et sous prétexte d'aller réglément tous les jours, à certaines heures du jour et de la nuit, adorer dévotieusement un Dieu de pâte et de farine, lui offrir de l'encens, lui faire des douzaines de génuflexions et de profondes révérences, et marmotter et chanter devant lui des Pseaumes et des Cantiques, que ce Dieu n'entend pas et ne sauroit entendre, puisqu'il n'a point d'oreilles pour entendre, ni des yeux pour voir les honneurs, qu'ils lui rendent, non plus que des narines pour sentir l'odeur de leur encens et de leurs parfums, s'imaginent faire assez pour mériter d'avoir, les uns tous les grands biens qu'ils possèdent, et les autres pour avoir, en quêtant partout, les Aumônes grasses et abondantes qu'on leur donne, sans être obligé de faire aucun autre travail. C'est pourquoi aussi on voit, qu'après qu'ils ont emploïé seulement quelques heures du jour et de la nuit au culte de leurs Divinités et de leur Dieu de pâte, ils n'ont plus rien à faire qu'à se reposer, qu'à se divertir agréablement, qu'à se promener, à jouer, à faire bonne chère et à s'engraisser dans une douce et pieuse oisiveté. Car on ne sauroit nier que ce ne soit-là la vie ordinaire de tous ces fainéans moines, de tous ces fainéans Abbés et de tous ces fainéans Chanoines, qui possèdent partout de si grands biens, et qui ont partout tant de si bons revenus.

On a bien à faire de tous ces gens-là dans le monde, on a bien à faire de tous ces diseurs de messes et de bréviaires, de tous ces diseurs de matines et de complies, de tous ces diseurs d'Oraisons

et de Chapelets; on a bien à faire qu'ils se déguisent sous tant de diverses et si ridicules formes d'habits; on a bien à faire qu'ils s'enferment dans des cloitres, qu'ils marchent piés nuds dans des neiges et dans des boues, et qu'ils se donnent tous les jours la discipline; on a bien à faire qu'ils aillent tous les jours réglément à certaines heures du jour et de la nuit chanter des Pseaumes et des Cantiques dans leurs églises. Les oiseaux sauvages chantent et ramagent assez dans les champs et dans les bois; les peuples n'ont que faire de nourrir si grassement tant de gens, pour ne faire que chanter dans des temples. On a bien à faire encore qu'ils aillent tous les jours leur faire des génuflexions et de profondes révérences. On a bien à faire, dis-je, de tout cela dans le monde, tout cela n'est d'aucune utilité, tout cela ne sert de rien, tout cela n'est que sotise et vanité, et quand ils occuperoient même tout le jour et toute la nuit à marmotter et à chanter, ainsi qu'ils feroient chaque jour mille et mille dévotieuses révérences devant leur idole de pâte, tout cela ne serviroit de rien au monde. C'est donc manifestement un abus et un très-grand abus, de leur donner pour cela de si grandes richesses, et de les nourrir si grassement au dépend du Public et au grand préjudice des bons et des meilleurs ouvriers, qui s'occupent tous les jours à des honnêtes et utiles emploïs, et qui manquent néanmoins fort souvent de ce qui leur seroit le plus nécessaire dans la vie. La nature seule, disoit le sage Mentor à Télémaque, tireroit de son sein fécond tout ce qu'il faudroit pour un nombre infini d'hommes modérés et laborieux, mais

c'est l'orgueil, dit-il, la mollesse et l'oisiveté de certains hommes, qui en mettent tant d'autres dans une affreuse misère et pauvreté, oui certainement, c'est ce grand nombre de gens inutiles et fainéans, qui réduisent les autres dans une affreuse misère.

Mais, dira-t-on, tous ces Ecclésiastiques, tous ces Abbés, tous ces Chanoines et tous ces bons moines prient tous les jours pour les peuples, ils célèbrent tous les jours les saints mistères, ils offrent tous les jours le saint sacrifice de la Messe, qui est, dit-on, d'une valeur et d'un mérite infini, ils détournent par leurs prières les fléaux de Dieu, et attirent sur les peuples les grâces et les bénédictions du ciel, ce qui est, dira-t'-on, le plus grand bien que l'on puisse désirer, et par conséquent il est bien juste et raisonnable de leur fournir abondamment de quoi subsister et s'entretenir honnêtement, puisqu'ils procurent tant de biens au monde par leurs prières. Mais vanité que celle-là, une seule heure de bon travail vaut mieux que tout cela. Quand tous les moines et que tous les prêtres célébreroient chacun 20, 30 et même 50 messes par jour, elles ne vaudroient pas toutes ensemble un seul cloud à soufflet, comme on dit ordinairement. Un cloud est utile et nécessaire et on ne sauroit même s'en passer en plusieurs choses, mais toutes les prières, toutes les oraisons et toutes les messes, que les moines profez et les autres prêtres sauroient dire, ne servent de rien et ne sont utiles, qu'à faire venir de l'argent à ceux qui les disent. Un seul coup de hoïau par exemple, qu'un pauvre manouvrier donne en terre pour la cultiver, est utile et sert à faire ve-

nir du grain pour nourrir l'homme; et à force de donner des coups de hoïaux en terre des bons manouvriers feroient venir du grain et du froment pour eux vivre. Un bon laboureur en fait venir avec sa charue plus qu'il ne lui en faut pour vivre, mais tous les prêtres ensemble ne sauroient avec toutes leurs prières et tous leurs prétendus saints sacrifices de messes, contribuer à la production d'un seul grain, ni faire aucune chose, qui soit de la moindre utilité dans le monde, la profession des moindres artisans est utile et nécessaire dans toutes les Républiques, celle même des comédiens et des joueurs de flutes et de violons ont leur mérite et leur utilité; car les gens de cette profession servent au moins à réjouir et à divertir agréablement les peuples; il est bien juste que ceux, qui s'occupent tous les jours utilement au travail et même à des travaux pénibles et laborieux, il est bien juste, dis-je, qu'ils aient au moins quelques heures de divertissemens, et par conséquent il est bon qu'il y ait des joueurs de flutes et de violons pour divertir et récréer de tems en tems ceux, qui seroient fatigués de travail. Mais la profession des prêtres et particulièrement celle des moines n'est qu'une profession d'erreurs, de superstitions et d'impostures, et par conséquent, bien loin qu'une telle profession doive être censée utile et nécessaire dans une bonne et sage République, elle devroit au contraire y être regardée comme nuisible et comme pernicieuse, et ainsi, au lieu de gratifier si bien les gens d'une telle profession, il faudroit plutôt les interdire absolument de toutes les superstitieuses et abusives fonctions de leur ministère,

et les obliger absolument à s'occuper à quelque honnête et utile exercice comme font les autres. Les plus vils et les derniers emploïs d'une bonne République sont utiles et nécessaires, il faut qu'il y ait des gens qui s'en mêlent, on ne sauroit s'en passer. On a besoin par exemple dans toutes les Paroisses de quelque berger et de quelque porcher pour garder les troupeaux, et on a besoin par tout de fileuses de laines et de blanchisseuses de linges. Mais quel besoin a-t'-on dans une République de tant de prières, de tant de moines et de tant de moinesses, qui vivent dans l'oisiveté et dans la fainéantise? Quel besoin a-t'on de tous ces pieux fainéans et de toutes ces pieuses fainéantes? Certainement on en a aucun besoin et ils ne sont d'aucune véritable utilité dans le monde. C'est donc encore un coup, un abus et un très-grand abus de souffrir que tant de moines et de moinesses, et que tant de Prêtres et d'Ecclésiastiques soient si inutilement à charge au Public. Cela est manifestement contre la droite Raison et contre la justice; et cela est si vrai que l'Eglise Romaine elle-même n'a pû s'empêcher de reconnoître cet abus à l'égard de la moinerie. C'est pourquoi aussi pour empêcher le progrès continuel de cet abus, elle a fait des défenses expresses d'inventer dans la suite de nouvelles formes de Religions, prévoïant bien que cette grande multitude et diversité de moines pouroit causer du désordre et de la confusion dans l'Eglise. Ce fut premièrement dans le Concile de Latran, sous le pape Innocent III, qu'elle fit cette défense. Voici comme parlent les Pères de ce Concile. Et afin,

disent-ils (ces Pères), que cette grande multitude et variété de Religions monacales n'aportât davantage de confusion dans l'Eglise, nous défendons expressément et fermement à toutes personnes d'inventer ou d'introduire à l'avenir aucune nouvelle Religion. Mais si quelqu'un veut entrer en Religion, qu'il prenne l'une de celles, qui sont aprouvées — *Ne nimia Religionis diversitas gravem in Ecclesiâ Dei confusionem induceret, firmitèr prohibemus ne quis de caetero Religionem inveniat, sed quicumque ad Religionem convenire voluerit, unam de aprobatis assumat.* Concil. Later. Cap. fin. de Relig. Dom. Le même décret fut renouvellé et confirmé dans le Concile de Lyon, comme il se voit au Chap. Relig. Cod. tit. in 6., où on lit ces paroles: Le Concile général a sagement défendu la trop grande diversité de Religion, de peur que cette trop grande diversité ne causât de la confusion dans l'Eglise. Et après avoir raporté le décret de ce Concile, voici ce qui suit: Nous défendons strictement, que personne à l'avenir ne se mêle d'inventer aucun nouvel Ordre, ni aucune nouvelle Religion — *Strictius inhibentes,* disent les Pères de ce Concile de Lyon, *ne aliquis de caetero novum ordinem aut Religionem adinveniat.* Par où on voit clairement que l'Eglise elle-même reconnoît, qu'il y a de l'abus dans l'institution, et dans la tolèrance d'une si grande multitude et d'une si grande diversité de moines et de moinesses, qui sont inutilement à charge au public.

L'Empereur Antonin détestoit tellement les esprits oiseux, qu'il ôta les gages à ceux qu'il trouva inutiles au Public, disant, qu'il étoit honteux et cruel de

laisser manger la République à ceux, qui ne travaillent point pour elle. L'empereur Alexandre Sevère bannit de sa Cour, non-seulement toutes les personnes infâmes, mais aussi tous ceux, qui furent jugés être inutiles au service de l'empire, disant, que les Empereurs qui nourrissoient des entrailles et du sang des habitans des Provinces des personnes, dont ils pouvoient se passer et qui ne servoient à rien à la République, étoient de mauvais oeconomes d'un Etat. Il faudroit encore maintenant quelque Antonin ou quelque Alexandre Sevère pour réformer tous ces moines et moinesses et tous ces Ordres Ecclésiastiques, qui sont si inutiles et si à charge au peuple; cela feroit bien du bien au Public.

Et non-seulement on souffre et on autorise, comme j'ai dit, plusieurs sortes de gens, qui ne sont d'aucune utilité dans le monde, mais ce qu'il y a de pire est, que l'on souffre et que l'on y autorise encore plusieurs autres sortes de gens, qui ne servent pour ainsi dire qu'à fouler, qu'à piller et qu'à tourmenter les autres et à extorquer d'eux, tout ce qu'ils en peuvent avoir. Au rang de ces gens-là, il faut premièrement mettre quantité de personnes, que l'on apelle ordinairement les gens de justice, mais qui sont plutôt des gens d'injustice, comme sont les Sergens, les Procureurs, les Avocats, les Greffiers, les Notaires, les Conseillers etc., car la plupart de ces gens-là ne tendent effectivement qu'à ronger et qu'à piller les peuples, sous prétexte de leur rendre ou de vouloir leur faire rendre justice. Il est marqué dans l'Histoire de Dom Pierre, Roi de Portugal, surnommé le juste,

qu'il banit et chassa de son Roïaume tous les Procureurs et Avocats, parce qu'ils chicanoient et prolongeoient les procès à la ruine des Parties. Pareillement il est marqué que le pape Nicolas III, personne de grand mérite et de grand conseil et amateur des hommes doctes, chassa de Rome les Notaires et les chicaneurs, comme sangsuës des Pauvres et pestes publiques. Il auroit été à souhaiter que ces grands hommes eussent eu le pouvoir de les banir et de les chasser entièrement du monde. En second lieu il faut mettre dans ce même rang quantité de maltotiers, rats-de-cave, quantité de commis des bureaux, quantité de receveurs des tailles et d'impôts, et enfin une infinité de coquins, de canailles et de fripons de gardes-sel et de tabac, qui ne font que roder le païs et aller et venir continuellement pour chercher leur proïe. Tous ces gens-là ne se plaisent encore qu'à la ruine des pauvres peuples et ils sont ravis de joïe quand ils peuvent attraper quelqu'un dans leurs pièges et qu'ils trouvent quelque bonne proïe à dévorer. Dans un Roïaume, comme notre France, il n'y a peut-être pas moins que 40 ou 50 mille hommes emploïés ainsi à fouler et à piller les pauvres peuples, sous prétexte de servir le Roi, à amasser ses deniers et cela sans comprendre encore une infinité d'autres insolens soldats, qui n'aiment encore qu'à piller et à ravager tout ce qu'ils trouvent. Des Rois et des Princes, qui aimeroient véritablement le bien de leurs sujèts et qui aimeroient à les gouverner et à les maintenir en justice et en paix, comme ils devroient faire, n'auroient garde de vouloir entretenir si mal à propos

tant de coquins aux dépens de leurs bons sujèts, et n'auroient garde de vouloir les exposer tous les jours, comme ils font, aux dures et injustes vexations et concussions, que tous ces gens-là leur font. Les bons Princes n'en ont jamais usé ainsi, c'est donc manifestement un abus, et c'est même une injustice criante dans un Etat, d'y souffrir et même d'y autoriser tant de sortes de gens qui ne servent qu'à fouler, qu'à piller, à ruiner et à accabler les pauvres peuples.

XLIX.

TROISIÈME ABUS.

Un autre abus encore et qui est presque universellement reçu et autorisé dans le monde, est l'apropriation particulière que les hommes se font des biens et des richesses de la terre, au lieu qu'ils devroient tous également les posséder en commun et en jouir aussi également tous en commun. J'entends tous ceux d'un même endroit ou d'un même Territoire, en sorte que tous ceux et celles qui seroient d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village, ou d'un même paroisse ne composassent tous ensemble qu'une même famille, se regardant et se considérant tous les uns et les autres comme frères et soeurs, et comme étant tous les enfans de mêmes pères et de mêmes mères, et qui, pour cette raison, devroient tous s'aimer les uns

les autres comme frères et comme soeurs et par conséquent devroient vivre paisiblement et communément ensemble, n'aïant tous qu'une même ou semblable nourriture et étant tous également bien vêtus, également bien logés et bien couchés et également bien chaussés, mais s'apliquant aussi également tous à la besogne, c'est-à-dire au travail, ou quelqu'autre honnête et utile emploï, chacun suivant sa profession, ou suivant ce qui séroit plus nécessaire ou plus convenable de faire, suivant les tems ou les saisons et suivant les besoins que l'on pouroit avoir de certaines choses, et tout cela sous la conduite, non de ceux qui seroient pour vouloir dominer impérieusement et tiranniquement sur les autres, mais seulement sous la conduite de ceux qui seroient les plus sages et les mieux intentionnés, pour l'avancement et pour le maintien du bien public. Toutes les villes et autres communautés, voisines les unes des autres, aïant aussi, chacune de leur part, grand soin de faire alliance entr'elles et de garder inviolablement la paix et la bonne union entr'elles, afin de s'aider et de se secourir mutuellement les unes les autres dans le besoin, sans quoi le bien public ne peut nullement subsister et il faut nécessairement que la plûpart des hommes soïent misérables et malheureux.

Car 1° qu'arrive-t'-il de cette division particulière des biens et des richesses de la terre, pour en jouir par les particuliers, chacun séparément les uns des autres, comme bon leur semble? Il arrive de là, que chacun s'empresse d'en avoir le plus qu'il peut, par toutes sortes de voïes, bonnes ou mauvaises: car la

cupidité, qui est insatiable, et qui est, comme on sait, la racine de tous les maux, voïant pour ainsi dire par une espèce de porte ouverte à l'accomplissement de ses désirs, elle ne manque pas de profiter de l'occasion et fait faire aux hommes tout ce qu'ils peuvent, pour avoir abondance de biens et de richesses, tant afin de se mettre à couvert de toute indigence, qu'afin d'avoir par ce moïen le plaisir et le contentement de jouir de tout ce qu'ils souhaitent, d'où il arrive que ceux, qui sont les plus forts, les plus rusés, les plus habiles et souvent même aussi les plus méchans et les plus indignes, sont les mieux partagés dans les biens de la terre et les mieux pourvûs de toutes les commodités de la vie.

Il arrive de-là que les uns et ont plus, les autres moins, et souvent même que les uns prennent tout et que les autres n'ont rien, que les uns sont riches et que les autres sont pauvres, que les uns sont bien nourris, bien vêtus, bien logés, bien meublés, bien couchés et bien chaussés, pendant que les autres sont mal nourris, mal vêtus, mal logés, mal couchés et mal chaussés, et pendant même que plusieurs n'auroient point de lieu pour se retirer, qu'ils languiront de faim et qu'ils seront tout transis de froid. Il arrive de-là, que les uns se saoulent et se crèvent de boire et de manger, en faisant bonne chère, pendant que les autres meurent de faim. Il arrive de-là, que les uns sont presque toujours dans la joïe et dans les réjouissances, pendant que les autres sont continuellement dans le deuil et dans la tristesse. Il arrive de-là, que les uns sont dans les honneurs et dans la

gloire, pendant que les autres sont toujours dans la crasse et dans le mépris; car les riches sont toujours assez honorés et considerés, mais on ne fait ordinairement que du mépris des pauvres. Il arrive de-là, que les uns n'ont rien autre chose à faire que de se reposer, que de jouer, que de se promener et dormir tant qu'ils veulent, et enfin rien à faire que de boire et de manger tout leur saoul, et s'engraissent ainsi dans une douce et molle oisiveté, pendant que les autres s'épuisent de travailler, qu'ils n'ont point de repos ni jour ni nuit, et qu'ils suënt sang et eau pour faire venir les choses nécessaires à la vie. Il arrive de-là, que les riches trouvent dans leurs maladies et dans tous leurs autres besoins tous les secours, toutes les assistances et toutes les douceurs, toutes les consolations et tous les remèdes, qui se peuvent humainement trouver, pendant que les pauvres demeurent abandonnés dans leurs maladies et dans leurs misères, et qu'ils y meurent sans secours d'aucun remède, sans douceurs et sans consolations dans leurs maux. Et enfin il arrive de-là, que les uns sont toujours dans la prospérité et dans l'abondance de tous biens, dans les plaisirs et dans la joïe, comme dans une espèce de Paradis, pendant que les autres sont au contraire toujours dans les peines, dans les souffrances, dans les afflictions et dans toutes les misères de la pauvreté, comme dans une espèce d'enfer, et ce qui est encore de plus particulier à cet égard, est que souvent il n'y a qu'un très-petit interval entre ce Paradis et cet enfer; car souvent il n'y a que le travers d'une Rue, ou l'épaisseur d'une muraille ou

d'une parois entre les deux, puisque fort souvent des maisons des riches, où se trouve l'abondance de tous biens, et où sont les joïes et les délices d'un Paradis, on peut atteindre aux maisons des pauvres, où se trouve l'indigence de tous biens, et où sont toutes les peines et toutes les misères d'un enfer. Et ce qui est, encore en cela de plus indigne et de plus odieux est que très-souvent ceux, qui méritent le plus de jouir des douceurs et des plaisirs de ce Paradis sont ceux, qui souffrent les peines et les supplices d'un enfer, et que ceux au contraire, qui mériteroient le plus de souffrir les peines et les misères de cet enfer sont ceux, qui jouissent le plus tranquillement des douceurs et des plaisirs de ce paradis. En un mot, les gens de bien souffrent dans ce monde-ci les peines que devroient souffrir les méchans. Et les méchans y jouissent ordinairement des biens, des honneurs et des contentemens, qui ne devroient être que pour les gens de bien. Car l'honneur et la gloire ne devroient apartenir qu'aux gens de bien, comme la honte, la confusion et le mépris ne devroient apartenir qu'aux méchans et qu'aux vicieux; cependant le contraire arrive ordinairement dans le monde, ce qui est manifestement un très-grand abus et une injustice tout-à-fait criante, et c'est sans doute ce qui a donné lieu à un autre, que j'ai déjà cité, de dire que ces choses sont renversées par la malice des hommes, ou que Dieu n'est pas Dieu, car il n'est pas croïable qu'un Dieu voudroit souffrir un tel renversement de justice.

Ce n'est pas tout, il arrive encore de cet abus,

dont je parle, que les biens, étant si mal partagés entre les hommes, les uns aïant tout ou aïant beaucoup plus qu'il ne leur en faudroit pour leur juste portion, et les autres au contraire n'aïant rien, ou manquant de la plupart des choses, qui leur seroient nécessaires ou utiles, il arrive de-là, dis-je, que naissent d'abord les haines et les envies entre les hommes. De-là naissent ensuite les murmures, les plaintes, les troubles, les séditions et les guerres qui causent une infinité de maux parmi les hommes. De-là naissent aussi mille et mille milliers de mauvais procès, que les Particuliers sont obligés d'avoir entr'eux pour défendre leurs biens et pour maintenir leurs droits, comme ils prétendent. Lesquels procès leur donnent mille peines du corps et mille et mille inquiétudes d'esprit, et causent assez souvent la ruine entière des uns et des autres. De-là arrive aussi que ceux, qui n'ont rien ou qui n'ont pas tout le nécessaire, sont comme contraints et obligés d'user de quantité de méchans moïens, pour avoir de quoi subsister. De-là viennent les fraudes, les tromperies, les fourberies, les injustices, les rapines, les vols, les larcins, les meurtres, les assassins et les brigandages, qui causent une infinité de maux parmi les hommes.

L.

QUATRIÈME ABUS.

Pareillement qu'arrive-t'-il de ces vaines, odieuses et injurieuses distinctions des Familles, que les hommes font mal à propos entr'eux, comme s'ils étoient de différentes espèces et de différente nature, ou qu'ils fussent d'une meilleure et d'une plus pure origine les uns que les autres, qu'arrive-t'-il de-là? Que ceux, qui sont de diverses familles, se méprisent et se dédaignent les uns les autres, sous prétexte que les uns se croïent être de meilleure ou de plus honorable famille que les autres. Il arrive de-là qu'ils se méprisent, qu'ils se déshonorent, et qu'ils se diffament les uns les autres, et qu'ils ne veulent pas même se prendre les uns les autres en mariage, sous prétexte, qu'il y auroit quelque chose à redire à la famille de ceux-ci ou à la famille de ceux-là, et ce quelque chose, qui est à redire, n'est cependant ordinairement fondé que sur de vains bruits sourds et confus et sur de fausses imaginations et opinions, que les hommes se mettent en tête, qu'il y a des races de sorciers et de sorcières, c'est-ce qu'ils s'imaginent sur des riens, sur des bagatelles, et sur de simples ouï-dire et sur de mauvais discours, que des gens ignorans et passionnés ou mal intentionés font les uns contre les autres, à quoi si on vouloit toujours s'arrêter, il n'y auroit peut-être point de famille, qui pouroit s'assurer d'être tout-à-fait exemte de ces pré-

tendues sortes de tâches, puisque l'on voit tous les jours que celles qui se croïent les plus nettes et qui trouvent le plus à redire aux autres, sont celles-là mêmes de qui les autres parlent. D'ailleurs, quand il y auroit dans quelques familles quelques particuliers, qui se seroient mal comportés et qui auroient fait mal, comme cela arrive assez souvent, et qu'il n'y a même guères de familles, dans lesquelles il n'y ait quelques-uns, qui se comportent mal, est-il juste que tous les autres de la même famille, qui seroient peut-être honnêtes gens, soient pour cela mal regardés et méprisés? Faut-il que les innocens et que les honnêtes gens souffrent pour les coupables et qu'ils portent aussi bien qu'eux la honte et la confusion de leurs vices et de leurs dérèglemens? Cela certainement n'est pas juste; il faut estimer un chacun par son propre mérite et non par le mérite, ni par le démérite d'aucun autre. Qu'arrive-t'-il encore de ces vaines et odieuses distinctions de famille? Il arrive de-là, que ceux qui sont d'une fortune plus élevée que celle des autres, veulent se prévaloir de cet avantage et s'imaginent pour cela valoir beaucoup plus que les autres. C'est pourquoi aussi ils veulent toujours dominer impérieusement et tiranniquement sur les autres, et veulent les assujétir à leurs loix, comme s'ils n'étoient nés eux que pour dominer et pour commander, et que les autres ne fussent nés que pour les servir et pour être leurs esclaves.

Les Grands, comme il est dit dans Télemaque, sont nourris et élevés dans une hanteur et dans une fièreté qui ternit tout ce qu'il y auroit de bon en eux; ils

se regardent comme étant d'une autre nature que le reste des hommes; les autres ne leur semblent avoir été mis sur la terre par les Dieux que pour leur plaire, les servir et prévenir leurs désirs et aporter tout à eux comme à des Divinités. Le bonheur de les servir est, selon eux, une assez haute récompense pour ceux qui les servent. Il ne faut jamais rien trouver d'impossible, quand il s'agit de les contenter, les moindres retardemens irritent leur naturel ardent et violent; ils sont incapables d'aimer aucune chose qu'eux-mêmes. Ils ne sont sensibles qu'à leur propre gloire et à leurs plaisirs, il n'y a, dit le même auteur, que les malheurs de la vie, qui rendent ordinairement les Princes et les Grands plus modérés et plus sensibles aux misères des autres; quand ils n'ont jamais gouté que le doux poison des prospérités, ils se croïent presque des Dieux sur la terre, ils veulent que les montagnes s'aplanissent pour les contenter, ils comptent pour rien les hommes, ils veulent se jouer de la nature. Quand ils entendent parler des souffrances, ils ne savent ce que c'est, c'est un songe pour eux, ils n'ont jamais vu la distance du bien et du mal, l'infortune seule peut leur donner de l'humanité et changer leur coeur de roche en un coeur humain; alors ils sentent qu'ils sont hommes, et qu'il faut ménager les autres hommes qui leur ressemblent.

Tous lesquels inconvéniens font assez manifestement voir l'abus, qu'il y a dans ces vaines et odieuses distinctions de famille, que les hommes font mal à propos entr'eux.

LI.

CINQUIEME ABUS.

Pareillement encore qu'arrive-t'-il de cet autre abus, qu'ils ont entr'eux, de rendre, comme ils font, les mariages indissolubles jusqu'à la mort de l'une ou de l'autre des parties? Qu'arrive-t'-il de-là, dis-je? Il arrive de-là qu'il y a parmi eux une infinité de mauvais et de malheureux mariages, une infinité de mauvais et de malheureux ménages, dans lesquels les hommes se trouvent misérables et malheureux avec de mauvaises femmes, ou des femmes misérables et malheureuses avec de mauvais maris, ce qui cause souvent la ruine et la dissipation des ménages. Car, autant qu'il y a de ces mauvais mariages et de ces mauvais ménages, dans lesquels l'homme et la femme ne s'aiment point et ne peuvent s'accommoder paisiblement ensemble, mais au contraire sont toujours en haine, en divorce et en dissention continuelle l'un contre l'autre, ce sont autant de malheureux et de malheureuses, qui détestent et maudissent tous les jours leurs mariages. Et ce qui augmente d'autant plus leur déplaisir est de voir, qu'ils ne peuvent se dédire d'un si mauvais marché et qu'ils ne peuvent légitimement rompre un lien et un engagement, qui leur est si désagréable et si désavantageux et quelquefois si funeste. Et c'est-ce qui les porte enfin à faire assez souvent de scandaleuses séparations de corps et de biens, et quelquefois même aussi à attenter l'un ou

l'autre sur la vie de leur contre-partie, afin de se dégager entièrement, par ce moïen-là, d'un lien et d'un joug, qui leur est si odieux et si insuportable.

Qu'arrive-t'-il encore de ces mauvais mariages? Il arrive souvent de-là que les enfans qui en naissent, sont misérables et malheureux par la faute et par la mauvaise conduite de leurs pères et de leurs mères, qui leur donnent tous les jours de si mauvais exemples, et qui négligent de les instruire et de les faire instruire, comme il faudroit dans les sciences et dans les arts, aussi bien que dans les bonnes moeurs. Et d'ailleurs comme la plupart de ceux qui s'engagent ainsi dans le mariage, sont de pauvres gens, qui ont été eux-mêmes mal élevés, mal nourris, mal entretenus et mal instruits, et qu'ils n'ont pas le moïen, ni la capacité de mieux élever, de mieux nourrir, de mieux entretenir, ni de mieux instruire ou mieux faire instruire leurs enfans, qu'ils n'ont été eux-mêmes, il arrive de-là, qu'ils demeurent toujours dans l'ignorance, dans la bassesse, dans l'ordure et dans la crasse, dans la pauvreté et dans la misère, si bien que l'on en voit souvent, qui meurent de disette et de souffrance, ou qui ne sauroient s'amender, faute d'avoir suffisamment le nécessaire à la vie. Et comme la plupart des peuples ont été ainsi mal nourris et élevés dans l'ignorance, dans la bassesse, dans la pauvreté et dans la misère, accoutumés de leur jeunesse à de rudes et pénibles travaux, et cela toujours sous la dépendance et sous la domination des Riches et des Grands de la terre, c'est-ce qui fait qu'ils ne connoissent presque point les Droits naturels de leur

condition humaine, ni le tort et l'injustice qu'on leur fait, de les rendre si esclaves, si misérables et si malheureux qu'ils sont. C'est pourquoi aussi ils ne pensent presque point à se tirer d'une si grande misère, en secouant un joug qui les rend si malheureux, mais pensent seulement à vivre chétivement dans leurs peines et dans leurs misères, comme ils sont accoutumés de faire, et comme s'ils n'étoient effectivement nés, que pour servir les autres et pour vivre et mourir dans la pauvreté et dans la misère.

Qu'arrive-t'-il encore de ces sortes de mariages particuliers et indissolubles. Il arrive de-là, que lorsque des pères et mères viennent à mourir et à laisser de jeunes enfans, s'ils sont pauvres, ce sont des enfans malheureux, qui le sont doublement, qui demeurent orphelins, qui demeurent sans appui et sans protection, qui ne savent assez souvent ou s'arrêter ni ou se retirer, et qui sont obligés, au moment qu'ils peuvent marcher, de mendier misérablement leur pain de porte en porte, et avec cela fort souvent maltraités par des beau-pères et par des belle-mères, qui les traitent avec rigueur et sévérité, et s'ils ont quelque chose à dépenser, leurs biens sont souvent si mal gouvernés, qu'il ne leur reste presque rien lorsqu'ils viennent en âge d'en jouir, ce qui leur cause un très-grand préjudice. Tous ces inconvéniens-là et tous ces maux-là naissent ordinairement, et comme nécessairement, de ces sortes d'abus, dont je viens de parler.

LII.

Si les hommes possédoient et jouissoient également en commun, comme j'ai dit, des richesses, des biens et des commodités de la vie, s'ils s'occupoient unanimement tous à quelque honnête et utile travail, où au moins à quelque honnête et utile exercice, et s'ils ménagoient sagement entr'eux les biens de la terre et les fruits de leurs travaux et de leur industrie, ils auroient suffisamment lieu tous de vivre heureux et contens: car la terre produit presque toujours assez suffisamment et même assez abondamment de quoi les nourrir et les entretenir, s'ils faisoient toujours un bon usage de ces biens, et c'est fort rarement quand la terre manque à produire le nécessaire à la vie; et ainsi chacun auroit suffisamment de quoi vivre paisiblement, personne ne manqueroit de ce qui lui seroit nécessaire; personne ne seroit en peine d'avoir pour soi, ni pour ses enfans de quoi vivre, ni de quoi se vêtir; personne ne seroit en peine ni pour soi, ni pour ses enfans de savoir où il logeroit, ni ou il coucheroit, car chacun trouveroit sûrement, abondamment, facilement et commodément tout cela dans une communauté bien réglée; et ainsi personne n'auroit que faire d'user de fraudes, ni de finesses et de tromperies pour surprendre son prochain; personne n'auroit que faire d'avoir des procès pour défendre son bien; personne n'auroit que faire d'avoir de l'envie contre son prochain, ni d'être envieux les uns contre les autres, puisqu'ils seroient tous à peu près, dans une

même égalité. Personne n'auroit que faire de penser à aller voler et dérober, ni à aller tuer et assassiner personne, pour avoir sa bourse et son bien, puisque cela ne lui serviroit de rien dans son particulier. Personne même n'auroit que faire de se tuer, pour ainsi dire, soi-même par des excès de fatigues et de travail, comme font maintenant une infinité de pauvres gens, qui sont comme contrains de se tuer de fatigues et de travail, pour subvenir aux fraix que l'on exige rigoureusement d'eux. Personne, dis-je, n'auroit que faire de se tuer ainsi de peines et de fatigues, puisque chacun aideroit de son côté à porter les peines du travail et que personne ne demeureroit dans l'oisiveté.

Vous étonnez-vous, pauvres peuples! que vous aïez tant de mal et tant de peines dans la vie? C'est que vous portez seul tout le poids du jour et de la chaleur, comme ces laboureurs, dont il est parlé dans une parabole de l'Evangile, c'est que vous êtes chargés, vous et tous vos semblables, de tout le fardeau de l'État; vous êtes chargés, non seulement de tout le fardeau de vos Rois et de vos Princes, qui sont vos premiers tyrans; mais vous êtes encore chargés de toute la Noblesse, de tout le Clergé, de toute la Moinerie, de tous les gens de justice, de tous les gens de guerre, de tous les maltotiers, de tous les gardes de sel et de tabac, et enfin de tout ce qu'il y a de gens fainéans et inutiles dans le monde. Car ce n'est que des fruits de vos pénibles travaux, que tous ces gens-là vivent, eux et tous ceux et celles qui les servent. Vous fournissez par vos travaux tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, mais encore

tout ce qui peut servir à leurs divertissemens et à leurs plaisirs. Qu'est-ce-que ce seroit, par exemple, des plus grands Princes et des plus grands Potentats de la terre, si les peuples ne les soutenoient? Ce n'est que des Peuples, qu'ils ménagent cependant si peu, ce n'est, dis-je, que des peuples qu'ils tirent toute leur grandeur, toutes leurs richesses et toute leur puissance, en un mot ils ne seroient rien que des hommes foibles et petits comme vous, si vous ne souteniez leur Grandeur, ils n'auroient pas plus de richesses que vous, si vous ne leur donniez pas les vôtres, et enfin ils n'auroient pas plus de puissance ni d'autorité que vous, si vous ne vouliez pas vous soumettre à leurs loix? Si tous ces gens-là, dont je viens de parler, partageoient avec vous la peine du travail, et s'ils vous laissoient également, comme à eux, une portion convenable de ces biens, que vous gagnez et que vous faites si abondamment venir à la sueur de votre front, vous seriez d'un côté beaucoup moins chargés et beaucoup moins fatigués, et d'un autre côté vous auriez beaucoup plus de repos et de douceurs dans la vie, que vous n'en avez. Mais non, toute la peine est pour vous et pour vos semblables, et tout le bien est pour les autres, quoiqu'ils le méritent le moins, et c'est pour cela que ces pauvres peuples ont tant de mal et tant de peine dans la vie. On voit, dit Mr. de la Bruyère dans ses Caractères *, on voit, dit-il, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et

* Ch. de Th. pag. 410.

très-brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible, ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs piés, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes, ils se retirent la nuit dans des tanières, ou ils vivent de pain noir, d'eau et de racines, ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi, dit-il, de ne pas manquer de ce pain, qu'ils ont semé et qu'ils ont fait venir avec tant de peine. Oui certainement, ils mériteroient de n'en pas manquer, ils mériteroient bien même d'en manger les premiers et d'en avoir la meilleure part, comme aussi d'avoir la meilleure part de ce bon vin, qu'ils font venir aussi avec tant de peines et de fatigues. Mais ô cruauté inhumaine! Les Riches et les Grands de la terre leur ravissent la meilleure part des fruits de leurs travaux et ne leur laissent, pour ainsi dire, que la paille de ce bon grain et la lie de ce bon vin, qu'ils font venir avec tant de peines et de travail. L'auteur, que j'ai cité, ne dit pas ceci, mais il le fait assez suffisamment entendre. Enfin, si tous les biens étoient, comme j'ai dit, sagement gouvernés, personne n'auroit que faire de craindre pour soi, ni pour les siens la disette, ni la pauvreté, puisque tous les biens et que toutes les richesses seroient également pour tout le monde, ce qui seroit certainement le plus grand bien et le plus grand bonheur, qui pouroit arriver à des hommes.

Pareillement, si les hommes ne s'arrêtoient point, comme ils font, à de vaines et injurieuses distinctions

de familles et de familles, et s'ils se regardoient et se considéroient véritablement les uns les autres comme frères et soeurs, ainsi qu'ils le devroient faire, suivant même les principes de leurs superstitieuses Religions, nuls d'entr'eux ne pouroient se prévaloir, ni se vanter d'être d'une meilleure, ni d'une plus noble naissance que leurs compagnons, et par conséquent ils n'auroient point lieu de se mépriser les uns les autres, ni de se faire les uns aux autres des reproches injurieux au sujet de leur naissance, ou de leur famille, mais chacun se trouveroit estimable suivant son propre mérite personnel, et non suivant le mérite imaginaire d'une prétendue meilleure, ou d'une prétendue plus noble naissance, ce qui feroit encore un très-grand bien parmi les hommes.

Pareillement, si les hommes, particulièrement nos Christicoles, ne rendoient pas, comme ils font, les mariages indissolubles entr'eux, et si, au contraire, ils laissoient toujours également la liberté aux hommes et aux femmes de se joindre indifféremment ensemble, chacun suivant son inclination, comme aussi la liberté de se quitter et de se séparer les uns des autres, lorsqu'ils ne se trouveroient pas bien ensemble, ou lorsque leur inclination les porteroit à former quelque autre nouvelle alliance, on ne verroit certainement point tant de mauvais mariages, ni tant de mauvais ménages, qu'il y a entr'eux; il n'y auroit point tant de discorde et de dissention, qu'il y en a entre les maris et les femmes. Ils n'auroient que faire d'en venir aux injures, ni aux emportemens, les uns contre les autres, comme ils font si souvent; ils n'auroient

que faire de se maltraiter les uns les autres, ni de se maudire, ni de se déchirer avec tant de fureur, comme ils font les uns les autres, parcequ'ils pouroient librement se quitter, du moment qu'ils cesseroient de s'aimer ou de se plaire ensemble, et qu'ils pouroient librement chercher leur contentement. En un mot, il n'y auroit point de maris malheureux, ni de femmes malheureuses, comme il y en a tant, qui sont pendant toute leur vie misérables, sous le joug fatal d'un mariage indissoluble; au contraire ils auroient toujours agréablement et paisiblement les uns les autres leurs plaisirs et leurs contentemens ensemble, parcequ'ce seroit pour lors toujours la bonne amitié, qui seroit le principe ou le motif principal de leur union conjugal, ce qui seroit un très-grand bien pour eux, aussi bien que pour les enfans qui en proviendroient, parcequ'ils ne seroient pas comme tant de pauvres enfans, qui demeurent orphelins de père ou de mère, et souvent de l'un et de l'autre tout ensemble, et qui, pour ce sujet, sont comme abandonnés d'un chacun, et lesquels on voit souvent malheureux sous les loix et l'autorité de quelques bruteaux beau-pères, ou de quelques mauvaises belles-mères, qui les font jeûner et qui les maltraitent de coups, ou sous la conduite de quelques tuteurs ou curateurs, qui les négligent et qui mangent ou dissipent mal à propos leurs biens. Ils ne seroient pas non plus comme tant d'autres pauvres enfans, que l'on voit malheureux sous la conduite même de leur père et de leur mère, et qui souffrent, dès leur plus tendre jeunesse, toutes les misères de la pauvreté, le froid de l'hiver, la chaleur

de l'été, la faim, la soif et la nudité, qui sont toujours dans la crasse et dans l'ordure, sans éducation et sans instruction, et qui ne sauroient même presque croître, ni amander, comme j'ai dit, faute d'avoir suffisamment l'entretien nécessaire à la vie. Mais ils seroient tous également bien élevés, tous également bien nourris et entretenus de tout ce qu'il leur faudroit, parcequ'ils seroient tous élevés, nourris, et entretenus en commun des biens publics et communs.

Pareillement aussi ils seroient tous également instruits dans les bonnes moeurs et dans l'honnêteté, aussi bien que dans les sciences et dans les arts, autant qu'il seroit nécessaire et convenable à chachun d'eux de l'être, par raport à l'utilité et au besoin que l'on pouroit avoir de leur science, en sorte, qu'étant tous instruits dans les mêmes principes de morale, et dans les mêmes règles de bienséance et d'honnêteté, il seroit facile de les rendre tous sages et honnêtes, de les faire tous conspirer au même bien et de les rendre tous capables de servir utilement leur Patrie, ce qui seroit certainement encore très-avantageux pour le bien public de la Société humaine.

Ce n'est pas de même, quand les hommes sont élevés et qu'ils sont instruits dans divers principes de morale, et qu'ils ont pris divers principes de morale et diverses règles de vivre, car pour lors cette diversité d'éducation, d'instruction et de manière de vivre n'inspire dans les hommes qu'une contrarieté et qu'une diversité d'humeurs, d'opinions et de sentiments, qui fait qu'ils ne peuvent s'accorder paisiblement ensemble, ni, par conséquent, concourir tous unanimement

au même bien, ce qui cause des troubles et des divisions continuelles entr'eux, mais quand ils ont tous été élevés et instruits, de jeunesse, dans les mêmes principes de morale, et qu'ils ont tous apris à suivre les mêmes règles de vivre, pour lors ils se portent tous bien plus parfaitement au bien et conspirent tous unanimement et paisiblement au même bien.

Ce seroit donc bien mieux fait aux hommes de laisser toujours entr'eux la liberté des Mariages et de l'union conjugale; ce seroit bien mieux fait à eux, de faire élever, nourrir, entretenir et instruire également bien tous leurs enfans dans les bonnes moeurs, aussi bien que dans les sciences et dans les arts. Ce seroit bien mieux fait à eux de se regarder et de s'aimer toujours tous, les uns les autres, comme fréres et comme soeurs. Ce seroit bien mieux fait à eux, de ne point faire entr'eux de distinction de familles à familles et de ne point se croire de meilleure famille, ni de plus noble naissance, les uns que les autres. Ce seroit bien mieux fait à eux, de s'occuper tous à quelque bon travail ou à quelque honnête et utile exercice et de porter chacun d'eux leur part de la peine du travail et des incommodités de la vie, sans vouloir injustement laisser aux uns toute la peine et toute la charge du fardeau, pendant que les autres ne feroient que prendre leur plaisir et leur contentement. Enfin ce seroit bien mieux fait à eux, de posséder tout en commun et de jouir paisiblement tous en commun des biens et des commodités de la vie, et tout cela sous la conduite et direction des plus sages. Ils seroient certainement tous incomparablement

plus heureux et plus contens, qu'ils ne sont: car on ne verroit point de misérables et de malheureux sur la terre, comme on y en voit tant tous les jours. Voici comme un ancien Philosophe parle sur ce sujet chez Senèque, fondé sur le raport de Possidonius, autre plus ancien Philosophe; voici ce qu'il dit dans son Epitre 90:

»Dans ces siècles fortunés, dit-il, que l'on apelle siècle d'or, tous les biens de la terre demeuroient en commun, pour être jouis indifféremment par tous et auparavant que l'avarice et la folle dépense eussent rompu cette Société, qui étoit entre les mortels, et que d'une communauté ils eussent courrus au pillage. Il n'y a homme au monde, dit-il, qui put louer et priser davantage aucune autre façon de vivre entre les Humains, ni donner aux peuples des moeurs et des coutumes plus louables et meilleures que celles, que l'on raconte avoir été entr'eux, parmi lesquels, dit-il, par bornes et confins on ne voïoit aucun qui divisât les champs, tous vivoient en commun, la terre même, lors sans aucune sémence libérale, portoit tout fruit en abondance; que pouvoit-on voir, dit-il, de plus heureux que cette sorte d'hommes; la nature et les choses étoient jouïes de tous en commun; elle seule, comme mère, suffisoit à tenir tout le monde sous sa tutelle, c'étoit une possession très-assurée des richesses publiques. Pourquoi ne pourrois-je dire à bon droit que cette condition d'hommes étoit infiniment riche, entre lesquels on ne pouvoit trouver un seul pauvre. L'avarice, dit-il, se jetta d'abord sur des choses saintement réglées, et comme elle désira de re-

tirer quelque bien à part et le convertir à son particulier profit, elle mit tout en la puissance d'autrui, et s'étant, d'une possession infinie, retranchée à un petit coin, elle amena la pauvreté, et quand elle commença à désirer beaucoup, elle perdit tout; mais pourtant, qu'elle veuille courir pour gagner ce qu'elle a perdue, pourtant qu'elle se peine de joindre champ à champ et qu'à prix d'argent ou de force elle chasse son voisin, jaçoit qu'elle étende ses Domaines par tout une grande Province et qu'elle apelle sa profession, un long voïage qu'elle fait, passant toujours par ses terres, jamais aucune étendue de champ pour si longue qu'elle soit, ne nous pourra ramener jusqu'au lieu, d'où nous sommes partis; après que nous aurons tout fait, nous aurons beaucoup, si vous voulez, mais nous avions tout; la terre d'elle même étoit plus fertile que quand elle fut labourée, et plus prodigue pour l'usage des peuples quand ils ne la ravissoient point; ils avoient, dit-il, autant de plaisir à montrer ce qu'ils avoient trouvé, comme à le trouver, aucun n'en pouvoit avoir trop ou trop peu, tout étoit parti entre personnes, qui étoient bien d'accord. Le plus puissant n'avoit point encore jetté la main sur le plus foible; l'avaricieux, qui cachoit ce qu'il tenoit en reserve inutile, n'avoit point encore privé un autre de ce qui lui étoit nécessaire *. On avoit autant de soin d'autrui que de soi-même. Ceux qu'une forêt épaisse défendoit des ardeurs du soleil, y vivoient avec toute assurance dans une petite loge couverte de feuillages et de bran-

* Senèque... Epit. 90.

chages pour se garder de la rigueur de l'hiver et de la pluïe, passoient doucement les nuits sans jetter un seul soupir; mais les soucis et les peines nous tourmentent, dit-il, dans notre écarlatte et nous piquent de cruels aiquillons, au contraire les autres dormoient d'un someil gracieux sur la dure.

L'auteur du Journal * historique raporte à-peu-près la même chose des hommes de ces prémiers tems-là. Heureux, dit-il, étoient les peuples qui vivoient sous l'Age d'or, et dans cette innocence, dont parle le Poëte lorsqu'il dit:

L'Age d'or commença, cet Age ou de l'enfance
L'homme tant qu'il vivoit conservoit l'innocence,
Et, réglant ses projets sur la seule équité,
Joignit l'exactitude à la fidélité.
Les loix, que pour punir, l'on a depuis trouvées
N'avoient point sur l'airain encore été gravées,
Et, tous en sûreté, vivant sans intérêt,
On ignoroit les noms de juges et d'arrêt.

Mr. Pascal, † dans ses réflexions, témoigne assez clairement être de ce même sentiment, lorsqu'il marque que l'usurpation de toute la terre et les maux tous qui s'en sont ensuivis, ne sont venus que de ce que chaque particulier a voulu s'aproprier des choses, qu'il auroit dû laisser en commun. Le chien est à moi, disoient ces pauvres enfans, c'est-là ma place au soleil. Voilà, dit cet auteur, le commencement de l'image de l'usurpation de toute la terre. Platon, le divin Platon, voulant dresser une République, dont les

* Janvier 1710. † Pascal, 331.

citoyens pussent vivre en bonnes intelligence, en bannit avec raison, les mots de *mien* et de *tien*, jugeant bien que, tandis qu'il y auroit quelque chose à partager, il se trouveroit toujours des mécontens, d'ou naissent les troubles, les divisions et les procès.

LIII.

C'étoit, suivant toutes les aparences, à cette forme de vivre en commun, comme à la meilleure et à la plus convenable aux hommes, que la Religion Chrétienne vouloit dans son commencement ramener ses sectateurs. C'est ce qui paroit non seulement en ce qu'elle les obligeoit de se regarder tous comme frères et comme égaux entr'eux, mais aussi en ce qui se pratiquoit parmi eux, dans leur commencement. Car il est marqué dans leurs livres, qu'ils mettoient pour lors tout en commun entr'eux et qu'il n'y avoit aucun pauvre parmi eux; toute la multitude de ceux qui croïoient, dit leur Histoire * n'avoient qu'un coeur et un même esprit, aucun ne regardoit rien de ce qu'il possedoit comme lui apartenant en particulier, mais ils mettoient tout en commun et il n'y avoit point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avoient des terres, des héritages ou des maisons, les vendoient et en aportoient le prix aux Apôtres, qui le faisoient distribuer à cha-

* Act. 2: 44.

cun d'eux, selon leurs besoins, de-là vient qu'ils mirent pour un des principaux points, ou articles de leur foi et de leur religion, celui de la *communion des saints*, c'est-à-dire de la communauté des biens, qui étoit entre les saints, voulant dire et faire entendre par-là, qu'ils étoient tous saints et que tous les biens étoient communs entr'eux; mais cette prétendue sainte communion ou commune union de tous biens ne dura pas longtems entr'eux; car la cupidité s'étant glissée dans leur coeur, elle rompit bientôt cette commune union de biens et mit bientôt la division entr'eux, comme elle étoit auparavant. Néanmoins, pour ne pas paroitre avoir tout-à-fait anéanti cet Article du symbole de leur Foi et de leur Religion, qui étoit le principal et qui étoit le seul qu'ils auroient dû le plus inviolablement garder, que firent-ils? Ils s'avisèrent, à savoir les prémiers et les principaux d'entr'eux, après s'être les mieux partagés, s'avisèrent de retenir toujours le même Article de leur Foi, et d'attacher ce mot de communion à une communion imaginaire de biens spirituels, qui ne sont véritablement aussi que des biens imaginaires, et particulièrement à la réception et manducation dévotieuse de quelques petites images de pâte, cuites entre deux fers, que leurs Prêtres font semblant de consacrer à leurs Messes et qu'ils mangent prémièrement eux-mêmes en particulier, et qu'ils donnent ensuite à manger indifféremment à tous ceux et celles, qui ont la dévotion de s'y présenter, pour en avoir leur part. Voilà à quoi ils ont abusivement et ridiculement réduit cet Article de leur Foi, touchant la communion des biens et la commune participation des biens,

qu'ils auroient dûs toujours inviolablement conserver entr'eux, comme ils avoient commencé. De sorte qu'il n'y a presque plus de biens, possédés en commun parmi eux, si ce n'est parmi ceux que l'on apelle des Moines: car pour ce qui est des Paroisses ou Communautés laïques et seculières, s'ils ont encore quelques biens en commun, c'est si peu de chose, que ce n'est pas la peine d'en parler, puisque cela ne fait presque rien à chaque particulier.

Mais les Moines, comme plus sages, et plus prudens en cela que les autres, ont toujours eu soin de conserver tous leurs biens en commun et d'en jouir tous en commun. C'est pourquoi aussi on voit qu'ils se maintiennent toujours dans un état florissant, que rien ne leur manque et qu'ils ne se sentent jamais des misères ni des incommodités de la pauvreté, qui rendent la plûpart des autres hommes si malheureux dans la vie. Leurs couvents sont aussi superbement bâtis et aussi magnifiquement ornés et meublés, que des maisons de Seigneurs et que des palais de Rois, leurs jardins et leurs parterres sont comme des Paradis terrestres et comme des jardins de délices, et leurs gréniers, aussi bien que leurs basses-cours, sont toujours abondamment fournis de tout ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire des meilleurs vins, des meilleurs grains et des meilleures volailles. En un mot, leurs maisons sont comme des réservoirs de tous biens et de toutes commodités, dont tous les particuliers ont le bonheur de jouir en commun. Et on pouroit dire, qu'ils seroient les plus heureux des mortels, si avec tous les biens et toutes les commodités, dont ils jouissent, ils

auroient encore la liberté de jouir, suivant leur inclination et leur désir, des plaisirs du mariage, et s'ils n'étoient point d'ailleurs, comme ils sont, esclaves des plus sotes et des plus ridicules superstitions de leur Religion. Il est sûr, que s'ils cessoient de posséder leur bien en commun et s'ils venoient à les partager entr'eux pour en jouir, chacun d'eux séparément de leur part et portion, comme bon leur sembleroit, ils seroient bientôt comme les autres, exposés et réduits à toutes les misères et à toutes les incommodités de la vie, ce qui fait manifestement voir, que c'est par leur bonne règle et par leur bonne manière de vivre en commun et de jouir en commun des biens qu'ils possédent, qu'ils se maintiennent si fermement dans l'état florissant où ils sont. C'est par cette manière de vivre, qu'ils se procurent agréablement et avantageusement toutes les commodités de la vie, et c'est par-là aussi, qu'ils se mettent heureusement à couvert de toutes les peines et de toutes les misères de la pauvreté.

Il en seroit certainement de même de toutes les Paroisses, si les peuples, qui les composent, vouloient bien s'entendre pour vivre paisiblement tous ensemble en commun, pour travailler utilement tous en commun et pour jouir tous exactement en commun des fruits de leurs travaux et des biens qu'ils auroient en leur possession, chacun dans leur territoire. Ils pouroient dans ce cas, s'ils vouloient, et même avec beaucoup plus de facilité que les Moines se faire partout des palais et des maisons agréables et solides pour se loger commodément tous, eux et tous leurs troupeaux;

ils pouroient partout, s'ils vouloient, se faire des jardins et des vergers agréables et utiles, où ils pouroient avoir toutes sortes de beaux et bons fruits en abondance; ils pouroient partout soigneusement cultiver et ensemencer les terres, pour y faire ensuite d'abondantes récoltes de toutes sortes de grains; enfin ils pouroient, s'ils vouloient, par cette manière de vivre en commun se procurer partout une abondance de tous biens, et se mettre par-là à couvert de toutes les misères et de toutes les incommodités de la pauvreté, ce qui les mettroit en état de pouvoir vivre tous heureux et contens, au lieu qu'en jouissant, comme ils font, tous séparément les uns les autres, des biens de la terre et des commodités de la vie, ils s'exposent et s'engagent, la plûpart d'eux, dans toutes sortes de maux, et de misères, étant impossible qu'il n'y ait une infinité de malheureux, tant que les biens de la terre seront si mal partagés et si mal gouvernés entre les hommes. C'est donc manifestement un abus, et même un très-grand abus aux hommes, de posséder séparément, comme ils font, les uns des autres, les biens et les commodités de la vie, et d'en jouir séparément, comme ils font, les uns des autres, puisqu'ils se privent par-là de tant de si grands biens et qu'ils s'exposent et s'engagent par-là dans tant de si grands maux et dans tant de si grandes misères.

LIV.

SIXIÈME ABUS.

Enfin un autre abus, qui achève de rendre la plupart des hommes misérables et malheureux dans la vie, c'est la tirannie presque universelle des Grands, la tirannie des Rois et des Princes, qui dominent presque universellement sur la terre, avec une Puissance absolue sur tous les autres hommes. Car tous ces Rois et Princes ne sont maintenant que de véritables tyrans, puisqu'ils tirannisent et qu'ils ne cessent point de tiranniser misérablement les pauvres peuples, qui leur sont soumis par une infinité de loix et de charges onéreuses, qu'ils leur imposent et dont ces pauvres peuples se trouvent tous les jours oprimés. Platon, dit le Sr. de Montagne *, définit dans son Gorgias un tiran, qui a licence en une cité d'y faire tout ce qu'il lui plait, et suivant cette définition on peut bien certainement dire, que tous les souverains sont maintenant des tyrans, puisqu'ils se donnent tous licence de faire tout ce qu'il leur plait, non seulement dans quelques villes ou cités, comme dit Platon, mais dans les Provinces et dans des Roïaumes entiers, et ils osent même pousser cette licence jusqu'à tel point d'orgueil et d'insolence, que pour toute raison de leur conduite, de leurs loix et de leurs ordonnances, ils n'en alléguent point d'autre, que celle de leur volonté et de leur plaisir, parceque, disent-ils, tel est notre

* Essai de Montagne, p. 243.

me ce qui disoit: *Sic volo, sic jubeo, ...tione voluntas.*

...ofête Samuel avoit bien raison de reprocher ...ple d'Israël, c'est-à-dire au peuple Juif, son ...glement et sa folie, lorsqu'ils lui demandèrent, ...il leur donnât un Roi pour les gouverner, en la manière que les autres Nations se gouvernoient. Ce Profête protesta contre cette demande, qu'ils lui faisoient et pour les détourner d'une si folle pensée et d'un si mauvais dessein, il les avertit bien sérieusement de la dureté insuportable du joug, que ce Roi leur imposeroit. Sachez, leur dit-il *, que vos Rois prendront vos fils et vos filles, pour les emploïer à toutes sortes d'exercices et d'usages, les uns à conduire leurs chariots, les autres dans la guerre, pour être tous les jours exposés à la mort, les autres auprès de leurs personnes, pour les servir continuellement à toutes sortes de choses, les autres pour exercer divers arts et métiers, et les autres pour travailler à leurs terres, comme feroient des esclaves achetés à prix d'argent. Ils prendront vos filles, pour les emploïer à divers ouvrages, de même que des servantes, que la crainte des châtimens contraindroit de travailler. Ils prendront vos héritages et vos troupeaux, pour les donner à leurs favoris, à leurs eunuques et à d'autres domestiques, et enfin tous vos enfans, et vous serez tous assujétis, non seulement à un Roi, mais aussi à ses serviteurs. Alors, leur dit-il, vous vous souviendrez de la prédiction que je vous fais aujourd'hui, et touchés de regrèt de votre

1 Sam. 8: 11.

faute, vous gémirez et vous implorerez dans l'amertume de votre coeur le secours de Dieu, pour vous délivrer d'une si rude sujétion, mais il ne vous écoutera pas et il vous laissera souffrir la peine que votre imprudence et votre ingratitude auront méritée. Le peuple n'eut point d'oreilles, pour écouter les avertissemens si salutaires de ce Prophète; au contraire, il insista plus que jamais dans sa demande, ce qui obligea Samuel de leur donner effectivement son Roi; mais ce fut entièrement contre son inclination. Car ce Prophète, qui aimoit aparemment la justice, n'aimoit pas la Roïauté, parce qu'il étoit persuadé *, que l'Aristocratie étoit le plus heureux de tous les gouvernemens, comme dit le même Joseph.

Jamais Prophetie, si Prophetie est, ne fut plus véritablement accomplie, que celle que fit pour lors ce Prophète, car on en a vû malheureusement pour les Pauvres l'accomplissement dans tous les Roïaumes et dans tous les Siècles qui se sont passés depuis ce tems-là, et maintenant encore les Peuples n'ont que trop de malheur, de voir l'accomplissement, et particulièrement dans notre France et dans le Siècle ou nous sommes, où les Rois et les Reines même se rendent, comme feroient des petits Dieux, les maitres absolus de toutes choses: leurs flatteurs leur persuadent, qu'ils sont absolument les maitres absolus des corps et des biens. C'est pour quoi aussi on voit, qu'ils n'épargnent nullement leurs vies ni leurs biens, mais qu'ils les sacrifient tous à leur gloire, à leur ambition, à leur

* F. Joseph.

avarice ou à leur vengeance, selon que la passion les anime et les transporte.

Que ne font-ils pas pour avoir tout l'or et l'argent de leurs sujèts; d'un côté ils imposent, sur divers faux et vains prétextes de nécessité, de grosses tailles, taillons, subsides et autres pareilles taxes par toutes les Paroisses de leurs dépendances; ils les augmentent, ils les doublent, ils les triplent comme bon leur semble, sous divers autres vains et faux prétextes de nécessité. On voit presque tous les jours de nouvelles impositions, de nouveaux édits et de nouvelles ordonnances ou de nouveaux mandemens de la part des Rois ou de leurs premiers Officiers, pour obliger les peuples à leur fournir tout ce qu'ils leur demandent et à satisfaire à tout ce qu'ils exigent d'eux, et s'ils n'obéissent pas aussitôt, pour ne pouvoir assez habilement satisfaire à tout ce qu'on leur demande et pour ne pas pouvoir fournir assez tôt les sommes exorbitantes, auxquelles ils sont taxés, on envoïe aussitôt les Archers en campagne, pour les contraindre rigoureusement de païer ou de faire ce qu'on leur commande, on leur envoïe des Garnisons de soldats ou de quelques autres semblables canailles, qu'ils sont obligés de nourrir, de païer tous les jours à leurs fraix et dépens, jusqu'à ce qu'ils aïent entièrement satisfait. Souvent même, de peur d'y manquer, on leur envoïe par avance des contraintes, avant que le tems de païer ne soit venu, de sorte que c'est toujours contraintes sur contraintes et fraix sur fraix pour les pauvres peuples; on les poursuit, on les presse, on les foule, on les pille en toutes manières. Ils ont beau

se plaindre et représenter leur pauvreté et leur misère, on n'y a point d'égards, on ne les écoute seulement point, ou si on les écoutoit, ce seroit plutôt à l'exemple du Roi Roboam, pour les surcharger que pour les soulager. Ce Roi, comme on sait, voïant que ses peuples se plaignoient des tailles et des impôts, dont son père le Roi Salomon les avoit chargés, qu'ils lui en demandoient la diminution, il leur fit cette fière et insolente réponse: mon petit doigt, leur dit-il, est plus gros que le dos de mon père, si mon père vous a chargés de tailles et d'impôts, je vous en chargerai encore plus; mon père vous a fouettés avec des verges, et moi, leur dit-il, je vous fouetterai avec des scorpions. Voilà la réponse, qu'il leur fit: * *minimus digitus meus grossior est dorso patris mei..... Pater meus coecidit vos flagellis, ego autem coedam vos scorpionibus.* Les plaintes des pauvres peuples ne seroient maintenant guères plus favorablement écoutées, qu'elles ne le furent en ce tems-là: car la maxime des Princes souverains et de leur premiers Ministres est d'épuiser les peuples et de les rendre gueux et misérables †, afin de les rendre plus soumis et les mettre hors d'état de pouvoir entreprendre aucune chose contre leur autorité. C'est une maxime à eux de permettre que les Financiers et Receveurs des Tailles s'enrichissent aux dépends des peuples, afin de les dépouiller puis après et s'en servir comme d'éponges, que l'on presse après les avoir laissé emplir. C'est une maxime à eux d'abaisser les Grands de leur

* 3 Reg. 12: 10. † Card. de Richelieu.

Roïaume et de les mettre en tel état, qu'ils ne puissent leur nuire, et c'est une maxime à eux de sémer des querelles et des divisions entre leurs principaux Officiers et même entre leurs peuples, afin qu'ils ne pensent point à conspirer contr'eux. C'est à quoi ils réussissent comme ils le souhaitent, en chargeant, comme ils font, leurs peuples de grosses tailles: car par ce moïen ils s'enrichissent eux-mêmes, autant qu'ils veulent, en épuisant leurs sujèts, ils mettent par ce moïen le trouble et la division entr'eux: car pendant que les particuliers de chaque Paroisse sont en discorde, en haine et en contestation entr'eux, au sujet de la répartition particulière, qu'ils sont obligés de faire entr'eux des dites tailles, dont chacun d'eux se plaint d'en avoir trop et d'en avoir plus, qu'il ne devroit avoir par raport à son voisin, qui est plus riche et qui en aura peut-être moins que lui, pendant, dis-je, qu'ils sont en discorde et en dispute sur ce sujèt, qu'ils se quérellent et qu'ils se donnent mille injures et mille malediçtions les uns aux autres, ils ne peuvent seulement point s'en prendre à leur Roi, ni à ses Ministres, qui sont néanmoins la seule véritable cause de leurs troubles et de leurs fâcheries, ils n'osent murmurer ouvertement contre leur Roi, ni contre ses Ministres, ils n'oseroient s'en prendre à eux, ils n'ont pas même l'esprit ou le courage de s'unir de concert ensemble, pour secouer, d'un commnn accord, le joug tirannique d'un seul homme, qui les commande avec tant de dureté, qui leur fait souffrir tant de mal, et ils s'égorgeroient volontiers les uns les autres pour satisfaire leur haine et leur animosité particulières.

Les Rois donc, voulant absolument s'enrichir et se rendre les Maîtres absolus de toutes choses, il faut que les pauvres peuples fassent tout ce qu'ils exigent d'eux, et qu'ils leur donnent tout ce qu'ils leur demandent, et cela sous peine d'y être contrains par toutes sortes de voïes rigoureuses, par saisies et exécutions de leurs biens, par l'emprisonnement de leurs personnes et par toutes autres sortes de violences, ce qui fait gémir les peuples sous un si rude esclavage. Et ce qui augmente encore la dureté d'un joug et d'un gouvernement si odieux et si détestable, c'est la rigueur avec laquelle ils se voïent tous les jours maltraités, par un millier de rudes et sévères exacteurs des deniers de leur Roi, qui sont ordinairement tous gens fiers et arrogans, et dont il faut que les pauvres peuples souffrent toutes les rebufades, toutes les voleries, toutes les fourberies, toutes les concussions et toutes autres sortes d'injustices et de mauvais traitemens; car il n'est si petit officier, ni si petit receveur ou si petit commis de Bureau, ni si vil archer, ni si vil garde de sel ou de tabac, qui, sous prétexte d'être aux gages du Roi, ou sous prétexte de recevoir et d'amasser ses derniers, ne croïe devoir faire le fier, et avoir droit de bafouer, de maltraiter, de fouler et de tiranniser les pauvres peuples. D'un autre côté ils mettent, ces Rois, de gros impôts sur toutes sortes de marchandises, afin d'avoir leur profit de tout ce qui se vend et de tout ce qui s'achête; ils en mettent sur les vins et sur les viandes, sur les eaux-de-vie et sur les bierres et sur les huiles; ils en mettent sur les laines, sur les toiles et sur les dentelles; ils en mettent sur le poivre et sur le sel, sur

le papier et sur le tabac et sur toutes sortes de denrées; ils se font païer des droits d'entrée et de sortie, des droits de contrôle et des droits d'insinuation, ils s'en font païer pour les mariages, pour les baptêmes et pour les sépultures; ils s'en font païer pour les amortissemens, pour les aisances, pour les bois et forêts, et pour le cours des eaux, peu s'en faut qu'ils n'en fassent encore païer pour le cours des vents et des nuées. Laissez faire Ergaste, dit assez plaisamment Mr. de la Bruïère *, dans ses caractères, laissez faire Ergaste, il exigera un droit de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière ou qui marchent sur la terre ferme, il sait convertir en or jusqu'aux roseaux, aux joncs, à l'orti. Si on veut trafiquer sur les terres de leur domination et aller et venir librement pour vendre et acheter, ou pour transporter des marchandises, il faut avoir, comme il est dit dans l'Apocalypse, le caractère de la bête, c'est-à-dire la marque de la maltôte et de la permission du Roi; il faut avoir des certificats de ses gens, des acquits, des passeavants, des lettres à caution, des congés, des passeports et autres semblables lettres de permission, qui sont véritablement ce que l'on peut apeller la marque de la bête, c'est-à-dire la marque de la permission du Tiran, sans quoi, si on vient malheureusement à être rencontré, ou pris des Gardes ou Officiers de la susdite Bête Royale, on court risque d'être ruiné et perdu, car on met aussitôt en arrêt, on saisit, on confisque les marchandises,

* Pag. 205.

les chevaux, les chariots, et outre cela les marchands ou les conducteurs des dites marchandises sont encore condamnés à de grosses amendes, à des prisons, à des galères et quelquefois même à des morts honteuses, tant il est rigoureusement défendu de trafiquer et d'aller et de venir avec des marchandises sans avoir, comme j'ai dit, le caractère ou la marque de la bête *: *Et datum est illi ut..... ne quis posset emere aut vendere nisi qui habet caracterem Bestiæ, aut nomen Bestiæ aut numerus nominis ejus.*

LV.

Et si ces Rois se mettent en fait de vouloir étendre les bornes de leurs Roïaumes ou de leur Empire, et de vouloir faire la guerre à leurs voisins, pour envahir leurs Etats ou leurs Provinces sous tels vains prétextes, qu'ils voudront trouver, c'est toujours aux dépends de la vie et des biens des pauvres peuples. Car ils se font donner des hommes, tant qu'ils en veulent, pour composer leurs armées, ils les font prendre aussi de gré ou de force là, où leurs officiers les peuvent attraper; ils se font de l'argent et des provisions de vivres, pour nourrir et entretenir leurs troupes, ce qui n'empêche pas néanmoins que les pauvres peuples de la campagne ne soient encore tous les jours

* Apoc. 13: 17.

exposés aux insultes, aux outrages et aux violences de leurs insolens soldats, qui n'aiment qu'à fourager et à piller tout ce qu'ils trouvent, et lorsque leurs armées peuvent pénétrer dans le païs ennemi, ils ne font rien moins que de faire tout ravager et désoler entièrement les Provinces, et faisant mettre tout à feu et à sang, ce sont là les effets ordinaires de la cruauté des Princes et des Rois de la terre, et particulièrement celle de nos derniers Rois de France; car il n'y en a point, qui aïent poussé si loin l'autorité absolue, ni qui aïent rendu leurs peuples si pauvres, si esclaves et si misérables, que ces derniers-ci, et il n'y en a point qui aïent fait répandre tant de sang, qui aïent fait tant tuer d'hommes, qui aïent fait tant verser de larmes aux veuves et aux orphelins, ni qui aïent fait ravager et désoler tant de villes et de provinces, que ce dernier Roi Lois XIV, surnommé le Grand, non véritablement pour les grandes et louables actions qu'il ait fait, puisqu'il n'en a point fait, qui soient véritablement dignes de ce nom, mais bien véritablement pour les grandes injustices, pour les grandes voleries, pour les grandes usurpations, pour les grandes désolations et pour les grands ravages et carnages d'hommes, qu'il a fait faire de tous côtés, tant sur mer que sur terre.

Voici comme un Auteur en parle, c'est l'esprit de Mazarin: je suis, dit-il, dans un état à ne plus dissimuler, je dis la vérité, parceque je ne crains plus personne. Si le Roi Louis XIV a effectivement acquis le surnom de Grand, toute la terre conviendra, dit-il, que ce qui contribue à ce dégré de grandeur, auquel

nous le voïons présentement élevé, est l'abolition des Edits, le manquement de Foi, la violation des Sermens, qu'il a prêtés sur les Evangiles, pour tromper plus facilement ceux qui ont contracté avec lui, n'aïant jamais été religieux observateur de sa foi et de sa parole roïale, que lorsque son intérêt l'a demandé. En effet, continue-t'-il *, si ce Prince porte le surnom de Grand, c'est pour avoir affoibli l'Empire et l'Espagne, c'est au préalable après avoir manqué de foi aux Traitéz, qu'il avoit fait avec eux. Si ce Prince est grand pour avoir extirpé les Huguenots dans son Roïaume, ce n'est qu'en annullant les Edits, qu'il avoit juré de maintenir, au jour de son sacre, en violant la foi des Privilèges, que lui et ses Prédécesseurs leur avoient si solemnellement donnés par tant de déclarations roïales, sous la foi desquelles ils ont vécu paisiblement pendant l'espace de plus d'un siècle et demi. Et enfin, dit-il, si le Roi est grand dans le Roïaume, par son Esprit et par ses intrigues galantes, c'est en faussant la foi conjugale. La Dame de Maintenon, concubine de ce Prince, étoit †, dit cet auteur, comparée à la Déesse Junon, et étoit qualifiée par un Auteur de mignonne de Jupiter Bourbon. L'on n'entend, dit ce même Auteur, dans toutes les Provinces de France que des cris et des plaintes, à cause de la tirannie de l'usurpation, de la volerie et des rapines, qui s'exercent en France, qui ont réduit tous les habitans à la besace et les ont contrains de vendre leurs habits, pour se conserver à peine une che-

* Esprit de Mazarin, pag. 14. † Ibid. pag. 44.

mise; tout fuit, le Noble abandonne ses terres, le païsan son labeur et les habitans des villes leurs métiers.

La France, dit encore ce même Auteur, est aujourd'hui accablée d'un grand nombre d'exacteurs et de maltotiers, qui rongent le pauvre peuple jusqu'aux os, en telle sorte que je crains, dit l'Auteur, qu'à la fin le Roi ne perde ses Droits. On devroit, dit-il, lui conseiller, de ne plus à l'avenir déclarer la guerre si injustement à ses voisins, de ne plus jamais rompre la paix sans un juste sujèt, ni la trêve avant que terme soit expiré, par ce moïen il évitera, dit-il, la peine ou il se trouve présentement, pour chercher la paix; qu'il ne tirannise plus son pauvre peuple comme il fait, ni les violente continuellement, pour les forcer à donner ce qu'ils n'ont point; mais au contraire, qu'il leur serve de père, au lieu de les accabler de taxes et de nouveaux impôts *; qu'il leur accorde à tous une honnête liberté, sans quoi, dit cet Auteur, on doit s'attendre à de grandes révolutions dans son Roïaume. Les Rois, comme les Peuples, dit ce même Auteur, sont également sujèts aux loix, et c'est à tort que les Rois de France se croïent au-dessus des Loix divines et humaines. Le Roi Louis XIV, † voïant que la Fortune le favorisoit, s'est laissé persuader avec plaisir, qu'il étoit envoïé du ciel pour dominer seul dans tout l'univers et commander à toute la terre, et que, comme il n'y avoit qu'un soleil dans le firmament, il ne devoit y avoir aussi qu'un seul Monarque dans le monde; et dans cette espérance, continue

* Esprit de Mazarin, pag. 335. † Ibid. p. 260.

ce même Auteur, le Roi prit cet astre pour sa devise. Si j'osois, dit-il, parler au Roi, je lui dirois volontiers, ce qu'un pirate répondit un jour à Alexandre le Grand *. Ce monarque, lui reprochant le vol qu'il faisoit: Je suis, dit le Corsaire, un petit brigand, mais tu en es un grand, car, non content du Roïaume que Dieu t'a donné, tu voudrois envahir toute la terre.

Il n'est rien, dit un Auteur étranger, il n'est rien de si abject, de si pauvre et de si méprisable, que le païsan de France, il ne travaille que pour les autres et a bien de la peine, avec tout son travail, à gagner du pain pour soi-même. En un mot, dit-il, les païsans de France sont absolument les esclaves de ceux, dont ils font valoir les terres et de ceux dont ils les tiennent à ferme †; ils ne sont pas moins oprimés par les taxes publiques et les gabelles, que par les charges particulières, que leurs Maîtres leur imposent, sans compter ce que les Ecclésiastiques exigent injustement de ces malheureux. Ces véxations, dit-il, leur font souhaiter qu'il arrive une Révolution dans le Gouvernement, dans l'espérance que leur condition deviendroit meilleure. Les Rois de France, dit ce même Auteur §, se sont emparés de tout le sel du Roïaume, ils obligent leurs sujèts de l'acheter d'eux aux prix qu'ils y mettent eux-mêmes. Pour cet effet ils ont des officiers partout pour le vendre, et c'est ce que l'on apelle Gabelle. Il semble qu'ils en usent ainsi, pour empêcher que leurs sujèts ne se corrompent, comme s'ils avoient peur qu'ils se pourissent

* Esprit de Mazarin, pag. 74. † Esprit Ture. Tom. 6. Lettre 17.
§ Ibid. Tom. 2. Lettre 84.

tous vivans; car il n'y a point d'homme dans leurs États, qu'il ne soit obligé d'en prendre la quantité que les officiers du Roi lui imposent, il faut en excepter quelques Provinces particulières, qui en sont exemtes pour des raisons d'état, ou parce qu'elles ont traité. Le revenu que le Roi tire de cette Gabelle, monte annuellement à près de 3 millions d'Écus; il tire 8 millions d'un autre côté, de l'impôt qu'il a mis sur les denrées des païsans, outre les impôts particuliers sur la viande, sur le vin et autres marchandises. Cependant, dit cet Auteur, il perd une grande partie de ses revenus, en les affermant à ses sujèts, ou en les engageant en tems de guerre, pour avoir de l'argent comptant. Il n'y a guères moins, dit-il, de 30 mille officiers, il y en a peut-être maintenant plus de 40 mille, tous emploïés à la collecte de ces impôts. Les gages de tant de gens diminuent les revenus de la couronne de plus de la moitié; de sorte, dit-il, que de 80 millions d'Écus, que l'on arrache tous les ans des peuples, à peine en entre-t'-il 30 millions dans les coffres du Roi. Tu seras surpris, dit-il, écrivant ceci à son grand Mufti *, tu seras surpris de l'impudence de ces infidéles et tu condamneras en même tems la tirannie et l'injustice qui oprime, qui pille et ruine ceux qui leur fournissent tout ce qui est nécessaire à la substance humaine, non pour s'enrichir, mais pour enrichir aussi une troupe de chenilles avides, car on ne sauroit, dit-il, donner d'autre nom à ceux qui font la collecte des

* Espion Ture. Tom. 2. Lettre 84.

revenus de cet Etat; il n'en est pas de même, dit-il, dans l'empire Ottoman, où la justice a élevé son trône, où l'oppression n'oseroit lever la tête. Voilà ce que dit cet Auteur.

LVI.

ORIGINE ET PROGRÈS DES IMPÔTS.

Suivant ce que dit l'auteur du Journal Historique, Philippe, surnommé le long, fut le prémier, qui mit en France un denier sur chaque minot de sel. Philippe de Valois y en ajouta un second, Charles VI l'augmenta de deux autres déniers, Louis XI poussa cet impôt jusqu'à 12 deniers. Mais Francois I, sous prétexte de nécessité de la guerre, multiplia cette taxe jusqu'a 24 ₰ le muid, et depuis ce tems-là on l'a encore augmenté en différentes occasions, jusqu'au période où nous le voïons. On a dit plusieurs fois, ajoute-il, que si le Roi vouloit fixer ses droits sur le sel dans les endroits où on le fabrique et laisser ensuite la liberté au peuple de le commercer, sa Majesté en tireroit un plus gros revenu qu'elle ne fait, et déchargeroit son Etat de la dépense d'une infinité d'officiers de bureaux, de commis et de gardes, qui consument presque la moitié du produit de ces impôts.

Les prémiers Rois de France n'avoient ni domaines, ni tailles, ni gabelles, mais après avoir assemblé les

Etats du Roïaume, ils régloient la dépense, qui se devoit faire tant pour leur maison que pour les fraix de la guerre; ils avisoient aux moïens de lever sur le revenu de leurs sujèts ce qu'ils croïoient devoir suffire. Pépin, arrivant à la couronne, y annexa toutes les belles terres, qu'il possédoit en Austrasie et ailleurs, qui furent dés-lors apellées le Domaine de la Couronne: les Rois de la troisième Race * ont fort augmenté ce Domaine, par les Réglemens qu'ils firent des fièfs, qui demeuroient vaquans en grand nombre par les guerres de la terre sainte, à quoi d'autres Rois ont encore ajouté les terres, qu'ils possédoient auparavant qu'ils fussent parvenus à la couronne, dont on voit des exemples en Philippe de Valois, Louis XII, François I et Henri IV. Les autres enfin l'ont augmenté de tailles, Gabelles et autres impositions, qui sont en très-grand nombre et si onereuses au peuple. Les prémiers Domaines de la couronne, quoique fort considérables, n'étant pas suffisans pour fournir aux besoins de l'Etat et aux fraix de la guerre, on a été obligé de léver sur les peuples certains subsides, que l'on apelle tailles, lesquelles d'abord ne se levoient que pour quelques nécessités extraordinaires et urgentes. Le Roi St. Louis a été le premier, qui a donné ce nom de taille aux taxes, qui se mettoient sur chaque famille, pour la levée des deniers, acordés par les résultats. Charles VII les a rendu ordinaires, pour la subsistance de la Gendarmerie qu'il institua, sans aucune distinction de tems de guerre

* Au suplement des Etats. Tom. 2 vers la fin.

ou de paix, ce qui facilita le soulèvement, presque de toute la France, contre le Roi Louis XI, son successeur, sous la conduite du Duc de Berry, frère du Roi et des Ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui prirent ce prétexte de vouloir soulager le peuple de ces impositions, qui se rendoient ordinaires d'extraordinaires et gratuites qu'elles étoient auparavant; et pour ce sujèt apellèrent cette Rébellion d'un nom fort spécieux — *la guerre du Bien public*. Mais le Roi Louis XI trouva moïen d'abord de satisfaire l'ambition de ces Princes, et les aïant séparés les uns des autres, les châtia en particulier, et après qu'ils furent rangés à la raison, il vint aussi à bout de ce qu'il avoit entrepris auparavant, touchant le sujèt des tailles, qui depuis ce tems-là ont été païées sans contradiction et sans qu'il ait été besoin d'assembler les Etats pour ce sujèt, si non en Languedoc, Provence, Bourgogne, Dauphiné et Bretagne, qui pour cette raison sont apellés Païs d'États.

Le tallion fut institué ensuite par le Roi Henri II, l'an 1549, pour augmenter la solde des Gens de guerre. La subsistance est encore une autre taxe, qu'on a commencé de lever depuis quelques années; elle est ainsi nommée, parce qu'elle est destinée pour faire subsister les soldats dans les quartiers d'hyver, moïennant quoi les peuples doivent être exemts du Logement de la Gendarmerie durant l'hyver.

Le Roi Charles VII, dit le Sr. de Commines, fut le premier qui gagna ce point, qui est d'imposer des tailles à son plaisir, sans le consentement des Etats de son Roïaume, et pour lors, dit-il, il y avoit grande

matière, tant pour garnir les Païs conquis, que pour départir les gens de compagnies, qui pilloient le Roïaume. Et à ceci consentirent les Seigneurs de France, pour certaines pensions qui leur furent promises, pour les deniers qu'on leveroit en leurs terres; mais de ce qui est avenu depuis et aviendra, il chargea, dit-il, fort son âme et celle de ses successeurs et mit une cruelle plaïe sur son Roïaume, qui longuement saignera, et maintenant elle saigne encore plus que jamais, et suivant toutes les aparences saignera toujours de plus en plus, si on n'y met remède. Le Roi Charles VII levoit, dit-il, à l'heure de son trépas 18 cent mille francs en toutes choses sur son Roïaume, et tenoit environ 17 hommes d'ordonnance, pour tous Gendarmes, et ceux-là en bonne justice, à la garde des Provinces de son Roïaume, qui de longtems avant sa mort ne chevauchèrent par le Roïaume (ce qui étoit grand repos au peuple) et à l'heure du trépas du Roi Louis XI il levoit 47 cent mille francs et avoit d'hommes d'armes quelques 4 ou 5 mille gens de pié, tant pour le camp que de mortes païes plus de 25 mille; ainsi ne faut s'esbahir, dit-il, s'il avoit plusieurs pensées et imaginations, et s'il pensoit de n'être point bien voulu et s'il avoit grande peur en cette chose, car sûrement, dit cet Auteur, c'étoit compassion de voir ou savoir la misère et la pauvreté du peuple. Il prenoit, dit-il, des pauvres, pour le donner à ceux qui n'en avoient point besoin. C'est certainement bien pire dans l'état ou nous sommes maintenant, et si, en ce tems-là, la misère et la pauvreté du peuple faisoit déjà pitié et compassion, elle devroit mainte-

nant faire beaucoup plus de pitié et de compassion, puisque les peuples sont incomparablement plus chargés et plus tiranisés en toutes manières, qu'ils ne l'étoient en ce tems-là, en l'année 1164. La recette du Roi étoit déjà de plus de 63 millions et maintenant elle passe de beaucoup plus cette somme comme on verra ci-après.

LVII.

SALUT DE L'EUROPE EN L'AN 1694.

Voici comme un Auteur du dernier siècle parle de la conduite et du gouvernement tirannique de nos derniers Rois de France. Il auroit, dit-il, sujèt de s'étonner que la France propose la paix au milieu de ses victoires, si l'histoire de ses Règnes ne nous aprenoit, par une funeste expérience, que la paix lui a plus servie à avancer ses conquêtes, que la guerre même. Ainsi ce sera merveille, dit-il, si quelque Auteur François ne nous fait un jour remarquer, par une fausse plaisanterie, qu'elle sera enfin parvenue à force de paix et de rupture à la Monarchie universelle, où l'on voit qu'elle tend à pleines voiles Mais ce qu'il y a de plus outrageant dans sa conduite, c'est que, non contente de violer tous les traités, elle ne fait plus d'invasion, qu'elle ne soit accompagnée des cruautés les plus énormes, comme si, après s'être

mise au-dessus de tous droits divins et humains, elle se croïoit autorisée à suivre impunément tous les mouvemens de fureur et d'impiété, que son génie lui inspire, le fer, le feu, la profanation et tout ce qui se peut imaginer de la licence la plus débordée du soldat, sont emploïés pour ravager le païs où ses Armes peuvent pénétrer, nulle considération pour l'âge, ni pour le sexe, nulle distinction pour aucune dignité ecclésiastique ou séculière, nul respect pour la sainteté des lieux, ni pour ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion, rien ne doit demeurer ou être, que ce qu'elle est sûre de garder, de sorte que s'il y a une paix à espérer avec elle, ce ne peut être que de celles dont parle Tacite, qui sont les suites malheureuses d'une désolation générale: *auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium atque ubi solitudinem fecerint pacem apellant* *. Il seroit superflu, dit l'auteur, d'entrer ici dans le détail de ses ravages et de ses cruautés, tant à cause que les exemples en sont tous récens, que parce que le récit n'en pourroit donner qu'une idée fort imparfaite.... Il ne s'agit pas ici, dit-il, des désordres suivis dans la chaleur de l'action, comme il en arrive dans toutes les guerres. Les ordres de la cour y ont été précis, les généraux ont dû présider à l'exécution, et s'il y en a eu qui s'y soient relachés par l'indignité du crime, ils en ont été punis sévèrement pour l'exemple, ce qui marque en elle un dessein formé de diriger à l'avenir toutes ses conquètes sur les maximes des nations les plus barbares.

* Agric. 30. 7.

Je ne m'étendrai point, continue-t'-il, sur le détail de toutes les usurpations, ni à en faire voir l'injustice et l'indignité, parceque d'autres l'ont fait avant moi, il suffit, dit-il, de faire remarquer ici que l'usurpation y fut si générale et si autorisée, qu'il n'y eut personne dans le Roïaume qui ne voulut s'y signaler *. Les gens de plume s'y distinguèrent par mille inventions monstreuses de chicane et de violence, qui parurent sous le nom de dépendance et de réunion, en quoi ils se portèrent si vaillamment, ou, pour mieux dire, avec tant d'insolence, qu'ils firent faire toutes les loix anciennes et nouvelles et c'est ce qu'on apelle encore aujourd'hui, par excellence, les conquêtes du Parlement de Metz. Les Gens d'Eglise firent encore plus à mon avis; car pour faire quelque chose d'éclatant dans leur propre sphère, ils attentèrent, l'Archevêque de Paris à leur tête, sur les droits du S. Siége et de l'Eglise, pour les sacrifier à la vanité du Gouvernement, et c'étoit tout ce que l'on pouvoit attendre d'eux en fait de conquêtes. Ensuite que ne pouroit-on pas dire ici de ses hauteurs et de ses violences, dans ce tems de pétulance et de rapine, amis, alliés, ennemis tout y fut traité de même, et s'il y eut de la distinction ce ne fut que par la difficulté de nuire ou par la crainte du retour. On ne sauroit réfléchir sans horreur sur l'énormité du procédé, qu'elle y tint à l'égard du Pape Innocent II, car il n'y eut jamais de persécution ni plus atroce, ni plus scandaleuse; le S. Père fournissoit du secours à l'Empereur

* Salut de l'Europe en 1694.

et à ses Alliés contre les infidèles, et c'étoit-là son crime. Mais de quoi n'est-elle pas capable, lorsque, libre de toute crainte, elle mesure son droit par sa puissance; on ne peut mieux la concevoir que par ces paroles de Jornandes: *Optat mundi generale habere servitium, causas proelii non requirit, sed quidquid commiserit hoc putat esse legitimum ambitum suum, brachis metitur supertia, licentiam satiat, jus fasque contemnens hostem se exhibet natura cunctorum* *. Telle est la France, en peu de mots, et telle sera-t'-elle, aussi longtems que la fortune lui sera favorable.

Ce fut sous le régne de Louis XIII que la Monarchie de France a commencé à se rendre si redoutable par sa puissance et par ses invasions au-dehors.... On remarque qu'elle entretenoit pour lors cinq gros corps d'armée, un en Italie, un aux Païs-Bas, un en Allemagne, un en Roussillon et le cinquième au-dedans du Roïaume, pour s'oposer au soulèvement, que l'humeur remuante du Duc d'Orléans y excitoit de tems en tems..... Ajoutons à cette dépense celle des Pensions, qu'il falloit païer ponctuellement à la Suède, à la Hollande, et à diverses Princes d'Allemagne et d'Italie, pour les tenir attachés à ses intérêts †, celle de l'entretien de la Marine qui

* Lib. reb. gest.

† Le revenu de la couronne de France n'étoit sous le règne de Charles VII que de 1,800,000. Sous le règne de Louis XIII il étoit de 50 millions de Livres, sous le règne de Louis XIV il fut augmenté encore par l'adresse du Sr. de Colbert de plus de 80 millions. Et depuis ce tems-là il est encore augmenté de beaucoup et tous les jours il augmente par le savoir faire des Ministres de ce Prince.

étoit devenue considérable dans les deux Mers et d'une infinité d'autres créatures et d'émissaires, que l'on tenoit dans toutes les Cours, pour être avérti ponctuellement de tout ce qui se passoit.... Ces dépenses et plusieurs autres que j'obmets, pour éviter la longueur, montoient à des sommes immenses, et cependant l'Etat ne laissoit pas d'y fournir, quoiqu'il s'en fallut beaucoup que les Revenus de la couronne fussent pour lors aussi grands qu'ils sont à présent, car ils ne passoient pas les 50 millions de livres, au lieu que Colbert les a accru sous ce Règne de 80 millions et plus, outre qu'il y avoit beaucoup de désordres dans l'Administration, à quoi l'on a remédié sous le même Ministre; d'où l'on peut voir que tout est devenu possible à la France, depuis que le Roïaume a été assujéti à la violence arbitraire de ses Rois.

Pour ce qui est des Grands et des Princes du sang, même leur crédit y est tellement abaissé, qu'on ne peut plus les considérer que comme les plus illustres Esclaves de la cour; nulle autorité dans le Gouvernement, nulles prérogatives dans les Provinces. Ce n'est qu'à force de servitude qu'ils peuvent aspirer à un dégré de distinction.... *. Le Cardinal de Richelieu, Prémier Ministre de Louis XIII et le génie le plus élevé de son tems, s'étant mis en tête de rendre la Monarchie florissante au dehors, il crut que cette même pétulance de la Nation, qui en avoit si longtems arrêté le progrès, y serviroit utilement, si l'on y pouvoit raporter toute son animosité, et ce fut ce qui lui

* Salut de l'Europe 1694.

fit concevoir un plan de Gouvernement tout différent du précédent. Il avoit observé que de toutes les Monarchies, il n'y a que celle des Ottomans en qui il se soit trouvé une consistance plus solide et plus suivie, puisque non seulement elle s'est toujours conservée en son entier, depuis son commencement, mais même n'a cessé de s'étendre, au lieu que les autres s'étoient détruites d'elle-mêmes par le luxe, par le relachement de discipline, et par l'ambition des Grands, du moment qu'elles étoient entrées dans l'inaction, ou avoient dû céder à la force d'un nouveau conquérant. C'est pourquoi il lui prit envie de former celle de France sur ces principes, il ne la voulut pas purement militaire, comme celle-là, parce qu'il auroit eu des extrémités trop dangereuses à apréhender dans une Revolution, outre que c'eut été en banir les arts, l'industrie, et le commerce, d'où il falloit qu'il tirât toutes les richesses. Il y trouva donc un milieu, qui fut d'attacher à la guerre la Noblesse et tout ce qu'il y avoit de gens oisifs dans le Roïaume et de réserver les peuples aux exercices que je viens de dire..... Aïant donc formé ce plan, il commença à y diriger toutes ses vuës et ce fut ce qui rendit son Ministère si odieux * en général, et ce qui lui attira la haine de tous les Grands, par la crainte de la servitude, où ils se voïoient sur le point de tomber. Néanmoins, aïant eu l'adresse de mettre toujours le Roi et le Bien de l'Etat de son côté et d'attirer à soi, par cette voïe, toute l'autorité des loix et des Magistrats, il ne laissa

* Politique du Cardinal de Richelieu.

pas de l'élèver à une telle hauteur, qu'il a été facile à ses successeurs de l'achever. En effet, les Intendans furent établis dans les Provinces, pour attirer à eux, avec l'apui de la cour, toute l'autorité du Gouvernement politique et militaire, les lieutenans du Roi, instalés dans toutes les places fortes, pour y partager le commandement avec les Gouverneurs et les créatures du Ministère, préférées dans toutes les charges aux brigues et aux recommandations des Grands et à la qualité! Enfin, n'y aïant plus de bienfaits à espérer, que du côté de la cour, il fallut renoncer à tous les attachemens particuliers, pour se dévouer entièrement à elle. Ces nouveautés étoient autant de coups mortels aux prérogatives de ceux, qui faisoient le plus de figure dans l'Etat, parcequ'ils voïoient que leur credit cessant, ils ne seroient plus en aucune considération. Mais le Pouvoir arbitraire aïant déjà pris racine, et les plus téméraires aïant été punis sans exceptions, tous se trouvèrent dans la nécessité de céder à la violence. C'est par ces grands ressorts et par plusieurs autres, qui sont d'une trop longue discussion, que la France a changé de forme sous le Roi Louis XIII, pour servir d'instrument à l'ambition de ses Rois, comme on ne l'a que trop éprouvé sous le Roi Louis XIV. On jugera mieux de ce changement, à la considerer dans tous ses Membres, par la différence du passé!

Autrefois le Clergé, qui étoit le prémier Membre de l'Etat, étoit en vénération au-dedans et en reputation au-dehors, parce que les Dignités Ecclésiastiques se donnoient à la science et à la vertu, que l'on alloit déterrer dans les universités et dans les solitudes, pour

les y élever; il y eut du changement, dès que François I eut obtenu, par le concordat, la Faculté de nommer aux prémiers Bénéfices du Roïaume: néanmoins on y garda longtems assez de distinction, tant afin d'ôter aux Papes tout sujèt de plaintes, que parce que l'on avoit besoin pour lors de gens habiles et de vie exemplaire, pour les oposer aux Huguenots, mais à présent que l'on s'est mis au-dessus de toutes ces considérations, et que la faveur tient lieu de mérite à tout Ecclésiastique qui veut s'avancer, on n'y voit plus qu'une prostitution générale de tous les droits de l'Eglise à l'ambition du Prince et à la violence du Ministère. C'est ce qui se vit à l'assemblée du Clergé *, qui se tint en 1682. Au sujèt de la Régale où, au lieu de les soutenir contre les attentats de la cour, comme ils y étoient obligés, tant par la justice de la cause, que par son propre interêt, il eut la lâcheté, non seulement de les lui abandonner, mais de passer même son Acte injurieux à la dignité du chef, et cela par ce que la cour vouloit le mortifier. Ce qu'il y eut de plus curieux et de plus ridicule tout ensemble dans la dispute, est que des années auparavant des docteurs de Sorbonne avoient été exilés, pour avoir sontenu: que le Pape étoit faillible, et qu'ici l'on en punit d'autres de la même peine pour avoir soutenu le contraire; d'où l'on peut voir que le Roi ne s'est pas moins acquis de supériorité sur le spirituel, que sur le temporel et que tout y roule présentement sur son bon plaisir, qui est devenu la loi de l'Etat.

* Corruption du Clergé.

Mais ce qui marque le plus cette corruption générale, c'est qu'à présent le Clergé raporte toutes les prérogatives du caractère ecclésiastique à autoriser la violence du Gouvernement *. Car on y voit les Prélats justifier les concussions dans les Provinces, tantôt sous prétexte de Religion et tantôt sous celui d'une nécessité publique. Les Prédicateurs séculiers et réguliers mélèrent indistinctement la gloire du Roi avec la parole de Dieu dans leurs sermons, et les Professeurs de droit et de théologie tournèrent toutes leurs subtilités à accréditer ses usurpations et à y conformer toutes les loix divines et humaines, c'est par ces sortes de prostitutions que l'on se fait connoître à la Cour. La plus vile et souvent la plus criminelle y fait la distinction du mérite.

La Noblesse, qui est le second rang ou le second membre de l'Etat, tenoit de même un Rang très-considérable dans l'Etat, tant par les prérogatives, dont elle jouissoit sur ses teres, que pour les égards, qu'on avoit pour elle à la cour; mais aujourd'hui que le Gouvernement des Provinces est entre les mains des Intendans, et que le Ministère a attiré tout à lui, il n'y a rien de plus souple et de plus rampant †, il n'y a de salut pour elle que dans le service. Les intendans, ces furêts de Provinces, ont sû la déterrer dans toutes ses demeures de Campagne. Il n'y a point de véxatoins, pour injurieuses qu'elles puissent être, dont ils ne se soient servis, pour la réduire à la nécessité de servir. C'étoit assez qu'un Gentilhomme

* Corruption et lacheté du Clergé.

† Abaissement et lacheté de la Noblesse de France.

eut du bien, pour leur être en vûë. Il falloit lever un Régiment ou une Compagnie, chacun selon ses moïens, afin d'en être considéré; et malheur à qui prétendoit s'en défendre pour vivre dans le repos; on soutenoit un païsan contre son Seigneur; on condamnoit celui-ci à des amendes et à des réparations honteuses; on lui disputoit à tous momens ses titres et ses prérogatives, et s'il apelloit à la Cour de ces persécutions, il y étoit rebuté et renvoïé, après des dépenses et des sollicitations inutiles, à son prémier jugement. C'est par la continuation de ces violences et véxations, que toute la Noblesse s'est jettée à la guerre; et comme elle y est toute ruinée pas les dépenses, dont on l'y surcharge, il n'y a plus que les charges et les pensions qui les soutiennent.

Il seroit inutile de parler ici de l'opression des peuples, parce qu'elle est connue de tout le monde, il suffit de dire, que la violence de ce Règne a tellement épuisée les peuples, qu'à peine leur reste-t-il de quoi soutenir leur misère: mais ce qui fait le malheur des sujets, est ce qui établit au-dehors la puissance de la Monarchie; car c'est ce qui fournit à la depense de ses armemens, qui n'ont jamais été si nombreux sur terre et sur mer et ce qui réveille leur industrie, en les attachant au commerce et aux manufactures, qui servent à attirer en France toutes les Richesses des Païs étrangers *. Ce qu'il y a à remarquer sur ce sujet est, que le Parlement, qui était autrefois médiateur entre le Roi et le peuple, et qui, par un doux

* Opression des peuples.

tempérament entre l'autorité de l'un et l'obéissance de l'autre, maintenoit sagement les privilèges et les libertés du Roïaume; ce corps, * dis-je, qui dans les siècles précédens attiroit l'admiration des Nations voisines, par sa justice et son intégrité, ne sert plus maintenant que d'organe mercenaire à la cour, pour légaliser toutes ses injustices et ses concussions; mais on lui pardonneroit encore cette vile complaisance, dans un tems où il est si dangereux de contredire, s'il s'étoit reservé son ancienne intégrité dans l'administration de la justice, et c'est ce que l'on ne voit plus; on diroit que son tribunal est devenu l'écueil de l'équité naturelle, † parce que la chicane et les formalités l'y renversent à tous momens, ou plutôt c'est un théâtre public, où la brigue, la faveur de la cour et l'intérêt particulier jouent impunément la justice et les loix. En un mot, ce corps, autrefois si auguste, n'est plus qu'un vain fantôme de ce qu'il a été, n'aïant plus rien de l'ancien que le nom, la robe et le bonnet.

Il ne paroit que trop, par tous ces changemens, que l'ordre naturel est entièrement perverti dans le Roïaume et que la France est en elle-même la prémière victime de l'ambition de ses Rois, puisque tout s'y raporte à une vaine image de gloire, qui n'est que pour eux et que cette vaine image sert à apésantir toujours plus les chaines, sous lesquelles elle gémit depuis ces derniers règnes. Aussi y a-t'-il lieu de s'étonner que les François, qui prétendent être les plus polis et les plus éclairés que tout le reste du monde,

* Parlement esclave.

† Corruption de la justice.

aïent pû donner si longtems dans ces fausses vuës, et qu'à présent, qu'ils sont convaincus, par une expérience à laquelle il n'y a point de réplique, que les prospérités au dehors ne tournent qu'à leur opression, ils ne tachent de se mettre au large à la faveur de cette guerre. Car outre que la différence de leur condition à celle de leurs voisins les y devoit inviter, il est certain que, s'ils pouvoient recouvrer leur ancienne liberté, ils vivroient plus heureusement chez-eux et seroient plus considérés à la cour. A quoi l'on peut ajouter que le Ministère, étant moins autorisé, il se commettroit beaucoup moins d'injustice et de violence en matière d'Etat et de Religion; mais c'est prêcher à des sourds, ils sont formés à l'esclavage de longue main, le bon plaisir du Roi leur est une loi souveraine, et se seroit une espèce de sacrilège, dans leur sens, que de n'y pas sacrifier biens, vie, honneur et conscience: de sorte que s'il est vrai, selon Tite-Live, que c'est le propre des Barbares de n'avoir pour loi que les commandemens de leurs maîtres, on peut dire aujourd'hui, qu'il n'y a point de nation plus barbare que la Françoise. Ainsi, que la France gémisse sous le faix qui l'accable, et qu'elle périsse même, s'il le faut, ce n'est pas ce dont le Ministère s'embarasse, il est de la gloire du Roi de conquérir tous les Etats de l'Europe, et c'est à ses sujets de seconder son ambition, sans consulter si les Guerres, qu'il entreprend dans cette vûë, sont justes ou injustes. En effêt on y vole, on s'y ruine, on s'y sacrifie, il n'y a rien dont les François ne soient capables, pour s'y signaler, contens d'être malheureux, pourvû qu'ils puissent

servir d'instrumens au malheur de leurs voisins. C'est sur des maximes semblables que l'Empire Ottoman s'est toujours agrandi, mais il y a encore cette différence, que le Ministère de France * en a rejetté cette espèce de bonne-foi qu'on y a observée, parce qu'il s'est fait une nouvelle morale et une nouvelle jurisprudence, qui en dispense; de sorte que tout y conspire présentement à l'injustice, à la violence et à l'usurpation.

C'est à la faveur de tous ces beaux principes que la France est parvenue, sous ce règne, à un si haut dégré de puissance, et c'est sur les mêmes qu'elle s'élevera toujours plus, si l'on ne fait les derniers efforts, dans cette guerre, pour l'abaisser... On diroit que la France a répandu, parmi tous les Princes voisins, un poison lent, qui les tient assoupi à la vûë du danger où ils sont... ou que, content du repos présent, ils attendent d'elle la grace de Polypheme, qui est, d'être dévorés les derniers. Cependant je ne vois pas qu'il y ait lieu de se flatter là-dessus; car le danger n'est peut-être pas si éloigné qu'il se le figure... Mais posons le cas que la France s'oblige, par Traité à faire, de ne donner aucun secours au Turc, ni directement, ni indirectement, quelle confiance peut-on prendre dans cette obligation, elle qui est en possession et qui croit même être en droit de n'en tenir aucun †? Elle a trompé l'Espagne par des promesses toutes semblables au Traité de Vervin et à celui des Pyrénées et elle ne manquera pas d'en user

* Corruption de toute justice et de toute vertu.

† Mauvaise-foi de la France.

de même avec l'Empereur en celui-ci. Il a fallu que la France ait convaincu tous les Alliés de l'iniquité de ses maximes, qu'ils en aïent éprouvé tous et chacun en particulier mille funestes effets, et qu'enfin le danger commun les ait unis par une nécessité inévitable de se défendre; il a fallu, dis-je, que cette couronne ait attaqué les uns de gaïeté de coeur, et menacé les autres après 40 ans d'injustice, de violence et d'usurpation, pour former une ligue si juste et si nécessaire. Et enfin, quand il n'y auroit que la justice de venger toutes ces incendies, tous ces sacrilèges et toutes ces cruautés excérables, dont elle a désolé, dans ses guerres, les belles Provinces de l'Allemagne, où ses armées ont pénétré, il est certain que ce seroit assez pour y faire entrer toute l'Europe, par un intérêt général de sauver à la Postérité l'énormité de l'exemple. Quoi! La France aura pû inciter le Ture à la conquête de la Hongrie et de l'Empire, puis sur le malheur du succès relever ses espérances, par une infraction la plus énorme qui fut jamais? Elle aura pû, dis-je, * outre l'indignité de l'alliance et l'injure de l'infraction, mettre tout à feu, villes, églises, bourgs, palais, chateaux et en un mot tout ce qui se sera présenté à la fureur de ces incendiaires; enveloper hommes, femmes et enfans dans les flammes, profaner le sanctuaire par une infinité de sacrilèges et d'abominations et se faire honneur, pour ainsi dire, du renversement de toutes les loix divines et humaines? Oui, elle aura pû commettre toutes ces énormités de volonté délibérée, et dans un pays où elle ne trouveroit aucune résistance,

* Cruauté des François.

sans que toute l'Europe se soit unie pour en tirer une vengeance exemplaire? Au contraire il aura fallu qu'elle ait menacé les uns, attaqué les autres, comme pour insulter à leur insensibilité, et après tout on aura la lacheté, même sur le déclin de sa fortune, de lui accorder la paix, aux conditions qu'il lui aura plû de préscrire? C'est ce que l'on aura peine à croire dans les siècles à venir. Mais s'il y en a qui doivent être touchés d'un plus juste sentiment de vengeance, se sont tous les princes de l'Empire en général, comme étant du sang de ces grands empereurs, dont ils ont vu profaner si indignement les cendres et les tombeaux à Spire. Il y en a peu qui n'en soïent issus; aussi est-il à croire qu'une profanation si atroce, si injurieuse, aura fait bouillonner le sang dans leurs veines, par une impression que la nature y a dû faire: d'où il est à présumer qu'ils ne poseront les armes, qu'après l'avoir vengé hautement, * et satisfait en même tems à ce qu'ils doivent à leur naissance, à leur patrie et à la gloire de l'Empire, qui a été si prostituée dans cette occasion. etc.

Tout ce que je viens de raporter ici du Gouvernement tirannique des Princes et des Rois de la terre, et particulièrement de nos derniers Rois de France, font manifestement voir qu'ils ne sont que des tirans et qu'ils abusent grandement de leur puissance et autorité, puisque cette puissance et autorité ne leur a été donnée, que pour gouverner sagement les peuples, dans la justice et l'équité et les maintenir en paix. Les Peuples, comme dit fort bien le S^r^. Dumoulin,

* Salut de l'Europe 1690.

ne sont pas faits pour les Princes, mais les Princes sont faits pour les peuples, et peuvent à bon droit être apellés serviteurs du Public. Il y a eu au monde des peuples, avant qu'il y ait eu des Princes. Le devoir du Prince est d'acquérir au peuple du repos par son travail et de la sureté par ses périls, et faire par sa vigilance que ses sujets dorment en sureté; bref, il s'est, dit-il, ôté à lui-même, quand il s'est donné à la République. Ils doivent aimer leurs sujèts, comme des Pères doivent aimer leurs enfans; mais un tiran fait tout le contraire, il traite ses sujèts en esclaves. Un bon Roi se fait aimer, un tiran se fait craindre; un bon Roi s'expose pour le salut de son peuple, mais un tyran sacrifie tous ses peuples à son orgueil, à son ambition, à sa vengeance; ôter à de pauvres peuples toutes les douceurs de la vie, leur arracher des mains le pain qu'ils font venir avec tant de peine et de travail, les rendre misérables et malheureux dans la vie, et les faire gémir dans leurs misères, cela est bien cruel et odieux; cela est bien indigne de la qualité et de la dignité des Rois et des Princes, et cela devroit bien faire partout leur honte, leur confusion, et leur condamnation. Le bon Roi s'assujettit aux loix, mais le Tyran veut que tout lui soit permis. Alexandre et Cœsar, qui furent les deux plus grands Princes et Empereurs, dont il est parlé dans l'Histoire, ne furent que deux boute-feux, ou deux torrens à ravager le monde par divers endroits, *quisque suum populatus iter*. Dieu, dit un Auteur, se sert des méchans Princes comme de bourreaux et de satellites, pour punir les Provinces et les Royaumes auxquels

ils dominent. Néanmoins, après qu'il s'en est servi comme des verges de sa fureur, il les jette au feu, comme il est marqé en la vie de S. Antonin au 2. de Mai. Antonin le débonnaire, Empereur, disoit qu'il aimoit mieux sauver la vie à un de ses sujets, que de tuer mille de ses Ennemis. Le Roi Louis XIV n'étoit pas de cette humeur-là, car il auroit certainement mieux aimé sacrifier mille de ses sujèts, que de pardonner à un seul de ses Ennemis.

Le bien de l'Etat, dit le Cardinal de Richelieu, est le but que Dieu lui-même a proposé à tous les Rois en leur mettant la couronne sur la tête; il n'est rien qui leur doive être plus considérable; c'est le centre où doivent tendre toutes leurs actions. L'Empereur Trajan, donnant l'épée au grand prêvot de l'Empire, lui dit ces belles et mémorables paroles, dignes de la grandeur et de la générosité d'un grand Prince; tandis que je ferai justice, lui dit-il, emploïe ce glaive à la manutention de mon autorité, et si je deviens tyran dégaine le contre moi. C'est une inhumanité, dit Mentor à Télémaque, c'est une inhumanité, que d'arracher des mains des peuples, par des desseins pleins de fastes et d'ambition, les doux fruits de la terre, qu'ils ne tiennent que de la libéralité de la nature et de la sueur de leur front. La nature seule tireroit de son sein fécond tout ce qu'il faudroit, pour un nombre infini d'hommes modérés et laborieux; mais c'est l'orgueil et la mollesse de certains hommes, qui en mettent tant d'autres dans un affreuse misère et pauvreté. Les Princes avides et sans prèvoïance, qui chargent d'impôts ceux d'entre leurs sujèts, qui sont

les plus vigilans et les plus industrieux pour faire valoir leurs biens, c'est qu'ils espèrent en être païés plus facilement, en même tems ils chargent moins ceux, que la paresse rend plus misérables. Renversez, dit-il, le mauvais ordre qui accable les bons, qui récompense le vice, et qui introduit une négligence aussi funeste au Roïaume, qu'à tout l'Etat. Mettez, dit Mentor, des taxes, des amendes et même, s'il le faut, d'autres peines rigoureuses sur ceux, qui négligent leurs champs, comme vous puniriez des soldats, qui abandonneroient leurs postes dans la guerre. Donnez des grâces et des exemptions aux Familles qui se multiplient; augmentez à proportion la culture de leurs terres; alors la profession du laboureur ne sera plus méprisée, n'étant plus accablée de tant de maux; on reverra la charue en honneur, maniée par les mains victorieuses des ennemis de la patrie; il ne sera pas moins beau de cultiver l'héritage de ses ancêtres pendant une heureuse paix, que de l'avoir généreusement défendu pendant les troubles de la guerre; toute la campagne refleurira, Cérès se couronnera d'épics d'or, Bacchus, foulant à ses piés les raisains, fera couler du penchant des montagnes des ruisseaux de vins plus doux que le nectar; les creux vallons rétentiront des concerts des Bergers, qui, le long des clairs ruisseaux, chanteront sur leurs flutes leurs peines et leurs plaisirs, pendant que leurs troupeaux bondissans paîtront sur l'herbe, parmi les fleurs, sans craindre le loup. Ne serez-vous pas trop heureux, ô Idomenée, dit-il, d'être la source de tant de biens, et de faire vivre à l'ombre de votre nom tant de peuples dans

un aimable repos? Cette gloire n'est-elle pas plus touchante, que celle de ravager la terre, de répandre partout et presqu'autant chez soi, au milieu même des victoires, que chez les Etrangers vaincus le carnage, le trouble, l'horreur, la langueur, la consternation, la cruelle faim et le désespoir! O heureux le Roi, assez ami des Dieux et d'un coeur assez grand pour entreprendre d'être ainsi les délices de tout un peuple et de montrer à tous les siècles, dans son Règne, un si charmant spectacle? La terre entière, loin de se défendre de sa puissance par des combats, viendra à ses piés le prier de règner sur elle. Mais les peuples, direz-vous, étant ainsi dans l'abondance, tourneront leurs forces contre moi et se soulèveront, ne craignez point cela, dit le sage Mentor, c'est un prétexte qu'on allègue toujours pour flater les Princes prodigues, qui veulent accabler les peuples d'impôts... Quelle détestable maxime, de ne croire trouver sa sureté que dans l'opression des peuples, ne les point faire instruire, ne les point conduire à la vertu, ne s'en faire jamais aimer, les pousser par la terreur au désespoir, les mettre dans l'affreuse nécessité, ou de ne pouvoir jamais respirer librement, ou de secouer le joug de votre tirannie! Quelle domination est-ce là? Est-ce là le chemin qui mène à la gloire? Souvenez-vous que les païs, où la domination du Souverain est plus absolue, sont ceux, où les Souverains sont moins puissans; ils prennent, ils ruinent tout, ils possèdent seuls tout l'Etat, mais aussitôt l'Etat languit, les campagnes sont en friche et presque désertes, les villes diminuent chaque jour, le commerce

tarit, le Roi qui ne peut être Roi tout seul et qui ne l'est que par ses peuples, s'anéantit lui-même peu à peu par l'anéantissement insensible des Peuples, dont il tire ses richesses et sa puissance; son pouvoir absolu fait autant d'esclaves, qu'il y a de sujets, on fait semblant de l'adorer, on tremble au moindre de ses regards; mais attendez la moindre révolution, cette puissance monstrueuse, poussée jusqu'à un excès trop violent, ne sauroit durer; elle n'a aucune ressource dans le coeur des peuples; elle a lassé et irrité tous les corps de l'Etat, elle contraint tous les membres de ce corps à soupirer avec une égale ardeur après un changement, au premier coup qu'on lui porte l'idole se renverse et est foulée aux piés *... Le Roi, qui dans sa vaine prospérité ne trouvoit pas un seul homme, qui osât lui dire la vérité, ne trouve pas dans son malheur un homme, qui daigne ni l'excuser, ni le défendre contre ses ennemis.

LVIII.

Il n'y a Rois, ni Seigneurs sur la terre, dit le Sr. de Comines, qui ait pouvoir outre son Domaine, de mettre un Dénier sur ses sujets, sans octroi et consentement de ceux, qui le doivent païer, si non par tirannie et violence. On pouroit répondre, dit-il, qu'il y a des saisons, qu'il ne faut pas attendre l'Assem-

* Télemaque.

blée et que la chose seroit trop longue; à commencer la guerre, repond-il, et à l'entreprendre ne se faut pas tant hâter, et a-t'-on assez de tems quand le besoin le requiert. Pertinax, étant parvenu à l'Empire, eut un soin extrême du Public, déchargeant les peuples d'impôts, que la tirannie avoit mis sur toutes les Provinces de l'Empire, aux portes, aux ponts et aux passages des villes et des rivières, faisant par ce moïen refleurir le commerce et rétablissant partout l'ancienne liberté de la République. Il donna aussi toutes les terres, qui se trouvèrent en friche, même celles qui apartenoient aux Princes, à la charge de les cultiver, et pour faire naître l'envie à tout le monde d'y travailler, outre la perpétuelle possession qu'il en laissa à ceux, qui les labouroient, il leur donna encore dix ans d'exemtions et de franchise de toutes sortes d'impôts et de charges.

L'Empereur Marc Aurèle * donna une grande marque de sa bonté, en ce qu'aïant épuisé toutes les Finances en la longue et ennuïeuse guerre, qu'il eut contre les Allemans, il ne voulut jamais que l'on mit aucun impôt extraordinaire sur aucune Province de l'Empire, mais, se voïant pressé d'argent, exposa en vente et mit à l'encan sur la place de Trajan les ornemens impériaux, les beaux vases d'or, d'argent et de cristal, les pierreries et les riches tables, qu'il trouva parmi ses meubles ou dans le cabinet d'Adrien, et en fit une si notable somme, qu'il eut de quoi soutenir la dépense, qu'il falloit faire en tout ce grand

* On ne voit plus maintenant de tels empereurs.

mouvement, et même offrit depuis à ceux, qui les avoient achetés, de leur restituer leur argent, s'ils vouloient rendre ce qu'ils avoient acheté, et quant-à ceux, qui ne voulurent pas s'en défaire, il ne les contraignit point de les représenter. On ne verra rien de pareil dans l'histoire de nos derniers Rois; ils étoient bien éloignés de faire si belles choses. Un Empereur Turc, étant à l'article de la mort, fit confiance d'un impôt, qu'il avoit nouvellement mis sur ses sujets, et par son Testament ordonna de le suprimer. Cela étant que devroit faire un Prince Chrétien qui n'a, comme dit le Sr. d'Argenton, aucune autorité fondée en raison de rien imposer sur ses sujets, sans congé et permission de son peuple?

LIX.

Mais les flateurs de Rois leur font entendre aujourd'hui, qu'ils ont droit d'être les plus absolus de toute la terre; qu'ils sont seuls maîtres de tout dans leurs Roïaumes; qu'ils peuvent seuls faire des alliances avec les Princes et les Etats étrangers; qu'ils ont seuls le pouvoir de déclarer la guerre et de faire la paix, qu'ils ont seuls le pouvoir de lever des tailles et mettre des impôts comme bon leur semble, et qu'enfin ils peuvent seuls faire des loix, des édits et ordonnances, comme bon leur semble; de-là vient aussi qu'ils les finissent toujours par ces paroles absolues: car tel est

notre plaisir: *sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas.*

Les mêmes flateurs tâchent de leur persuader, qu'il y auroit du danger et de l'excès dans toutes ces réformes, que de sages mentors leur conseilleroient; ils les prennent par leurs propres intérêts. Si vous mettez, leur disent-ils, les peuples dans l'abondance, ils ne travailleront plus, ils deviendront fiers et indociles et seront toujours prêts à se révolter; il n'y a que la misère et la foiblesse qui les rend souples; et ainsi, en voulant soulager les peuples, disent les flateurs des Rois, vous rabaissez la puissance roïale, et par-là vous faites aux peuples mêmes un tort irréparable, car ils ont besoin qu'on les tienne bas pour leur propre intérêt.

A tout cela le sage Mentor * répondoit: Eh quoi, ne peut-on soumettre un peuple sans le faire mourir de faim? Quelle inhumanité? Quelle politique brutale! Combien voïons-nous de peuples traités doucement, qui sont très-fidèles à leurs Princes! Ce qui cause les Révoltes, c'est l'ambition et l'inquiétude des Grands d'un Etat, quand on leur donne trop de licence et qu'on a laissé leurs possessions s'étendre sans bornes, c'est la multitude des grands et des petits, qui vivent dans la mollesse, dans le luxe et dans l'oisiveté; c'est la trop grande abondance d'hommes adonnés à la guerre, qui ont négligé toutes les occupations utiles, qu'il faut prendre dans le tems de paix, enfin c'est le désespoir des peuples mal traités,

* Télemaque.

c'est la dureté, la hauteur des Rois et leur molesse, qui les rend incapables de veiller sur tous les Membres de l'Etat, pour prévenir les troubles. Voilà, dit Mentor, ce qui cause les révoltes et non pas le pain, qu'on laisse manger en paix aux laboureurs, après qu'ils l'ont gagné à la sueur de leur visage. Quand le peuple est chargé d'exactions insuportables, par l'avarice ou l'orgueil des Princes, qui lèvent des deniers sur lui par des voïes et des impositions inhumaines, il y a toujours du danger de mutinerie. De compte fait l'on trouve 45 Empereurs Grecs, qui sont la moitié de tout ce qu'il y en a eu, qui ont fini leur vie par une mort violente, digne punition de leur orgueilleuse tirannie. Onze de ces Empereurs ou Princes de leur sang ont eu les yeux crêvés, et six le nez coupé! Il paroit en Senéque qu'il prête un peu à la tirannie des Empereurs de son tems. Mais je tiens pour certain, dit le Sr de Montagne, que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces généreux meurtriers de Caesar. Les Sauvages, dit-il, ne m'offensent pas tant de rotir et de manger les corps des trépassés, que ceux qui les tourmentent et persécutent vivans, ainsi on peut dire qu'ils sont pires, que ceux qui les mangent après leur mort.

Les peuples, comme il est dit dans Telémaque, sont malheureux par l'ambition des Rois, par leur faste et par leur imprudence; car les peuples ne souffrent ordinairement que par les fautes des Rois, qui devroient veiller incessamment pour les empêcher de souffrir. *Delirant Reges plectuntur achivi.* Un Roi n'est que pour avoir soin de son peuple, comme un Berger de

son troupeau, ou comme un Père de sa famille; il n'est pas tant fait pour commander impérieusement aux hommes, qu'il est fait pour les gouverner sagement. Enfin le Cardinal de Richelieu lui-même, tout flateur et idolâtre qu'il étoit de la grandeur de son Roi Louis XIII.... n'a pû s'empêcher de reconnoitre, ni de dire dans ses Réflexions Politiques: qu'un Roi se rendoit grandement coupable envers son Etat, s'il n'avoit plus d'égard, en toutes ses actions, au bien commun, qu'au contentement de quelques Particuliers. Les bons Empereurs, dit-il, ont toujours préféré l'Etat à leurs pères et à leurs enfans, et il leur doit être en effèt de telle considération, qu'ils sont obligés de n'avoir aucun égard à leur volonté, lorsqu'ils désirent quelque chose à son préjudice. Le bien civil, qui est l'objèt des Princes, n'est autre que celui des peuples en général. Un Roi, dit-il, ne mérite pas de porter la couronne, s'il souffre impunément l'opression de ses sujèts, Dieu ne lui aïant confié la main de la justice, que pour le maintenir dans l'obéissance et le garantir d'outrages. C'est le propre des Particuliers d'avoir soin de leurs propres interêts, et la charge d'un Roi est de ne regarder rien que le bien public. L'opression du pauvre peuple, ajoute-t'-il, est un crime qui monte jusqu'au ciel, pour demander à Dieu vengeance des outrages qu'il reçoit; il a, dit-il, cet avantage par dessus les riches et en échange des biens de la Fortune, que Dieu l'avoue à lui et en reçoit les particuliers pour autant de parties de son corps, de sorte que considérant les violences qui lui sont faites, comme si elles attaquoient sa Divinité, il ne veut pas qu'el-

les demeurent impunies. Il donne, continue-t'-il, assez de pouvoir aux Rois pour se défendre eux-mêmes et n'en aïant point accordé au peuple, il se rend son protecteur, et il oblige étroitement les Rois, qui ont l'honneur d'être des images vivantes de sa puissance et ses Lieutenant en terre, de lui faire raison. C'est pour cela qu'il dit encore dans un autre endroit, que le bien de l'Etat est le but que Dieu lui-même a proposé à tous les Rois, en leur mettant la couronne sur la tête, qu'il n'y a rien qui leur doit être plus considérable et que c'est le centre où doivent tendre toutes leurs actions, parce que les Rois, comme il est dit dans Télémaque, ne sont Rois que pour avoir soin de leurs peuples, comme des Bergers ont soin de leurs troupeaux, ou comme de bons pères de famille ont soin de leurs enfans et qu'ils ne sont pas tant fait pour commander impérieusement aux hommes, comme ils sont faits pour les gouverner sagement.

Cependant, quoique la plûpart des Princes et des Rois de la terre ne soient maintenant que des fiers et orgueilleux tyrans et que la plûpart des peuples ne soient que de pauvres et malheureux esclaves sous le joug tirannique de leur domination, on ne voit néanmoins personne qui ose les contredire, ni même qui ose ouvertement condamner ou blâmer leur conduite; au contraire, on voit bien plutôt des milliers de lâches et vilains flateurs, qui, pour faire leur cour et pour mieux se faire valoir, s'efforcent de leur complaire en toutes choses, leur cachent leurs défauts et leurs vices et tachent même de faire passer leurs vices pour des vertus, ou pour peu qu'ils aïent de talens et de

vertu, ils affectent de les faire passer pour des rares et éminentes vertus et pour des vertus héroïques, et font merveilleusement éclater le peu de bien qu'il leur arrive quelque fois de faire à quelques particuliers. De-là vient que l'on voit assez souvent comme des débordemens de vains éloges et de vaines louanges en leur faveur. Les Juges et les Magistrats, qui sont établis pour maintenir la justice et le bon ordre partout, qui sont établis pour réprimer le vice et pour punir sévèrement les coupables, n'oseroient rien entreprendre contre les vices, ni contre les injustices des Rois: ils poursuivent et punissent sévèrement les petits criminels, ils font pendre et rouer les petits voleurs et les petits meurtriers; mais ils n'osent rien dire aux grands et puissans voleurs, à ces grands et puissans meurtriers et incendiaires qui désolent toute la terre, qui mettent tout à feu et sang et qui font périr des milliers et des millions d'hommes.

Et ce qu'il y a de plus particulier à remarquer en cela est, que ceux-là-mêmes qui par leur profession de piété et de Religion, qui en leur prétendue qualité de Ministre de Dieu et en leur prétendue qualité de père, ou de pasteur spirituel des peuples, comme sont particulièrement nos St. Pères les Papes, nos Seigrs. les Evêques, Messieurs les Docteurs et généralement tous les Prêtres, et Prédicateurs de l'Evangile qui se vantent d'infaillibilité dans leur foi et dans leur doctrine, qui devroient par conséquent aussi être incorruptibles dans leurs moeurs, et qui devroient se sacrifier eux-mêmes pour la vérité et pour la justice en faveur des peuples, ceux-la-mêmes, dis-je, qui devroient

être les plus zèlés défenseurs de la justice et de la vérité, et qui devroient être les plus fermes et les plus fidèles protecteurs des peuples contre les injustes véxations et contre les injustes attentats des Princes et des Rois de la terre, sont souvent ceux-là-mêmes qui les flattent le plus et qui trahissent le plus lachement et plus indignement les devoirs de leur Ministère, de sorte que l'on peut encore maintenant dire, avec autant de vérité que jamais, ce que plusieurs anciens soi-disant Prophètes disoient des Rois et des Prêtres ou des faux Prophètes de leur tems. Les princes et les Rois, disoient-ils, sont au milieu des peuples comme des Loups ravissans et comme des Lions rugissans qui cherchent leur proïe, ils sont toujours prêts à répandre le sang et à ôter la vie aux hommes, et les Prêtres, aussi bien que les faux Prophètes, qui sont d'intelligence avec eux, les flatent dans leurs vices et dans leurs méchancetés, ils publient leurs crimes, leurs violences et leurs injustices et leur font accroire que Dieu leur a parlé, quoiqu'il ne leur ait point parlé *. *Principes ejus in medio illius quasi lupi rapientes praedam ad effundendum sanguinem et ad perdendas animas. Prophetae autem ejus liniebant eos absque temperamento videntes vana et divinantes eis mendacium, dicentes: Haec dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.* C'est ce que l'on voit encore manifestement tous les jours dans les Princes et dans les Rois de la terre: car les Rois sont véritablement comme des Loups ravissans et comme des

* Ezech. 22: 27, 28.

lions rugissans qui cherchent la proïe: ils sont toujours prêts à charger les peuples de tailles et d'impôts, toujours prêts à en établir de nouveaux et à augmenter les anciens, et aussi toujours prêts à allumer le feu de la guerre et par conséquent toujours prêts à répandre le sang et à ôter la vie aux hommes; ils sont toujours prêts à désoler les villes et à ravager les campagnes; et les Prêtres, qui sont les Ministres de la Religion, les aplaudissent dans leurs mauvais desseins, comme faisoient les faux Prophètes, dont je viens de parler. Ils consentent à leurs mauvaises volontés, et aprouvent toutes leurs injustes et violentes procédures, eux qui déclament, qui crient, et qui tonnent dans leurs chaires avec tant de véhemence contre les moindres vices et contre les moindres fautes des peuples, sont des chiens muets à l'égard des vices et des déréglemens abominables des Rois et des Princes de la terre; ils enseignent même qu'ils sont tous établis de Dieu, qu'il faut leur obéir et leur être soumis en toutes choses, en conséquence de quoi ils disent et font accroire aux pauvres ignorans peuples, que ceux qui leur résistent, s'oposent à l'ordre de Dieu, et qu'ils s'attirent la damnation éternelle *, *qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit, qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt.* Et comme s'il étoit fort important pour le bien et pour le salut des peuples, qu'ils eussent toujours des tirans pour les commander, ils font tous les jours des prières publiques pour leur conservation et pour la prospérité

* Rom. 13: 2.

de leurs armes, si bien, que lorsqu'il arrive que le sort de la guerre ne leur est point favorable, que leurs armées sont mises en déroute par celle de leurs ennemis, ou que leurs villes sont prises et mises au pillage, ils en attribuent aussitôt la cause aux péchés des peuples, ils leur font acroire que Dieu est irrité contr'eux et qu'ils doivent tâcher de fléchir et d'apaiser sa colère par des oeuvres de pénitence et par une véritable conversion de leur coeur à Dieu. C'est pourquoi on les entend pour lors chanter d'un ton lugubre des: *Domine non secundum peccata nostra faciat nobis, neque etc. Domine ne memineris iniquitatum nostrarum,* et des: *Domine adjuva nos et libera nos.* Mais lorsqu'il arrive au contraire, qu'ils remportent quelques victoires signalées sur leurs ennemis, qu'ils mettent leurs armées en déroute, qu'ils prennent leurs villes, qu'ils ravagent leurs campagnes et qu'ils font sur eux quelque butin considérable, ils regardent toutes ces victoires-là, comme des marques visibles de la protection et des bénédictions de leur Dieu: les Magistrats et les Peuples en font partout des feux-de-joie et des réjouissances publiques, et vont en foule et en cérémonies dans leurs Temples, ou Eglises, chanter avec les Prêtres de magnifiques *Te Deum,* c'est-à-dire de magnifiques cantiques de joïe et de louange, en action de grâce à leur Dieu, comme pour le remercier d'autant plus dignement des victorieux carnages, des victorieux ravages et des victorieuses désolations qu'ils font sur la terre, et ainsi, tous tant qu'ils sont, sont si aveugles que de regarder tant de si grands, tant de si funestes, et tant de si détestables maux comme de

grands sujèts de joïe et de réjouissance; on peut bien véritablement dire qu'ils sont insensés dans leurs joïes et dans leurs réjouïssances, comme il est marqué dans un de leurs prétendus saints et sacrés livres *: *et in magno viventes inscientiae bello tot et tanta mala pacem apellant..... cum laetantur insaniunt.*

Et comme ces mêmes Prêtres et Ecclésiastiques, lâches flateurs des riches et des grands de la terre, savent que les tyrans ne sont point en assurance de leurs personnes et qu'ils ont toujours sujèt de craindre ce qu'ils mériteroient tous les jours de recevoir, pour leur faire plaisir et les mettre un peu plus en assurance de leur propre vie, ils enseignent publiquement qu'il n'est pas permis à un particulier de tuer un tiran et ils ont même déclaré et défini dans leur concile de Constance †: que c'étoit une hérésie de croire qu'il soit permis à aucun particulier de tuer un tyran. Ce qui fait manifestement voir que la Religion Chrétienne souffre et aprouve et qu'elle autorise même la tirannie des Princes et des Rois de la terre aussi bien que tous les autres abus dont je viens de parler. Et comme tous ces abus et la tirannie des Princes et des Rois de la terre sont entièrement contre la justice et contre l'équité naturelle, et qu'ils sont entièrement contraires au bon gouvernement des Peuples, et qu'ils sont, comme j'ai dit, la source, l'origine et la cause de tous les vices, de tous les maux, de toutes les misères et de toutes les méchancetés des hommes, il est visible que la Religion Chré-

* Sap. 14: 22. † Jess. 15.

tienne souffre, qu'elle aprouve et qu'elle autorise même en cela le mauvais gouvernement des hommes, en quoi, par conséquent, il est visible qu'elle fomente, qu'elle entretient et qu'elle autorise même en cela les vices et les dérèglemens des hommes, au lieu qu'elle devroit les condamner ouvertement et qu'elle devroit tâcher de les empêcher et de les extirper entièrement. C'est ce qu'elle ne manqueroit certainement point de faire, si elle étoit véritablement si pure et si sainte, qu'elle se vante de l'être.

D'où je forme cet argument clair et démonstratif: Une Religion, qui enseigne des erreurs, qui souffre des abus contraires à la justice et à l'équité naturelle et contraires au bon gouvernement des hommes, et préjudiciables au bien public, qui les aprouve et qui les autorise, et qui même autorise la tyrannie ou le Gouvernement tyrannique des Rois et des Princes de la Terre, qui font gémir les peuples sous le joug tyrannique de leur domination, ne peut être une véritable Religion. Cette proposition est claire et évidente, et elle ne peut être contestée. Or la Religion Chrétienne enseigne toutes les erreurs, dont j'ai ci-dessus parlé, elle souffre et aprouve et même autorise aussi tous les abus dont je viens de parler, et enfin elle autorise la tirannie et le gouvernement tirannique des Rois et des Princes de la terre, comme je le viens de démontrer, et que l'expérience de ce que l'on voit tous les jours le fait manifestement voir; donc la Religion Chrétienne ne peut être véritablement fondée sur l'autorité de Dieu et par conséquent elle est fausse et même aussi fausse que toute autre

Religion pouroit l'être. Je ne m'arrêterai pas à réfuter ici en particulier plusieurs autres abus, comme sont par exemple l'invocation des morts, le culte réligieux et dévôt des images et des reliques des prétendus saints morts, les pélérinages, les jubilés, les indulgences, les bénédictions qu'ils donnent au peuple, ni celle qu'ils font de toutes sortes de choses et autres semblables superstitions, parceque toutes ces vanités et toutes ces sotises-là se trouvent suffisamment réfutées, tant par tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, que par tout ce que je dirai encore dans la suite *.

LX.

SEPTIÈME PREUVE DE LA VANITÉ ET DE LA FAUSSETÉ DES RELIGIONS, TIRÉE DE LA FAUSSETÉ MÊME DE L'OPINION DES HOMMES, TOUCHANT LA PRÉTENDUE EXISTENCE DES DIEUX.

Mais comme tous ces abus-là, aussi bien que tous les autres abus et erreurs, dont j'ai parlé, ne sont fondés que sur la croïance et sur la persuasion qu'il y a un Dieu, c'est-à-dire sur la croïance et sur la persuasion qu'il y a un Etre souverain tout-puissant, infiniment bon, infiniment sage et infiniment parfait, qui veut être adoré et servi des hommes d'une telle

* *Et haec fuit vitae humanae deceptio.* Sap. 14; 21.

ou telle manière; et que les Princes et les Rois de la terre prétendent même aussi fonder leur puissance et leur autorité sur celle d'un Dieu tout-puissant, par la grâce duquel ils se disent établis pour gouverner et commander tous les autres hommes; il faut maintenant prouver et faire manifestement voir qu'il n'y a point de tel Être et qu'il n'y a point de Dieu, et par conséquent que c'est faussement et abusivement que les hommes se servent du nom et de l'autorité d'un Dieu, pour établir et pour maintenir les erreurs de leur Religion, aussi bien que pour maintenir la puissance tirannique de leurs Rois. C'est ce que je vais manifestement faire voir par des argumens démonstratifs, tirés des principes de métaphisique, des principes de phisique et des principes de morale; et c'est la septième preuve démonstrative, que j'ai à donner de la vanité et de la fausseté de toutes les Religions, que nous voïons dans le Monde.

LXI.

LA PLUPART DES SAVANS ET DES PLUS SAGES DE L'ANTIQUITÉ ONT NIÉ OU RÉVOQUÉ EN DOUTE L'EXISTENCE DES DIEUX.

Mais auparavant il est à propos de faire remarquer ici, que la croïance ou la persuasion de l'existence d'un Dieu n'a pas toujours été si universellement, ni

si constamment reçue parmi les hommes, qu'il n'y en ait toujours eu beaucoup, qui l'ont non-seulement révoqué en doute, mais qui l'ont même absolument nié; car sans parler de plusieurs Nations, qui, suivant ce qui est raporté dans les histoires, ne reconnoissent aucune Divinité, on peut dire que dans tous les siècles passés, plusieurs de ceux, qui ont été les plus éclairés, les plus savans et même les plus sages, au moins selon le monde, ont été ceux, qui ont le moins cru l'existence d'un Dieu. Témoin, par exemple, un Socrate, qui a été jugé le plus sage Philosophe de son tems et même par l'oracle d'Apollon, lequel Socrate, aïant été accusé d'avoir mauvaise opinion des Dieux, ne daigna pas seulement se justifier et purger de ce prétendu crime et avala, avec une constance non pareille, la poison, qui lui avoit été ordonné de prendre. Témoin aussi Aristote *, le plus grand Philosophe de son tems, et surnommé le génie de la nature, qui aïant aussi été accusé d'avoir de mauvais sentimens des Dieux, fut obligé de se retirer en la Colchide, où il mourut âgé de 63 ans. Témoin encore un Platon, Philosophe surnommé le divin, pour sa grande suffisance, lequel défendoit dans ses loix, d'intimider les hommes par aucune crainte des Dieux. Témoins un Diagoras, un Pithagore, tous deux grands Philosophes, qui furent exilés et bannis et leurs livres brûlés, pour avoir parlé mal des Dieux et écrit contre eux, et plusieurs autres semblables Philosophes, comme un Vaninus, célèbre Athée, un Théodore, surnommé

* Dict. Hist.

l'Athée, un Zozias, un Ætius, un Averhoës, célèbre Médecin Arabe *, un Pline, fameux naturaliste, qui se moquoit des opinions des hommes touchant la croïance des Dieux, et qui disoit que, s'il avoit à reconnoître quelque Divinité, il n'en reconnaitroit point d'autre que le Soleil. Témoin encore un Tribonian, fameux jurisconsulte, un Lucien, fameux et facétieux auteur, un Rabelais, Curé de Meudon, auprès de Paris, qui se moquoit de toutes les Religions du monde, un Spinosa, qui ne reconnoissoit aucune Divinité. Témoin encore un Jules III, Pape, 225, qui se moquoit lui-même de sa Dignité et de sa Religion, et enfin sans parler de plusieurs autres, témoin Léon X, pape Florentin de l'illustre maison de Médicis, homme docte, qui, se moquant de sa Religion, disoit par raillerie, *ah! combien nous sommes enrichis par cette fable de Christ!* Il y a grande aparence que notre fameux duc d'Orléans, ci-devant Régent de France, étoit dans de pareils sentimens touchant sa religion, s'il est vrai, comme on le tient, qu'il ait dit, à l'occasion de quelques pieuses Remonstrances que sa Mère lui faisoit: *qu'il ne craignoit rien en ce monde et qu'il n'espéroit rien en l'autre.*

Mais qu'est-il nécessaire de citer ici les sentimens particuliers de tant de personnes, puisque l'on voit presque manifestement partout, que c'est-là le véritable sentiment de la plus grande partie des gens du monde, et particulièrement des grands de la terre et des savans du siècle? C'est ce qui se voit assez clai-

* Pline Liv. 11. Ch. 6.

rement tous les jours, par la manière indifférente ou cavalière, dont ils traitent les choses de la Religion, par l'amour excessif, qu'ils ont pour la vie présente et pour tous les Biens de la terre, par le peu de zèle, qu'ils ont pour la gloire de leur Dieu, et pour le salut particulier de leurs âmes, par le peu d'inclination, qu'ils ont d'aller jouir des prétendus recompenses éternelles du ciel, qui leur sont si avantageusement et si magnifiquement promises, et enfin par le peu de crainte, qu'ils ont de ces prétendus châtimens éternels d'un enfer, dont ils sont si terriblement menacés. Tout cela, dis-je, fait manifestement voir, qu'ils ne sont guères persuadés de ce qu'on leur en dit, et que les Prêtres ne le sont pas davantage de ce qu'ils en disent eux-mêmes aux autres; car s'ils en étoient véritablement persuadés les uns et les autres, il seroit moralement impossible qu'ils en fussent si peu touchés et si peu émus.

Voici comme un auteur judicieux parle sur ce sujet, c'est le Sr. de Comines *, Seigneur d'Argenton, dans ses Mémoires. Je dis, dit-il, que c'est faute de foi, dont il me semble que procédent tous les maux, qui sont par le monde; et par spécial les maux qu'ont partie de ceux, qui se plaignent d'être grévés et foulés d'autrui et des plus forts. Car le pauvre homme ou riche, dit-il, qui aura vraïe foi et bonne, quel qu'il soit, et qui croiroit fermement les peines d'enfer être telles que véritables elles sont, qui aussi craindroit avoir prins de l'autrui à tort, ou que son père ou son

* Mémoires de Comines, Chap. III.

grand-père l'eût prins et lui le possédât, soit Duché, Comté, ville ou château, meubles, prez, étangs ou moulins, chacun en sa qualité, et qu'il crut fermement, comme le devons croire: je n'entrerai jamais en Paradis, si je ne fais satisfaction, et si je ne rends ce que j'ai de tel, il ne sauroit être croïable, qu'il y eut Prince ou Princesse au monde, ni autre qui voulût rien retenir de son sujet, ni de son voisin, ni qui voulût faire mourir nul à tort, ni le tenir en prison, ni ôter aux uns pour donner aux autres et les enrichir, qui est le plus cruel métier qu'ils fassent, ni procurer choses dèshonnêtes contre ses parens et serviteurs pour leurs plaisirs, comme pour femme ou cas semblable. Par ma foi non, dit-il, ou il n'est pas croïable, s'ils avoient donc ferme foi, et qu'ils crussent ce que Dieu et l'Eglise nous commandent sur peine de damnation, connoissant les jours être si brièfs, les peines d'enfer être si horribles et sans nulle fin, ni rémission pour les damnés, ils ne feroient pas ce qu'ils font. Il faut donc conclure, dit-il, que tous les maux viennent de faute de foi. Et pour exemple, ajoute-t'-il, quand un Roi ou un Prince est prisonnier et qu'il a peur de mourir en prison, a-t'-il rien si cher au monde, qu'il ne baillât pour sortir? Il baille le sien et celui de ses sujets, comme vous avez vû du Roi Jean de France, prins par le Prince de Galles à la bataille de Poitiers, qui païât 3 millions et bailla toute l'Aquitaine, au moins ce qu'il en tenoit, et assez d'autres cités, villes et places, et comme le tiers du Roïaume et mit le Roïaume en si grande pauvreté, qu'il y avoit pour longtems monoïe courante

persuasion intime de l'âme et un consentement intérieur de l'esprit qui voit, ou qui au moins croit voir, la vérité de ce qu'il croit. Car comme dit S. Augustin * lui même: *Suasionibus agit Deus ut velimus et credamus... neque enim credere potest homo quaelibet arbitrio, si nulla sit persuasio, cui credat.* Or il n'y a point de suasion ou de persuasion là où il n'y a que de la contrainte d'esprit: et ainsi cette prétendue croïance contrainte et forcée, qu'ont la plûpart des hommes des choses de la Foi, ne venant point d'une persuasion intime de l'âme, mais plutôt d'une répugnance intérieure de l'âme ou de l'esprit, qui ne voit point et qui même ne sauroit voir la vérité de ce qu'on voudroit lui faire croire, n'est pas une véritable croïance. C'est comme si un homme de bon sens, qui verroit en plein midi la belle clarté du jour et du soleil, vouloit néanmoins s'efforcer de croire qu'il seroit nuit, ou comme si ce même homme, se voïant dans l'obscurité et dans les ténèbres de la nuit, voudroit néanmoins s'efforcer de croire, qu'il seroit à la clarté du jour et du soleil. Il me paroit évident qu'une telle croïance, qui seroit ainsi contrainte et forcée, ne seroit pas une véritable croïance; et qu'elle ne sauroit même être une preuve certaine et assurée de la vérité de ce que l'on prétendroit vouloir croire par une telle croïance. Les uns, dit le Sr. de Montagne †, sur ce sujèt font croire au monde, qu'ils croïent ce qu'ils ne croïent pas. Les autres en plus grand nombre se le

* Aug. de Spiritu et Litt. Cap. 34.

† Ess. p. 407. Liv. 11. Ch. 12.

font acroire à eux-mêmes, ne sachant pas pénétrer ce que c'est que croire.

Puis donc que la prétendue telle quelle croïance des vérités de la Religion, et que la croïance même de l'Existence de Dieu n'est dans la plûpart des Hommes qu'une croïance aveugle et qu'une croïance contrainte et forcée, comme je viens de dire, on peut non seulement dire que ce n'est pas une véritable croïance; mais on peut encore assurer qu'une telle croïance n'est pas une preuve de la certitude des vérités de la Religion, et qu'elle n'est pas même une preuve de la certitude de l'Existence de Dieu. Ainsi c'est en vain que nos Christicoles prétendent se prévaloir d'une telle croïance, pour montrer la certitude de l'Existence d'un Dieu, puisqu'une telle croïance est manifestement plutôt une preuve de l'incertitude, que de la certitude de son Existence: car il est visible que si son Existence étoit si certaine et si évidente qu'on le prétend, les hommes n'auroient que faire de se contraindre eux-mêmes, ni de captiver, comme ils font, leur esprit pour la croire; ce qui fait déjà manifestement voir que la croïance de l'Existence d'un Dieu n'est pas si certaine et si assurée que l'on prétend; et par conséquent l'Athéisme n'est pas une opinion si étrange, ni si monstrueuse et si dénaturée que nos superstitieux Deicoles le font entendre; ce qu'il est bon de remarquer, comme j'ai dit, avant d'entrer dans de plus grandes preuves.

LXII.

D'OU VIENT LA PRÉMIÈRE CROÏANCE ET CONNAISSANCE DES DIEUX.

D'ailleurs il paroit assez clairement que la prémière croïance des Dieux ne vient, que de ce que certains hommes plus fins, plus rusés, plus subtils et peut-être même aussi plus malins et plus méchans que les autres, aïant voulu s'élever par ambition au-dessus des autres et aïant voulu peut-être aussi se jouer agréablement de leur ignorance et de leur sotise, se sont avisés de prendre le nom et la qualité de Dieu et de souverain Seigneur, pour se faire d'autant plus craindre et respecter, et les autres, soit par crainte, soit par sotise, soit par complaisance et par flaterie, les aïant laissé faire, ils se sont rendus les Maitres, et étant les Maitres, ils ont retenu le nom de Dieu et la qualité de souverain Seigneur, comme nous voïons maintenant que les grands conquérans, c'est-à-dire les grands voleurs et usurpateurs des Provinces et des Roïaumes de la terre, se donnent le nom et le titre de Duc, de Roi, d'Empereur et de Prince souverain, se qualifiant même de très-grands, de très-hauts et de très-puissans Seigneurs, et peu s'en faut qu'ils ne se qualifient encore maintenant du nom et du titre de Dieu tout-puissant, tant leur orgueil tâche de s'élever au-dessus des autres hommes. Il paroit, dis-je, assez clairement que ce n'est que de-là que vient la prémière croïance des Dieux. C'est ce qui paroit no-

tamment par la croïance de ce Dieu des Juifs et des Chrétiens, dont il est parlé dans leur Histoire de la prétendue Création du Monde *, car il y est expressément marqué que ce Dieu parloit, raisonnoit, marchoit et se promenoit dans un jardin, ni plus ni moins que feroit ordinairement un homme, et il y est marqué †, que ce Dieu avoit créé le prémier homme à son image et ressemblance, marque assez évidente que ce prétendu Dieu étoit effectivement un homme, puisqu'il y avoit de la ressemblance de l'un à l'autre. Il est donc très-vraisemblable, que ce Dieu prétendu étoit un homme fin et rusé, qui vouloit se jouer et se moquer de la simplicité et de la grossièreté de celui qui s'apelloit Adam, qui n'étoit, suivant toutes les aparences, qu'un lourdaut, qu'un niais et un sot, puisqu'il est marqué dans la même histoire §, qu'il se laissa si facilement et si sotement séduire par les paroles d'une femme et par les promesses trompeuses d'un serpent, qui auroit été plus fin et plus rusé que lui, comme l'Histoire même le marque. Pareillement il faut croire que ce Dieu prétendu qui parloit à Moïse, n'étoit véritablement qu'un homme, ou même seulement un homme suposé, puisque Moïse lui-même lui attribue non seulement la parole et le discours humain; mais qu'il lui attribue encore même tous les membres et toutes les passions d'un homme; et que ce Dieu lui-même, voulant se moquer de Moïse, sur ce qu'il lui avoit demandé de voir son visage **, lui ré-

* Gen. 3: 8. † Gen. 1: 27.

§ Gen. 3: 1, 6. ** Exode 33: 13.

pondit assez plaisamment, qu'il pouroit bien voir son derrière et ses fesses, * s'il vouloit; mais qu'il ne verroit pas son visage. *Videbis posteriora mea, faciem autem meam videre non poteris.* Ce Dieu prétendu avoit donc aparemment un visage humain et un derrière ou des fesses; puisqu'il le disoit lui-même, et par conséquent ce n'étoit qu'un homme, qui vouloit se déguiser en Dieu ou contrefaire le Dieu. Mais comme il ne vouloit montrer que son derrière et non pas son visage, aparemment qu'il avoit peur encore de faire connoitre qui il étoit, en montrant son visage, ce qui est une marque assez évidente, qu'il n'étoit véritablement qu'un homme et non pas un Dieu; si ce n'est que l'on veuille plutôt dire, que ces prétendues paroles et discours de Dieu à Moïse, ne sont que les paroles et les discours de Moïse même, qui les attribuoit à Dieu, afin de leur donner plus de crédit et d'autorité parmi les hommes, auxquels il parloit, ce qui pouroit bien être, car il y a si longtems que les imposteurs se servent de ces sortes d'artifices pour tromper les hommes, que ce seroit maintenant une grande sotise, de vouloir encore s'y laisser tromper, et y ajouter foi.

* Exode 33: 23.

LXIII.

LES DEICOLES ONT ÉTÉ ENFIN OBLIGEZ DE RECONNOITRE LA FAUSSETÉ DE L'OPINION QUE L'ON AVOIT DE LA PLURALITÉ DES DIEUX.

Au reste on ne peut nier, que tous les autres Dieux et Déesses qui sont venus après, et qui ont été adorés dans tous les siècles passés, sous les noms, par exemple, de Saturne, de Jupiter, de Mars, d'Apollon, de Mercure, d'Esculape et d'un millier d'autres semblables Dieux, ou sous les noms de Cybelle, de Junon, de Cérés, de Diane, de Minerve ou Pallas, de Venus et d'un millier encore d'autres semblables Déesses, n'aient tous été des hommes ou des femmes illustres, des Princes et des Princesses par exemple, ou quelques autres personnes de distinction, qui se sont donnés à eux-mêmes, ou auxquels on a donné, comme j'ai dit, par ignorance, par complaisance et par flaterie le nom de Dieu et de Dieux, les hommes étant pour lors si sots et si aveugles, que de croire que des hommes foibles et mortels, comme ils sont tous, pouvoient néanmoins, devant ou après leur mort, devenir des Dieux immortels. Et ce qui est plus surprenant, c'est que des Philosophes même se sont laissés aller, ou ont fait semblant de se laisser aller à une si vaine et si sote pensée que celle-là. Témoin un Plutarque, grand et renommé Philosophe, lequel, au raport du Sr. de Montagne *, dit, qu'il faut estimer

* Ess. pag. 525. Liv. 2. Ch. 12.

et croire fermement que les âmes des hommes vertueux, selon nature et selon justice divine, deviennent d'hommes saints, et de saints demi-Dieux et de demis-Dieux, après qu'ils sont parfaitement, comme ès sacrifices de purgation, nétoïés et purifiés, étant délivrés de toute passibilité et de toute mortalité, ils deviennent, non par aucune ordonnance civile, mais à la vérité et selon raison vraisemblable, Dieux entiers et parfaits, en recevant une fin très-heureuse et très-glorieuse. Je ne m'arrêterai pas à réfuter ici un si vain discours et une si vaine opinion que celle-là: il me suffit d'avoir seulement fait remarquer ici, qu'il n'y a nulle certitude, ni aucun véritable fondement dans cette croïance, que l'on a de l'Existence des Dieux, puisque la première connoissance que les hommes en ont eue, ne vient que d'erreurs, d'ignorance et d'imposture: ce qui est tellement vrai, qu'il y a déjà longtems que la plûpart des hommes ont reconnu en cela l'erreur des Anciens; et ils ont si bien reconnu la vanité et la fausseté de toutes ces anciennes Divinités-là, qu'ils ont été obligez de rejèter, comme ils rejettent encore maintenant la croïance de tous ces Dieux corporels et humains et de tous ces autres Dieux matériels et visibles de bois, de pierres ou d'or et d'argent, que la sotise et l'ignorance des anciens hommes leur faisoit adorer.

Mais ni nos Christicoles, ni les autres Deicoles, n'aïant pas voulu pour cela rejetter toute croïance de Dieu, ils ont été obligés de se restraindre au moins à la croïance d'un seul Dieu, unique en substance et en nature, comme ils disent, mais triple en personnes,

comme nos Christicoles le prétendent: et cela étant, voilà déjà tout d'un coup bien des Dieux anéantis; puisque d'un si grand nombre de Divinités, que les superstitieux Deicoles reconnoissoient et adoroient dans les siècles passés, il a fallu que leurs descendans se soient réduits et restraints à la croïance et à l'adoration d'un seul Dieu et même d'un Dieu invisible, et d'un Dieu incorporel et immatériel et par conséquent d'un Dieu qui n'a ni chair, ni os, ni corps, ni membres, qui n'a ni dos, ni ventre, ni bras, ni jambes, ni piés, ni mains, ni yeux, ni tête, ni bouche, ni langue, ni oreilles, ni dents, ni ongles, ni griffes, ni aucune autre partie, et qui par conséquent encore n'a ni forme, ni figure, ni couleur au dehors, ni aucun côté, ni aucune configuration au dedans, ou plutôt qui n'a aucun dedans, ni aucun dehors, ni aucun dessous, ni aucun dessus; d'un Dieu néanmoins qui, selon eux, est partout, qui voit tout, qui fait tout, qui sait tout, qui conduit tout, qui gouverne tout, qui soutient tout, qui est tout entier en tous lieux, et tout entier en chaque partie de lieux, qui est tout-puissant, infiniment bon, infiniment sage, infiniment juste, infiniment aimable et enfin qui est infiniment parfait en toutes sortes de perfections, dont la nature est immuable, immobile et éternelle, dont la nature est sa puissance, sa sagesse, sa bonté et sa volonté même; et dont réciproquement la puissance, la sagesse, la bonté et la volonté sont sa nature et son essence-même. Voilà certainement une bien surprenante idée d'Etre; mais on peut bien certainement dire aussi, que c'est l'idée d'un Etre entièrement imaginaire et

tout-à-fait chimérique; et il ne paroit pas même que l'on puisse, quand on le voudroit exprès se former ou se forger l'idée d'un Etre plus chimérique que celui-ci. La chimère des anciens, ni le Sphynx ou le Typhon, ni toutes les Fictions des Poëtes et des faiseurs de Romans n'ont rien, qui aproche des absurdités, qui se trouvent renfermées dans l'idée que nos nouveaux Deicoles se forment de leurs Dieux. Je les apelle nouveaux, depuis qu'ils ont été obligés de se restraindre, comme j'ai dit, à la croïance d'un seul Dieu et qu'ils ont été obligés de retrancher de lui tout corps, toute forme, et toute figure matérielle et sensible. En quoi on peut à cet égard dire, qu'ils se sont encore plus égarés, dans la vanité de leur esprit et de leurs raisonnemens, et que, croïant devenir plus sages et plus subtils que les autres, ils sont devenus plus fous qu'ils n'étoient auparavant *. *Evanuerunt in cogitationibus suis... dicentes enim se esse sapientes stulti facti sunt.*

LXIV.

ILS NE SONT PAS MIEUX FONDÉS DANS LA CROÏANCE, QU'ILS ONT, DE L'EXISTENCE D'UN SEUL DIEU.

Mais voïons s'ils sont mieux fondés dans la croïance de ce seul et unique Dieu, qu'ils n'étoient dans la

* Rom. 1: 21, 22.

croïance de cette pluralité des Dieux, qu'ils ont été obligés de rejetter, après en avoir connu l'erreur et la vanité. Voïons s'ils sont mieux fondés dans la croïance d'un Dieu tout invisible et immatériel, qu'ils n'étoient dans la croïance d'un ou de plusieurs Dieux corporels et visibles; car il me paroit d'abord, qu'ils ne sauroient être guères mieux fondés dans l'une que dans l'autre. Examinons donc cela.

Ce qui oblige nos superstitieux Déicoles à reconnoître au moins l'Existence d'un seul Dieu tout-puissant, infiniment bon, infiniment sage et infiniment parfait est la vûë de tant de si grandes, de tant de si belles et de tant de si admirables choses, qu'ils voïent dans la nature. Ils s'imaginent que tant de si grandes, de si belles et de si admirables choses ne peuvent avoir été faites, ni avoir été mises et placées dans l'ordre et dans la situation, où elles sont, que par la Toute-Puissance d'un Etre infiniment puissant, infiniment bon, infiniment sage et infiniment parfait, auquel ils donnent le nom de Dieu. Je ne puis ouvrir les yeux, dit un de nos plus fameux Archi-Déicoles, * (c'est Mr. de Fénelon, ci-devant Archevêque de Cambrai) je ne puis, dit-il, ouvrir les yeux, sans admirer l'art qui éclate dans toute la nature. Le moindre coup-d'oeil, dit-il, suffit pour apercevoir la main, qui fait tout etc.... Voilà comme il commence son livre, où il prétend démontrer l'existence d'un Dieu. Cependant, comme cette main, qu'il croïoit voir au premier coup-d'oeil, n'est qu'une main imaginaire, et

* Existence de Dieu, § 1.

que lui-même, aussi bien que tous ceux de sa bande, ont été obligés de reconnoître, qu'il n'y a aucun Etre visible, ni aucun Etre corporel ou matériel, auquel ils puissent véritablement attribuer une puissance et une sagesse infinie, ni, par conséquent, auquel ils puissent véritablement attribuer la Divinité; c'est ce qui les a obligé de se former dans leur imagination l'idée d'un Etre invisible et d'un Etre incorporel et immatériel, auquel ils ont attribué une toute-puissance et une sagesse infinie et auquel, par conséquent, ils ont attribué la Divinité et ont donné le nom de Dieu, se persuadant qu'il falloit nécessairement qu'il y eut un tel Etre et que cet Etre soit la première cause efficiente, et la première cause conservatrice et gubernatrice de tous les autres Etres, en soutenant en même tems, que la seule vûë des beautés et des perfections admirables, que nous voïons dans les ouvrages de la Nature, nous fait évidemment voir la nécessité de l'existence de ce prétendu Etre infiniment parfait. Voïons si ce qu'ils disent est vrai.

LXV.

NI LA BEAUTÉ, NI L'ORDRE, NI LES PERFECTIONS QUI SE TROUVENT DANS LES OUVRAGES DE LA NATURE NE PROUVENT NULLEMENT L'EXISTENCE D'UN SEUL DIEU, QUI LES AUROIT FAITS.

Premièrement pour ce qui est de la beauté, de l'ordre et de la perfection, que nous voïons dans les

ouvrages de l'art, il faut convenir avec eux, que leur beauté et leur perfection démontrent nécessairement l'existence, la force, la puissance, la sagesse, l'adresse etc. de l'ouvrier qui les a faits, parceque l'on voit bien qu'ils ne pouroient se faire eux-mêmes, comme ils sont, si quelques habiles ouvriers n'y mettoient la main; mais il faut nécessairement aussi reconnoître que la beauté, que l'ordre et que les perfections, qui se trouvent naturellement dans les ouvrages de la nature, c'est-à-dire dans les ouvrages du monde, ne démontrent et ne prouvent nullement l'existence, ni, par conséquent, la puissance, ni la sagesse d'aucun autre ouvrier ou ouvrière que celle de la nature même, qui fait tout ce que nous pouvons voir de plus beau et de plus admirable. Car enfin, quoiqu'en puissent dire nos Déicoles, il faut absolument qu'ils reconnoissent que les perfections infinies, qu'ils s'imaginent être dans leur Dieu, démontrent qu'il auroit été fait lui-même par un autre, ou qu'ils disent qu'elles ne le démontrent pas. S'ils disent que les perfections infinies, qu'ils imaginent être dans leur Dieu, démontrent pareillement qu'il auroit été fait lui-même par un autre, il faut, par cette même raison, qu'ils disent encore, que les perfections infinies de cet autre démontrent aussi qu'il auroit encore été fait par un autre et celui-ci encore par un autre, lequel auroit lui-même encore été fait par un autre et ainsi toujours de même, en remontant de cause en cause et de Dieux en Dieux, jusqu'à l'infini, ce qui seroit tout-à-fait ridicule et absurde; et c'est aussi ce que nos Déicoles ne voudroient pas dire; car pour un Dieu infiniment parfait,

qu'ils voudroient suposer et établir, il faudroit nécessairement qu'ils en reconnussent, et qu'ils en admissent encore une infinité d'autres, ce qui répugne entièrement à la droite Raison. Et si, au contraire, ils disent, que les perfections infinies qu'ils imaginent être dans leur Dieu, ne démontreroient et ne prouveroient nullement qu'il auroit été fait par un autre, pourquoi donc veulent-ils que les perfections qu'ils voïent dans ce monde-ci démontrent, qu'il a été fait par un autre? Certainement il n'y a pas plus de raison de dire l'un que l'autre; si ce n'est peut-être que les plus grandes et infinies perfections, qui se trouveroient dans un Dieu infiniment parfait, démontreroient d'autant plus nécessairement qu'il auroit dû avoir été fait par un autre, parcequ'une plus grande perfection demanderoit une cause plus parfaite; et en ce cas l'existence d'un Dieu démontreroit plutôt la nécessité de l'existence d'une infinité de Dieux, que l'existence du monde ne démontreroit la nécessité de l'existence d'un Dieu, ce qui est encore une absurdité manifeste, que nos Déicoles ne voudroient pas admettre; et ainsi il faut nécessairement qu'ils disent la raison, pourquoi ils prétendent que les perfections qu'ils voïent dans ce monde-ci, démontrent nécessairement l'existence d'un Dieu, qui l'ai fait et pourquoi, au contraire, ils prétendent que les perfections infinies, qu'ils imaginent dans ce Dieu ne démontrent pas qu'il ait été fait aussi lui-même par un autre. Toute la raison qu'ils en peuvent alléguer est, de dire que leur Dieu est de lui-même et par lui-même tout ce qu'il est, et par conséquent que toutes ses divines perfections

sont d'elles-mêmes et par elles-mêmes tout ce qu'elles sont, sans qu'elles puissent jamais avoir eu besoin d'aucune production, ni d'aucune autre cause qu'elles-mêmes; mais que le monde ne peut être par lui-même ce qu'il est, et que les perfections, qu'on y voit, ne pouroient nullement être, si un Dieu tout-puissant ne les avoit créé et formé comme elles sont, ce qui fait, diront-ils, une très-grande différence de l'un à l'autre.

Or cette raison est manifestement vaine, non-seulement parcequ'elle supose *gratis* et sans preuve ce qui est en contestation, mais aussi parcequ'il est aussi facile de dire et de suposer que le monde est par lui-même ce qu'il est, que de dire et de suposer que Dieu seroit par lui-même ce qu'il est, et par conséquent il est aussi facile de dire que les perfections, que nous voïons dans le monde, sont d'elles-mêmes et par elles-mêmes ce qu'elles sont, que de dire que les perfections d'un Dieu seroient d'elles-mêmes et par elles-mêmes ce qu'elles sont. Et cela étant, il ne reste plus qu'à voir lequel des deux est le plus véritable ou le plus vraisemblable. Or il est manifeste et évident, qu'il y a beaucoup plus de raison d'attribuer l'existence nécessaire, ou l'existence par elle-même à un Etre réel et véritable, que l'on voit, que l'on a toujours vû et qui se trouve toujours manifestement partout, que de l'attribuer à un Etre, qui n'est qu'imaginaire, qui ne se voit et ne se trouve jamais nulle part. Pareillement il est manifeste et évident, qu'il y a beaucoup plus de raison d'attribuer l'existence par elle-même à des perfections que l'on voit et que l'on a toujours vû, que de l'attribuer à des perfections ima-

ginaires, qui ne se trouvent nulle part et que l'on n'a jamais vu, ni trouvé nulle part. Cela est clair et évident.

Or le monde, que nous voïons, est manifestement un Etre très-réel et très-véritable, il se voit, il se trouve toujours manifestement partout; ses perfections de même sont aussi très-réelles et très-véritables; elles se voïent et se trouvent manifestement partout et on les a toujours vûes; et au contraire ce prétendu Etre infiniment parfait que nos Déicoles apellent Dieu, n'est qu'un Etre imaginaire, qui ne se voit et ne se trouve nulle part; pareillement ses prétendues infinies perfections ne sont qu'imaginaires, elles ne se voïent et ne se trouvent nulle part et personne ne les a jamais vûës, donc il y a beaucoup plus de raison d'attribuer l'existence par elle-même au monde même et aux perfections, que nous y voïons, que de l'attribuer à un prétendu Etre infiniment parfait, qui ne se voit et ne se trouve nulle part et qui, par conséquent, est fort incertain et douteux en lui-même.

Puis donc qu'il faut nécessairement, que les Déicoles reconnoissent qu'il y a quelqu'Etre et quelques perfections, qui sont nécessairement d'elles-mêmes et par elles-mêmes, et qu'elles sont indépendantes de toute autre cause, c'est manifestement un abus, une erreur et une illusion à eux, de vouloir attribuer de telles perfections à un Etre imaginaire, qui ne se voit et ne se trouve nulle part, plutôt que de les attribuer à un Etre réel et véritable, qui se voit et se trouve toujours manifestement partout; d'où il s'en suit, que les perfections, qui se voïent dans les choses du monde,

ne démontrent et ne prouvent nullement l'existence d'un Dieu infiniment parfait.

D'ailleurs il est clair et constant, pour peu que l'on y fasse attention, que la suposition de ce prétendu Etre Divin ne les avance de rien, ni pour la connoissance, ni pour l'explication des choses naturelles; il est clair et évident que cette suposition ne lève pas pour cela toute difficulté; et il est même constant, que si nos Déicoles prétendent se tirer par-là d'une difficulté, ce n'est certainement que pour s'engager dans une autre, et même dans une autre qui est beaucoup plus grande que celle, qu'ils vouloient éviter, et, par conséquent, il est inutile à eux de récourir à la suposition d'un Etre tout-puissant et infiniment parfait, pour expliquer la nature et la formation des choses naturelles du monde. Car si d'un côté ils trouvent de la difficulté à comprendre ou à concevoir et à suposer que le monde et toutes les choses naturelles soient d'elles-mêmes, comme elles sont, sans aucun autre principe de leur Etre, de leur formation et de leurs dispositions entr'elles, d'un autre côté ils ne peuvent pas moins trouver de difficulté à comprendre et à concevoir comment ce premier et souverain Etre, qu'ils apellent Dieu, auroit pû être de lui-même ce qu'il est, et comment il auroit pû avoir créé et formé de rien tant de si grandes, tant de si belles et tant de si admirables choses. Car la création, qu'ils suposent, de toutes choses visibles est un mystère, qui n'est certainement pas moins caché, ni moins difficile à expliquer et à concevoir, que le pouroit être la formation naturelle des choses, en suposant qu'elles

seroient d'elles-mêmes ce qu'elles sont; et ainsi la difficulté étant de ce côté-là égale, ou pouvant paroître égale de part et d'autre, il n'y auroit pas plus de raison de dire, que le monde et que toutes les choses du monde auroient été créées de Dieu, que de dire, qu'elles auroient toujours été d'elles-mêmes et qu'elles se seroient ainsi formées et rangées d'elles-mêmes, dans l'état où elles sont, la matière aïant été d'elle-même de toute éternité.

Ce premier raisonnement devroit déjà suffire pour nous faire au moins suspendre pendant quelque tems notre jugement sur un tel sujèt: car dans une contestation de cette nature, où il ne s'agit que de découvrir la vérité d'une chose, s'il n'y a pas plus d'aparence de vérité d'un côté que de l'autre, il n'y a point de raison à vouloir juger plutôt en faveur de l'un, qu'en faveur de l'autre. Mais pour mieux connoitre ce qui en est, ou ce qui en pouroit être, examinons plus particulièrement la chose et voïons 1°. si la difficulté proposée est effectivement égale de part et d'autre, ou si plutôt elle ne seroit pas même beaucoup plus grande dans le système de la création que dans le système de la formation naturelle du Monde, faite par la matière-même dont il est composé. Dans le premier système, qui est celui de la création, je vois d'abord plusieurs difficultés, qui se présentent à l'esprit et qui paroissent insurmontables. La première est d'expliquer, ou de concevoir quelle pouroit être l'essence ou la nature de cet Etre souverain, qui auroit créé tous les autres. La seconde est de faire voir par quelques raisons convaincantes, que l'on doive attri-

buer à cet Etre l'éternité et l'indépendance, plutôt qu'à la matière-même, que l'on peut suposer être éternelle et indépendante de toute autre cause, aussi bien que le seroit celui que l'on prétend l'avoir créé. Car puisque dans l'une et dans l'autre des deux supositions, chacun convient de reconnoitre un premier Etre et une première cause incréée qui est éternelle et indépendante de toute autre cause, il faut, dans la création du monde, montrer par des raisons convaincantes, que ce premier Etre est nécessairement autre que la matière, et faire voir que la matière ne peut être éternelle, ni être d'elle-même ce qu'elle est, ce qui certainement n'est pas une petite difficulté, puisque nos Déicoles, tous tant qu'ils sont, n'ont encore pû jusqu'à présent en venir à bout. La troisième est de comprendre comment il seroit possible de créer et de pouvoir faire quelque chose de rien, ce qui est incontestablement beaucoup plus difficile à comprendre que de concevoir simplement une matière universelle, qui seroit d'elle-même ce qu'elle est. Pourquoi donc ne pas vouloir suposer d'abord que la matière seroit effectivement d'elle-même ce qu'elle est? Et pourquoi vouloir recourir, pour la faire exister, à un Etre inconnu, à un mistère incompréhensible de création; puisqu'il faut nécessairement suposer, non seulement un Etre incréable et éternel dans le système de la création même, mais qu'il faut encore suposer que cet Etre en puisse créer un autre, ce qui est absolument inconcevable et absolument impossible, comme je le ferai plus amplement voir dans la suite? Il est évident, qu'en reconnoissant la matière seule pour première

cause, pour l'Etre éternel et indépendant, on éviteroit par ce moïen bien des difficultés insurmontables, qui se trouvent nécessairement dans le système de la création, et par ce moïen même on expliqueroit assez facilement la formation de toutes choses. La quatrième difficulté, qui s'y trouve, est de dire et de marquer précisément où est cet Etre, que l'on supose ainsi avoir créé tous les autres et être le plus puissant de tous? Où est-il? Où se retire-t'il. On ne le voit, on ne le sent, on ne le reconnoit nulle part. Ce n'est point le soleil, ni la terre, ce n'est point l'air, ni le feu; et quand on feroit mille et mille fois la revûë et le dénombrement de tous les Etres, on ne le trouveroit dans aucun, ni dans aucun endroit. Quel pouroit être donc cet Etre, qui ne se trouveroit point au rang des Etres? Où pouroit-il être? C'est ce qu'il faut néanmoins expliquer dans le système de la création, puisque l'on n'a d'ailleurs aucune connoissance particulière et distincte de cet Etre. Ce n'est pas de même de la matière, car il est certain qu'elle est, personne n'en peut douter, on la voit, on la sent et on la trouve partout; elle est dans tous les Etres. Quel inconvénient y auroit-il donc? Ou quelle répugnance trouveroit-on à dire, qu'elle seroit elle-même cette cause première, cette cause increée et cette cause éternelle et indépendante, pour laquelle on dispute avec tant de chaleur.

LXVI.

IDÉE CHIMÉRIQUE QUE LES DÉICOLES SE FORMENT DE LEUR DIEU.

Il ne serviroit de rien, pour répondre à cette dernière difficulté, de dire, comme on fait ordinairement, que ce premier et souverain Etre, créateur de toutes choses, est également partout, entier, en tous lieux, sans division et sans multiplication de son être: car c'est dire ce que l'on n'entend pas, et ce qu'il n'est pas possible d'entendre; c'est multiplier les difficultés, au lieu de les abréger, et plus on examineroit les divers attributs, que l'on seroit obligé d'accorder au prétendu souverain Etre, plus on s'enfonceroit dans des labirinthes de difficultés inexplicables, qui conduiroient à des absurdités manifestes, et qui feroient nécessairement tomber dans des contradictions inévitables. Témoin cette description énigmatique et chimérique, qu'en a fait assez ingénieusement un auteur célèbre: »Dieu," dit-il, »en parlant de ce prétendu Etre souverain, est lui-même son commencement et sa fin; il n'a cependant, dit-il, ni commencement, ni fin, et il ne manque pas de l'un ni de l'autre, étant le Père et l'auteur de l'un et de l'autre: il a toujours été et est toujours, sans aucune vicissitude de tems; à son égard le passé ne passe pas, ni le futur ne vient pas: tout tems lui est également présent. Il règne partout, sans tenir aucune place; il est immobile sans consistence; il est actif sans mouvement; il est tout hors de tout;

il est dans toutes choses, et n'est enfermé dans aucune; il est hors de tout, mais rien ne le découvre; il crée au-dehors et au-dedans il gouverne. Il est bon sans qualité; il est grand sans grandeur. C'est un Tout qui n'a point de partie et qui est immuable, quoiqu'il change toutes choses. Son vouloir est sa puissance; sa puissance est son vouloir; son oeuvre est sa volonté, et sa volonté est son oeuvre. Il est simple en lui-même, sans aucun mélange d'acte et de puissance. Il est actuellement tout ce qu'il peut être, ou, pour mieux dire, c'est un pur acte: étant lui-même le premier, le second et le dernier Acte. Enfin, dit cet Auteur, il est tout, il est en tout, il est par-dessus tout, il est au-dedans de tout, hors de tout et outre tout; il est tout devant tout et tout après tout. Voici comme il s'exprime en Latin, on verra si j'ai bien pris sa pensée. *Deus*, dit-il, *est sui ipsius principium et finis, utriusque carens: neutrius egens: utrinque parens atque autor. Semper est sine tempore: cui praeteritum non abit, nec subit futurum. Regnat ubique sine loco, immobilis absque statu: pernix sine motu: extra omnia omnis, intra omnia, sed non includitur ab ipsis. Extra omnia sed non ab ipsis recluditur. Intimus haec regit: extimus creavit: Bonus sine qualitate: magnus sine quantitate: totus sine partibus, immutabilis, cum caeteras mutat: cujus velle potentia ejus: cujus opus voluntas; simplex, in quo nihil est in potentia, sed in actu omnia imo ipse purus, primus, medius et ultimus actus. Denique est omnia, super omnia, extra omnia, praeter omnia et post omnia omnis.* Il est visible que cette description

est pleine d'absurdités et de contradictions palpables: ce qui fait clairement voir qu'elle ne peut s'entendre que d'un Etre qui est, comme j'ai dit, tout-à-fait imaginaire et chimérique. Par où il est évident, que le système de la création engage nécessairement dans un nombre presque infini de difficultés inexplicables, pleines de contradictions et d'absurdités insoutenables. C'est ce qui a fait naitre aussi parmi les Philosophes et parmi les Théologiens, qui admettent le système de la création, une multitude presque infinie d'opinions diverses et oposées les unes aux autres, sur lesquelles ils n'ont encore jamais pû et ne pouront jamais s'accorder, ce qui ne doit certainement pas donner un bon préjugé du sistème de la création. Ce n'est pas de même de celui de la formation naturelle des choses, faites par la matière même, dont elles sont composées, car ce système ne renferme aucune contrariété, ni aucune répugnance, et par conséquent on peut assurer, qu'il ne contient rien d'impossible. Il n'y a par exemple qu'à suposer seulement que la matière est éternelle, qu'elle est d'elle-même ce qu'elle est, et qu'elle a d'elle-même son commencement, laquelle suposition est très-simple et très-naturelle, et on voit assez clairement, qu'il n'y a rien d'impossible dans cette suposition. Car 1°. on voit clairement que la matière existe et que ce n'est pas un Etre imaginaire et chimérique. 2°. On voit clairement qu'une certaine portion, ou étenduë de matière, est capable de division, et que toute la matière est capable de mouvement; et nous voïons même que la matière se meut actuellement; nous ne pouvons douter d'aucune

de ces choses; pourquoi donc ne pouroit-on pas suposer que la matière est effectivement éternelle et qu'elle se meut effectivement d'elle-même; puisque l'on ne voit aucune répugnance en cela; que l'on ne voit rien, et que l'on ne peut rien voir qui puisse l'avoir créé, ni qui puisse lui avoir donné son mouvement? Enfin on ne peut douter que l'Etre en général n'ait de lui-même son Existence et son mouvement, car de qui auroit-il pû avoir reçu l'un ou l'autre? Certainement il ne peut l'avoir reçu de qui que ce soit. Or la matière est elle-même cet Etre en général, qui ne peut avoir que de lui-même son existence et son mouvement et cela seulement suposé, vous avez un principe clair, qui peut non seulement lever tout d'un coup toutes les difficultés, toutes les contrariétés et toutes les absurdités, qui suivent nécessairement du sistème de la création, mais qui peut encore ouvrir un chemin facile, pour entrer dans la connoissance et dans l'explication phisique et morale de toutes les choses de la nature. Car l'idée seule d'une matière universelle, qui se meut en divers sens, et qui, par ces diverses configurations de ses parties, se peut tous les jours modifier en mille et mille sortes de manières différentes, nous fait clairement voir, que tout ce qu'il y a dans la nature se peut faire par les loix naturelles du mouvement et par la seule configuration, combinaison et modification des parties de la matière.

LXVII.

IL EST INUTILE DE RECOURIR A L'EXISTENCE D'UN DIEU TOUT-PUISSANT, POUR EXPLIQUER LA NATURE ET LA FORMATION DES CHOSES NATURELLES.

Je sais bien qu'il n'est pas facile de concevoir, ce que c'est qui fait que la matière se meut, et ni ce que c'est qui fait qu'elle se meut d'une telle ou telle manière, ni d'une telle ou telle force ou vitesse. Je ne puis concevoir l'origine et le principe efficace de ce mouvement, je l'avoue; mais je ne vois cependant aucune répugnance, ni aucune absurdité de l'attribuer à la matière même. Je ne vois pas que l'on puisse y en trouver aucune; et les partisans mêmes du système contraire n'y en sauroient trouver. Tout ce qu'ils peuvent oposer est de dire que les corps grands ou petits n'ont point en eux-mêmes la force de se remuer, parce qu'il n'y a, disent-ils, aucune liaison nécessaire entre l'idée qu'ils ont des corps, et l'idée qu'ils ont de leur mouvement. Mais certainement cela ne prouve rien, car quand on ne verroit aucune liaison nécessaire entre l'idée d'un corps et l'idée d'une force mouvante, il ne s'en suit pas de-là qu'il n'y en ait point; l'ignorance où l'on est de la nature d'une chose, ne prouve nullement que cette chose ne soit pas; mais les absurdités et les contradictions manifestes qui suivent nécessairement de la suposition d'un faux principe sont des preuves convainquantes de la fausseté de ce principe. Et ainsi l'impuissance, où l'on

est, de concevoir et de démontrer par raison, que la matière a par elle-même la force de se mouvoir, n'est pas une preuve qu'elle ne l'ait point, mais au contraire les absurdités et les contradictions manifestes, qui suivent du principe suposé de la création, sont, comme j'ai dit, des preuves convainquantes de la fausseté de ce principe. Et comme il est certain, que la matière se meut, et que personne ne le peut nier, ni en douter, à moins que l'on ne soit tout-à-fait Pyrronien, il faut nécessairement qu'elle ait d'elle-même son Etre et son mouvement, ou qu'elle ait reçu d'ailleurs, l'un et l'autre. Elle ne peut les avoir reçu d'ailleurs, comme je viens déjà de le démontrer assez, et que je le démontrerai encore plus amplement dans la suite, il s'en suit donc qu'elle a d'elle-même son être et son mouvement, et par conséquent il est inutile de chercher hors d'elle-même le principe de son être et de son mouvement.

Mais voïons encore si nous ne pourions pas faire voir par quelques exemples, que quoique nous ne puissions apercevoir de liaison nécessaire entre une cause et un effet, cela n'empêche pas néanmoins qu'il n'y en ait véritablement quelqu'une. En voici donc quelques exemples. Nous ne voïons par exemple aucune liaison nécessaire entre la construction naturelle de notre oeil, et la vûë de quelque objet; nous ne saurions comprendre comment la vision d'un objet peut se faire; cependant il est sûr que nous voïons nous-mêmes par nos yeux. Ainsi il faut qu'il y ait quelque liaison naturelle entre la construction de l'oeil et la vision d'un objèt; quoique nous ne puissions voir en

quoi consiste cette liaison. Nous ne voïons point, par exemple encore, de liaison nécessaire entre notre volonté et le mouvement de nos bras ou de nos jambes, nous ne connoissons pas même la nature, ni l'usage de ces ressorts cachés, qui servent à faire remuer nos bras et nos jambes; cependant, quoique nous ne les connoissions point, tous ces ressorts ne laissent pas que de jouer, du moment que nous voulons remuer nos bras et nos jambes, et on voit tous les jours, que ceux qui connoissent le moins la construction naturelle de leur corps, sont souvent ceux qui remuent plus facilement et plus adroitement leurs membres; il faut donc qu'il y ait une liaison naturelle entre notre volonté et le mouvement des parties de notre corps, quoique nous ne connoissions point en quoi consiste cette liaison, ni comment cela se peut faire. Il en est sans doute de même de la liaison, qu'il y a entre le mouvement et l'ébranlement des fibres de notre cerveau et nos pensées; nous ne voïons point qu'il y ait de liaison entre l'un et l'autre, ni comment il peut y en avoir, cependant il ne laisse pas que d'y en avoir quelqu'une, puisque nos pensées dépendent de ce mouvement ou de cet ébranlement des fibres de notre cerveau, ou du mouvement des esprits animaux, qui y sont continuéllement en mouvement. Mais prenons l'exemple de notre propre origine et de notre propre naissance. Je pose en fait que le plus habile Philosophe et le plus subtil Esprit du monde ne pouroit jamais se former une véritable idée de son origine et de sa naissance, s'il n'avoit jamais vû, ni ouï parler de génération et de naissance

d'hommes, ni de quelqu'autre animal. Devineroit-il, par exemple, par les seules lumières naturelles de sa raison, qu'il auroit été conçu et formé peu à peu dans le ventre d'une femme, par le moïen d'une espèce de liqueur et de semence aqueuse, qu'un homme, semblable à lui, auroit versé et insinué par certains canaux dans le ventre d'une femme? Devineroit-il ou s'imagineroit-il par les seules lumières de sa raison, qu'il auroit été neuf mois renfermé dans le ventre d'une femme et qu'il en seroit ensuite sorti d'une telle ou telle manière?. Non certainement, il ne pouroit jamais imaginer cela et il ne penseroit même jamais, qu'il auroit tetteté une femme si, comme j'ai dit, il n'avoit jamais vû, ni ouï parler de telles choses. Et si cet habile Philosophe ou ce subtile Esprit, ne voulant raisonner que sur les idées des autres choses, qu'il auroit aprises ou qu'il auroit vû faire, prétendoit vouloir nier sa véritable origine, et l'attribuer à quelqu'autre chose, qu'il pouroit s'imaginer, sous prétexte qu'il ne pouroit apercevoir de liaison nécessaire entre le ventre d'une femme et la formation d'un homme, ne se feroit-il pas moquer de lui?

Oui, assurément. Voilà justement néanmoins ce que font ceux, qui nient l'Éternité de la matière et qui nient qu'elle ait d'elle-même la force de se mouvoir, sous prétexte qu'ils ne voïent point de liaison nécessaire entre l'idée de la matière et son mouvement; car ils ne veulent point reconnoître l'unique et véritable cause de l'origine commune de toutes choses, sous prétexte qu'ils ne peuvent comprendre qu'elle le soit, et en même tems ils en suposent une fausse,

qui est mille fois plus incompréhensible que celle qu'ils rejettent, sous prétexte de ne la pouvoir comprendre, et de ne point voir de liaison nécessaire entre une chose et la propriété d'une telle chose. Ce n'est pas là le moïen d'éclaircir beaucoup la difficulté, ni d'avancer fort dans la connoissance des choses de la nature. Ainsi quand l'idée, que nous avons de la matière, ne nous découvriroit pas et ne nous feroit pas clairement voir qu'elle a d'elle-même et par elle-même la force de se mouvoir, il ne s'ensuit pas de-là qu'elle ne l'ait point véritablement, vû principalement qu'elle se meut et qu'il n'y a aucune répugnance, qu'elle se meuve d'elle-même. Si le mouvement actuel étoit essentiel à la matière, je veux croire que nous pourions voir une liaison nécessaire entre l'idée, que nous avons d'elle, et son mouvement; mais comme il est certain que le mouvement actuel ne lui est pas essentiel, et qu'il n'est qu'une propriété de sa nature, il ne faut pas s'étonner que nous ne voïons pas de liaison nécessaire entre l'idée, qui nous la représente, et son mouvement. Car son mouvement ne lui étant point essentiel et nécessaire, il ne doit point y avoir de liaison nécessaire entre l'une et l'autre; et ainsi quand l'idée, que nous avons de la matière, ne nous feroit point voir de liaison nécessaire avec son mouvement, ce n'est point une preuve, qu'elle ne puisse se mouvoir d'elle-même.

LXVIII.

L'ETRE NE PEUT AVOIR ÉTÉ CRÉÉ.

Mais pour mieux éclaircir la vérité de ces choses et faire d'autant plus clairement voir que la matière est d'elle-même, qu'elle a d'elle-même son mouvement, et qu'elle est véritablement la première cause de toutes choses, commençons par un principe, qui soit si clair et si évident, que personne ne puisse le révoquer en doute: le voici ce principe. Nous voïons clairement qu'il y a un monde, c'est-à-dire un ciel, une terre et une infinité de choses, qui sont comme renfermées entre le ciel et la terre; c'est de quoi personne ne peut raisonnablement douter, à moins que de vouloir expressément faire le Pyrronien et vouloir généralement douter de toutes choses; ce qui seroit vouloir fermer les yeux à toutes les lumières de la Raison humaine et vouloir s'oposer entièrement à tous les sentimens de la Nature. Si quelqu'un étoit capable d'en venir-là, il faudroit qu'il eut perdu le jugement, et s'il vouloit absolument persister dans de tels sentimens, il seroit plus à propos de le regarder comme fou, que d'emploïer inutilement des raisons pour l'instruire. Mais je crois qu'il n'y a aucun Pyrronien, si fou qu'il puisse être, qui ne sache, qui ne sente et qui ne soit même bien persuadé, qu'il y a au moins quelque différence entre le plaisir et la douleur, entre le bien et le mal, comme aussi entre un bon morceau de pain, qu'il mangeroit d'une main et un cail-

lon, qu'il tiendroit de l'autre. Le Pyrronisme ne va pas jusqu'à douter de toutes choses, ainsi on peut dire qu'il est plus imaginaire que réel et que c'est plutôt un jeu d'esprit qu'une véritable persuasion de l'âme. C'est pourquoi, laissant à part ce doute universel et affecté des Pyrroniens, suivons les plus claires lumières de la Raison, qui nous montre évidemment l'existence de l'Etre; car il est clair et évident, au moins à nous-mêmes, que l'Etre est, que nous ne serions point, et que nous ne pourions pas même avoir la pensée de l'être, si l'être n'étoit point. Or nous savons bien certainement que nous sommes et que nous pensons, nous n'en pouvons nullement douter; donc il est certain et évident que l'être est, car si l'Etre n'étoit point, nous ne serions certainement point; et si nous n'étions point, nous ne penserions certainement point. Il n'y a rien de plus clair, ni plus évident que cela.

Cela suposé, il faut nécessairement reconnoître l'existence de l'être, et non-seulement il faut reconnoître l'existence de l'être, mais il faut nécessairement aussi reconnoître que l'être a toujours été et, par conséquent, qu'il n'a jamais été créé; car s'il n'avoit pas toujours été, il est sûr qu'il n'auroit jamais été possible qu'il fut, ni qu'il ait jamais commencé d'être. 1°. Il n'auroit jamais pû commencer d'être par lui-même, par ce que qui n'est point, ne peut nullement se faire, ni se donner l'être. 2°. Il n'auroit jamais pû non plus commencer d'être par aucune autre cause, ni par aucun autre Etre, qui l'auroit produit, puisqu'il n'y auroit eu aucun autre Etre, ni aucune autre cause

pour le produire, comme on le suposeroit, en disant que l'être n'auroit pas toujours été. Puis donc que l'Etre est, et qu'il est évident qu'il est, il faut nécessairement reconnoître qu'il a toujours été, et non-seulement il faut nécessairement reconnoître que l'Etre est et qu'il a toujours été, mais il faut encore nécessairement reconnoître que c'est l'Etre, qui est le premier principe et le premier fondement de toutes choses. Car il est évident que toutes choses ne sont nullement et véritablement ce qu'elles sont, que parce qu'elles ont l'Etre, et qu'elles sont elles-mêmes des participations de l'Etre, et il est clair et sûr que rien ne seroit, si l'Etre n'étoit point. D'où il s'en suit évidemment que l'Etre en général est, ce qu'il y a de premier et de principal et de fondement en toutes choses; et par conséquent que l'Etre est le premier principe et le premier fondement de toutes choses. Et comme l'Etre n'a jamais commencé d'être et qu'il a toujours été, comme on vient de le démontrer, et que d'ailleurs toutes choses ne sont que des diverses modifications de l'être, il s'en suit évidemment, qu'il n'y a rien de créé, et par conséquent, qu'il n'y a point de créateur. Toutes ces propositions-là se suivent et sont incontestables.

LXIX.

LA POSSIBILITÉ OU L'IMPOSSIBILITÉ DES CHOSES NE DÉPEND POINT DE LA VOLONTÉ, NI DE LA PUISSANCE D'AUCUNE CAUSE.

Je vois bien que nos Déicoles ne manqueront pas de dire que l'être, qu'ils apellent immatériel et divin, n'a jamais commencé d'être et qu'il a véritablement toujours été, comme l'argument le démontre; mais que l'être matériel et sensible n'a pas toujours été, et qu'il n'auroit même jamais été, ni pû être, si l'Etre immatériel et Divin ne l'eut créé. Mais il est facile de faire voir la foiblesse et la vanité de cette réponse. Premièrement elle est vaine, parce qu'elle supose sans preuve et sans fondement l'Existence d'un Etre qui est inconnu, qui est incertain et douteux, qui ne se voit et ne se trouve nulle part, et dont on ne sauroit même se former aucune véritable idée. Or l'Etre immatériel et divin, que la réponse supose, est un Etre qui est entièrement inconnu, qui est incertain et douteux, qui ne se voit et ne se trouve nulle part, et dont on ne sauroit même se former aucune véritable idée; de plus elle supose sans preuve et sans fondement l'existence de cet Etre, car on défie de pouvoir donner aucune preuve solide et suffisante de son existence, comme on le fera voir plus amplement dans la suite: donc la susdite réponse est vaine. 2°. Elle est vaine, parcequ'étant absolument nécessaire de reconnoître l'éternité de quelqu'Etre, il

est évident qu'il faut plutôt attribuer l'éternité à un Etre réel et véritable, dont on connoit certainement la nature et l'existence, et dont on ne sauroit montrer l'origine, ni le commencement, que de l'attribuer à un Etre incertain et douteux, dont on ne connoit point la nature, ni l'existence, et qui par consequent ne peut être qu'un Etre imaginaire; je dis imaginaire, parce qu'un Etre qui est incertain et douteux et qui ne se voit et ne se trouve nulle part, et dont on ne sauroit même se former aucune véritable idée, doit bien certainement passer plutôt pour un Etre imaginaire que pour un Etre réel et véritable. Et d'ailleurs ce prétendu Etre divin est tellement incertain et douteux, que depuis plusieurs milliers d'années, que l'on dispute de son existence, on n'a encore pû en donner aucune démonstration, ni aucune preuve claire et constante. 3°. Il faut nécessairement reconnoitre un premier Etre, de qui toutes choses soient faites, qui soit en toutes choses, et auquel finalement toutes choses se réduisent; or il est manifeste que l'Etre matériel est en toutes choses, que toutes choses sont faites de l'Etre matériel et que toutes choses enfin se réduisent à la matière, qui est l'Etre matériel. C'est ce qui ne se peut dire d'un Etre qui ne seroit point matériel: donc c'est l'être matériel, qui doit être reconnu pour le premier Etre. S'il est le premier Etre, il ne peut y en avoir eu d'autres avant lui, il ne peut avoir été fait, ni avoir été créé, et par conséquent il a toujours été. Ainsi la réponse, qui supose, sans preuve et sans fondement, que l'Etre matériel a été créé par un Etre immatériel et divin est une ré-

ponse vaine. 4°. La susdite réponse est vaine, parceque l'Argument ci-dessus démontre évidemment l'éternité de l'Etre que l'on conçoit, et dont on a une idée claire et distincte: Or l'Etre matériel est le seul que l'on conçoive et dont on ait une idée claire et distincte: donc c'est l'existence et l'éternité de l'Etre matériel, que le susdit argument démontre. L'Etre, dont l'existence est démontrée par le susdit argument, ne peut être autre que l'Etre en général, que l'on connoit et que l'on conçoit par une idée claire et distincte, et que l'on conçoit même comme étendu, et comme étant généralement et également partout. Car on ne dira pas, que le susdit argument démontre l'existence d'un Etre que l'on ne connoit point, et dont on n'auroit aucune idée claire et distincte. Pareillement on ne dira pas, qu'il démontre l'existence d'un Etre qui ne seroit nulle part, ou qui seroit seulement en quelqu'endroit particulier: car il n'y a point et il ne peut même y avoir aucune raison de dire ou de penser, que l'Etre en général seroit plutôt ici que là, ni qu'il seroit plutôt en quelque certain endroit qu'en d'autres; et ainsi l'Etre, dont l'existence est démontrée par le susdit argument, ne peut être autre que celui qui est étendu, et qui est généralement et nécessairement partout. Or l'Etre qui est étendu et qui est généralement et nécessairement partout n'est autre que l'Etre matériel: donc c'est l'existence de l'Etre matériel qui est démontré par le susdit argument, et non l'existence d'aucun autre, parce qu'il ne peut y en avoir aucun autre, et par conséquent la réponse que l'on fait au susdit argument, est entièrement vaine

et frivole. Et il faut nécessairement en convenir; car on ne peut pas dire, qu'il démontre évidemment l'éternité d'un Etre inconnu, d'un Etre incertain et douteux et dont on ne peut se former aucune véritable idée: car dès-lors il ne seroit plus inconnu, ni incertain et douteux, si l'argument susdit en démontroit véritablement l'existence et l'éternité. Ce n'est donc pas l'éternité d'un Etre immatériel et inconnu, que le susdit Argument démontre; mais c'est l'éternité et l'existence d'un Etre évidemment connu, certain et indubitable, que le susdit argument démontre. Or le seul Etre matériel est évidemment et généralement connu de tous; il est seul certain et indubitable et le seul dont on ait une idée claire et distincte. Et au contraire le prétendu Etre immatériel et divin est entièrement inconnu, il est incertain et douteux, et on ne sauroit même, comme on l'a déjà dit, s'en former aucune véritable idée: donc c'est l'existence et l'éternité de l'être matériel qui est démontrée par le susdit argument, et non l'existence ni l'éternité d'un prétendu Etre immatériel et divin, que l'on ne connoit pas; et par conséquent la susdite réponse est vaine. 5°. Elle est vaine, parceque, suposé même que l'on veuille douter de l'éternité de l'Etre matériel, ou que l'on veuille douter qu'il ait toujours été, on ne sauroit douter qu'il n'ait au moins toujours été possible, et qu'il n'ait même toujours été possible en lui-même, indépendamment de toute autre cause. Je dis 1°. qu'on ne peut douter qu'il n'ait au moins toujours été possible: car s'il n'avoit pas été possible, il est évident qu'il n'auroit pû être, ni exister, comme

il fait. Et s'il n'avoit pas toujours été possible en lui-même, il est évident aussi qu'il n'auroit jamais pû être, ni exister, comme il fait; car il est clair et évident que ce qui n'est pas possible en soi, ne peut jamais exister, ni devenir possible. 2°. Je dis aussi qu'on ne peut douter, qu'il n'ait toujours été possible en lui-même et indépendamment de toute autre cause, 1°. parce qu'étant le premier Etre, comme on l'a suffisamment démontré ci-devant, il ne pouroit dépendre, dans sa possibilité, d'aucune autre cause. 2°. Parce que les choses qui sont possibles, ou celles qui sont impossibles ne tirent pas leur possibilité, ni leur impossibilité de la puissance arbitraire d'aucune cause étrangère, comme on pouroit se l'imaginer; mais elles tirent seulement d'elles-mêmes et comme du fond de leur propre nature leur possibilité ou leur impossibilité: en sorte qu'il n'y a aucune cause étrangère, qui puisse, à son gré ou à sa volonté, rendre possible ce qui est absolument impossible, ni rendre absolument impossible ce qui est possible. Je ne parle pas ici d'une possibilité ou d'une impossibilité, seulement morale ou relative; car on sait que les hommes mêmes peuvent assez souvent plusieurs choses en certain tems et en certaines circonstances, qu'ils ne pouroient pas en d'autres tems et en d'autres circonstances. Pareillement, il y a souvent plusieurs choses qui leur sont impossibles en certain tems et en certaines circonstances, qui ne leur seroient pas impossibles en d'autre tems et en d'autres circonstances. Ainsi ce n'est pas de cette sorte de possibilité ou d'impossibilité que je parle; mais je parle seulement d'une possibilité ou

d'une impossibilité réelle et absolue: et il faut nécessairement convenir qu'il n'y a aucun Etre, qui puisse, à son gré et à sa volonté, rendre possible, ce qui est de soi absolument impossible, ni qui puisse, à son gré et à sa volonté, rendre absolument impossible ce qui est possible en soi. De sorte que les choses sont possibles ou impossibles en elles-mêmes, indépendamment de toute puissance et de toute volonté d'aucun Etre, que ce soit. En voici la preuve. C'est que, s'il ne tenoit qu'à la puissance ou à la volonté de quelque Etre, de faire les choses absolument possibles ou impossibles, comme il voudroit, il n'y auroit rien de possible ou d'impossible, que ce que cet Etre auroit voulu rendre possible ou impossible: et ainsi, s'il avoit voulu, par exemple, que le ciel et la terre fussent impossibles, et qu'ils eussent toujours été impossibles, ils auroient donc toujours été impossibles; et maintenant qu'ils sont possibles, puisqu'ils sont actuellement en existence, il pouroit donc, cet Etre, s'il vouloit, les rendre tout-à-fait impossibles. Pareillement s'il avoit voulu ou s'il vouloit maintenant rendre possible une montagne sans vallée, elle seroit donc possible. De même, s'il avoit voulu, ou s'il avisoit maintenant de vouloir que deux et deux ne fissent pas 4 ou que le tout ne fut pas plus grand que sa partie, il le pouroit donc faire. Et, pour la même raison, s'il avoit voulu ou s'il s'avisoit maintenant de vouloir qu'un triangle n'ait point d'angles, il le pouroit donc faire aussi. De même encore, s'il avoit voulu, ou s'il s'avisoit maintenant de vouloir, qu'une chose fut et qu'elle ne fut point tout en même tems, elle seroit donc véritable-

ment et ne seroit véritablement point tout en même tems. Et enfin si cet Etre s'avisoit lui-même de vouloir n'être point, il ne seroit donc point; et s'il n'étoit point, il ne seroit certainement pas possible lui-même, parce que ce qui n'est point, ne peut se faire ni se rendre soi-même possible; et il n'y auroit rien pour le pouvoir faire ni pour pouvoir le rendre possible; et ainsi il n'y auroit rien absolument de possible. Toutes ces conséquences-là sont manifestement absurdes; et partant il est évident que les choses sont d'elles-mêmes possibles ou impossibles, c'est-à-dire qu'elles tirent comme d'elles-mêmes et du fond de leur nature, leur possibilité ou leur impossibilité et cela indépendamment de la puissance et de la volonté de toute autre cause.

On dira peut-être contre la dernière conséquence, que je viens de tirer, que l'Essence et que l'Existence de ce seul premier Etre immatériel et divin sont absolument nécessaires et indépendantes de toute puissance et de toute volonté, et par conséquent que ce premier Etre ne peut se rendre lui-même impossible, ni même cesser d'exister et d'être ce qu'il est; mais qu'à l'égard de toutes autres choses matérielles et sensibles, visibles ou invisibles, qu'elles sont à la vérité aussi possibles ou impossibles en elles-mêmes, indépendamment de toute autre puissance et volonté; mais cependant qu'elles ne peuvent et ne pouroient actuellement exister d'elles-mêmes indépendamment de ce premier Etre immatériel et divin, que l'on apelle Dieu, ni par conséquent exister indépendamment de sa puissance et de sa volonté; et comme nous voïons

qu'elles existent actuellement, il faut, dira-t'-on, et diront nos Déicoles, nécessairement reconnoître l'existence d'un Etre immatériel et divin, qui les ait créés.

Mais cela ne peut être et ne se doit nullement dire. 1°. Parceque c'est vouloir toujours suposer sans preuves et sans fondement ce qui est en contestation; ainsi ce raisonnement ne prouve rien et ne conclud rien. 2°. Parceque si toutes les choses matérielles et sensibles sont possibles ou impossibles en elles-mêmes, indépendamment de la puissance et de la volonté de tout autre Etre, comme on vient de le démontrer, et que l'on est obligé de le reconnoître, elles sont pareillement possibles ou impossibles, indépendamment de son Existence; car on ne dira pas que des choses qui ne peuvent dépendre de la puissance ni de la volonté d'une cause, puissent ou doivent dépendre de son Existence, et ainsi les choses matérielles et sensibles étant, comme on l'a démontré, et que l'on est obligé de le reconnoître, possibles ou impossibles, indépendamment de la puissance et de la volonté de tout Etre immatériel et divin, c'est-à-dire indépendamment de la puissance et de la volonté d'un Dieu, elles sont nécessairement aussi impossibles ou possibles, indépendamment de son existence. Et si elles sont possibles indépendamment de son existence, elles peuvent donc exister indépendamment de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire, que quand il n'y auroit point de Dieu, elles ne laisseroient pas que de pouvoir exister; et si dans ce cas-là-même elles ne laisseroient pas que de pouvoir exister, il faut non seulement dire qu'elles ne laisseroient pas que de pouvoir exister,

mais il faut dire encore qu'elles ne laisseroient pas même que d'exister effectivement; car si dans le cas suposé elles n'existoient pas effectivement, elles ne pouroient nullement exister, puisqu'elles ne pouroient se donner l'Etre ou l'existence qu'elles n'auroient pas et qu'il n'y auroit point de Dieu pour la leur donner, ni pour pouvoir la leur donner.

Et comme on reconnoit néanmoins dans ce cas-là qu'elles ne laisseroient pas que d'être possibles et de pouvoir exister, il faut donc reconnoître aussi qu'elles ne laisseroient pas que d'exister effectivement, quand même il n'y auroit point de Dieu; et cela étant, il est clair et évident qu'il n'est pas nécessaire et qu'il est même tout-à-fait inutile de vouloir suposer l'existence d'un Dieu, créateur du monde et des choses matérielles et sensibles qui y sont, puisqu'il faut reconnoître que toutes ces choses-là ne laisseroient pas que de pouvoir exister et même d'exister effectivement, quand il n'y auroit point de tel créateur. D'où il s'en suit évidemment, que les choses matérielles et sensibles sont d'elles-mêmes possibles ou impossibles, c'est-à-dire qu'elles tirent comme d'elles-mêmes et du fond de leur nature leur possibilité ou leur impossibilité, et cela indépendamment, comme j'ai dit, de la puissance et de la volonté d'aucune autre cause, et par conséquent l'Etre matériel et sensible, aïant toujours été possible, comme on vient de le démontrer, il ne pouvoit tirer sa possibilité que de lui-même et du fond de sa propre nature, indépendamment de toute autre cause; et s'il a toujours été aussi possible, il faut nécessairement conclure qu'il a pû exister aussi de lui-même et in-

dépendamment de toute autre cause. Car comme les choses ne sont possibles, qu'en tant qu'elles peuvent exister, et qu'elles ne peuvent exister, qu'autant qu'elles sont possibles et en la manière qu'elles sont possibles, il faut nécessairement que l'Etre matériel et sensible, aïant toujours été possible par lui-même et indépendamment de toute cause, comme on vient de le démontrer, il faut nécessairement, dis-je, qu'il ait toujours pû exister de lui-même et indépendamment de toute cause, et s'il a toujours pû exister de lui-même et indépendamment de toute cause, il faut nécessairement reconnoitre qu'il a effectivement toujours été et qu'il a toujours existé; car il est clair et évident que s'il n'avoit pas toujours existé, il n'auroit pû se donner l'existence, lorsqu'il ne l'avoit point. Et comme on ne peut douter qu'il ait maintenant l'existence, il faut nécessairement conclure qu'il l'a toujours eue, ou dire qu'il ne l'a eue et qu'il n'a même pû l'avoir que dépendamment de quelqu'autre cause et c'est ce qu'on ne peut dire, puisqu'on vient de démontrer qu'aïant toujours été possible par lui-même, du fond de sa propre nature et indépendamment de toute autre cause, il a pû aussi avoir de lui-même l'existence, indépendamment de toute autre cause.

Cet argument prouve déjà assez manifestement l'indépendance et l'Eternité de l'Etre matériel et sensible, mais ce qui confirme d'autant plus l'indépendance et, en même tems, l'éternité de cet Etre matériel et sensible, c'est qu'il n'y a aucune liaison, ni aucune relation nécessaire entre l'idée de l'Etre matériel et sensible et l'idée de ce prétendu Etre immatériel et

divin, ni entre l'existence de l'un et l'existence de l'autre: car il est manifeste que nous avons une idée claire et distincte de l'être matériel et sensible: nous connoissons clairement son existence, sa nature et ses propriétés, sans connoitre aucunement ce prétendu Etre spirituel et divin même, sans penser aucunement à lui, et, par conséquent, sans en avoir aucune idée. Bien plus, posons le cas qu'il n'y ait aucun être spirituel et divin, nous ne laisserons pas d'avoir toujours une idée claire et distincte de l'être matériel et sensible et toutes choses ne laisseroient pas que de subsister dans leur être et dans leur forme; le ciel et la terre et tout ce que nous y voïons ne laisseroient pas que de subsister, nous en aurions toujours une idée claire et distincte, comme je viens de dire, et nous en verrions toujours l'existence, comme nous la voïons, quand même il n'y auroit aucun être spirituel et divin. En un mot, la destruction ou la négation de Dieu n'emporte pas avec elle la destruction, ni la négation, de l'être matériel et sensible; mais, au contraire, la destruction ou la negation de l'être matériel et sensible détruit en même tems l'idée de tout être sensible. Car posez le cas qu'il n'y eut aucun être matériel et sensible, vous détruisez en même tems le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment: car on voit clairement, que s'il n'y avoit point d'être matériel et sensible, qu'il ne pouroit y avoir de ciel, ni de terre, ni aucune chose de ce que nous y voïons, mais on ne voit pas de même, qu'il ne pouroit y avoir aucun être matériel et sensible, s'il n'y avoit point d'être spirituel et divin.

Enfin, que l'on supose tant que l'on voudra l'existence d'un être ou de plusieurs êtres immatériels et spirituels, comme nos Déicoles l'entendent, c'est-à-dire, que l'on supose tant qu'on voudra un être ou plusieurs êtres, qui n'auroient ni forme, ni figure, ni corps, ni étendue aucune, que l'on en supose, dis-je, tant que l'on voudra, on ne voit pas pour cela l'existence d'aucun être matériel et sensible, et on ne voit pas pour cela l'existence du ciel, ni de la terre, ni même l'existence d'une seule mouche, ni même qu'elle puisse exister, parce qu'il n'y a point de raport d'un être matériel et sensible à un pretendu être inconnu, qui n'auroit rien de matériel et de sensible. Pareillement que l'on supose la destruction entière de tout être immatériel et spirituel, on ne voit pas pour cela la destruction du ciel, ni de la terre, ni même la destruction d'une seule mouche, parce qu'il n'y a point de raport de la destruction de l'un à la destruction de l'autre.

Ce n'est pas de même de la suposition de l'existence ou de la destruction de l'être matériel et sensible; car suposez seulement l'existence de l'être matériel et sensible, vous avez en même tems l'essence et la nature, ou au moins le fond de l'essence et de la nature de tout autre être matériel actuel ou possible, vous avez l'essence et la nature, ou au moins le fond de l'essence et de la nature du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils renferment, et non seulement de tout ce qu'ils renferment actuellement, mais aussi de tout ce qu'ils ont jamais renfermé et de tout ce qu'ils pouroient jamais renfermer, parce que ce n'est que

dans l'être matériel et sensible, et dans la modification de l'être matériel et sensible, que consiste toute l'essence et toute la nature de tout ce qui est actuellement, de tout ce qui a été, de tout ce qui sera, ou de tout ce qui pouroit jamais être à l'avenir.

C'est ce que nos Déicoles devroient bien reconnoitre, puisqu'il est expressément marqué dans leurs propres prétendus saints livres et divins: qu'il ne se fait rien de nouveau dans le monde et que tout ce qui est actuellement n'est autre chose, que ce qui a déjà été dans les siècles passés et ce qui sera encore dans les siècles à venir. *Quid est quod fuit? Ipsum quod futurum est. Quid est quod factum est? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere: ecce hoc recens est: jam enim praecessit in saeculis quae fuerunt ante nos. Non est priorum memoria* *. Personne, dit-il, ne peut dire que ceci ou cela soit nouveau; et au contraire, suposez la destruction de l'être matériel et sensible, vous détruisez en même tems le ciel et la terre et tout ce qui peut y être renfermé. Cela étant, il est clair et évident, que l'être matériel et sensible n'a aucune liaison, ni aucune relation avec l'être spirituel et divin; il est clair et évident qu'il ne supose aucun être que lui-même, et s'il ne supose aucun autre être, il faut nécessairement qu'il existe de lui-même, indépendamment de toute autre être.

* Ecclés. I. 9. 10.

LXX.

Il en est en quelque façon de même de l'éternité et de l'indépendance de certaines prémières et fondamentales vérités, qui sont tellement nécessaires et immuables en elles-mêmes et par elles-mêmes, qu'il n'y a aucune puissance, qui soit capable de les faire changer de nature, c'est-à-dire qui soit capable de les rendre fausses, ou d'empêcher qu'elles ne soient vraïes. Telles sont par exemple ces vérités-ci: 2×2 font 4; trois fois 4 font 12; 15 et 5 font 20; le tout est plus grand que sa partie; un triangle fait trois angles; une chose ne peut pas être et n'être pas en même tems; tout ce qui est actuellement est possible; rien de tout ce qui se peut faire n'est impossible et nul ne peut faire ce qui n'est absolument pas possible etc..... Et plusieurs autres semblables propositions, qui sont tellement vraïes de leur nature qu'elles ne peuvent jamais être fausses: car il n'est pas possible que 2×2 ne soïent pas 4; que trois fois 4 ne soïent pas 12; et que le tout ne soit pas plus grand que sa partie. On ne peut nier, ni révoquer en doute ces sortes de prémières et fondamentales vérités, à moins que de vouloir renoncer entièrement à toutes les lumières de la Raison et de vouloir rejetter tout raisonnement humain. Car ces vérités-là se font connoitre par elles-mêmes et n'ont besoin d'aucune preuve, étant elles-mêmes plus claires et plus certaines que toutes autres preuves. Il est donc certain et indubitable, clair et évident que ces vérités

sont éternelles, qu'elles sont nécessaires et qu'elles sont tellement indépendantes de toute autre puissance.

Or l'éternité et l'indépendance de ces vérités-là démontrent encore évidemment l'éternité et l'indépendance de l'être matériel et sensible, car il est clair et évident, que pour que ces vérités-là soient éternelles et indépendantes, comme elles sont, il faut nécessairement qu'elles aïent toujours été vraïes et qu'elles ne puissent jamais avoir été fausses, et par conséquent, pour qu'il soit vrai et qu'il ait toujours été vrai que 2×2 font quatre, il faut nécessairement qu'il y ait toujours eu 2×2; car s'il n'y avoit pas toujours eu 2×2, il n'auroit pas toujours été vrai que 2×2 font 4, car pour que 2×2 fassent 4 il faut nécessairement qu'il y ait 2×2 et par conséquent, s'il a toujours été vrai que 2×2 font 4 comme on n'en peut douter, il faut nécessairement qu'il y ait toujours eu 2×2. Pareillement pour qu'il soit vrai, que le tout est plus grand que sa partie, il faut nécessairement qu'il y ait un tout avec des parties dans ce tout; car s'il n'y avoit point de tout, ni de parties dans ce tout, il ne seroit pas vrai de dire que le tout seroit plus grand que sa partie, et s'il n'y avoit pas toujours eu avec quelque tout des parties dans ce tout, il n'auroit pas toujours été vrai de dire que le tout est plus grand que sa partie. Si donc il a toujours été vrai de dire que le tout est plus grand que sa partie, il faut nécessairement qu'il y ait toujours eu quelque tout avec des parties dans ce tout. Et comme il est démontré, que ces sortes de vérités sont éternelles et même qu'elles sont telles, indépen-

damment de toute puissance, il faut nécessairement conclure, qu'il y a toujours eu 2×2, pour faire que 2×2 soient véritablement 4, et qu'il y ait toujours eu un tout avec des parties dans ce tout, pour faire que le tout soit véritablement plus grand que sa partie, ce qui démontre encore suffisamment et évidemment l'éternité et l'indépendance de l'être matériel: car il n'y a que l'être matériel, qui puisse véritablement faire ou former un tout, qui soit composé de plusieurs parties; on peut dire même que la vérité, généralement parlant, est tellement indépendante de tout ce que l'on pouroit penser ou imaginer, que quand même il n'y auroit aucun esprit, ni aucun corps, ni aucune forme, ni aucune matière, ni aucun créateur, ni aucune créature, et qu'il n'y auroit aucune chose du monde, il y auroit cependant encore au moins une vérité, parceque dans ce cas-là même, il seroit vrai qu'il n'y auroit rien, tant il est vrai de dire que les prémières et fondamentales vérités des choses sont éternelles et immuables en elles-mêmes, et entièrement indépendantes de toute puissance que ce puisse être.

Mais on objectera peut-être ici contre ce que je viens de dire de l'indépendance, de la possibilité et de l'existence actuelle de l'être matériel, qu'une maison, par exemple, qu'une ville, qu'un homme, qu'un cheval, qu'un arbre, qu'une horloge etc. sont des choses qui sont possibles en elles-mêmes et qui sont même possibles indépendamment de toute puissance humaine, et cependant qu'elles ne sauroient exister, que dépendamment de quelque autre cause qui les fasse exister

ou qui leur donne l'existence. Une maison, par exemple, un château, une ville ne sauroient exister d'eux-mêmes, à moins que des ouvriers ne les fassent; un homme, un cheval, un arbre, ou telle autre plante ou animal que ce puisse être ne sauroient avoir d'eux-mêmes leur existence, et ils n'existeroient nullement, s'ils n'étoient engendrés ou produits par quelque autre cause, et par conséquent, dira-t'-on, quoique l'être matériel et sensible soit possible de lui-même et qu'il ait même toujours été possible, indépendamment de toute puissance, il ne s'ensuit pas qu'il ait dû pareillement, ni qu'il ait pû avoir de lui-même son existence, puisque nous voïons tous les jours que des choses qui sont possibles en elles-mêmes, ne sauroient néanmoins avoir d'elles-mêmes leur existence.

Mais il est facile de répondre à cela, puisqu'il est visible que les choses possibles alléguées ci-dessus pour exemple, et toutes autres semblables, ne sont, quant à leur forme, que des ouvrages de l'art ou des ouvrages de la nature, qui ont leur commencement et leur fin, et à cet égard on ne peut nier qu'elles ne dépendent effectivennent de l'art ou de la nature, c'est-à-dire de l'être matériel qui les a formés; mais, quant à leur substance, qui demeure toujours, sous quelque forme que ce puisse être, elles ne sont certainement que des portions de l'être matériel et sensible et des portions de cet être éternel que j'ai dit avoir de lui-même sa possibilité et son existence: et à cet égard on ne peut dire qu'elles soient les ouvrages de l'art, ni les ouvrages de la nature, ni que ce soient réellement de nouveaux êtres, puisque ce sont

toujours les mêmes portions de l'être matériel et sensible et de l'être éternel, qui paroissent sous quelques nouvelles formes et figures, ce qui se fait encore, non par aucune puissance ou force étrangère, mais par la seule puissance ou force mouvante de la nature même, c'est-à-dire de l'être matériel, qui, par son mouvement naturel, prend de lui-même toutes sortes de formes et de figures en divers sujêts, et qui, par ses diverses modifications et configurations de ses parties, aussi bien que par ses divers mouvemens, inspire et donne aux hommes l'industrie des arts et des sciences, aux animaux les instincts et les inclinations qui leur conviennent, et aux plantes, aussi bien qu'aux autres choses inanimées, toutes les vertus et toutes les propriétés qui s'y trouvent, par où il est clair et évident que la prétendue objection ne fait rien contre ce que j'ai dit touchant l'indépendance de la possibilité et de l'existence éternelle de l'être matériel et sensible. Tous ces raisonnemens-ci, qui sont tirés des principes de la Métaphisique sont entièrement demonstratifs dans leur genre; mais il faut un peu d'aplication d'esprit pour en voir parfaitement l'évidence. Mais revenons à notre principe: nous voïons clairement, comme j'ai dit, qu'il y a un monde, ce monde est l'être matériel et sensible, que j'ai démontré être, non seulement possible en lui-même, indépendamment de la puissance et de la volonté de tout autre être, mais que j'ai démontré avoir aussi de lui-même son existence, indépendamment de la puissance et de la volonté de tout autre être, et cela étant, il faut nécessairement conclure que le monde a toujours été, au moins quant

à sa substance, d'autant que s'il n'avoit pas toujours été, il n'auroit jamais pû se donner l'être, ni l'existence, lorsqu'il ne l'auroit pas eue, et comme nous voïons présentement qu'il est, et que nous n'en pouvons nullement douter, il faut nécessairement conclure qu'il a toujours été au moins quant à sa substance.

Pour confirmation de quoi j'ajouterai encore cet argument-ci. Nous voïons tous les jours de nouvelles productions dans la nature, ces nouvelles productions ont leurs causes prochaines et immédiates, et quoique ces causes prochaines et immédiates soïent produites elles-mêmes par d'autres causes plus éloignées, il faut néanmoins dans toutes ces productions qu'il y ait une cause prémière non produite, et par conséquent qui soit d'elle-même et indépendante de toute autre cause, ou s'il n'y a point de telle prémière cause non produite, il faudra nécessairement remonter de cause en cause jusqu'à l'infini. Or il répugne de monter ainsi de cause en cause jusqu'à l'infini; donc il faut reconnoitre qu'il y a une prémière cause non produite et qui soit par conséquent d'elle-même, indépendamment de toute autre cause. Il n'y a personne qui ne doive convenir de ce principe ou de ce raisonnement; aussi voit-on que les Athées en conviennent aussi bien que les Déicoles et les Déicoles aussi bien que les Athées, et si les Déicoles n'en convenoient point, ils ne pouroient pas dire que leur Dieu seroit Créateur de toutes choses, comme ils le disent, mais ils ne conviennent point du nom, ni des qualités particulières, qui conviennent à cette prémière cause. Les Déicoles lui donnent le nom de Dieu et les Athéïs-

tes lui donnent le nom de Nature ou d'Etre matériel, ou simplement le nom de Matière. S'il ne s'agissoit que du nom, il seroit facile de les accorder; car comme les noms ne font point et qu'ils ne changent point la nature des choses, il seroit assez indifférent de donner à cette prémière cause le nom de Dieu ou celui de Nature et de Matière, ainsi il ne seroit point nécessaire de disputer beaucoup là-dessus. Mais comme les Déicoles lui attribuent la puissance de créer et de gouverner toutes choses avec une intelligence suprême et avec une volonté toute-puissante, d'où ils tirent ensuite plusieurs fausses conséquences et plusieurs vains prétextes, pour imposer, comme ils voudroient, des loix et des commandemens aux hommes, et pour leur faire accroire tout ce qu'ils voudroient, et que les Athéïstes lui dénient absolument cette puissance de créer et cette suprême intelligence, aussi bien que cette prétendue volonté toute-puissante, c'est en cela principalement qu'ils sont oposés, et c'est ce qu'il faut tout particuliérement examiner ici, en réfutant l'opinion de cette prétendue puissance de créer et de ce prétendu gouvernement de toutes choses par une volonté toute-puissante et par une intelligence souverainement parfaite.

LXXI.

Premiérement pour ce qui est de cette prétendue puissance de créer, je prouve qu'elle ne peut être:

créer, c'est faire quelque chose de rien, or il n'y a point de puissance qui puisse faire quelque chose de rien: donc il ne peut y avoir de puissance de créer. Je sais bien que l'on répond ordinairement, qu'il n'y a effectivement point de puissance créée et bornée qui puisse faire quelque chose de rien, mais qu'une puissance incréée et infinie, comme celle d'un Dieu tout-puissant peut faire quelque chose de rien et par conséquent qu'elle peut créer: mais outre que cette réponse ne satisfait point, puisqu'elle supose *gratis* ce qui est en contestation, je prouve qu'il n'y a absolument aucune puissance qui puisse faire quelque chose de rien. Il n'y a point de puissance qui puisse créer et faire quelque chose de rien; s'il n'y a aucune chose qui puisse avoir été créée et faite de rien, cela est presque identique, or il n'y a aucune chose qui puisse avoir été créée et faite de rien: Donc etc. Je prouve la deuxième proposition de cet argument qui seule peut être niée. S'il y avoit quelque chose qui pût avoir été créée et faite de rien, ce seroit par exemple le tems, le lieu ou l'espace et l'étendue, et la matière, car si ces choses et nulles de ces choses ne peuvent véritablement avoir été créées et faites de rien, il sera facile de faire voir qu'il n'y a rien de créable, puisqu'il n'y a véritablement rien autre chose dans la nature que le tems, le lieu, l'espace, l'étendue et la matière que l'on puisse penser avoir été créés ou pouvoir être créables. Je ne parle pas ici de ce qu'on apelle ordinairement esprits ou substances spirituelles; car comme ces prétendues substances ne sont point et qu'elles ne sont même pas possibles, elles ne peu-

vent avoir été créées, ni, par conséquent, avoir été faites de rien. Or je fais voir que ni le tems, ni le lieu, ni l'espace, ni l'étendue, ni même la matière ne sont pas créables et ne peuvent avoir été faits de rien, donc il n'y a point de puissance qui puisse créér et faire quelque chose de rien.

LXXII.

Christus sator omnium
Rex atque Factor temporum.

Hymne de Carême.

Je commence donc par le tems et je prouve qu'il n'est pas créable, c'est-à-dire qu'il ne peut avoir été créé. Voici comme je m'y prends. Si le tems étoit quelque chose de créable, et s'il avoit été créé, comme nos Déicoles le prétendent, il ne pouvoit certainement avoir été créé que par un être qui l'auroit précédé; car si cet être ne l'avoit pas précédé, comment l'auroit-il pu créer? Et s'il l'a précédé, ce n'a pû être que par le tems même qu'il l'auroit précédé; car dire qu'il l'auroit précédé par l'Eternité et non pas par le tems, c'est une pure illusion, car l'Eternité n'est autre chose qu'une continuité perpétuelle de tems, sans commencement et sans fin; et ainsi dire, qu'il l'auroit précédé par l'Eternité, c'est accorder, sans y penser, plus qu'on n'auroit demandé, car c'est dire qu'il l'auroit précédé par un tems infini, c'est-à-dire par un

tems qui n'auroit jamais de commencement, et qui par conséquent ne pouroit jamais avoir été créé, ni avoir été précédé par aucune cause. Car il est clair et évident que rien ne peut précéder ce qui n'a jamais eu de commencement; ce qui est justement ce que l'on vouloit prouver: si on dit qu'il ne l'auroit précédé que par un tems limité, équivalent, par exemple, à la durée de quelques jours, de quelques mois ou de quelques années, cela ne se peut nullement. 1°. Parce qu'il répugne qu'un créateur souverain de toutes choses, que l'on supose nécessairement être éternel, n'ait précédé ses créatures et ses ouvrages que de quelque quantité de tems, équivalent à quelque nombre fini de jours et d'années; car s'il ne les avoit précédé que d'un tel tems, il auroit nécessairement eu un commencement lui-même; s'il avoit eu un commencement lui-même, il ne pouroit pas avoir toujours été; et s'il n'avoit pas toujours été, il ne pouroit être éternel, comme on le supose; et non seulement il ne pouroit être éternel, mais il ne pouroit même jamais avoir commencé d'être, parceque n'aïant pas toujours été, il n'auroit pû se donner l'être, lorsqu'il ne l'avoit pas, ni le recevoir d'un autre, parce qu'il n'y auroit rien eu de capable de le lui donner. Ainsi on ne peut dire, que le tems ait été créé par un être, qui ne l'auroit précédé que par quelque espace de tems limité et fini.

En second lieu je dis, que si cet être, prétendu créateur du tems, avoit précédé le tems seulement par quelque espace de tems limité et fini, il faudroit nécessairement que cette espace de tems limité n'eut

pas été créé, puisqu'il précéderoit la création du tems même; car s'il étoit créé lui-même, il ne précéderoit point absolument la création du tems même, mais seulement la création de quelques parties du tems, qui auroit ensuite été créé. Ou si on veut que cette espace de tems ait aussi été créé lui-même, l'argument revient dans toute sa force, et je dis qu'il ne peut avoir été créé, que par un être qui l'auroit précédé, et qui l'auroit même précédé par quelque espace de tems; et si on veut que ce tems ait encore été créé et ainsi des autres, il faudra nécessairement remonter jusqu'à l'infini et admettre des créations infinies de tems les unes devant les autres et admettre un créateur qui les auroit précédé toutes, ce qui répugne entièrement à la Raison, puisque rien ne peut précéder des tems qui seroient infinis. Et d'ailleurs il faudroit nécessairement encore admettre à chaque moment de tems de nouvelles créations de tems; car comme le tems est essentiellement dans son flux continuel et qu'il n'y a pas seulement deux parties de tems, si petites qu'elles soient, qui puissent être ou exister ensemble, il faudroit à chaque instant imperceptible de tems admettre de nouvelles créations de tems, ce qu'il seroit ridicule et absurde d'admettre. Ou si, au contraire, on prétend, que cet être, qui auroit créé le tems, l'auroit précédé par un tems qui n'auroit pas été créé, il est inutile de vouloir suposer un créateur du tems, puisqu'il faudroit nécessairement reconnoitre un tems qui n'auroit pas été créé et qui n'auroit pû avoir été créé. Car s'il y a un tems que l'on puisse dire n'avoir jamais été créé, il faut dire aussi, qu'il

n'y a nul tems qui puisse avoir été créé, parce qu'il n'y a point de tems plus ou moins créable l'un que l'autre.

2°. Le tems ne pouroit avoir été créé, que par une cause qui l'auroit précédé, comme on vient de dire, or rien ne peut avoir précédent le tems, donc rien ne peut avoir précédé le tems. Que rien ne peut avoir précédé le tems, en voici la preuve:

Si quelque chose pouvoit avoir précédé le tems, cette chose, ou cet être, qui l'auroit précédé, seroit avant le tems et ne seroit pas avant le tems, ce qui étant contradictoire, il est évident que cela ne se peut faire. Il seroit avant le tems, puisqu'il l'auroit précédé, comme on le supose, et cependant il ne seroit pas avant le tems, puisqu'il ne sauroit être avant le tems sans le tems même, qui seroit nécessairement aussi ancien que lui. * On dira peut-être que cet être créateur du tems ne l'auroit précédé que par une priorité de nature et non pas par une priorité de tems, et ainsi, quoique l'un ne soit pas avant l'autre, en égard au tems, cependant l'un peut être la cause de l'autre, et par conséquent l'un pouroit avoir créé l'autre, comme, par exemple, quoique le soleil et la lumière ne soient pas l'un avant l'autre, en égard au tems, cependant cela n'empêche pas que le soleil ne soit la cause de la lumière, car c'est le soleil qui produit ou qui fait la lumière du jour. A cela je réponds, que si l'être, prétendu créateur du tems, ne précéde le tems que d'une priorité de nature et non

* Praeparavit terram in aeterno tempore. Baruc 3. 32.

pas d'une priorité de tems, il faut que le tems et le créateur suposé du tems soient aussi ancien l'un que l'autre, en égard au tems, c'est-à-dire, qu'ils seroient tous deux éternels, puisque le prétendu créateur seroit éternel, de même que dans l'exemple proposé du soleil et de la lumière, il faut que le soleil et la lumière soient aussi ancien l'un que l'autre et que si le soleil est éternel, il faut pareillement que sa lumière soit éternelle, suposé que l'un ne précéde l'autre que d'une priorité de nature. Or si le tems et le suposé créateur du tems sont éternels, ils ne peuvent avoir eu de commencement, ni l'un ni l'autre; ce qui ne peut avoir eu de commencement ne peut avoir été créé, donc si le tems est éternel ou co-éternel avec son prétendu créateur, comme il faudroit nécessairement le suposer, il ne peut avoir été créé, et ainsi point de créateur pour le tems. C'est ce qui se prouve encore évidemment par un autre raisonnement, que voici.

Si le tems étoit quelque chose de créable et s'il avoit effectivement été créé, il faudroit nécessairement qu'il fût en lui-même quelque chose de réel et de particulier, distingué de tout autre être; car la création devroit nécessairement se terminer à quelque chose de réel, c'est-à-dire à quelqu'être particulier, qui se soit fait de rien; car il est impossible de concevoir aucune création, lorsque rien ne se fait de rien. Si donc le tems a véritablement été créé, il faut nécessairement qu'il soit quelque chose de réel et particulier, qui aura été fait de rien et qui sera distingué de tout autre être, je dis distingué de tout autre

être, parce qu'il est évident que le tems n'est pas, par exemple, ce que nous apellons le ciel et la terre, ni aucun être particulier de ceux qui sont renfermés entre le ciel et la terre; car on ne dira pas, par exemple, que les pierres, les plantes, ni que les hommes ou les autres animaux soient le tems. De plus tous ces êtres ont en eux-mêmes quelque consistance permanente, toutes leurs parties peuvent subsister et subsistent actuellement ensemble, mais le tems passe continuellement et nulle de ses parties ne peut subsister avec une autre; le passé, par exemple, ne peut être avec le présent, ni le présent avec le futur, et même le présent est si brèf et si court, qu'il n'est pas plutôt, qu'il ne cesse d'être; c'est comme un point indivisible qui est sans aucune étendue. D'ailleurs on conçoit facilement que tous les êtres particuliers pourroient ne pas être et cesser d'être, on conçoit même facilement, par exemple, que les pierres, que les plantes, que tous les animaux et toutes autres choses semblables pouroient ne pas être et cesser d'être, on conçoit même facilement que le ciel et la terre pouroient ne pas être et cesser d'être ce qu'ils sont; mais il n'est pas possible de concevoir qu'il n'y ait point de tems et que le tems puisse finir et cesser d'être. Car en quelque point que l'on puisse suposer qu'il auroit pris fin ou commencement, il y en a nécessairement un auparavant qui précéde le commencement et un après qui suit la fin. Or cet auparavant et cet après marquent nécessairement différence de tems; et s'il y a différence de tems, il y a donc du tems; car il n'y a point de différence de tems, là où il n'y a point

de tems. D'où il s'en suit, que si le tems est une chose créable, c'est-à-dire un être qui puisse avoir été créé, il faut que ce soit un être réel et particulier, qui soit distingué de tout autre être.

C'est ce que je montre encore évidemment par cet argument-ci. Si le tems étoit un être réel qui ne fut point distingué des autres êtres, les propriétés du tems pouroient convenir aux autres êtres et pareillement les propriétés des autres êtres pouroient convenir au tems: car, selon la maxime des Philosophes, les choses qui sont de même nature avec une troisième sont de même nature entr'elles. *Quae sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se;* si donc le tems et les autres êtres sont de même nature entr'eux, il faut aussi que les propriétés du tems puissent convenir aux autres êtres et pareillement que les propriétés des autres êtres puissent convenir au tems. Or il est évident que les propriétés du tems ne peuvent convenir aux autres êtres, ni les propriétés des autres êtres convenir au tems. Si donc le tems est un être réel, capable d'avoir été créé, il faut qu'il soit un être réel et particulier et distingué de tout autre être. Prémièrement, que les propriétés du tems ne puissent convenir aux autres êtres, en voici la preuve évidente. Les propriétés du tems sont de pouvoir être divisé en passé, en présent et en futur, c'est de pouvoir être divisé en siécles, en années, en jours, en heures et en momens. Or il n'y a aucun être que le tems qui puisse être ainsi divisé; donc les propriétés du tems ne peuvent convenir à aucun autre être que le tems. 2°. Que les propriétés des autres êtres ne

puissent convenir au tems en voici aussi la preuve. Tous les autres êtres sont corporels ou spirituels, au sentiment de quelques-uns, c'est-à-dire corps ou esprit. Les propriétés du corps sont de pouvoir être divisé en trois dimensions, savoir en longueur, en largeur et en profondeur, d'être impénétrable et d'être borné par quelque figure. Or le tems ne peut être borné par aucune figure; car on ne peut pas dire qu'il soit mol ou dur comme le corps, ni qu'il puisse avoir les trois dimensions du corps; on ne peut pas dire non plus qu'il soit rond, quarré ou triangulaire: car quoiqu'on puisse dire en un sens qu'il est court ou qu'il est long, on ne peut néanmoins dire qu'il soit large ou étroit, ni qu'il soit délié ou épais. Ainsi les propriétés du corps ne peuvent convenir au tems, non plus que les propriétés du tems convenir au corps. Pareillement les propriétés de l'esprit ne peuvent convenir au tems: en voici aussi la preuve. Les propriétés de l'esprit (si ce qu'on apelle esprit est distingué du corps) sont d'être des substances immatérielles, capables de penser, de vouloir, de connoitre et de sentir le bien et le mal. Or le tems n'est pas une substance matérielle ni immatérielle, le tems n'est pas une substance capable de penser, ni de vouloir, ni capable de sentir le bien ou le mal, donc si le tems est un être, il faut nécessairement que ce soit un être distingué du corps et de l'esprit, et distingué de tous les autres êtres particuliers. Or il n'est pas possible de concevoir que le tems puisse être quelque être réel et particulier, donc il n'est pas une chose qui puisse avoir été créée.

Cependant il faut remarquer que le tems n'est pas tout-à-fait un rien et un néant; car le rien n'a aucune propriété, comme nous voïons que le tems en a plusieurs, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus. Les années, par exemple, les heures et les momens qui sont des parties du tems, ne sont pas tout-à-fait des riens, puisqu'on les compte tous les jours et qu'ils multiplient tous les jours; et s'ils ne sont pas des riens, il faut donc qu'ils soient quelque chose, et quelque chose néanmoins qui n'a pas été créée et qui n'est pas créable; puisqu'il n'y a que des êtres réels, que l'on puisse suposer avoir été créées ou pouvoir être créées. Qu'est ce donc que pouroit être le tems, puisqu'il n'est pas un néant et qu'il n'est aucun être réel et particulier? Si nous y pensons bien, nous trouverons infailliblement que le tems ne peut être autre chose qu'une durée; de sorte que c'est proprement la durée qui fait le tems; et que ce n'est que par raport à la brièveté ou à la longueur de la durée, que l'on dit que le tems est court et qu'il est long. Pareillement ce n'est que par les différentes divisions que l'on fait des parties de cette durée, que l'on compte les heures, les jours, les années et les siècles.

Mais comme ce terme de durée ou durer ne se peut dire que de ce qui est et de ce qui dure effectivement, et que ce qui est et qui dure effectivement ne peut être sans sa durée, ni la durée sans ce qui dure, et que d'ailleurs ce n'est pas la durée des choses qui commencent et qui finissent, qui fait le tems, puisque le tems ne laissait pas que d'être avant leur commencement et qu'il ne laisse pas que d'être après

leur fin, il s'en suit qu'il n'y a que la durée d'un être stable et permanent qui puisse faire le tems, et comme il n'y a que le prémier être qui soit stable et permanent, et qu'il n'y a que ce prémier être qui soit sans commencement et sans fin, et que d'ailleurs ce premier être n'a jamais pû être sans sa durée, ni sa durée sans lui, il s'ensuit que sa durée, qui fait précisement ce que nous apellons le tems, n'a ni commencement ni fin: ainsi le tems n'est pas un être qui puisse avoir été créé, et par conséquent encore point de Créateur pour le tems, non plus que pour le prémier être, que personne sans doute ne peut dire avoir été créé.

Pour confirmation de ceci est, que si le tems étoit véritablement quelque chose de créé ou quelqu'être, il s'en suivroit que des heures, des années et des siècles entiers pouroient être créés tous ensemble dans un seul et même instant. Or il répugne que des années et des siècles entiers puissent être créés tous ensemble dans un seul et même instant, donc le tems n'est pas un être réel qui puisse avoir été créé. On répondra à cela que le tems est de telle nature, que les momens qui le composent ne peuvent être créés que successivement, les uns après les autres, et qu'ainsi les heures, les années et les siècles entiers ne peuvent venir que les uns après les autres et non pas tous ensemble dans un même instant. Je conviens de la vérité de cette réponse; mais c'est pour cela même qu'il faut dire, que le tems n'est pas un être qui puisse être créé; car s'il étoit véritablement un être qui puisse être créé, toutes ses parties pouroient être

créées ensemble, comme celles des autres êtres. Mais dire que le tems soit un être réel et que cependant toutes ses parties ne puissent être créées ensemble, c'est dire qu'il faut du tems pour créér le tems, et qu'il faut, par exemple, une heure de tems pour créér une heure, une année de tems pour créér une année et un siècle entier pour créér un siècle etc. ce qui est tout-à-fait ridicule et absurde: car c'est comme si on disoit que pour créér la matière il faudroit de la matière, que pour créér un pié ou une toise de matière, il faudroit un pié ou une toise de matière, et pour créér un monde, il faudroit un monde entier, il est visible que cela ne peut être, il faut donc conclure que le tems n'est pas un être qui puisse avoir été créé.

3°. Si le tems étoit un être qui pût avoir été créé, sans doute qu'il auroit pû avoir été seul; car quelle nécessité y auroit-il de créér d'autres êtres avec celui-là? Il n'en paroit point? Or si le tems eut été créé seul, je demanderois volontiers si cet être auroit été corps ou s'il auroit été esprit, s'il auroit été corporel ou spirituel. Quelle idée pourroit-on se former d'un tel être? Car enfin quand on parle, il faut savoir ce que l'on dit et avoir des idées distinctes de toutes les choses que l'on avance *; il est contre la raison de vouloir assurer ce que l'on ne sait pas et ce que l'on ne connoit pas. Il est honteux, comme dit un auteur judicieux † que des hommes d'esprit et des philosophes, qui sont obligés par tou-

* Recherche de la vérité. Tom. 1. pag. 359. † Ibid, pag. 418.

tes sortes de raisons à la recherche et à la defense de la vérité, parlent sans savoir ce qu'ils disent, et se contentent de ce qu'ils n'entendent point *. Il est suffisamment démontré ci-dessus que le tems ne peut avoir été créé, voïons maintenant si nous pourions démontrer aussi que le lieu, l'espace ou l'étendue, qui sont comme la même chose, ne peuvent avoir été créés.

Si le lieu, l'espace ou l'étendue qui sont à peu près la même chose, étoient quelque chose de créé, comme nos Déicoles le prétendent, il est sûr qu'il n'y auroit eu aucun lieu, aucune espace, ni aucune étendue, avant qu'ils fussent créés. Par l'espace, l'étendue, ou le lieu j'entends ici la même chose, comme j'ai dit, avec cette différence seulement que le lieu est seulement une espace ou une étendue limitée qui contient son corps, l'espace une étendue plus spatieuse qui contient ou qui peut contenir plusieurs corps, et l'étendue en général une espace sans bornes et sans fin, qui contient tous les êtres, tous les lieux et toutes les espaces imaginables. Je dis donc que si le lieu, l'espace ou l'étendue sont quelque chose de créé, il faut qu'il n'y ait point eu de lieu, ni d'espace, ni d'étendue avant qu'ils fussent créés; car s'ils eussent déjà été, ils n'auroient pas eu besoin d'être créés, puisqu'ils auroient déjà été tout ce qu'ils pouroient être, avant leur prétendue création. Mais si alors il n'y avoit aucun lieu, ni aucune espace, ni aucune étendue, où étoit donc celui qui les auroit

* Recherche de la vérité. Tom. 2, pag. 24.

créés? Il est évident qu'il ne pouroit être en aucun lieu, ni en aucun endroit, puisqu'il n'y avoit encore aucun lieu ni aucun endroit où il auroit pû être; de sorte qu'il n'étoit donc nulle part. Or ce qui n'est nulle part n'est point, et ce qui n'est point ne peut créer; donc le lieu, l'espace et l'étendue ne peuvent avoir été créés. Il seroit inutile de dire que celui qui les auroit créés n'étoit véritablement en aucun lieu, ni en aucun endroit particulier; mais qu'il étoit néanmoins en lui-même, et qu'étant tout-puissant en lui-même, il a créé tout ce qu'il y a de lieux, d'espaces et d'étendues; il est, dis-je, inutile de dire cela, par ce que ce qui n'est nulle part, n'a point de lui-même, n'est absolument point et ne peut-être quelque chose en lui-même; car n'être point et n'être nulle part, c'est équivalemment la même chose. Donc ce prétendu créateur du lieu, de l'espace et de l'étendue qui n'étoit nulle part, ne pouvoit être quelque chose en lui-même, puisqu'il n'avoit point de lui-même; car de même que n'être point, exclut toutes sortes de manières d'être, de même n'être nulle part exclut aussi toutes sortes de manières d'être.

De plus, ce qui n'est nulle part ne peut agir, ni rien faire nulle part, donc ce qui n'auroit été nulle part, n'auroit pû rien créer nulle part. Ce seroit déjà une chose bien admirable si ce qui ne seroit nulle part, auroit pû faire et auroit effectivement fait tout ce qui seroit généralement partout, c'est ce qui surpasse toute intelligence et toute possibilité. De plus cet être, que l'on supose avoir été en lui-même, quoiqu'il ne fut véritablement nulle part, cet être, dis-je,

étoit étendu en lui-même, ou il ne l'étoit pas: s'il étoit étendu en lui-même, il y avoit donc déjà de l'étendue et de l'espace où il étoit lui-même; car il n'est pas possible qu'il y ait de l'étendue sans espace, ni de l'espace sans étendue; et comme l'on supose que cet être n'étoit nulle part, il faut donc dire que cette étendue et cette espace n'étoient nulle part, ce qui répugne déjà de ce côté-là à la raison. Et comme, suivant la même suposition, cette étendue ou cette espace précéderoit toute création, il s'en suit qu'il n'auroit pû avoir été créé, et par conséquent l'étendue ou l'espace ne peuvent avoir été créés, puisqu'ils précéderoient toute création. Que si d'un autre côté on dit que cet être, qui n'auroit été nulle part et qui néanmoins auroit été en lui-même, n'avoit aucune étendue, comment donc pouroit-il avoir créé l'espace qui est d'une si vaste étendue, et qui est même d'une étendue infinie? Cela est absolument impossible, parce qu'il faut au moins qu'il y ait quelque raport, ou quelque proportion, entre la cause et l'effet, entre ce qui fait une chose et la chose qui est faite. Or il est évident qu'il n'y a aucun raport, ni aucune proportion entre un être qui n'a point d'étendue et un être qui a une étendue infinie, et par conséquent l'être qui n'avoit point d'étendue ne peut-être cause efficiente d'un être qui a une étendue infinie. Le fini ne peut faire l'infini, et ce qui n'a point d'étendue est nécessairement fini et même si petit et si fini qu'il ne pouroit l'être davantage; donc ce qui n'a point d'étendue n'a pû créer l'étendue, qui est nécessairement infinie, je dis nécessairement infinie, parce que, si

loin que l'on puisse étendre ses bornes, il y a nécessairement toujours un au de-là, qui supose encore nécessairement une étendue; donc cette étendue n'a point de fin; et ainsi ne peut avoir été créé par un être qui n'auroit point d'étendue. D'ailleurs tout ce qui est fait ou créé dépend nécessairement dans sa création ou dans sa production de la volonté ou de la puissance de celui qui fait ou qui créée; or l'étendue étant, comme j'ai dit, nécessairement infinie dans sa totalité, elle ne peut dépendre de rien, elle ne peut dépendre de la volonté ni de la puissance d'aucun créateur; car si elle en pouvoit dépendre, le créateur l'auroit pû faire et créer, comme il l'auroit voulu, c'est-à-dire qu'il auroit pû la créer plus ou moins grande, qu'il auroit pû en créer tant et aussi peu qu'il auroit voulu et même qu'il auroit pû n'en point créer du tout, et qu'il pouroit même maintenant anéantir tout ce qu'il y en a; mais non, cela ne se peut, l'étendue dans sa totalité est, comme j'ai dit, nécessairement infinie, elle est nécessairement et actuellement tout ce qu'elle peut être, on n'y peut rien ajouter, ni rien diminuer, elle a nécessairement toujours été telle qu'elle est, et sera nécessairement toujours telle et cela indépendamment de toute volonté et de toute puissance, telle qu'elle puisse être, et par conséquent elle ne peut avoir été créée.

2°. Pour créer il faut agir, pour agir il faut se mouvoir, et pour se mouvoir il faut de l'espace; car il est évident, que ce n'est que dans l'espace, que se fait le mouvement et que ce n'est que par le mouvement que se fait l'action; en sorte que de même

qu'il est impossible qu'il y ait de l'action sans mouvement et sans changement, tant du côté de celui qui agit, que du côté de ce qui se fait par l'action, de même il est impossible qu'il y ait aucun mouvement, ni aucun changement, soit de lieu, soit de situation, sans qu'il y ait quelque espace. Comme donc toute création est action et que toute action emporte quelque mouvement ou quelque changement, soit du lieu, soit de la situation, et que tout mouvement ou changement, soit de lieu, soit de situation, supose nécessairement quelqu'espace où ils se fassent, il s'en suit nécessairement que l'espace précéde toute action et tout mouvement et par conséquent, qu'il ne peut avoir été créé par aucune action.

On dira peut-être que la création du tems et de l'espace et de toutes autres choses s'est faite sans qu'il y ait eu pour cela aucun mouvement, ni aucun changement de la part de celui qui les a créé. Mais cela ne se peut: car, comme il ne créoit rien auparavant qu'il auroit commencé à créer, il n'auroit pû commencer à créer et à faire ce qu'il ne faisoit pas, s'il n'y avoit eu quelque changement en lui. En voici la preuve. Toute action est une modification d'être et diverses actions sont diverses modifications d'être. Or la création est ou auroit été une action de la part du créateur, donc elle auroit causé en lui une nouvelle modification d'être et par conséquent un nouveau changement en lui, car s'il n'y eut point eu de changement en lui, il n'auroit sû rien faire de nouveau. En voici encore la preuve. *Ce qui est toujours de même, ne peut que faire toujours de même,* c'est une

maxime reçue parmi les Philosophes et qui est incontestable. *Idem manens idem, semper facit idem.* Or cet être, que l'on supose avoir créé toutes choses, ne créoit rien avant de commencer à les créer; donc il n'auroit jamais créé, s'il eut toujours demeuré de même qu'il étoit lorsqu'il ne créoit rien. Cela est évident, suivant la maxime que je viens de citer: *idem manens idem, semper fuit idem.* Et comme on veut cependant qu'il ait créé toutes choses, il faut donc qu'il n'ait pas toujours demeuré de même qu'il étoit lorsqu'il ne créoit rien, et par conséquent qu'il lui soit arrivé quelque changement, à l'occasion duquel il ait commencé à faire ce qu'il ne faisoit point auparavant, ce qui est manifestement contre la réponse à l'argument ci-dessus, tiré du mouvement et du changement, qui se trouvent nécessairement dans toutes actions, et par conséquent la dite réponse se trouve détruite, et le dit argument subsiste dans toute sa force. Ainsi quand on ne considéreroit l'être que comme agissant et comme non agissant, qui sont deux états différens, ou deux différentes manières d'être, il est impossible de concevoir, qu'aucun être puisse passer de l'une à l'autre sans aucune altération et sans aucun changement; et comme nulle altération ne se peut faire sans quelque mouvement et sans quelque changement de lieu ou de situation, et que tout changement de lieu ou de situation se passe nécessairement dans quelque espace, il s'en suit toujours que l'espace précéde nécessairement tout mouvement et toute action et par conséquent qu'il ne peut avoir été créé sans le mouvement d'aucune action.

Ce qui se confirme encore par cet argument-ci. Si l'espace étoit quelque chose de créé, il est sûr que celui qui l'auroit créé, n'auroit pû l'avoir créé que là où il n'étoit point, c'est-à-dire, là où il n'y avoit aucun espace, ni aucune étendue: car s'il y en avoit déjà eu, il est évident qu'il n'auroit eû que faire d'y en créer, puisqu'il y étoit déjà autant qu'il y pouvoit être: car ce qui est déjà de soi-même un être, autant qu'il peut être, ne peut recevoir encore une fois son être par la création. Il seroit ridicule de dire que Dieu créeroit des choses qui sont déjà créés, c'est-à-dire qui ont déjà leur être et leur existence, de sorte que si l'espace ou l'étendue ont été créés, il faut nécessairement qu'ils aient été créés là où il n'y avoit aucun espace, ni aucune étendue; et par conséquent celui qui les auroit créés n'auroit eu besoin d'espace pour créer l'espace, ni besoin d'étendue pour créer l'étendue; tout cela est clair et évident.

Or cela suposé il s'en suit de-là une absurdité manifeste, qui est que Dieu, par exemple, qui auroit créé l'espace et l'étendue comme il auroit voulu, là où il n'y en avoit point, pouroit encore maintenant, s'il vouloit, créer d'autres semblables espaces ou étendues, là où il n'y en auroit point ou là où il n'y en auroit que très-peu, c'est-à-dire, qu'il pouroit créer une espace et une étendue aussi grande que tout cet univers dans le vuide, par exemple, d'une petite bouteille, ou dans le creux d'une noisette et même dans le creux d'une tête d'épingle, ce qui est manifestement absurde: car il est absurde de dire qu'il puisse y

avoir dans le creux d'une noisette ou dans le creux de la tête d'une épingle autant d'espace et aùtant d'étendue qu'il y en a dans tout l'univers. Or il est évident néanmoins, que cette absurdité s'en suivroit, si l'espace ou l'étendue avoient été créés, comme nos Déicoles le prétendent: car qui empêcheroit que ce même Dieu, qui auroit déjà créé tout l'espace et toute l'étendue de cet univers, n'en puisse encore créer autant et même mille et mille fois plus dans le creux d'une noisette ou dans le creux de la tête d'une épingle; car ce ne seroit point le défaut de puissance qui l'empêcheroit, puisqu'on le supose toujours également tout-puissant en un tems comme en l'autre. Ce ne seroit point non plus le défaut de place ou d'étendue suffisante dans le creux de la noisette ou dans le creux de la tête d'épingle, puisqu'il ne lui en faut point pour en créer suffisamment, et que c'est par la création même qu'il fait l'espace et l'étendue, telle qu'il veut, là où il n'y en a point, comme on le supose encore. Ce n'est point, dis-je, cela non plus qui l'empêcheroit de pouvoir créer dans le creux d'une noisette, ou dans le creux de la tête d'une épingle un espace aussi étendu que celui de tout cet univers. Il est donc évident, dans cette suposition, que rien ne pouroit l'empêcher: cependant, comme cette conséquence est absurde, il s'ensuit évidemment que la suposition est fausse et par conséquent que l'espace ne peut nullement avoir été créé. Ce qui confirme ceci est qu'il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point d'étendue. S'il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point d'étendue, il faut nécessairement

qu'il y en ait et s'il faut nécessairement qu'il y en ait, il y en a nécessairement toujours eu et y en aura nécessairement toujours. Car s'il n'y en avoit toujours eu, il ne seroit pas plus nécessaire qu'il y en ait maintenant que lorsqu'il n'y en auroit point eu. Et s'il y en a toujours eu, elle est donc éternelle et n'a jamais commencé d'être; et si elle n'a jamais commencé d'être, elle ne peut avoir été créé, et par conséquent point de créateur pour le lieu, pour l'espace, ni pour l'étendue, non plus que pour le tems.

Reste maintenant à prouver que la matière ne peut avoir été créée, et si cela se prouve il faut tenir pour constant, qu'il n'y a absolument rien de créé, et par conséquent qu'il n'y a point de créateur. Si tous nos Déicoles et tous les Philosophes étoient du sentiment de ces nouveaux Cartésiens, qui font consister toute l'essence de la matière dans l'étendue seule, et qui ne mettent point de différence entre la matière et l'étendue, ni entre l'étendue et la matière, qu'ils disent n'être absolument qu'une seule et même chose, il seroit facile de prouver que la matière, ne peut avoir été créé, puisque les mêmes raisons et les mêmes argumens ci-dessus allégués, qui prouvent démonstrativement que l'étendue ne peut avoir été créée, prouveroient pareillement et démonstrativement aussi que la matière ne pouroit avoir été créée non plus que l'étendue, puisqu'ils seroient la même chose suivant les Carthésiens. Mais comme tous les Déicoles ne sont point de ce sentiment-là, et que je n'en serois point moi-même, il faut prouver par d'autres argumens que la matière ne peut avoir été créée.

Voici le premier argument. Si la matière a été créée ou si elle a pû avoir été créée, elle ne pouvoit avoir été créée que par un être qui ne seroit point matière: car si cet être qui l'auroit créée, étoit aussi lui-même matière, comme l'ont pensé autre fois plusieurs graves auteurs, ce ne seroit qu'une matière qui en auroit créée une autre, ce qui ne peut être: car d'où viendroit à une telle ou telle matière, plutôt qu'à une autre, le pouvoir ou la puissance de créer son semblable? Et pourquoi une matière ne seroit-elle pas aussi incréable que celle qui l'auroit créée? Il n'y a certainement pas plus de raison d'attribuer la puissance de créer à l'une qu'à l'autre; matière pour matière, c'est toujours matière; il n'est pas possible de concevoir qu'une matière en puisse créer une autre; un atôme par exemple en pouroit-il créer un autre? Un grain de sable pouroit-il créer un autre grain de sable? Une montagne pouroit-elle créer une autre montagne? Ou tout ce monde pouroit-il créer un autre monde? Non sans doute. C'est pourquoi aussi il n'y a point de raison de dire, qu'une telle ou telle matière soit créée et qu'une autre ne le soit pas. De sorte que si l'on convient qu'il y a quelque matière qui ne soit point créée, il faut convenir que nulle matière n'est créée, c'est-à-dire que nulle matière n'a été faite de rien. Car c'est ainsi que l'on entend le mot de créer pour le distinguer de celui d'engendrer, de celui de produire et de celui de construire, qui tous signifient faire quelque chose de quelque autre chose qui étoit déjà. Or on conçoit facilement qu'un être matériel peut engendrer, produire ou faire quelqu'autre chose

ou quelqu'autre être qui sera pareillement matériel; car tous les jours cela se fait, et tous les jours cela se voit, dans les arts par l'industrie des hommes, et dans la nature par les générations et productions, qui s'y font, de nouveaux êtres, qui résultent d'un nouvel assemblage des parties de la matière. Mais qu'une matière ou qu'un être matériel puisse faire de rien quelqu'autre matière ou quelqu'autre être matériel, c'est ce qui ne se fait point, et ce qu'il n'est pas possible à la matière de pouvoir faire: ainsi on ne peut dire que la matière soit créée par un être, qui seroit lui-même matière. Voïons si elle pouroit avoir été créée par un être, qui ne seroit point matière, car il semble pareillement que cela n'est pas possible; en voici la preuve.

Un être qui n'a ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir et se remuer, ne peut rien faire, ni rien créer; or un être qui n'est point matière n'a ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir et se remuer: donc un être, qui n'est point matière ne peut avoir fait, ni avoir créé la matière. Qu'un être qui n'a ni corps, ni parties qui se puissent remuer ou qui se puissent mouvoir, ne puisse rien faire, ni rien créer, il est évident: car, comme j'ai déjà dit, agir c'est se mouvoir; et un être qui n'a ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir, demeure nécessairement toujours dans un même état et ne peut se mettre en action quand il n'y est pas; et ce qui ne peut se mettre en action, ne peut agir, ni rien faire: donc ce qui n'a ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir, ne peut agir, ni créer, et par conséquent un être qui

n'est point matière, n'aïant ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir, ne peut nullement avoir créé la matière. De plus, des êtres qui n'ont ni corps, ni parties, et qui sont, comme l'on prétend, des êtres purement spirituels, quand il y auroit de tels êtres, (ce dont on ne convient pas) ils ne pouroient nullement agir sur la matière, ni faire aucun effet, ni aucune impression sur elle: car pour pouvoir agir et faire impression sur elle, il faut pouvoir la toucher et la manier. Or ce qui n'a ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir, ne peut toucher, ni manier la matière: donc il ne peut agir, ni faire impression sur elle. *Tangere enim nisi corpus nulla potest res.* Selon la maxime, toucher et être touché n'est propre qu'à des corps. On répond ordinairement à cela, qu'un être qui n'est point matière, étant une substance spirituelle, il n'agit pas corporellement par le mouvement de ses parties, comme font les êtres corporels, mais qu'il agit spirituellement, par entendement et par volonté, sans aucun mouvement de corps, ni de parties. Mais il est évident que cette réponse ne consiste qu'en des termes vagues, qui ne signifient rien de réel. Car 1°. dire que des êtres qui n'ont ni corps, ni parties soient des substances, c'est dire ce que l'on ne conçoit point, c'est presque dire que des riens ou que des choses qui ne sont rien, sont des substances. 2°. Dire qu'il y a des êtres et même des substances, qui sont purement spirituels et entiérement exemts de toute matière et de toute étendue, c'est feindre, c'est deviner, c'est suposer sans nécessité et sans fondement des choses que l'on ne conçoit point, c'est-

à-dire que l'on n'entend point, et qu'il n'est pas même possible d'entendre, puisque nul ne se peut former aucune idée de ces prétendus êtres et substances, que l'on veut suposer être exemts de toute matière et de toute étendue. 3°. Dire que des êtres qui n'ont ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir, agissent néanmoins par entendement et par volonté, c'est pareillement dire ce que l'on n'entend point et ce qu'il est impossible d'entendre et de concevoir, et par conséquent, c'est dire des choses qui ne méritent pas d'être écoutées. 4°. Dire que des êtres et des substances purement spirituels qui n'ont ni corps, ni parties soient capables d'entendement et de volonté, c'est-à-dire qu'ils sont capables d'actions vitales: car l'entendement et la volonté sont effectivement des actions vitales, or dire que des êtres qui n'ont ni corps, ni parties qui puissent se mouvoir, soient capables d'actions vitales, c'est pareillement encore feindre, c'est deviner, c'est suposer sans nécessité et sans fondement des choses qui ne peuvent être et qui ne se peuvent concevoir: car il n'est pas possible qu'il y ait des actions vitales sans vie, ni de vie sans mouvement, puisque la vie même est essentiellement et réellement un mouvement vital; l'action et la vie sont essentiellement des modifications d'être, et diverses modifications d'être emportent nécessairement divers changemens, qui ne se peuvent trouver dans des êtres qui n'auroient ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir. 5°. Dire que des substances spirituelles agissent par l'entendement et la volonté, c'est dire seulement qu'elles sont capables de penser ou de

vouloir; or penser et vouloir simplement ne produisent rien au-dehors: donc des êtres qui ne peuvent que penser et vouloir, ne peuvent rien faire, ni rien créer au-dehors par leurs pensées, ni par leurs volontés. On dira ici que penser et vouloir dans des êtres créés et bornés ne produisent véritablement rien au-dehors, mais que penser et vouloir dans un être incréé et tout-puissant fait toutes choses: mais je dis encore que c'est feindre et suposer gratis, sans nécessité et sans fondement, des choses qui ne sont nullement concevables. Ce n'est pas philosopher que de raisonner ainsi, puisque c'est parler sans savoir ce que l'on dit; et ce seroit folie de vouloir ajouter foi et de vouloir faire ajouter foi à de telles fictions: car enfin tout ce que l'on dit de ces sortes de substances spirituelles, et de leur prétendue puissance et volonté ne sont que des fictions et des imaginations, dont on n'a jamais vu aucun effet réel et véritable. 6°. Ces sortes de prétendues substances spirituelles qui n'ont ni corps, ni parties qui se puissent mouvoir n'ont sans doute aucune étendue; si elles n'ont aucune étendue, elles sont donc réduites à des points imperceptibles, à des points mathématiques et même encore, si cela se peut, à quelque chose de plus petit que des points mathématiques. Or cela étant, quelle aparence qu'un être d'une si étrange petitesse puisse avoir créé la matière qui est infiniment étendue. C'est assurément penser et dire des choses qui sont absolument ridicules et absurdes. Mais on dira qu'il y a un être incréé et souverainement tout-puissant, qui, quoiqu'il n'ait aucune étendue, ni aucu-

nes parties, ne laisse pas néanmoins que d'être immense et d'être, par son immensité, présent et tout-puissant partout. Mais je dis aussi que parler ainsi, c'est multiplier toujours les absurdités et avancer toujours des choses de plus en plus impossibles et de plus en plus inconcevables et absurdes. Car dire qu'un être qui n'a aucune étendue, ni aucunes parties soit néanmoins partout par son immensité, c'est dire une chose tout-à-fait repugnante et contradictoire, c'est dire qu'un être qui n'a point d'étendue ne laisse pas que d'avoir une étendue infinie et d'être infiniment étendu: car qu'est ce qu'une immensité sans bornes, si ce n'est une étendue infinie qui n'a point de bornes? Dire encore de cet être qu'il est partout par son immensité, quoiqu'il ne se trouve nulle part, et dire néanmoins, qu'il n'a aucunes parties qui répondent aux diverses parties de tout cet espace immense qu'il contient, mais qu'il est tout entier partout, à raison de son immensité et tout entier en chaque partie de cet espace immense, à raison de sa simplicité et de l'indivisibilité de sa nature, c'est pousser les absurdités au de-là de toutes bornes et c'est dire et forger imaginairement des choses qui sont non seulement les plus impossibles, mais qui sont encore les plus absurdes et les plus ridicules que l'on puisse imaginer. Voilà jusqu'à quelle extrémité nos Déicoles se trouvent nécessairement réduits, pour vouloir soutenir l'existence d'un être qui n'est qu'imaginaire; il faut qu'ils disent mille et mille choses qui sont absurdes, qui sont inconcevables et qu'ils ne conçoivent et qu'ils n'entendent pas eux-mêmes. Ils parlent sans

savoir ce qu'ils disent, puisqu'ils n'entendent point et ne conçoivent point eux-mêmes ce qu'ils disent. Ils voudroient nous obliger, par des raisons qu'ils n'entendent point, à croire des opinions qu'ils ne peuvent comprendre, comme dit un Auteur *. Or des gens qui parlent ainsi, sans savoir ce qu'ils disent, sans entendre et sans concevoir ce qu'ils disent, ne méritent certainement pas seulement d'être écoutés. Par où il est évident, que nos superstitieux Déicoles sont dans l'erreur et qu'ils ne sont pas mieux fondés maintenant dans la croïance d'un seul et unique Dieu spirituel et immatériel, qu'ils ne l'étoient autrefois dans la croïance de plusieurs Dieux corporels et matériels: et comme ils ont enfin été obligés de reconnoitre leur erreur touchant la croïance, qu'ils avoient, de toutes ces fausses Divinités corporelles et matérielles, ils devroient encore bien maintenant reconnoitre leur erreur touchant la croïance qu'ils ont de cette seule et unique Divinité spirituelle et incorporelle, puisqu'une telle Divinité ne peut être qu'un être imaginaire et tout-à-fait chimérique.

LXXIII.

Mais poursuivons nos pensées et tâchons toujours de ne rien dire, qui ne soit soutenu par de solides raisons. C'est une difficulté de connoitre le principe

* Recherche de la vérité. Tom. II, pag. 359.

du mouvement et de savoir comment la matière se meut ou se peut mouvoir. Les Déicoles soutiennent qu'elle ne peut nullement se mouvoir d'elle-même. Il est évident, dit un de nos fameux Déicoles, * que tous les corps, grands ou petits, n'ont point la force de se remuer. Une montagne, par exemple, dit-il, une maison, une pierre, un grain de sable, enfin le plus petit ou le plus grand corps que l'on puisse concevoir, n'a point la force de se remuer. Nous n'avons, dit-il, que deux sortes d'idées, idée d'esprit et idée de corps; et ne devant dire que ce que nous concevons, nous ne devons raisonner que suivant ces deux idées. Ainsi, dit-il, puisque l'idée, que nous avons de tous les corps, nous fait connoitre qu'ils ne se peuvent remuer, il faut conclure, dit-il, que ce sont les esprits qui les remuent. Mais quand on examine, poursuit-il, l'idée que l'on a de tous les esprits finis et bornés, on ne voit point de liaison nécessaire entre leur volonté et le mouvement de quelque corps que ce soit. On voit au contraire, dit-il, qu'il n'y en a point, et qu'il n'y en peut avoir, on doit donc aussi conclure, si on veut raisonner juste, selon les lumières de la Raison, qu'il n'y a aucun esprit créé qui puisse remuer quelque corps que ce soit, de même que l'on dit qu'aucun corps ne se pouvoit remuer soi-même. Mais lorsque l'on pense, dit-il, à l'idée de Dieu, † c'est-à-dire d'un être infiniment parfait et par conséquent tout-puissant, on connoit, dit-il, qu'il y a une

* Recherche de la vérité. Tom. 2, p. 329.

† Comment est-ce qu'un être, qui seroit effectivement immuable et immobile, pouroit mouvoir ou remuer aucun corps?

telle * liaison entre sa volonté et le mouvement de tous les corps, qu'il est impossible de concevoir qu'il veuille qu'un corps soit mu et que ce corps ne le † soit pas. Nous devons donc dire, continue-t'-il, qu'il n'y a que sa volonté qui puisse remuer les corps, et ainsi, ajoute-t'-il, la force mouvante des corps n'est point dans les corps qui se meuvent, puisque cette force mouvante n'est autre chose que la volonté de Dieu.

Mais non seulement, dit-il, les corps ne peuvent être les causes véritables de quoi que ce soit, les esprits, même les plus nobles, sont dans une semblable impuissance, ils ne peuvent rien connoitre si Dieu ne les éclaire §, ils ne peuvent rien sentir si Dieu ne les modifie, et ils ne sont capables de vouloir quelque chose, que parceque Dieu les agite vers lui. Ils peuvent à la vérité déterminer l'impression que Dieu leur donne pour lui, vers autre chose que lui, dit le même auteur; mais je ne sais, dit-il, si cela se peut apeller puissance. Si les hommes, continue ce même auteur, tenoient d'eux-mêmes la puissance d'aimer le bien, on pouroit dire qu'ils auroient quelque puissance; mais les hommes, dit-il, ne peuvent aimer, que parceque Dieu veut qu'ils aiment et que sa volonté est efficace..... Il est vrai, continue encore cet auteur, il est vrai que nous remuons nos bras quand nous vou-

* Les Cartésiens conçoivent-ils bien que cela se puisse faire? voïent-ils bien qu'il y a une liaison nécessaire entre la volonté d'un tel être et le mouvement d'aucun corps?

† Ne seroit-ce pas une illusion, plutôt qu'une véritable vision? Qu'ils y pensent bien.

§ Recherche de la vérité. Tom. 2, p. 329.

lons; mais nons ne sommes point, dit-il, les véritables causes de ce mouvement. Car comment, dit-il, pourions-nous remuer nos bras? Pour les remuer il faut avoir des esprits animaux, les envoïer par certains nerfs vers certains muscles pour les faire enfler, et les faire racourcir ou étendre: car c'est ainsi, dit-il, que le bras qui est attaché, se remue, ou selon le sentiment de quelques autres, on ne sait pas encore comment cela se fait, et nous voïons que les hommes qui ne savent pas seulement s'ils ont des esprits, des nerfs et des muscles, remuent leurs bras et leurs jambes avec plus d'adresse et de facilité que ceux qui savent le mieux l'anatomie. C'est donc, conclut cet auteur, * que les hommes veulent remuer leurs bras ou leurs jambes, et qu'il n'y a que Dieu qui puisse et qui sache les remuer.

Suivant ce sentiment ce ne seroit pas seulement les corps inanimés qui n'auroient pas la force de se remuer eux-mêmes, mais tous les corps mêmes et les plus animés seroient dans une pareille impuissance, parceque l'on ne voit point qu'il y ait ou qu'il puisse y avoir de liaison nécessaire entre l'idée, que nous avons des corps, et leur mouvement. On ne voit point, dit-on, comment un corps, grand ou petit, soit capable de se mouvoir lui-même. Voilà toute la preuve que l'auteur, que j'ai cité, aporte et puisse aporter de son sentiment touchant le mouvement des corps. C'est déjà beaucoup, que lui, ni aucun autre n'aient point de plus grande preuve à aporter de ce qu'ils disent et

* Recherche de la Vérité. Tom. 2. 333.

qu'ils ne voient cependant point qu'il y ait aucune répugnance, ni aucune absurdité à dire qu'un corps puisse se mouvoir de lui-même. Car si aucun de nos Déicoles avoit pû remarquer quelque répugnance ou quelque absurdité en cela, ils n'auroient pas marqué sans doute de les faire remarquer. Et ainsi n'en aïant pû faire remarquer aucune, c'est une preuve assez évidente qu'il n'y en a effectivement aucune: voïons si ce sera de même de ce que cet auteur avance: mais auparavant que d'en venir là, il est bon de faire valoir ici l'avantage, qu'il y a dans le sentiment que je prétends défendre. Quoique l'on ne voïe point qu'il y ait de liaison nécessaire entre l'idée, que l'on a des corps, et leurs mouvement, et que l'on ne voie pas clairement comment ils peuvent se mouvoir d'eux-mêmes, on ne voit cependant pas, comme je viens de dire, qu'il y ait aucune répugnance, ni qu'il s'en suive aucune absurdité à dire, qu'ils puissent se mouvoir d'eux-mêmes. S'il n'y a point de répugnance en cela, et qu'il ne s'en suive aucune absurdité à dire, qu'ils puissent se mouvoir d'eux-mêmes, il n'est donc pas impossible qu'ils puissent se mouvoir d'eux-mêmes, car s'il était impossible qu'ils puissent se mouvoir d'eux-mêmes, il y auroit quelque répugnance et il s'en suivroit quelque absurdité à dire, qu'ils puissent se remuer d'eux-mêmes: c'est pourquoi n'y aïant point de répugnance, ni d'absurdité à craindre de ce côté-là, on peut assurer, qu'il n'est point impossible que des corps puissent se remuer d'eux-mêmes. S'il n'y a point d'inconvéniens à dire, que des corps puissent se remuer d'eux-mêmes, il n'y a certainement point d'inconvé-

nient non plus à dire qu'ils se remuent effectivement d'eux-mêmes, et si on prétend qu'il y ait quelque répugnance ou quelque inconvénient en cela, ou qu'il s'en suive quelque absurdité, il faut faire voir quelles sont ces répugnances, quels sont ces inconvéniens et quelles sont ces absurdités-là qui s'en suivroient; et c'est ce que l'on défie tous les Déicoles de pouvoir faire, et par conséquent il est évident que les corps se peuvent remuer d'eux-mêmes et qu'il ne faut point chercher d'autres causes de leur mouvement que la matière même dont tous les corps sont composés.

Il ne serviroit de rien, comme j'ai déjà remarqué, de dire, qu'il n'y a point de liaison necessaire entre l'idée que nous avons des corps et leur mouvement, parceque quand il n'y auroit effectivement point de telle liaison entre ces deux choses, il ne s'en suivroit pas pour cela qu'il y auroit de la répugnance ou quelque absurdité à dire, que les corps puissent se mouvoir d'eux-mêmes. Et d'ailleurs il ne faut même pas s'étonner que l'on ne voïe point de liaison nécessaire entre ces deux choses, vû qu'il ne doit effectivement point y en avoir, puisque le mouvement n'est pas de l'essence des corps, mais seulement une propriété de leur nature. Si le mouvement étoit essentiel à la matière ou de l'essence des corps, il est à croire qu'il y auroit une liaison nécessaire entre l'idée que nous avons des corps et leur mouvement. Mais ce mouvement ne leur étant pas essentiel, puisqu'un corps peut être sans mouvement, il ne doit point y avoir de liaison nécessaire entre ces deux choses, et c'est en vain que l'on s'efforceroit d'y en trouver une. C'est

pour cette même raison que l'on ne voit point et que l'on ne peut même voir ce qui fait que la matière se meut d'une telle ou telle façon, c'est-à-dire d'une telle ou telle vitesse, ni ce qui fait qu'elle se meut de droite à gauche ou de gauche à droite, ni ce qui fait qu'elle se meut de haut en bas ou de bas en haut, ni enfin ce qui fait qu'elle se meut en ligne droite ou en ligne circulaire ou oblique, quoiqu'elle se meuve en tous ces différens sens-là avec une infinité de modifications diverses; c'est qu'il n'y a aucun de ces sortes de mouvements-là qui soit essentiel à la matière et c'est sans doute pour cela qu'il nous est impossible de voir clairement ce qui fait précisément le principe et la détermination de tous ces divers mouvemens-là, si ce n'est à l'égard du mouvement circulaire que l'on peut dire que la matière tendroit d'elle-même à se mouvoir toujours en ligne droite, comme étant le mouvement le plus simple et le plus naturel, mais qu'elle ne peut néanmoins toujours se mouvoir ainsi, parceque tout ce qu'il y a d'étendue étant pleine de matière, elle ne sauroit, la matière, toujours trouver où se mouvoir en ligne droite, sans rencontrer quelqu'autre matière qui l'empêche de continuer ainsi son mouvement, et n'aïant pas toujours où se mouvoir en ligne droite, elle se trouve contrainte de se mouvoir en ligne courbe ou circulaire; ce qui fait nécessairement que plusieurs certaines portions de matière ou plusieurs certains volumes de matière se meuvent toujours en rond et font ainsi plusieurs tourbillons de matière. Et il ne faut point douter que ce ne soit de là que vient la rondeur de

la terre, la rondeur du soleil, la rondeur de la lune et la rondeur de tous les autres astres et planètes, comme nos Cartésiens l'ont fort bien remarqué; et ainsi, quoique nous ne puissions clairement voir ce qui fait précisément le principe du mouvement de la matière, nous ne voïons cependant point et nous ne saurions même voir qu'il y ait aucune répugnance, aucun inconvénient, ni aucune absurdité à dire que tout ces divers mouvemens-là et toutes leurs diverses modifications viennent de la matière même, ce qui suffit pour assurer qu'ils viennent effectivement de la matière même et non d'aucune autre cause.

Mais faisons voir les répugnances et les absurdités qui s'en suivroient infailliblement du sentiment contraire. Si la matière n'avoit d'elle-même la force de se mouvoir, elle ne pouroit avoir reçu cette force que d'un être qui ne seroit point matière; car si cet être étoit aussi matière lui-même, ou s'il avoit de lui la force de se remuer, il seroit donc vrai de dire, que la matière auroit d'elle-même la force de se remuer; de sorte que si elle n'a pas d'elle-même cette force, il faut nécessairement qu'elle l'ait reçue d'un être qui ne soit point matière. Or il n'est pas possible que la matière ait reçu la force de se mouvoir d'un être qui ne seroit point matière: donc elle a d'elle-même la force de se mouvoir et de se remuer.

Je prouve la seconde proposition de cet argument. Rien ne peut mouvoir ou remuer la matière qui n'auroit point de mouvement, que ce qui est capable de la pousser et de l'ébranler: car il est clair et évident que ce qui ne seroit pas capable de la pousser ni de

l'ébranler, ne seroit pas capable de la remuer. Ce qui ne seroit pas capable, par exemple, de pousser une pierre ou une pièce de bois, il est sur qu'il ne seroit pas capable de la remuer. Il en est de même à proportion de toute autre matière qui ne seroit pas actuellement en mouvement; rien ne seroit capable de la mouvoir, s'il n'étoit capable de la pousser ou de l'ébranler; or rien n'est capable de pousser, ni d'ébranler la matière, que la matière même; et par conséquent il faut dire, qu'elle a d'elle-même le principe de son mouvement.

Que rien ne puisse pousser et ébranler la matière que la matière même, en voici la preuve. Rien ne peut pousser et ébranler la matière, que ce qui a en soi quelque solidité et quelque impénétrabilité aussi bien que la matière; car il est encore évident que ce qui n'auroit en soi aucune solidité, ni aucune impénétrabilité ne pouroit nullement pousser la matière, ni la faire changer de place, puisqu'il ne pouroit faire aucun effort, ni aucune impression sur elle et non pas même en s'apuïant ou en s'apliquant, en quelque manière que ce soit, contr'elle, parce qu'il la pénétreroit incontinent sans pouvoir trouver ni pouvoir faire aucune résistance, de sorte que ce seroit comme s'il ne touchoit rien, l'un ne pouvant et n'aïant pas même de quoi pouvoir faire impression ou effort sur l'autre: or il n'y a que la matière qui ait quelque solidité ou quelque impénétrabilité en elle-même, puisque l'on convient que les prétendus êtres spirituels, et immatériels n'en ont aucune; donc il n'y a que la matière qui puisse pousser la matière, et

qui puisse faire effort et impression sur elle, et qui puisse la mouvoir, et par conséquent, ce qui n'est point matière ne peut mouvoir la matière. *Tangere enim et tangi,* dit le Proverbe, *nisi corpus nulla potest res,* ainsi, encore un coup, un être qui n'est point matière ne peut avoir créé la matière: car comment pouroit-il l'avoir créé, puisqu'il n'auroit pas même seulement le pouvoir de la remuer; d'où il s'en suit évidemment, que la matière n'a pas été créée et qu'elle a d'elle-même son être et son mouvement, * et qu'elle est même incréable, aussi bien que le tems, que le lieu et que l'espace et que l'étendue: car enfin il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point d'être, et il est impossible aussi qu'il n'y ait point d'être; il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point de tems, et il est impossible aussi qu'il n'y ait point de tems; il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point d'étendue et il est impossible aussi qu'il n'y ait point d'étendue; il est impossible de concevoir qu'il n'y ait point de nombre et il est impossible aussi qu'il n'y ait point de nombre; et enfin il est de même impossible que ces choses-là ne soient point infinies en elles-mêmes, chacune dans son genre et dans son espèce. La Raison naturelle nous fait clairement voir cela, pour peu d'attention qu'on y fasse, et il n'en faut

* L'être et la matière ne sont qu'une même chose. L'être est le substantiel de tout, la manière d'être est le formel de tout et aussi tout consiste et tout se réduit à l'être et à la manière d'être; or est clair et évident que l'être, en général, ne peut avoir que de lui-même son existence et son mouvement et par conséquent ne peut avoir été créé.

pas davantage, pour voir clairement que ces choses ne peuvent avoir été créées, comme on vient de le démontrer, il s'en suit évidemment qu'il n'y a rien de créé et par conséquent point de créateur.

Je sais bien que nos Déicoles prétendent, que leur Dieu, Créateur de toutes choses, fait tout par sa seule volonté, il n'a qu'à vouloir, disent-ils, et toutes choses sont faites, comme il est marqué dans leurs prétendus St^s Livres. * *Ipse dixit et facta sunt omnia, ipse mandavit et creata sunt.* Cela est bientôt dit et bien facile à dire, mais je sais bien aussi qu'ils ne savent guères ce qu'ils disent, parcequ'ils n'ont seulement aucune véritable idée de ce que c'est de la connaissance, de la puissance et de la volonté de cet être; mais qu'ils n'ont pas même aucune véritable idée de sa nature et de son être: car suivant même leur principe, tout ce qu'ils lui attribuent de vie, de connaissance, de volonté, de force et de puissance ne s'entend point et ne peut s'entendre dans le sens ordinaire et naturel des termes, mais seulement dans un sens équivoque, c'est-à-dire dans un sens qui ne convient nullement à notre manière de vivre, de penser, de vouloir ou d'agir. Et comme nous ne pouvons nous former d'autre idée de vie, que par raport à ce que nous connoissons et que nous sentons nous-mêmes de notre propre vie, qui consiste nécessairement dans un mouvement vital du corps et de l'âme, et que cette idée, que nous avons de notre propre vie, ne convient nullement à la prétendue vie d'un Dieu incorporel et

* Ps. 148: 5.

immatériel; il s'en suit que lorsque nos Déicoles disent que leur Dieu est vivant et qu'il a vie, ils ne savent ce qu'ils disent, parcequ'ils ne sauroient se former aucune véritable idée d'une vie qui lui soit propre et convenable. Pareillement nous ne pouvons nous former d'autre idée de pensée, que par raport aux actes de pensée et de volonté et par raport aux actes de connoissance que nous avons, que nous formons et que nous sentons en nous-mêmes, lorsque nous pensons et que nous voulons; or les actes de pensée, de connoissance et de volonté ne se font pas dans leur Dieu et ils ne sauroient se former néanmoins d'autre idée de connoissance et de volonté par raport à ces actes de connoissance et de volonté; donc quand ils disent, que leur Dieu connoit et qu'il veut, c'est-à-dire qu'il a connoissance et volonté, ils ne savent ce qu'ils disent, et disent ce qu'ils n'entendent point et ce qu'ils ne conçoivent point. De même encore nous ne pouvons nous former d'autre idée de force et de puissance ou d'action, que par raport à ce que nous en connoissons et que nous en sentons et à ce que nous faisons par nous-mêmes; et comme l'idée que nous avons de cette force et de cette puissance ne convient nullement à leur Dieu, il s'en suit encore, que lorsqu'ils disent qu'il est tout-puissant et qu'il agit avec une souveraine toute-puissance, ils ne savent ce qu'ils disent. Enfin nous ne pouvons nous former d'autre idée d'être et de substance que par raport à ce que nous savons des êtres et des substances que nous voïons et que nous connoissons; et comme cette idée ne convient point encore à Dieu et que ce

mot même d'être et de substance ne se dit de Dieu et des autres êtres et substances spirituelles que dans un sens équivoque, c'est-à-dire en deux diverses significations, dont l'une convient aux êtres et aux substances que nous connoissons et dont l'autre ne doit convenir qu'à Dieu seul, et que nos Déicoles eux-mêmes ne sauroient se former aucune véritable idée de ce qu'ils prétendent signifier dans leur Dieu par ce mot d'être et de substance, il s'en suit qu'ils n'ont aucune véritable connoissance de ce qu'ils lui attribuent, quand ils disent, qu'il est un être et une substance. Nous disons, dit le Sr. de Montagne *, que Dieu craint, que Dieu se courouce, que Dieu aime etc., *immortalia mortali sermone notantes.* Ce sont, dit-il, toutes agitations et émotions qui ne peuvent loger en Dieu, selon notre forme; ni nous, l'imaginer selon la sienne. Quand nous disons, dit-il encore, † que l'infinité des siècles, tant passés qu'à venir, n'est à Dieu qu'un instant, que sa bonté, sa sagesse et sa puissance ne sont qu'une même chose avec son essence, notre parole le dit, continue-'t-il, mais notre intelligence ne l'apréhende point. Et par conséquent, quand nos Déicoles parlent de leur Dieu et qu'ils lui attribuent la vie, la force, la puissance, la connoissance, ou lors même qu'ils disent qu'il est un être et une puissance, ils ne savent ce qu'ils disent, puisqu'ils ne conçoivent point et qu'ils n'ont point de véritable idée de ce qu'ils prétendent signifier, quand ils parlent ainsi, ils ne méritent certainement pas d'être

* Ess. p. 466. † Ibid. 96.

écoutés; car ceux qui parlent, sans savoir ce qu'ils disent, ne méritent pas d être écoutés, et s'ils ne méritent pas d'être écoutés, beaucoup moins méritent-ils d'être crus dans ce qu'ils disent.

Mais reprenons notre argument et faisons voir les absurdités qui s'en suivroient, si la matière n'avoit pas d'elle-même la force de se mouvoir. Il s'en suivroit de-là, que tous les corps, étant une fois faits et formés, ils seroient de leur nature inaltérables et incorruptibles, et par conséquent, qu'ils n'auroient en eux-mêmes non seulement aucun principe d'action, mais qu'ils n'auroient aussi en eux-mêmes aucun principe naturel de génération, ni de corruption, ce qui paroit d'abord absurde: ils n'auroient en eux-mêmes aucun principe d'action, parce que pour agir il faut se mouvoir, comme j'ai déjà dit; de sorte que s'ils n'ont point en eux-mêmes le principe du mouvement, ils n'auront point non plus en eux-mêmes le principe d'action, et seront par conséquent dans une entière impuissance d'agir par eux-mêmes; et ainsi point de liberté dans les hommes, puisqu'ils n'auront point d'eux-mêmes la puissance de se remuer, ni la puissance d'agir; car comment la liberté subsisteroit-elle avec une si grande impuissance d'agir et de se mouvoir. 2°. Les corps vivans n'auroient aussi en eux-mêmes aucun principe de génération, ni de corruption, et seroient de leur nature incorruptibles et inaltérables; car comme c'est le mouvement des parties de la matière, qui est le principe des générations et des corruptions qui se font dans la nature, si les corps n'ont pas d'eux-mêmes le principe du mouvement, ils n'auroient point non plus

d'eux-mêmes le principe de la génération et de la corruption. Que le mouvement des parties de la matière soit le principe des générations et des corruptions qui se font dans la nature, cela est assez évident, puisque l'on voit que les générations ne se font effectivement que par une nouvelle union et un nouvel assemblage des parties de la matière, et que la corruption ne se fait effectivement que par la désunion, et par le détachement des mêmes parties de la matière: or l'union et la désunion des parties de la matière ne se peut faire que par le mouvement. Donc si les corps n'ont pas d'eux-mêmes le principe du mouvement, ils n'auront point non plus d'eux-mêmes ou en eux-mêmes le principe de la génération, ni de la corruption. 3°. Si l'union ou la désunion des parties de la matière ne se fait pas par la force mouvante des corps-mêmes, il faut qu'elle se fasse par une cause étrangère; si elle se fait par une cause étrangère, les corps ne seront nullement les véritables causes, mais seulement les causes occasionnelles ou instrumentales des générations et des corruptions, aussi bien que de tous les autres effets et actions qui se font dans les corps, et non seulement dans les corps inanimés, mais aussi dans les corps animés; de sorte que ce ne seroient point, par exemple, les hommes, ni les animaux qui se remueroient d'eux-mêmes, lorsque nous les verrions remuer, agir et courir ou faire quelqu'autre chose; mais ce seroit quelque cause étrangère et invisible qui les agiteroit, qui les mettroit en mouvement et qui leur feroit faire tout ce qu'il semble qu'ils font d'eux-mêmes. Et comme ce n'est point,

par exemple, la scie qui se remue d'elle-même pour scier, que ce n'est point le couteau qui se remue de lui-même pour couper, et que ce n'est point le marteau qui se lève de lui-même pour fraper, ni les meules d'un moulin qui tournent d'elles-mêmes pour moudre le grain et que ce ne sont point les marionnettes qui dansent et qui sautent d'elles-mêmes, quand elles sautent et qu'elles dansent, mais que ce sont des causes étrangères qui les meuvent et qui leur font faire tout ce qui se fait par leur moïen, de même aussi les corps vivans n'auroient pas d'eux-mêmes la force de se mouvoir; ce ne seroient point les hommes, ni les animanx mêmes qui remueroient les membres de leurs corps pour agir, ni pour faire quoique ce soit, mais ce seroit une cause étrangère et invisible qui les agiteroit et qui se serviroit de leurs membres pour leur faire faire tout ce qu'il semble que les hommes et les animaux font d'eux-mêmes; et ainsi lorsque l'on verroit par exemple quelque personne qui joueroit agréablement des instrumens de musique, qui chanteroit joïeusement des chansons, qui parleroit savamment de toutes choses, ou que l'on en verroit d'autres qui danseroient agréablement, qui sauteroient légèrement, ou qui feroient subtilement toutes sortes de tours d'adresse et de subtilités, ou enfin lorsqu'on verroit d'autres qui seroient tout transportés de colère et de fureur, ou qui seroient fols et insensés, qui écumeroient par la bouche, qui diroient mille sotises et feroient mille impertinences, ou mille méchancetés détestables, ce ne seroient point ces personnes-là qui

s'agiteroient ainsi, ce ne seroient pas elles-mêmes qui remueroient leurs bras et leurs jambes, ni qui remueroient leurs langues et leurs yeux, comme il sembleroit qu'ils font; mais ce seroit, comme j'ai dit, une cause étrangère et invisible qui les agiteroit ainsi et qui feroit par leurs moïens tout ce qu'il y a de réglé ou de déréglé et tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans leur conduite, soit dans leurs paroles, soit dans leurs actions, soit même aussi dans leurs pensées, dans leurs désirs et dans leurs affections. Ce ne seroit point non plus, par exemple, une puce, ni une mouche qui s'agiteroient, lorsqu'elles viennent à sauter ou à prendre légèrement leur volée, mais ce seroit nécessairement une cause étrangère, qui remueroit tous les ressorts imperceptibles de leurs parties et qui feroit qu'elles s'élanceroient si vîte et si subtilement qu'elles font; d'où il s'en suivroit évidemment que les hommes ne seroient nullement les causes véritables du bien ou du mal qu'ils font et partant qu'ils ne seroient non plus dignes de blâme ou de louange, que ne le sont de purs instrumens inanimés, qui n'agissent que par les mains des ouvriers qui les manient; et cela étant, sur quoi sera fondée la prétendue récompense des bons et le châtiment des méchans? Puisque ni les uns, ni les autres ne peuvent rien faire d'eux-mêmes et qu'ils ne peuvent faire *,

* Sur quel fondement de justice, dit le Sr. de Montagne, peuvent les Dieux reconnoitre et récompenser à l'homme ses actions bonnes et vertueuses, puisque ce sont eux-mêmes qui les ont acheminées et produites en lui?

que ce qu'une force et une puissance supérieure leur fait * faire ou feroit en eux.

Ne dites pas qu'il y a une grande différence entre des hommes et de purs instrumens, comme aussi entre la manière d'agir des hommes et la manière d'agir des instrumens inanimés, puisque les instrumens inanimés sont privés de tout sentiment, de toute connoissance et de toute liberté, au lieu que les hommes, étant animés et doués non seulement de sentiment et de connoissance, mais aussi de volonté et de liberté, et ainsi ne faisant que ce qu'ils veulent, ils agissent librement et volontairement dans tout ce qu'ils font et par conséquent ils sont dignes de blâme et de châtimens lorsqu'ils font le mal, et au contraire sont dignes de louanges et de récompenses lorsqu'ils font le bien. Ne dites pas cela, dis-je, car quoiqu'il y ait grande différence entre des êtres qui ont vie et sentiment, et des êtres qui n'ont ni vie ni sentiment, il n'y auroit néanmoins pas plus de liberté dans les uns que dans les autres, si les uns et les autres ne pouvoient rien d'eux-mêmes et s'ils ne pouvoient pas plus les uns que les autres. Or ni les uns, ni les autres, suivant l'hypothèse, ne peuvent rien d'eux-mêmes et ne peuvent pas plus les uns que les autres, puisqu'ils ne peuvent nullement se mouvoir d'eux-mêmes: donc ils ne seroient pas plus libres les uns que les autres, soit pour agir ou pour ne pas agir, soit

* Et pourquoi s'offensent-ils et vengent-ils sur lui les vicieuses, puisqu'ils l'ont eux-mêmes produit en cette condition fautive et que d'un seul clin de leur volonté ils le peuvent empêcher de faillir. Essai 487.

pour faire le bien ou pour faire le mal, et par conséquent ils ne seroient pas plus dignes de louange ou de blâme, ni plus dignes de récompense ou de châtimens les uns que les autres; si ce n'est que les louanges et les récompenses, comme aussi les blâmes et les châtimens sont plus convenables aux autres qui ont connoissance et sentiment, qu'à ceux qui n'en ont point; mais cela ne regarde point la liberté qui, selon l'hypothèse, ne seroit pas plus dans les uns que dans les autres.

Ajoutez à cela que la connoissance et la volonté des êtres animés ne serviroient de rien dans cette hypothése, pour la liberté de ceux qui agiroient, puisque toutes leurs pensées, toutes leurs connoissances et toutes les volontés qu'ils pouroient avoir ne seroient que des suites et des effets nécessaires des diverses déterminations ou des diverses modifications des plus subtiles parties de la matière, lesquelles diverses modifications et déterminations du mouvement des plus subtiles parties de la matière, n'étant pas plus libres ni moins fortes et efficaces dans les corps animés que dans les corps inanimés, elles ne laisseroient pas plus de liberté dans les uns que dans les autres. Or il est évident que les êtres animés, comme sont les animaux, ont naturellement d'eux-mêmes plus de force et de puissance pour se remuer, que n'en ont des instrumens inanimés; et nous sentons certainement par nous-mêmes que nons avons naturellement la force de nous remuer nous-mêmes, puisque nous nous remuons et que nous nous reposons effectivement quand nous voulons. Il en est de même des animaux, ils se

remuent d'eux-mêmes, lorsqu'il n'y a rien qui les empêche: donc ce n'est point par une force et par une puissance étrangère, que les êtres animés se meuvent, mais par une force et par une puissance interne qui leur est propre et naturelle, et par conséquent la matière a d'elle-même la force de se mouvoir. Mais on dira, sans doute, que cette force et que cette puissance internes, que les êtres animés ont en eux-mêmes pour se mouvoir, ne vient pas de la matière dont ils sont composés, mais d'une force intérieure qui leur est communiquée par le souverain Etre, qui agit intérieurement dans tous les êtres animés, et qui leur donne tout ce mouvement, qu'il semble qu'ils ont d'eux-mêmes. Mais si cela est, je tire toujours ma conséquence qui est, que tous les êtres animés et les hommes mêmes ne sont que des instrumens incapables de se mouvoir d'eux-mêmes, et par conséquent point de liberté dans les hommes, non plus que dans des instrumens inanimés, ce qu'il seroit ridicule et absurde de dire.

De plus si la matière n'a pas d'elle-même la force de se mouvoir, il faut nécessairement qu'il y ait toujours partout quelqu'autre être, un ou plusieurs, qui soïent continuellement apliqués à la matière pour la remuer et la mouvoir: car comme elle se meut continuellement partout, et qu'elle se meut même en infinies sortes de manières et dans tous les différens corps qu'elle compose, et que même dans un seul corps, comme par exemple dans celui d'une plante ou dans celui d'un animal, et quand ce ne seroit même que dans celui d'une mouche, elle se meut presque

en infinies sortes de manières; il faudra que cet être ou que ces êtres, s'ils sont plusieurs, qui meuvent la matière soïent toujours unis et apliqués immédiatement à elle: il faudra de plus que cet être ou que ces êtres qui la remuent, connoissent parfaitement la nature et les besoins particuliers de chaque chose, et qu'ils connoissent parfaitement les plus petites parties de la matière qui peuvent entrer dans leur composition. Car s'ils ne connoissoient point parfaitement ces choses, comment pouroient-ils former d'une manière convenable la nature de chaque chose? Et comment pouroient-ils mouvoir et ranger, comme ils font, chaque partie de la matière, pour former des corps parfaits, tels que sont tous ceux que nous voïons dans tout cet univers? Comment pouroient-ils, par exemple, former en tels et tels endroits de la terre tant de différens métaux, tant de différens minéraux, tant de différentes sortes de pierres qui se trouvent en tant de différens endroits? Comment pouroient-ils former sur la terre tant de diverses sortes de plantes et d'herbes et dans la terre tant de diverses sortes de racines et de fibres de toutes sortes d'espèces? Comment pouroient-ils former sur la terre tant d'hommes et tant d'autres sortes d'animaux de si différentes espèces? Comment pouroient-ils former tant de différentes sortes d'oiseaux et d'insectes qui volent dans l'air et tant de différentes sortes de poissons qui nagent dans les eaux? Comment pouroient-ils former si bien au juste à chaque sorte d'herbes, de plantes et d'arbres, le corps, les branches, l'écorce, les boutons, les fleurs, les feuilles et les fruits qui leur sont

convenables, chacun selon leurs espèces, et dans ces fruits des pépins ou des noïaux, dans lesquels il y a encore des germes capables de produire de nouvelles plantes, et quelquefois sur un seul pié d'arbre, dont on auroit coupé les principales branches et que l'on auroit ensuite greffé d'autant de diverses sortes de fruits, comme par exemple d'autant de différentes sortes de pommes sur un pommier, d'autant de différentes sortes de poires sur un poirier, ou d'autant de différentes sortes de cérises sur un cérisier? Comment, dis-je, ce prétendu prémier moteur de tous les êtres corporels, pouroit-il si bien se souvenir de faire toujours infailliblement produire à chaque arbre et même à chaque branche greffée des fruits convenables à la nature de l'arbre ou de la greffe, sans jamais se méprendre ou s'abuser, y eut-il 20 ou 30 greffes différentes sur chaque arbre? Comment pouroit-il former tant de corps vivans et de toutes sortes d'animaux et d'insectes, et dans ces corps tant de parties internes et externes si bien rangées, si bien liées et si bien proportionnées, tant d'os et tant de jointures, si bien compassés, tant de poils de différentes couleurs et de différentes espèces sur le corps des animaux; les peaux et la chair qui couvrent tout le corps, tant de nerfs dans cette chair, tant de muscles, tant d'artères, tant de veines, tant de sang dans ces veines et tant d'esprits animaux, dont l'agitation et le mouvement réglé fait toute la vie, tout le sentiment, toute la force et toute la santé des corps animés? Il est évident que les prémiers moteurs de la matière, s'ils sont plusieurs et s'ils sont autres

que la matière même, ne sauroient former tant de si excellens et si délicats ouvrages, s'ils n'en connoissoient parfaitement la nature et s'ils ne savoient parfaitement bien comme il faut ranger, tourner et disposer toutes les plus grandes et les plus petites parties de la matière, afin de les mettre toutes dans l'ordre et dans la situation, qu'elles doivent garder entr'elles pour composer la nature et le corps de chaque chose; il est impossible, dis-je, que tout cela se fasse avec dessein, sans une parfaite connoissance dans celui ou dans ceux que l'on veut suposer en être les auteurs: car de même, par exemple, que des matériaux de bâtimens qui n'ont en eux-mêmes aucune force de se mouvoir ne s'assembleroient et ne s'ajenceroient jamais d'eux-mêmes, ni ne se mettroient jamais d'eux-mêmes dans l'ordre et la disposition qu'ils doivent avoir et garder entr'eux, pour faire un bâtiment parfait, mais qu'il faut nécessairement que des ouvriers les façonnent, qu'ils les assemblent, qu'ils les rangent et qu'ils les placent chacun dans l'ordre et dans la disposition qu'ils doivent avoir, pour faire une telle ou telle autre sorte de bâtiment complet et parfait; de même aussi tous les corps naturels, étant comme autant de divers bâtimens complèts et parfaits, composés de diverses parties de la matière jointes et liées ensemble, si ces diverses parties de la matière n'avoient pas d'elles-mêmes la force de se mouvoir, il faudroit nécessairement que celui ou que ceux qui lui donneroient le mouvement, connussent parfaitement la nature et les propriétés de chaque chose et qu'ils sûssent parfaitement comme il faudroit apro-

prier, assembler, joindre, ranger et lier chaque partie de la matière, afin qu'elles composassent des bâtimens, c'est-à-dire des corps complèts et parfaits, chacun suivant leur propre nature.

Quelle adresse, quelle force, quelle subtilité, quelle pénétration, quelle aplication et quelle étendue d'esprit et de connoissance ne faudroit-il pas avoir pour former avec dessein et volonté déliberés par tout l'univers tant de si grandes et tant de si petites, comme aussi tant de si diverses et admirables machines? Cela passe, pour ainsi dire, infiniment l'infini et comment imaginer une telle force, une telle puissance, une telle sagesse et une telle étendue d'esprit et de connoissance dans un être ou dans plusieurs êtres qui n'auroient ni forme, ni figure, ni corps, ni parties, ni étendue aucune et dont il est impossible de se former aucune véritable idée? Ce qui prouve trop, dit-on, ne prouve rien, et par cette raison on pouroit dire aux Déicoles, que les argumens par lesquels ils prétendent prouver l'existence de leur Dieu ne prouvent rien, parce qu'ils conduisent à trop d'absurdités.

Ce n'est pas tout, après que tous les corps naturels seront formés par les divers assemblages et arrangemens des diverses parties de la matière qui les composent, il faudra que celui ou que ceux qui auroient imprimé le mouvement nécessaire à leur formation, sachent encore leur imprimer à chaque moment tous les mouvemens, qui sont nécessaires à leur conservation, particuliérement si ce sont des corps animés, il faudra qu'ils sachent à tous momens leur imprimer intérieurement tous les mouvemens nécessaires à

la conservation de leur vie, aussi bien que tous les autres mouvemens qui sont convenables à leur nature, à leurs inclinations, et à leur disposition particulière. Ainsi il faudra qu'ils sachent en tems et lieu et à point nommé, pour ainsi dire, dans toutes les occasions imprimer dans leurs coeurs et dans leurs cerveaux, par le moïen des esprits animaux, tous les mouvemens qui sont nécessaires pour leur faire sentir du plaisir, de la joïe, de la douleur ou de la tristesse etc., ou pour exciter en eux les passions ou les sentimens dont ils sont capables; et enfin il faudra qu'ils sachent imprimer en tems et lieu, dans toutes les rencontres et dans tous les membres de leurs corps, dans tous leurs nerfs, dans tous leurs fibres et dans tous les muscles de tous les animaux le mouvement des esprits vitaux et animaux qui sont nécessaires pour agir en quelque manière que ce soit, ou pour faire quoique ce puisse être; ensorte qu'il n'y aura pas un seul atôme de matière dans tous les corps, ni même dans toute l'étendue de l'univers, qui ne reçoive tout son mouvement et toutes les modifications de son mouvement d'un être qui connoitroit parfaitement sa nature, et qui connoitroit parfaitement tous les usages auxquels il peut servir; ce qui supose nécessairement encore dans ce prémier moteur, s'il est seul, une étendue de connoissance et de puissance infiniment infinie, si cela se peut dire: car comme toutes les parties de la matière sont infinies en nombre, et que toutes les diverses modifications de leur mouvement, de leurs figures, de leurs combinaisons et de leurs liaisons ensemble sont infinies

et qu'elles changent presque à tous momens de situations les unes à l'égard des autres, il ne faudroit pas moins qu'une connoissance infiniment infinie pour les connoitre et pour les comprendre toutes. Et comme tous les différens corps qu'elles composent et que tous les différens effets qu'elles produisent, ou qu'elles peuvent produire continuellement partout par leur mouvement, par leurs figures diverses et par leurs diverses combinaisons sont pareillement infinies, il ne faudroit pas moins non plus qu'une puissance infiniment infinie pour les produire tous.

C'est déjà beaucoup et c'est même une chose tout-à-fait impossible, tout-à-fait inconcevable de faloir suposer ainsi dans un seul être, qui n'a cependant ni corps ni étendue, qui n'a ni bras, ni jambes, ni piés, ni mains, ni tête, ni yeux, ni cerveau, ni aucune autre chose que l'on puisse imaginer; c'est déjà, dis-je, une chose tout-à-fait impossible et tout-à-fait inconcevable que de faloir suposer dans un tel être, qui n'est qu'imaginaire, une connoissance et une puissance actuellement infinie. Car comme nous n'avons point d'idée de connoissance que par raport à ce que nous en pouvons avoir par nous-mêmes par les actes de notre connoissance et de notre entendement et que nous n'avons point non plus d'idées de force et de puissance, que par raport à ce que nous en connoissons par la force mouvante que nous avons dans nous-mêmes, et que nous voïons dans tous les autres corps qui se meuvent d'eux-mêmes, il est visible, que suivant cette idée il ne peut y avoir et on ne peut même concevoir, qu'il y ait aucune connois-

sance, ni aucune puissance dans un être qui n'auroit ni corps, ni étendue, qui n'auroit ni bras, ni jambes, qui n'auroit ni piés, ni mains et qui n'auroit ni tête ni cerveau, ni aucune autre chose semblable, cela, dis-je, ne peut pas être, cela est absurde et il n'est pas concevable que cela puisse être. Pareillement il est visible, que suivant cette idée que nous avons de connoissance et de puissance, il ne peut y avoir aucun être particulier, doué d'entendement, qui soit capable de connoissance actuellement infinie, ni aucun être particulier qui soit capable d'une force infinie, parceque tout être particulier est fini et que nul être particulier et fini ne peut contenir en soi une force et une puissance infinie.
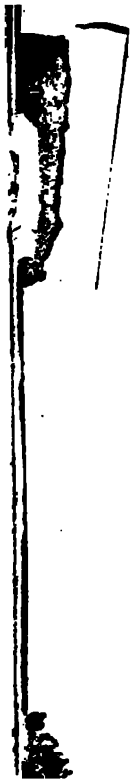
FIN DU SECOND VOLUME.